

هنا من الاله

Le Monde

CAHIER SPÉCIAL

Tous les résultats canton par canton



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16533 - 7,50 F

MARDI 24 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La gauche bénéficie de la crise à droite

● A l'issue des cantonales, la droite réalise sa plus mauvaise performance depuis la guerre, et la gauche obtient sa meilleure implantation sous la V^e République ● Dix départements passent à gauche ; droite et gauche sont à égalité dans quatre autres ● Le chantage du FN a échoué en PACA où Michel Vauzelle (PS) a été élu président

Coup de théâtre à Moscou

Boris Eltsine a dissous, lundi, l'ensemble du gouvernement et fait annoncer qu'il assumerait lui-même les fonctions de premier ministre, exercées depuis plus de cinq ans par Victor Tchoumyrine. p. 48

Boat people de Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement a décidé d'ajourner l'expulsion des boat people chinois réfugiés en Nouvelle-Calédonie. Dimanche, une violente intervention des forces de l'ordre avait fait neuf blessés. p. 48 et notre éditorial page 14

Angoisse au Kosovo

Les Albanais vivent dans la peur d'une nouvelle répression serbe. Ils ont voté clandestinement, dimanche, pour être un président et un Parlement non reconnus par Belgrade. p. 2

Photographie documentaire

Une nouvelle génération de photographes impose un retour spectaculaire au documentaire. p. 24

L'avenir des services publics

Le gouvernement réfléchit à l'organisation de la concurrence vis-à-vis d'EDF et de La Poste, à la suite de l'entrée en vigueur de directives européennes d'ici à la fin de l'année. p. 16

Le feu d'El Niño

Les territoires asséchés par le phénomène climatique El Niño s'embrasent. De gigantesques incendies ravagent la savane et la forêt d'Amazonie. p. 21

Nanterre la Rouge trente ans après

Trente ans après le manifeste du 22 mars, prélude à mai 68, Paris-X, l'université rebelle de Nanterre, est devenue ingouvernable. p. 10

Mondial de cross-country

L'Irlandaise Sonia O'Sullivan a remporté les deux épreuves, cross long et cross court, des championnats du monde de Marrakech. p. 19

Télé catholique

Une réflexion est ouverte sur la création d'une chaîne de télévision catholique, autour de projets thématiques associant TF 1 et TPS. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Autriche-Guyane, 9 F ; Belgique, 25 ATS ; Brésil, 45 R\$; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 200 F CFA ; Danemark, 15 DKK ; Espagne, 225 PTA ; États-Unis, 1 \$; France, 40 F ; Grèce, 140 Dr ; Italie, 200 L ; Luxembourg, 40 F ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 140 NOK ; Pays-Bas, 3 F ; Portugal, 200 PTE ; Royaume-Uni, 1 £ ; Singapour, 50 F S\$; Suède, 10 SEK ; Suisse, 2,30 F\$; Taiwan, 12 Dn ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$

M 0147 - 324 - 7,50 F

LE SECOND tour des élections cantonales a permis à la gauche de rééquilibrer sa représentation dans les assemblées départementales. Elle ne présidait que vingt conseils généraux en métropole ; au soir du 22 mars, elle est majoritaire dans trente. Le PS regagne ainsi plusieurs de ses fiefs historiques, comme le Nord, le Puy-de-Dôme, le Gers, et conquiert des départements jusqu'alors ancrés à droite, comme le Finistère, l'Ardèche, ou qui lui échappaient depuis de nombreuses années, comme l'Aisne et l'Essonne. Le PC profite de cette poussée, puisqu'il devrait accéder à la présidence de l'Allier, alors que, depuis 1982, il ne présidait plus que les conseils de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. La gauche est de plus à égalité avec la droite dans quatre départements métropolitains. Outre-mer, dont elle présidait les quatre conseils généraux, elle n'a perdu que la Réunion.

Le PS est le principal bénéficiaire de cette progression : dans les cantons métropolitains renouvelables cette année, il compte désormais 647 élus contre 312 sortants. Il détient dorénavant 1 140 sièges de conseillers généraux métropolitains sur les 3 857 existants. De son côté, le PC gagne 36 sièges supplémentaires. En revanche, l'UDF a perdu 213 mandats de conseillers généraux et le RPR 181, les divers droite en abandonnant 17. Là où des candidats de droite avaient passé des accords avec l'extrême droite, cela ne leur a pas rapporté les fruits escomptés. Dans les cantons où le FN n'a pas pu maintenir ses candidats, le report de leurs voix sur ceux du RPR ou de l'UDF s'est mal effectué.

Dans un entretien au Monde, Hervé de Charette, président du PPDF, une des composantes de l'UDF, dénonce vivement les élus de droite qui se sont fait élire à des présidences de région avec le renfort de voix de l'extrême droite. « C'est la ruine de la droite française », assure-t-il, ajoutant : « Ceux qui ont sauvé leur fauteuil l'ont fait en sacrifiant la République. »



Éditorial

LE CHARIVARI provoqué par le succès politique qu'une partie de la droite a offert à l'extrême droite marque une date dans l'histoire politique du pays et appelle deux constats. L'onde de choc provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale, à laquelle M. Chirac avait cru bon de procéder, il y a bientôt un an, n'est pas achevée : elle aboutit en ce printemps 1998 à un véritable ébranlement de la droite française. Le gouvernement, et avec lui la majorité de gauche, aurait dû pouvoir tirer du résultat convenable de celle-ci aux régionales et de son réel succès aux cantonales, une plus grande tranquillité d'esprit dans son action, une incitation sinon à aller plus loin, du moins à forcer l'allure.

Séisme

Le climat détestable créé par une semaine de sinistres combinaisons entre des élus de droite et d'extrême droite le laisse non pas privé de son avantage, mais gêné aux entournures, atteint malgré lui par un discrédit qui - le taux d'abstention aux cantonales le montre - concerne indistinctement, et dans ce cas injustement, tous les partis. Plus précisément, alors que la dépression économique commençait à se dissiper, le marasme politique s'appesantit. La crise de la droite, à l'origine de la victoire de la gauche en 1997, est confirmée et aggravée, mais la persistance du vote FN et ses effets dévastateurs dans les rangs des élus UDF et RPR assombrissent le paysage et créent un climat dommageable pour le gouvernement.

J.-M. C.
Lire la suite page 14

A Marseille, un sale dimanche de prières et de gros mots

MARSEILLE de notre correspondant régional « On est plombé par les conneries des cinq autres », maugrée Renaud Museller, premier adjoint RPR de la mairie de Marseille, en guise de commentaire de ce sombre dimanche cantonal. Les « cinq », c'est-à-dire les présidents de région élus, vendredi 20 mars, avec les voix du FN. « Plombé », parce que, fort de cette victoire, Jean-Marie Le Pen se proposait, dimanche, de marchander l'undi son élection à la présidence de Provence-Alpes-Côte-d'Azur contre une participation décisive à celle d'un président de droite en Ile-de-France.

C'était, de la part de M. Museller, une assez bonne formule pour résumer la cuisante défaite que les socialistes et leurs alliés ont infligée, aux cantonales, à la droite dont le porte-parole marseillais ont mordu la poussière. « Et ce Stallardo, non ! », ajoutait-il en refusant les offres de service de cet inconnu, ou presque, adjoint RPR au maire de Nice, candidat à l'alliance avec le FN pour diriger la région dès lundi. Dans les Alpes-Maritimes, les socialistes ont gagné cinq cantons, le PC et les Verts un

chacun. Autant dire que Gilbert Stallardo ne s'est pas fait des amis à droite. « Ayant été boy-scout durant toute mon enfance, j'ai les capacités à proposer une gestion acceptable par tous », proclamait-il vendredi dernier. Sa fanfane n'a pas convaincu les électeurs de son camp.

« Conneries des cinq autres » ou pantalonade locale, ce week-end d'attente à l'aveugle se sera finalement réduit à quelques formules et gros mots. Hormis la candidature annoncée de M. Le Pen et les succès socialistes aux cantonales, rien de très nouveau n'était arrivé entre vendredi et dimanche soir. Renaud Museller, décidément gamain, expliquait dimanche, à propos de ses amis hésitant entre l'alliance avec l'extrême droite et le sursaut : « Quand on a le cul entre deux chaises, on tombe le cul par terre. » Jean-Claude Gaudin, maire (UDF) de Marseille, pourtant homme de mots, était cloué au sol. Invisible tout le dimanche, enfermé dans son bureau à la mairie, il dictait un communiqué parlant « des électeurs profondément troublés » et concluait que la défaite du jour devait « confirmer l'opposition républicaine et libérale dans une ligne

claire, sans aucune compromission avec le FN ». Mais à l'oral, et devant les deux journalistes qui poireautaient au milieu de la nuit au bas de l'hôtel de ville, il n'a livré qu'un : « Mauvais dimanche pour nous ! » François Léotard, chef de file de la droite aux régionales, restait inaccessible à ses colistiers, qui cherchaient à décrypter le silence du reclus de Fréjus.

Michel Vauzelle, maire socialiste d'Aries, candidat de la gauche « plurielle » à la présidence de la région, a commenté gravement, dans un premier temps, l'initiative de Jean-Marie Le Pen : « On descend peu à peu dans l'abomination. L'extrême droite "plurielle" réclame son dû après avoir passé des marchés. » Puis il a lancé à ses amis l'appel suivant : « Allez à Notre-Dame-de-la-Garde, à la synagogue, où vous voulez, mais priez pour qu'ils [les élus de droite au conseil régional] fassent tous leur devoir ! » Lundi, les prières avaient porté leurs fruits. Michel Vauzelle était élu à la présidence de la région avec 49 voix. Derrière lui, Jean-Marie Le Pen obtenait 37 voix, François Léotard 19 et Gilbert Stallardo 9.

Michel Samson

Face au FN, la droite entre Epinay et Tours

DERRIÈRE les régionales, les cantonales : elles révèlent, après un second tour sans doute aggravé par l'effet des alliances passées entre la droite et le Front national dans cinq conseils régionaux, un rapport de forces accablant pour la droite. Sur un terrain qui lui est normalement favorable - même si la part des cantons ruraux tend à se réduire à la longue -, la droite des notables « modérés » a réalisé sa plus mauvaise performance depuis la guerre, tandis que la gauche bénéficie de la meilleure implantation qu'elle ait jamais connue sous la V^e République.

Quinze ans de reculs devant les coups de boutoir du Front national ont abouti à ce que celui-ci, qui ne pouvait compter au départ que sur l'« effet Le Pen » dans les scrutins nationaux à la proportionnelle, a fini par susciter les engagements locaux qui lui permettent aujourd'hui, non, certes, d'entrer dans les conseils généraux - il n'y compte au total que trois élus -, mais d'empêcher la droite d'y conserver ses positions. Ce sont bien les bases de l'opposition parlementaire qui sont atteintes, alors même que son électoralat reste majoritairement hostile aux thèses de l'extrême

droite. Mais cet électoralat, depuis 1986, n'a cessé de se réduire, au point qu'une partie des élus ont décidé de sauter le pas et d'accepter maintenant la « main tendue » de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret.

Ces accords sont tout sauf de circonstance. Ils obéissent à une perspective qui n'a trouvé qu'un porte-parole désiroire en la personne de Jean-François Mançel, mais qui n'en est pas moins ancrée dans la réflexion de certains. Cette perspective est celle d'une recomposition qui intègre le Front national. Or, de quelque manière que l'on considère la chose, l'alliance avec le Front national sera toujours l'alliance avec un parti dont la doctrine est le rejet de l'autre, une vision « ethnique » de la nation, un racisme qui ne se cache même plus depuis que MM. Mégret et Le Pen ont avoué leur croyance dans l'inégalité des « races ».

L'idée à la mode dans une partie de la droite, aujourd'hui, est d'invoquer l'exemple de la gauche des années 60.

Patrick Jarreau
Lire la suite page 14

L'ŒIL DU FAUCON

Wilbur Smith

Une fascinante épopée africaine par l'auteur du Dieu Fleuve, Wilbur Smith le grand maître du roman d'aventures.

PRESSES DE LA CITÉ

- Le cataclysme provoqué par les alliances entre la droite et le Front national aux élections régionales et le succès de la gauche aux cantonales p. 6 et 7
- Un entretien avec Hervé de Charette : « La ruine de la droite française » p. 6
- L'élection des présidents de région en Ile-de-France et en Franche-Comté p. 6 et 7
- Les retombées de l'alliance droite-FN dans la région Rhône-Alpes p. 6
- L'analyse et le détail des résultats des élections cantonales p. 8
- Nos reportages dans le Finistère, la Meurthe-et-Moselle, en Corse, dans le Nord et l'Essonne p. 8 et 9
- Enquête : la révolution « frontiste » des militants RPR de l'Oise p. 12
- Débats : les points de vue de François Hollande, premier secrétaire du PS, et de Charles Millon, président (UDF) de Rhône-Alpes p. 13
- Dans notre cahier spécial, les résultats complets, canton par canton, cartes et commentaires départementaux

International	2	Aujourd'hui	19
France	6	Jess	21
Société	10	Actualités classées	22
Carnet	11	Culture	24
Horizons	12	Kiosque	26
Entreprises	16	Abonnements	26
Communication	17	Radio-Télévision	27
Finances/marchés	18	Résultats	28

ÉLECTIONS Des élections semi-clandestines visant à désigner un président et un Parlement ont eu lieu, dimanche 22 mars, au sein de la communauté albanaise du Kosovo.

Ce scrutin est symbolique, car il est déclaré « illégal » par les autorités serbes et n'est pas reconnu par la communauté internationale. Il s'est déroulé sans incident majeur.

● **IBRAHIM RUGOVA** était le seul candidat à la « présidentielle ». Ce quinquagénaire, qui occupe le poste depuis six ans, prône l'indépendance du Kosovo par des moyens

pacifiques et la résistance passive. Sa réélection pourrait renforcer sa position dans le cadre d'éventuelles négociations avec le gouvernement serbe. ● **SIX AMÉRICAINS**, membres

d'une organisation humanitaire, ont été condamnés à dix jours de prison pour avoir séjourné au Kosovo sans déclarer leur lieu d'hébergement dans les délais requis.

Les Albanais du Kosovo vivent dans la peur de la répression serbe

Malgré les sanglantes opérations de police, les habitants de cette province du sud de la Serbie ont voté massivement et symboliquement, dimanche 22 mars, pour élire un président - Ibrahim Rugova, seul candidat - et un Parlement non reconnus par Belgrade

SRBICA (centre du Kosovo) de notre envoyé spécial
A quelques centaines de mètres de l'entrée de la petite ville de Srbica, un chemin de terre cahou-

REPORTAGE

Trente personnes, la famille d'un chef indépendantiste, ont été massacrées

teux mène au hameau de Donji Prekaz. C'est dans cette région centrale de la province serbe à majorité albanaise du Kosovo que la police serbe a mené une violente campagne de répression qui a provoqué la mort d'au moins quatre-vingts personnes. Dans le hameau de Donji Prekaz, la police serbe a donné l'assaut, le 5 mars, à un petit groupe de maisons. Les toits calcinés, les palissades arrachées et les murs défoncés montrent la violence de l'attaque, tout comme le sol jonché de douilles diverses.

Sur la colline avoisinante, deux postes de police surveillent l'endroit et contrôlent rapidement les visiteurs, sans pour autant interdire l'accès. Dans l'une des maisons proches, un voisin raconte cette journée où il a « entendu tout d'abord l'arrivée de nombreux véhicules et de plusieurs blindés ». Il poursuit : « Puis, tout de suite, des coups de feu ont éclaté. Des trois chemins, d'autres engins sont aussi apparus. Les tirs ont duré une bonne partie de la journée, et nous nous sommes enfuis, moi et ma famille, dès la tombée de la nuit pour rejoindre des parents qui habitent Srbica. » Adem Jashari était accusé par Belgrade d'être l'un des chefs de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Il a été tué, ainsi que quelque trente membres de sa famille, femmes et enfants compris.

AFFIRMATIONS CONTRADICTOIRES
Depuis le drame, le hameau est pratiquement vide. Le « voisin », et quelques autres, surveillent, seuls, leur maison. Ils nourrissent les bêtes. « Nos familles restent à

l'abri, nous avons trop peur que tout recommence », dit-il. La situation est pratiquement identique dans le bourg proche de Lausa. L'accès, là encore, est contrôlé par un barrage de police avec des véhicules blindés légers. Dans le village ne sont visibles que quelques hommes. « Ici, la police serbe n'a pas attaqué, mais nous entendons fréquemment des tirs, et nous avons peur », dit Hansen qui assure : « Comme le village est encerclé par les forces de l'ordre, ma famille et toutes les autres sont parties se cacher dans la forêt voisine. »

Ces affirmations sont sans doute un peu excessives, en raison du froid et des averses de neige qui rendent peu imaginable une telle situation et beaucoup plus probable un hébergement dans des familles des alentours. Et, comme l'arrivée d'un étranger déclenche aussitôt celle d'un « responsable », les affirmations de ce dernier sont contradictoires : « Les familles réfugiées dans la forêt sont fatiguées et soupçonneuses, et ne veulent voir personne », dit-il en expliquant quelques minutes plus tard « que la venue de trois équipes de télévision les a exténuées ». Un autre responsable explique aussi, à l'autre bout du village, au beau milieu d'une épicerie parfaitement fournie, que « nous manquons cruellement de nourriture ».

Mais, au-delà d'une exagération compréhensible, le climat de peur



et de tension est évident. Il est tout aussi perceptible dans la ville de Srbica. Très peu de voitures circulent, la plupart des magasins sont fermés.

UN IMMENSE DRAPEAU

Les forces de l'ordre patrouillent en permanence et multiplient les postes de contrôle. Le chef de la police locale se refuse, lui, à tout commentaire. Il indique seulement

qu'il ne « garantit pas la sécurité dans les alentours ». Des tirs sporadiques, sans qu'il soit possible de déterminer ni d'où ni de qui ils proviennent, entretiennent ce climat lourd.

Il en est de même dans la région centrale de Cirez et de Likoshan, où tout a commencé le dernier jour du mois de février. Dans cette plaine retirée, aux routes d'accès boueuses et aléatoires, flotte au détour d'une maison un gigantesque drapeau albanaise. Une petite table sur laquelle trônent un cahier de condoléances et la photo de deux hommes est dressée devant l'oriflamme. Le propriétaire de la ferme explique qu'il a vu « sortir de nulle part », le 28 février, « des blindés et des hélicoptères qui ont attaqué les villages voisins et mitraillé plusieurs maisons proches, dont le toit de la mienne. Mon oncle, qui habite Francfort et était en vacances, et son fils venaient de partir pour un mariage dans un bourg voisin. Nous n'avons su que le lendemain qu'ils avaient été tués sur la route ».

Dans toute cette région de la

Drenica, en raison des événements passés et de la tension actuelle, les élections présidentielle et législatives organisées, dimanche 22 mars, par la communauté albanaise ont été repoussées. Ailleurs, elles se sont déroulées apparemment sans incidents particuliers. Mais, là encore, la multiplication des contrôles de police, aux entrées et aux sorties des principales villes et bourgades du Kosovo, maintient la pression sur la population albanaise. A tel point qu'à Prizren, une ville de l'extrême sud du Kosovo, localiser les bureaux où vote la communauté albanaise n'est pas toujours aisé : « Bien sûr, je vais voter, affirme ainsi le serveur d'un petit bar du centre, mais je ne sais pas encore où : quelqu'un doit m'emmener dans la journée. »

En fait, après les précautions d'usage, un médecin montrera quelque temps plus tard la petite école où se pressent discrètement les électeurs. Une salle de classe aménagée à la hâte où trônent, outre l'inévitable drapeau albanaise, deux urnes, les bulletins et les listes électorales. « Nous avons été inquiétés à plusieurs reprises par la police, affirme le président local de la commission électorale, Hysni Hoxha, et une camionnette contenant du matériel pour le scrutin a été interceptée. » « Mais, ajoute-t-il, nous sommes prêts à camoufler n'importe quel bureau et à le rouvrir peu de temps après dans un autre endroit. »

RÉSULTAT PRÉVISIBLE

A Pec, cette ville, plus au nord, qui abrite le patriarcat orthodoxe serbe, la situation est identique. Le vote a lieu à l'écart du centre, et les ruelles qui donnent accès aux bureaux sont surveillées par des militants prêts à donner l'alarme. Reuf Gacazeri, qui enseigne les français au lycée « parallèle » (ce lui de la communauté albanaise), explique que « ici aussi, nous vivons dans un climat de peur. Nous évitons de sortir de la ville et voiture parce que nous craignons les contrôles de police, et les magasins albanais ferment dès la tombée de

la nuit, par précaution ». A Pristina - le chef-lieu du Kosovo -, dans la soirée de dimanche, au siège de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK, principale formation politique albanaise), un responsable se félicitait que cette journée électorale se soit « déroulée dans le calme, malgré la pression des autorités serbes ». Le résultat de ce

Deux millions d'habitants dont 90 % d'Albanais

Le Kosovo est une province du sud de la Serbie, bordée à l'ouest par le Monténégro, au sud-ouest par l'Albanie et au sud-est par la Macédoine. Il compte environ 2 millions d'habitants dont 90 % sont des Albanais de souche et quelque 150 000 Serbes. Plus de 200 000 personnes vivent à Pristina, chef-lieu de la région.

Dans la Fédération yougoslave de Tito, le Kosovo bénéficiait d'une large autonomie, qui fut supprimée par Slobodan Milosevic en 1989. Trois ans plus tard, les Albanais ont proclamé unilatéralement la République du Kosovo, non reconnue par Belgrade, et mis en place des institutions parallèles.

La répression menée par les forces de l'ordre serbes dans la Drenica (centre de la province) depuis le 28 février a fait au moins 80 morts. La communauté internationale a menacé Belgrade de sanctions, mais les Serbes refusent, jusqu'à présent, toute « internationalisation » du problème.

scrutin, qualifié d'« illégal » par Belgrade, est prévisible : il confirmera la prééminence locale de la LDK - et de son chef, Ibrahim Rugova - et il ne devrait pas changer grand-chose à la situation, extrêmement tendue, qui règne partout au Kosovo.

Denis Hautin-Guiraut

LA PUISSANCE au meilleur prix...

G3



PowerBook 1400 CS/166/CD
10 900 F HT
(13 145 F TTC)



PowerMac G3/233 Bureau*
11 190 F HT
(13 495 F TTC)



PowerMac G3/266 Minitour*
15 990 F HT
(19 284 F TTC)



KA l'informatique douce
14, rue Magellan, Paris Seine - Métro George V
Tél. 01 44 43 16 00 • Fax 01 47 20 34 39
http://www.kainfo.com - info@kainfo.com

Les PowerMacintosh G3 d'Apple sont disponibles sur stock chez KA.

Renseignez-vous vite !
01 44 43 16 00



Pacifiste autant qu'indépendantiste

PRISTINA
de notre envoyé spécial
« Discret », « timide », « effacé » : les qualificatifs employés par les admirateurs comme par les

PORTRAIT
Ibrahim Rugova est l'interlocuteur incontournable de toute négociation

- peu nombreux - adversaires d'Ibrahim Rugova ne font guère penser à ceux que l'on utilise pour désigner un tribun politique. Et pourtant, depuis près de dix ans maintenant, cet homme de cinquante-trois ans est le chef incontesté de la communauté albanaise du Kosovo.

Rien ne prédestinait ce fils de commerçant de l'est de la province à devenir dirigeant politique. Un diplôme d'études albanaises et un doctorat de littérature l'ont conduit à prendre, en 1988, la tête de l'Union des écrivains du Kosovo. Un an plus tard, il devient le président du principal parti de la communauté albanaise, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK).

Après la suppression du statut d'autonomie du Kosovo au sein de l'ex-fédération yougoslave, les Albanais mettent en place, en 1990, des institutions parallèles lors d'un référendum dont Belgrade dénonce l'illégalité. Ibrahim Rugova en devient, lors d'élections générales en 1992, le « président ». Depuis lors, il est le personnage incontournable de toute négociation et multiplie les voyages à l'étranger, notamment à Paris - il est

francophone et francophile - où il a reçu, en 1996, le titre de docteur honoris causa de l'université Paris-VIII.

Les locaux de son parti, à Pristina, tout comme son bureau, lui ressemblent. Une petite maison basse sans étage - l'ancien Club des écrivains - de quelques pièces, dont une, minuscule, qui lui est réservée. Seule coquetterie visible, la photo de sa rencontre avec Jean Paul II, et son diplôme universitaire, dans la salle de réunion qui jouxte la sienne. Seul luxe apparent, la voiture qu'il utilise pour ses déplacements : une puissante limousine allemande.

Avec une courtoisie dont il se départe rarement, et sa célèbre écharpe, Ibrahim Rugova se bat avec détermination pour l'indépendance du Kosovo. Avec un seul moyen : le dialogue, la non-violence. Son principal opposant, Adem Demaqi - qui reconnaît « le même objectif » - lui reproche d'ailleurs « une politique pacifique et passive qui n'engendre que le pessimisme » et « un autoritarisme sans faille ».

Adem Demaqi admet cependant que « personne ne conteste sa légitimité ». Ljulljeta Pujlicbeci (Parti social-démocrate albanais) avait envisagé un temps de se présenter contre M. Rugova à la présidentielle du 22 mars, mais elle y a finalement renoncé. Lors des derniers événements tragiques, à l'occasion d'une manifestation de deuil, elle avait critiqué la politique du « président ». A l'énoncé de son nom, la foule avait alors scandé « Rugova !, Rugova !, Rugova ! ».

D. H.-G.

إبراهيم روجوفا

السلامة والنظام

Le pape appelle le Nigeria à la réconciliation politique et religieuse

Jean Paul II dénonce les «abus de pouvoir» du régime Abacha

Le pape a appelé, dimanche 22 mars, les Nigériens à la réconciliation nationale et dénoncé vigoureusement à nouveau « l'abus de pouvoir ».

l'injustice et « les violations des droits de l'homme ». Au deuxième jour de sa visite pastorale au Nigeria, Jean Paul II a répondu aux im-

menses espoirs suscités par sa venue en demandant aux autorités des mesures de détermination et d'une sobriété de détermination.

ABUJA et ONITSHA de notre envoyé spécial

Des heures durant, dans la poussière et la fournaise, 2 millions de Nigériens ont chanté, dansé, pleuré d'émotion et prié, dimanche 22 mars à Onitsha, sur la rive orientale du fleuve Niger, au cœur du pays Ibo à majorité catholique. Ils étaient venus écouter le pape dans l'espoir d'un « miracle à la cubaine ». Le général Sani Abacha n'est pas Fidel Castro, ni le Nigeria le Cuba de l'Afrique. Mais les Nigériens confessent volontiers le même accablement devant une situation politique bloquée, une violation quotidienne des droits de l'homme, une violence anarchique et des prisons surpeuplées. Et, depuis le voyage de Jean Paul II à Cuba, en janvier, ils n'attendaient pas moins du pape qu'il donne un coup de pouce à un processus démocratique toujours promis, toujours remis dans leur pays.

Is n'ont pas été déçus. Le pape était venu à Onitsha pour bénir un enfant du pays, le Père Michael Tansi (1903-1964), simple prêtre devenu moine cistercien. C'est la première fois que Rome bénit un Africain de l'Ouest et c'est tout le pays Ibo qui s'était déplacé à Onitsha. Mais bousculant quelque peu le rite de la cérémonie, le pape n'a pas eu de mots assez durs, au cours de son homélie, pour dénoncer les atteintes à la démocratie et appeler les Nigériens à « libérer leur société » de tout ce qui offense la dignité et les droits de l'homme.

Il a pris au mot le général Abacha et l'a mis en demeure de tenir sa promesse d'« une transition pacifique vers un gouvernement civil et démocratique ». A une foule grondante de « Sitokri », il a même lancé cette adresse au pays : « Il ne doit plus y avoir de place pour l'intimidation, l'oppression des pauvres, pour l'exclusion arbitraire des individus et des groupes qui

veulent participer à la vie politique, pour un exercice trompeur de l'autorité et des abus de pouvoir ». Les applaudissements ont montré que le message était passé.

La veille, en accueillant Jean Paul II à l'aéroport de la nouvelle capitale, Abuja, le général Abacha avait tenté de récupérer l'enthousiasme populaire que provoque cette visite, en se présentant en champion de la lutte « contre l'oppression et les injustices, contre la

dit en substance, qui soit capable de conduire le géant de l'Afrique au progrès et à la paix. Dans son homélie d'Onitsha, ruisselant de sueur, mais d'une voix ferme, Jean Paul II a martelé un appel au pays « pour qu'il dépasse ses rivalités ethniques, lutte contre toutes les formes de corruption et élève l'honnêteté, l'efficacité, la compétence en art de gouverner ».

Vœux pieux ? Sachant la valeur exemplaire du Nigeria pour tout le

continent, jamais le pape n'avait été aussi explicite pour traiter des maux de l'Afrique. La réconciliation n'est pas « faiblesse », « courtoisie » ou « déshonneur ». Avec la justice, elle est « la clé pour résoudre tous les conflits économiques, politiques, culturels de l'Afrique ».

Réconciliation religieuse enfin. Jean Paul II a reçu dimanche soir, à la nonciature apostolique d'Abuja, trente-quatre représentants musulmans. Cette rencontre avait aussi une histoire. Il y a seize ans, lors de sa première visite au Nigeria, les dirigeants musulmans

l'avaient boycottée au dernier moment. Cette fois, un soin extrême a été apporté par l'Eglise et les autorités pour réussir cette entrevue qui, autre signe des temps, a eu lieu à la demande des musulmans nigériens. Parmi eux étaient présents le sultan de Sokoto, la principale autorité islamique du pays, et l'émir de Kano, ville du Nord musulman, devant qui avait été tragiquement déposée, en décembre 1995, la tête de Gideon Akaluka, un militant catholique décapité par des fanatiques.

Depuis longtemps, le pape a mesuré les impasses de ce genre de dialogue, mais il ne veut pas s'y laisser enfermer, n'hésitant pas à se rendre dans un pays d'islamisme radical comme le Soudan, en 1993. Il a répété, à Abuja, que personne n'a intérêt à une rupture de l'équilibre entre les musulmans (45 %) et les chrétiens (45 %) au Nigeria. C'est même par un appel à toute l'Afrique occidentale, jusqu'ici relativement épargnée - grâce aux confréries soufies - par l'islamisme militant que Jean Paul II a exprimé son rejet de toute « coercition religieuse ».

C'est un « devoir » pour tout responsable religieux, a-t-il répété, que de veiller aux dérives extrémistes. A chaque fois qu'il est fait usage de la violence au nom de la religion, « nous devons dire clairement que ce n'est pas la vraie religion ». Ou bien chrétiens et musulmans collaboreront à la solution des défis communs au pays (développement, démocratie, justice), ou bien c'est tout le Nigeria et un certain modèle d'équilibre qui éclateront.

Henri Tincq

Demande de libération pour soixante opposants

La liste des soixante opposants emprisonnés dont le pape a demandé aux autorités nigérianes la libération n'a pas été rendue publique, mais Joaquín Navarro-Valls, porte-parole de Jean Paul II, a déclaré qu'il s'agissait de « noms connus » de personnalités politiques et de journalistes. L'opinion nigérienne pense qu'il s'agit d'hommes comme Moshhood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel de 1993, évincé par le général Sani Abacha, du général à la retraite Olusegun Obasango, condamné en 1995 pour « complot », de journalistes et d'avocats qui avaient défendu l'écrivain Ken Saro-Wiwa et ses huit compagnons de la minorité ogoni, pendus en novembre 1995. L'intervention du Vatican en leur faveur est due à des raisons humanitaires, a précisé Joaquín Navarro-Valls.

La liste des soixante opposants emprisonnés dont le pape a demandé aux autorités nigérianes la libération n'a pas été rendue publique, mais Joaquín Navarro-Valls, porte-parole de Jean Paul II, a déclaré qu'il s'agissait de « noms connus » de personnalités politiques et de journalistes. L'opinion nigérienne pense qu'il s'agit d'hommes comme Moshhood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel de 1993, évincé par le général Sani Abacha, du général à la retraite Olusegun Obasango, condamné en 1995 pour « complot », de journalistes et d'avocats qui avaient défendu l'écrivain Ken Saro-Wiwa et ses huit compagnons de la minorité ogoni, pendus en novembre 1995. L'intervention du Vatican en leur faveur est due à des raisons humanitaires, a précisé Joaquín Navarro-Valls.

La liste des soixante opposants emprisonnés dont le pape a demandé aux autorités nigérianes la libération n'a pas été rendue publique, mais Joaquín Navarro-Valls, porte-parole de Jean Paul II, a déclaré qu'il s'agissait de « noms connus » de personnalités politiques et de journalistes. L'opinion nigérienne pense qu'il s'agit d'hommes comme Moshhood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel de 1993, évincé par le général Sani Abacha, du général à la retraite Olusegun Obasango, condamné en 1995 pour « complot », de journalistes et d'avocats qui avaient défendu l'écrivain Ken Saro-Wiwa et ses huit compagnons de la minorité ogoni, pendus en novembre 1995. L'intervention du Vatican en leur faveur est due à des raisons humanitaires, a précisé Joaquín Navarro-Valls.

La liste des soixante opposants emprisonnés dont le pape a demandé aux autorités nigérianes la libération n'a pas été rendue publique, mais Joaquín Navarro-Valls, porte-parole de Jean Paul II, a déclaré qu'il s'agissait de « noms connus » de personnalités politiques et de journalistes. L'opinion nigérienne pense qu'il s'agit d'hommes comme Moshhood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel de 1993, évincé par le général Sani Abacha, du général à la retraite Olusegun Obasango, condamné en 1995 pour « complot », de journalistes et d'avocats qui avaient défendu l'écrivain Ken Saro-Wiwa et ses huit compagnons de la minorité ogoni, pendus en novembre 1995. L'intervention du Vatican en leur faveur est due à des raisons humanitaires, a précisé Joaquín Navarro-Valls.

Henri Tincq

Riyad, Caracas et Mexico s'efforcent de redresser les cours du pétrole

Les Saoudiens ont chiffré la baisse de leur production

avec un quota de 8,7 millions de barils par jour, a aussitôt chiffré sa baisse de production : 300 000 bbl, du 1^{er} avril à la fin de l'année. Le Mexique réduira sa production de 100 000 bbl à partir du 1^{er} avril et l'Algérie, qui produit environ 900 000 bbl, diminuera la sienne de 50 000 bbl à la même date. En revanche, la Norvège, qui n'est pas membre de l'OPEP, a fait savoir qu'elle ne réduirait pas sa production « dans l'immédiat », tout en précisant qu'elle n'excluait pas une baisse selon l'évolution de la situation.

Si l'accord de Riyad était suivi d'effet, ce serait la première fois que producteurs de l'OPEP et non OPEP parviendraient à s'entendre pour réduire la production et redresser les cours. A la fin des années 80, une réunion OPEP et non OPEP avait échoué à Vienne, les producteurs ne parvenant pas à s'entendre sur les coupes. La concertation des trois pays, au moment où les membres de l'OPEP refusaient de se retrouver pour revoir les quotas, prouve à quel point la guerre de la production menaçait leur économie.

Depuis que l'OPEP avait décidé en novembre de relever son plafond de production de 10 %, le fixant à 27,5 millions de barils par jour, les prix s'étaient effondrés. Malgré la baisse des cours, le Venezuela, deuxième exportateur de l'OPEP, continuait à dépasser son quota de 600 000 bbl selon le gouvernement de Caracas, de 800 000 à 900 000 bbl selon des estimations des milieux pétroliers. En 1997, la production moyenne du Mexique était estimée à un peu plus de 3 millions de barils par jour. (A.F.F.)

L'ARABIE SAOUDITE et le Venezuela se sont entendus avec le Mexique - qui n'appartient pas à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) - pour tenter de réduire la production mondiale afin de faire remonter les prix du pétrole. Les ministres du pétrole de ces trois pays, qui se font concurrence sur le marché des Etats-Unis, ont annoncé dimanche 22 mars, après deux jours de réunion secrète à Riyad, qu'ils allaient tenter de réduire la production mondiale de 1,6 à 2 millions de barils par jour pour redresser les cours.

Durant la semaine, les cours étaient tombés à leur plus bas niveau depuis neuf ans et demi. Le Brent, pétrole de référence de la mer du Nord, était tombé de 19 à 12 dollars le baril, et la corbeille des bruts de l'OPEP avait chuté en dessous de 11 dollars.

Dans un communiqué conjoint, les ministres disent avoir déjà obtenu des engagements pour une réduction de 1,1 million de barils par jour de la part de pays producteurs qu'ils n'ont pas nommés. Ils annoncent de nouvelles concertations pour parvenir à la réduction qu'ils jugent nécessaire pour redresser les cours. Ils constatent que la faiblesse du marché a « mené à une chute des prix et à une réduction des revenus de tous les pays producteurs » et expriment la crainte que cette baisse ne « conduise à une réduction des investissements nécessaires pour garantir l'approvisionnement mondial et n'ébranle la stabilité économique mondiale à moyen terme ».

L'Arabie, premier exportateur mondial et chef de file de l'OPEP

Un bidonville ghanéen prépare la venue de Bill Clinton

ACCRA de notre envoyé spécial

De la route qui mène de l'aéroport au centre de la capitale ghanéenne, on voit très bien l'égoût à

REPORTAGE

Les opérations de nettoyage de l'égoût vont tambour battant

ciel ouvert de Nima. Une tranchée profonde et nauséabonde qui traverse ce quartier populaire, fait de maisons en planches ou en parpaings, dont les toits en tôle s'enchevêtrent à perte de vue. A l'annonce de la visite du président Bill Clinton, les élus du quartier ont eu l'idée de faire ériger une palissade en bois, ce qui n'a pas plu à la majorité des habitants, qui refusent que l'on dissimule leur misère. Cette révolte est venue jusqu'aux oreilles du président Jerry Rawlings. Sans prévenir, le chef de l'Etat est arrivé dans le quartier de Nima, accompagné de militaires, a entrepris de nettoyer les ordures et ordonné la démolition de la palissade.

Dimanche 22 mars, à la veille de l'arrivée de M. Clinton et de sa suite, les habitants du bidonville ont pris le relais. En compagnie de dizaines de jeunes armés de pioches, de pelles et de balais, Steven Kobla, élu du quartier, s'active sur les berges du canal puant. Il veut faire oublier cette histoire idiote de palissade, dont il a eu l'idée. Lorsqu'un vieil homme rappelle cette initiative, M. Kobla rétorque : « De toute façon, ça n'avait rien à voir avec la visite de Clinton. Cet égoût défigure le quartier, il faut le cacher ». M. Kobla affirme que les opérations de nettoyage ont lieu tous les mois, et que celle-ci ne fait que coïncider avec la venue du président américain. « D'ailleurs notre association pour la propreté de l'environnement a reçu un don de Louis

Farrakhan lors de sa dernière visite à Accra », révèle-t-il. Le dirigeant de la Nation of Islam, secte musulmane américaine qui entretient des liens privilégiés avec la Libye et l'Irak, sera sans doute ravi d'apprendre que ses largesses auront servi à préparer la venue de M. Clinton.

Les Etats-Unis sont très présents, dans la vie quotidienne de Nima. Musulmane ou chrétienne, chaque famille compte un parent émigré à Chicago, à New York ou dans le New Jersey et beaucoup rêvent de les y rejoindre. Comme dit un adulte en riant, « si on leur offrait le billet d'avion, il n'y aurait plus un jeune dans le quartier ». Et tous reprennent en chœur le discours officiel : « Les investisseurs américains vont venir au Ghana et donneront du travail aux jeunes ».

CRISE ÉNERGÉTIQUE

En attendant l'arrivée des hommes d'affaires d'outre-Atlantique, les dizaines d'habitants de Nima survivent tant bien que mal. Le quartier a été électrifié, mais le Ghana connaît une grave crise énergétique : la sécheresse empêche l'alimentation correcte de la grande centrale hydroélectrique d'Akosombo, et Accra n'est alimentée que douze heures par jour. La plupart des foyers n'ont pas l'eau courante et l'évacuation des eaux se fait à ciel ouvert.

Quand elle n'est pas au chômage, la population survit grâce au commerce et à l'artisanat, aidée par des organisations canadiennes ou néerlandaises. Et si les habitants peuvent se soigner, c'est souvent grâce à l'Iran, qui subventionne plusieurs cliniques dans Accra, devenues, à cause de leurs tarifs raisonnables et de la qualité des soins, les établissements préférés des Ghanéens désargentés, soit l'immense majorité de la population d'un pays où le PNB par habitant est de 420 dollars.

Thomas Sotinel

35 heures

Compte Epargne Temps Interépargne

Une solution d'avance sur la gestion du "Capital Temps"

Pour de très nombreuses entreprises, le passage aux 35 heures pose une question majeure : comment gérer cette nouvelle organisation du temps de travail pour tous les salariés et tout particulièrement pour les cadres ?

A cette question, Interépargne apporte toutes les solutions Compte Epargne Temps (C.E.T.) pour vous faire gagner du temps.

Le Compte Epargne Temps, c'est pour les salariés la possibilité d'acquiescer définitivement un "Capital Temps" et d'en disposer librement durant leur carrière ou pour anticiper leur retraite.

Le Compte Epargne Temps par Interépargne, c'est toutes les solutions pour gérer les heures épargnées par les salariés sans les contraintes. Outre l'assistance à l'élaboration de l'accord C.E.T., Interépargne assure pour vous : la gestion administrative des comptes salariés, la gestion du risque "Actif/Passif" et/ou la gestion financière.

Leader en France de l'épargne salariale, Interépargne souligne une nouvelle fois son sens de l'innovation en proposant dès aujourd'hui, toutes les solutions pour une gestion sur mesure du temps en plus.

Pour obtenir une documentation, contactez le 01 40 17 82 90

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE



Israël rejette par avance une initiative américaine de relance du processus de paix

Dennis Ross est attendu cette semaine dans la région

Israël a durci le ton en prévision de l'arrivée, prévue cette semaine, du coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross. Dans un

communiqué publié dimanche 22 mars au terme de sa réunion hebdomadaire, le gouvernement a rejeté par avance le projet de retrait israélien

de 13 % de la Cisjordanie imputé à Washington et affirmé qu'il avait « seul le droit de déterminer ses besoins sécuritaires ».

JÉRUSALEM

de notre correspondant
Estimant sans doute qu'il vaut mieux prévenir que guérir, le gouvernement de Benjamin Netanyahu a rejeté par avance, dimanche 22 mars, une initiative américaine visant à la réactivation du processus de paix avec les Palestiniens. Sachant que Dennis Ross, le coordonnateur de la diplomatie américaine dans la région revient en Israël et en Palestine autonome à la fin de cette semaine, le gouvernement, à l'issue de sa réunion dominicale habituelle, a publié un communiqué officiel.

« Le premier ministre, les chefs des factions parlementaires (de la majorité national-religieuse) et les ministres », ont indiqué qu'« Israël seul a le droit de déterminer ses besoins sécuritaires » et qu'en conséquence, « les rumeurs concernant un retrait de 13 % (de la Cisjordanie occupée) est inacceptable ». En fait de « rumeurs », chacun sait dans la région que les Américains entendent effectivement proposer publiquement que la puissance occupante retire ses soldats de 13 % supplémentaires de la Cisjordanie sur trois mois, en échange de l'éventuelle acceptation, par Yasser Arafat, de l'ouverture des né-

gociations définitives sur l'ensemble des questions en suspens (Jérusalem, réfugiés palestiniens, colonies juives, etc.).

Les Palestiniens, qui ne contrôlent aujourd'hui en propre que 3,5 % de la Cisjordanie, en réclament officiellement 30 % supplémentaires, mais la crainte, « justifiée » selon certaines sources, de les voir accepter la proposition américaine, ce qui isolerait plus encore Israël en révélant au grand jour sa politique de refus, tétanise littéralement M. Netanyahu, dont la tactique consiste à répéter sans cesse, contre l'évidence, qu'il veut la poursuite du processus de paix. Bref, après avoir envoyé d'urgence à Washington, à la fin de la semaine dernière, son ministre du Commerce, Nathan Sharansky, qui tient lieu de chef de la diplomatie depuis le départ de David Lévy au début de l'année, le premier ministre, apparemment inquiet, a personnellement téléphoné jeudi puis samedi au président américain Bill Clinton pour lui demander de ne pas rendre son plan public « pour l'instant ».

Selon la presse israélienne, M. Clinton, poussé par ses partenaires arabes et européens à re-

prendre l'initiative avant qu'il ne soit trop tard, aurait acquiescé. « Si l'Amérique passe outre », prévenait cependant une « haute source politique », chise dimanche sur la première chaîne de télévision publique, « Israël l'accusera publiquement d'avoir définitivement tué le processus de paix... »

GESTE ENVERS DAMAS DÉMENTI

A quoi servira donc le retour de Dennis Ross dans la région ? « Nous lui expliquerons l'importance sécuritaire de chaque point de notre position et pourquoi il est capital que nous seuls décidions », a déclaré le secrétaire général du gouvernement, Dany Naveh. Quant à l'étendue du second redéploiement territorial promis il y a quinze mois, Israël « décidera au moment voulu », a indiqué M. Naveh.

Autre douche froide pour les journalistes locaux, qui avaient cru pouvoir annoncer la semaine dernière qu'Israël était « prêt à reprendre les négociations avec la Syrie au point où elles en étaient restées avec les travaillistes » il y a plus de deux ans, le communiqué officiel de la réunion du premier ministre a démenti cette informa-

tion ». Itzhak Rabin avait fait savoir aux Syriens, via les Américains, qu'il était prêt à restituer à Damas la totalité du Golan, occupé depuis trente ans, en échange de solides garanties de sécurité et d'un traité de paix en bonne et due forme. Mais depuis que M. Netanyahu est au pouvoir, au Golan comme en Cisjordanie - où la Fondation américaine pour la paix au Proche-Orient a détecté « l'établissement d'au moins treize colonies juives supplémentaires », baptisées du nom d'implantations existantes pour en masquer l'émergence -, la colonisation a repris à un rythme soutenu.

Dans ce contexte, après l'effet d'annonce de ces dernières semaines concernant un éventuel retrait israélien du Liban sud, que le premier ministre a tout récemment lié à la conclusion préalable d'un « arrangement sécuritaire » avec la Syrie - Damas devant garantir la sécurité d'Israël sur la frontière libanaise, sans rien récupérer de son propre territoire occupé en échange -, les espoirs de paix dans la région sont toujours aussi essouffés.

Patrice Claude

La Conférence de Paris pour un « nouvel ordre mondial » de l'eau

LA CONFÉRENCE DE PARIS sur l'eau et le développement durable s'est achevée, samedi 21 mars, par l'adoption d'une déclaration politique appelant à un véritable « nouvel ordre mondial » de l'eau, dont les nombreux signes de rareté sont, avec le réchauffement climatique, considérés par la communauté internationale comme la principale menace planant sur l'humanité au cours du prochain siècle (*Le Monde* du 20 mars). Les représentants de 84 pays ont transmis des recommandations à la commission du développement durable de l'ONU qui, lors de son assemblée générale du 20 avril, devra adopter un « programme d'actions prioritaires » sur dix ans.

Le président de la République, comme le premier ministre, a tenu à s'exprimer devant la conférence. Tout deux se sont félicités de « la démarche partenariale » qui doit désormais inspirer les politiques de l'eau. « Mettons un terme aux oppositions stériles entre le marché et l'Etat, entre la gratuité et la tarification, entre la souveraineté sur les ressources et la nécessaire solidarité », a déclaré Jacques Chirac. De son côté,

Lionel Jospin, tout en saluant la « démarche nouvelle », qui intègre la gestion de l'eau dans une perspective de développement durable, a fait valoir que celle-ci ne pouvait « pas entrer dans une pure logique de marché régulé seulement par le jeu de l'offre et de la demande ».

LA FIN DU « DOGME » DE LA GRATUITÉ

La conférence, dont les participants ont souligné qu'elle traduisait une « réelle volonté de coopération internationale », a permis d'aborder des sujets réputés difficiles et de faire émerger des concepts nouveaux. Ainsi, la protection et la gestion des eaux douces transfrontalières ne devraient plus être envisagées pays par pays, mais par « bassins versants », ce qui concerne près de la moitié des terres émergées de la planète. Cette question fondamentale était jusqu'à présent exclue du débat international.

En va de même pour le « dogme » de la gratuité de l'eau. La tarification n'est plus un tabou, même si elle doit être accompagnée de correctifs sociaux pour les populations les plus pauvres. Le recouvrement de cet impôt permet-

trait de financer les investissements - estimés à 400 milliards de dollars - nécessaires à un service de distribution et d'assainissement efficace. L'eau a un coût de plus en plus élevé, et une certaine vérité des prix contribuerait à lutter contre les gaspillages et les fuites, véritable « gabegie » selon la ministre de l'Environnement, Dominique Voynet.

Comme celui de « l'usager payeur », le principe du « pollueur payeur » a été validé, ainsi que le rôle majeur qui doit être donné à la société civile, représentée à la conférence par de nombreuses ONG et entreprises privées. De même, la mobilisation des investissements privés et l'accès à l'eau potable des plus pauvres n'apparaissent plus inconciliables.

Il s'agit désormais de passer des paroles aux actes. La France, a rappelé M. Chirac, sera particulièrement attentive au suivi des travaux. Rendez-vous est pris en l'an 2000, à La Haye, pour une première évaluation du « programme d'actions prioritaires ».

Jean-Paul Besset

Les Quinze croisent le fer sur le financement de l'Union

YORK

de notre envoyé spécial
Le débat sur le financement de l'Union européenne (UE) au cours de la période 2000-2006, qui occupera les Quinze tout au long de l'année à venir, promet d'être mouvementé. C'est en effet un décor conçu pour l'affrontement qu'ont dressé, samedi 21 mars, à York, en Grande-Bretagne, les ministres des finances, en réagissant aux toutes récentes propositions de Bruxelles. Des menaces de blocages croisés ont été proférées.

Theo Waigel, le ministre allemand, a expliqué que si rien n'était fait pour alléger la contribution de son pays au budget communautaire, il n'y aurait pas d'accord sur le « paquet » financier. Il était appuyé par les représentants des autres pays « contributeurs nets » - qui versent davantage qu'ils ne reçoivent -, en particulier par les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède. Réponse du berger à la bergère, Rodrigo Rato et Antonio Sousa-Franco, les ministres espagnol et portugais, ont estimé qu'il serait absurde, à l'heure de

l'euro, d'amputer les politiques de solidarité existantes. Ils se sont opposés avec force à la proposition de la Commission de maintenir à 1,27 % du PIB le plafond des dépenses. Ainsi, les pays les moins riches de l'Union plaident pour une augmentation des ressources disponibles ; les plus prospères, non seulement entendent maintenir le plafond existant, mais insistent pour qu'il ne soit pas atteint et que l'Europe, au même titre que ses Etats membres, pratique une politique budgétaire parcimonieuse.

La France, qui se trouve dans une situation moyenne (elle est contributrice nette, mais de manière modeste), est bien placée pour explorer les voies d'un compromis. « La contribution allemande est la plus importante et elle est très importante. Il est légitime que nous étudions la demande faite par Bonn », a déclaré Dominique Strauss-Kahn.

RÉFORMES STRUCTURELLES

Mais il refuse de l'aborder par le biais des soldes nets, « comme si chacun devait retrouver sa mise ». Il suggère une voie double : d'abord limiter les dépenses et mettre l'Union en situation de financer tant les politiques existantes que l'élargissement ; rééchir ensuite aux « contributions brutes », c'est-à-dire à la manière dont est calculée la part que chacun verse. La France a sans doute intérêt à garder l'initiative. Elle a en effet besoin d'alliés pour défendre la politique agricole commune (PAC) alors que certains, tel Jean-Claude Juncker, le premier ministre et ministre des finances du Luxembourg, plaident pour une réduction de la part du budget affectée à l'agriculture.

Jacques Santer, président de la Commission, a confirmé qu'il présenterait à l'automne des propositions sur les « ressources propres », avec l'idée d'atténuer les déséquilibres actuels. Un exercice délicat, car si des corrections sont apportées pour que certains Etats membres paient moins, d'autres devront quasi automatiquement payer davantage.

Le Conseil de York se tenait à la veille d'une date essentielle dans le calendrier de la monnaie unique. C'est le mercredi 25 mars que l'Institut monétaire européen (IME) et la Commission rendront publics leurs rapports sur les progrès accomplis en matière de convergence économique. « Ces rapports devraient être sans surprise et tous les ministres ont été d'accord pour estimer que les données actuelles sont en ligne avec les données fondamentales de l'économie », a estimé M. Strauss-Kahn. Une manière de confirmer qu'il faut s'attendre que onze Etats membres soient déclarés qualifiés pour participer à la première vague de l'euro.

Selon la France, la gestion de celui-ci doit être prise en main sans tarder, d'où l'idée de réunir, dès le mois de mai, le groupe « Euro X », qui rassemblera les ministres des finances des pays participant à la monnaie unique. Paris aborde ce point de manière « décryptée » avec le souci de ménager les susceptibilités britanniques. Cela ne l'empêche pas d'insister pour que « ce qui a été décidé à Luxembourg s'applique ».

Pour Gordon Brown, chancelier de l'Échiquier, la perspective de l'union monétaire devrait surtout inciter les Quinze à hâter les réformes structurelles et à accélérer ainsi l'achèvement du marché unique. Il a évoqué la réforme des

marchés de l'emploi, celle des marchés des capitaux, le rapprochement des fiscalités, etc. L'objectif étant de permettre aux entreprises européennes de tirer le meilleur parti de la monnaie unique et d'accroître leur compétitivité. M. Strauss-Kahn a insisté sur la nécessité, pour être efficace, de définir avec précision les réformes et le calendrier pour les mettre en œuvre.

Philippe Lemaître

Le procès des meurtriers présumés de Mgr Claverie s'est ouvert à Oran

ALGER. La Cour criminelle d'Oran a commencé à juger, dimanche 22 mars, les membres présumés d'un groupe islamiste, suspecté d'avoir organisé le 1^{er} août 1996 l'attentat qui a coûté la vie à l'évêque de la ville, Mgr Pierre Claverie, et à son chauffeur. Douze inculpés sont poursuivis pour « appartenance à un groupe terroriste et participation à un assassinat avec préméditation et guet-apens ». Le procès s'est ouvert sous forte protection policière. Lors des interrogatoires, plusieurs inculpés ont affirmé que leurs aveux ont été extorqués sous la torture. Par ailleurs, d'après le quotidien britannique *The Sunday Times*, des extrémistes algériens projetaient des attentats cet été en France, durant la phase finale de la Coupe du monde de football. La police belge a découvert au début du mois, lors de perquisitions à Bruxelles, des brochures sur la Coupe du monde et une grande quantité d'explosifs liquides. - (AFP Reuters)

Situation de chaos et d'anarchie à Anjouan, selon l'OUA

NAIROBI. Une « situation de chaos, d'anarchie et de manque de contrôle » règne dans l'île d'Anjouan, selon un communiqué de la délégation ministérielle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui s'est rendue, vendredi 20 mars, dans l'île séparatiste des Comores. Le communiqué publié à Nairobi indique que la mission de bons offices « n'a pu avoir de discussions avec les dirigeants séparatistes ». « Ces derniers n'ont pu quitter la résidence présidentielle de Honbo en raison, ont-ils affirmé, de barricades dressées sur la route. La délégation n'a pas non plus pu se rendre à la présidence. » Fin janvier, gouvernement et indépendantistes avaient décidé, sous l'égide de l'OUA, de mesures concrètes pour rétablir les liens entre les îles de l'archipel, notamment le paiement des salaires des fonctionnaires et le rétablissement des communications. Toutefois, le « président » de l'Etat d'Anjouan, Abdallah Ibrahim, avait dénoncé l'accord signé par sa délégation. - (AFP)

Nouveau coup de filet contre l'ETA

MADRID. La police espagnole vient d'enregistrer un nouveau succès d'importance, après le démantèlement du « Commando Araba », la semaine dernière au Pays basque, en arrêtant, vendredi 20 mars, cinq membres supposés du « Commando Andalouse » à Séville. Parmi les détenus, dont plusieurs sont soupçonnés d'avoir pris part à l'attentat qui, le 30 janvier, a coûté la vie à un conseiller municipal du Parti populaire (parti conservateur au pouvoir en Espagne) et à sa femme, figurent Mikel Azurmendi Penagaricano, alias « Frankas », José Luis Barrios Martin, Maria Teresa Pedrosa Barrenechea, ainsi que deux Français, originaires de Saint-Jean de Luz et de Bayonne, Jean Joseph Esnal et David Claude Gramont. La police a également mis la main sur 500 kilos d'explosifs, un important arsenal, ainsi qu'une documentation concernant notamment le maire de Séville, Soledad Becerril, ce qui laisse penser que de nouveaux attentats de l'ETA étaient prévus. - (Corresp.)

AMÉRIQUES

■ PÉROU : la Banque mondiale vient de suspendre un prêt de 22,5 millions de dollars (130 millions de francs) destiné à appuyer la réforme de tout l'appareil judiciaire du Pérou. Cette décision a été adoptée suite à la loi approuvée par la majorité parlementaire, le 11 mars, qui ampute le Conseil national de la magistrature (CNM) de ses principales prérogatives. Refusant cette disposition arbitraire, les sept membres du CNM avaient présenté leur démission quarante-huit heures plus tard. La Banque mondiale donne un délai de six mois aux autorités péruviennes pour qu'elles rétablissent les fonctions du CNM. - (Corresp.)

AFRIQUE

■ TCHAD : huit Européens - six Français et deux Italiens - ont été enlevés dimanche 22 mars dans le nord du Tchad, a annoncé, tard dans la soirée, le ministre tchadien de l'Information sur la radio nationale. L'enlèvement a eu lieu sur la montagne Emissi Koussi, dans le Bourkou Eneidi Tibesti. Selon le ministre de l'Information, l'acte aurait été commis par des « militaires mécontents ». On ignoreait dimanche soir les circonstances exactes de cet enlèvement, ainsi que l'identité des huit Européens. - (AFP)

ASIE

■ CAMBODGE : Norodom Sihanouk a accordé un pardon royal, dans la soirée du samedi 21 mars, à son fils Ranariddh à la suite d'une volte-face de Hun Sen. Condamné à trente-cinq ans de prison et à plus de 300 millions de francs d'amende par un tribunal de Phnom Penh, le prince, déposé par Hun Sen en juillet 1997 et exilé à Bangkok, pourra donc participer aux élections prévues le 26 juillet prochain. Revenant sur une décision antérieure, Hun Sen a écrit au roi, qui réside à Pékin, pour lui demander d'accorder sa grâce à Ranariddh. - (Corresp.)

■ CORÉES : les anciens belligérants de la guerre de Corée se sont séparés, samedi 21 mars, à Genève, sur un constat de désaccord. Cette seconde série de pourparlers entre les vice-ministres des affaires étrangères des deux Corées, des Etats-Unis et de la Chine, n'a abouti à aucun résultat concret, les participants n'étant même pas parvenus à fixer une date pour une prochaine rencontre. - (Corresp.)

■ CORÉE DU SUD : le président Kim Dae-jung a annoncé, samedi 21 mars, qu'« une décision collective du gouvernement est nécessaire pour savoir si nous poursuivons le projet (du TGV) ou si nous l'arrêtions ». Un rapport officiel estime en effet que le projet de train à grande vitesse remporté par GEC Alsthom est « mal préparé et mal réalisé » et insiste sur le dépassement excessif des dépenses prévisionnelles. - (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ KOWEÏT : un nouveau gouvernement a été formé, dimanche 22 mars. Il comprend quatorze membres, dont quatre nouveaux. La famille régnante s'attribue le ministère des finances et conserve les ministères des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur, qui ne changent pas de titulaire. Le ministre sortant de l'information, cheikh Saoud Nasser Al Sabah, dont les démissions avec des députés islamistes sont à l'origine de la démission du gouvernement sortant, devient ministre du pétrole. - (AFP)

REUSSIR

HEC-ESSEC-ESCP
Classes préparatoires
« pilotes » 1^{er} et 2^{es}
années, voies S et E
Adm. sur dossier + entretien.
HEC-ESSEC+ESCP 1997
Voie S : 100% d'admis.

SCIENCES-PO
Classes préparatoires
annuelles « pilotes »
Stage intensif d'été
bac+0 et bac+1.
Adm. sur dossier + test.
De 35 à 40% d'admis à l'IEP
de Paris - plus de 60%
d'admis aux IEP de
Paris+Province+CUPE

IPESUP
18 rue du Cloître
Notre-Dame 75004
01 43 25 63 30
3615 IPESUP (23 PM4)
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

PROJET 253
 Le n° (144 p.) : 85 F
 Etr. : 70 F

Le déplacement des utopies

Le réalisme gestionnaire laisse-t-il encore place à une vision poétique de projets ? Ecologie, économie sociale, urbanisme, communication... lieux de nouvelles utopies ?

J.-Y. Calvez, C. Larrère, M. Löwy, T. Paquot, P. Quéau, P. Vaicikier...

En vente dans les grandes librairies
PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. 01 46 39 46 48

Traitement de texte
Canon Jet 300
 Chez Duriez 2 390 F TTC

Simple d'utilisation.
 Performant.
 Qualité professionnelle.
 Vérificateur orthographique.
 Compatible PC. Léger.

Duriez, 3 rue La Boétie Paris 8e
 112 bd St-Germain Paris 6e

سازمان اسناد و کتابخانه ملی

الجمعية العامة

(Publicité)

LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998 / 5

EUREKO

Travaillons ensemble

Un groupe multiculturel

Eureko rassemble aujourd'hui six groupes d'assurances parmi les leaders sur leurs marchés respectifs : Allemagne, Bénélux, Danemark, Grande-Bretagne, Portugal, Suède. Un partage de culture, un partage de savoir-faire qui allient les expériences complémentaires des sociétés d'assurances les plus avancées en matière de services financiers, et du monde mutualiste.

Un groupe moderne

Travailler ensemble, c'est prendre le meilleur de chacun pour l'offrir aux autres : le meilleur des attentes des clients, les meilleures solutions pour la gestion d'actifs, les risques industriels et la réassurance, et les technologies de pointe permettant une gestion professionnelle et décentralisée.

Un groupe bien géré et profitable

Respectant l'identité de chaque enseigne, Eureko s'appuie sur des réseaux locaux, forts et proches de ses clients. Avec 35 000 collaborateurs, Eureko génère 130 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 70 milliards de fonds propres.

EUREKO imagine l'avenir de l'assurance

N° Vert pour documentation : 0 800 101 100

Eureko - 112, avenue Kléber - 75116 Paris

PHILIPPE LEBLANC

ÉLECTIONS Le second tour des élections cantonales, dimanche 22 mars, a permis à la gauche de progresser dans un très grand nombre de départements et de

prendre à la droite dix conseils généraux, en ne lui cédant que la Réunion. Ce scrutin n'a pas sanctionné de manière significative les alliances de la droite avec le Front national

qui lui ont permis de conserver cinq présidences de conseils régionaux. **● A DROITE**, cette stratégie d'alliance avec l'extrême droite continue de susciter de nombreuses

condamnations. Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), dénonce « un sinistre complot ». « La droite qui pactise croit qu'elle va y

gagner. Elle va à l'inverse tout perdre », ajoute-t-il. **● LIONEL JOSPIN** a qualifié ce week-end de « jour d'inquiétudes » mais aussi de « plein d'espérance ».

La gauche a pris à la droite dix conseils généraux et en a perdu un

Les socialistes, les communistes et leurs alliés dans trente-trois départements. Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) assure que la réélection de présidents de droite dans cinq régions avec l'appui du FN a « profondément troublé » les électeurs du RPR et de l'UDF

LA GAUCHE attendait du second tour des élections cantonales, dimanche 22 mars, que les électeurs sanctionnent les alliances avec le Front national qui ont permis à cinq élus de droite de conserver leurs présidences de région. Malgré une faible participation - 55,03 % - le scrutin cantonal a permis à la gauche de progresser dans un très grand nombre de départements et de ne pas gagner dix. Mais ce succès ne serait pas résulter d'une réelle démobilité de la droite, pourtant mise en avant par les dirigeants du RPR et de l'UDF. Ces élections se sont déroulées sur fond de manœuvres et de polémiques en vue des élections de président de région, qui doivent intervenir lundi 23 mars en Ile-de-France, en Haute-Normandie et en Midi-Pyrénées, et peut-être en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la date de l'élection en Franche-Comté, après la démission de Jean-François Humbert, qui a refusé les voix du FN, étant incertaine.

Jean-Marie Le Pen a de nouveau semé le trouble en proposant à la

droite de soutenir sa candidature à la présidence de la région PACA en échange d'un appui des élus d'extrême droite à ceux du RPR et de l'UDF pour « faire barrage partout ailleurs à la gauche socialo-communiste ». En PACA, Gilbert Stellardo, adjoint RPR au maire de Nice, a annoncé sa candidature, en indiquant qu'il ne refuserait aucun soutien. Tous les dirigeants de droite qui se sont exprimés - de Nicolas Sarkozy à François Fillon pour le RPR, en passant par François Bayrou, président de Force démocrate, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale - ont rejeté les termes de cet échange. La pression s'est aussi intensifiée sur Charles Millon, qui réélu à la présidence de Rhône-Alpes avec les voix du FN, se défend d'avoir commis « un acte de déshonneur », pour l'inviter à donner sa démission. Cette demande a été faite explicitement par Bernard Bosson, maire (UDF-FD) d'Annecy, et Michel Destot, maire (PS) de Grenoble, et implicitement par Raymond Barre, qui a dénoncé une « faute politique grave ».

De son côté, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, a réitéré sa demande de démission des cinq présidents élus avec les voix du FN. En Ile-de-France, M. Fillon a assuré qu'Edouard Balladur ne sera pas candidat à la présidence de région. En Corse, le deuxième tour de l'élection de l'Assemblée territoriale a confirmé l'avantage pris par la droite au premier tour, avec une victoire de la liste d'union menée par le RPR Jean Baggio, président sortant de l'exécutif, sur celle de gauche conduite par le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, qui progresse toutefois de 9 points.

Le second tour des élections cantonales a été très favorable à la gauche, qui a recueilli 47,32 % des suffrages exprimés, en métropole, contre 44,77 % pour la droite et 7,42 % pour l'extrême droite. Sur 1 958 cantons, l'ensemble des formations de la majorité « plurielle » ont 959 élus, soit 48,98 %. Avec 34,33 %, le Parti socialiste est le grand gagnant : 647 élus, soit un

gain de 335 sièges. Le PCF, qui espérait, selon Robert Hue, entre 30 et 40 sièges, en gagne 36. L'UDF perd 213 cantons et le RPR 181. La gauche, qui n'avait que 20 départements, en gagne 10 - Aisne, Allier, Ardèche, Finistère, Gers, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales et Essonne - , un onzième (la Haute-Saône) devant être acquis au bénéfice de la page.

La lecture des résultats des cantonales à la lumière de la polémique née des alliances entre la droite et l'extrême droite amène des conclusions contrastées. Dans les cinq régions où un président a été élu avec les voix du FN, la sanction à l'égard de la droite est nette dans trois départements du Centre - Cher, Indre-et-Loire et Loiret - , où la gauche a davantage mobilisé d'un tour à l'autre, avec toutefois une envolée de l'abstention en Loiret-Cher. Le même phénomène s'observe dans quatre départements de Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Loire et

Rhône, où la droite recule légèrement, de 0,86 point). En revanche, la démonstration n'est pas convaincante dans les trois autres régions où, d'un tour à l'autre, la droite progresse partout plus que la gauche, sauf dans l'Yonne, les Pyrénées-Orientales (où elle perd 2,2 points) et l'Aisne. L'augmentation de l'abstention est cependant partout supérieure à quatre points en Bourgogne et en Picardie.

A défaut de sanction générale, le vote peut-il apparaître dissuasif dans les cinq régions qui vont désigner leur président ? En Haute-Normandie, où la gauche n'a pas réussi à conquérir le conseil général de Seine-Maritime, la droite progresse nettement plus que la majorité. Il en est de même en Midi-Pyrénées, à l'exception de l'Aveyron. La situation est moins favorable à la droite en PACA où, d'un tour à l'autre, elle recule dans quatre départements - Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse - , alors que la gauche ne régresse que dans les Alpes-Maritimes. En Ile-de-France, la gauche ne prend

l'avantage que dans l'Essonne et le Val-de-Marne. En Franche-Comté, la droite progresse fortement dans le Jura et le Territoire de Belfort, la gauche dans le Doubs et la Haute-Saône.

Pourtant, la lecture d'un vote punif ou dissuasif a été faite par tous les états-majors. Lionel Jospin a parlé d'un week-end « lourd d'inquiétudes » et en même temps « plein d'espérance ». Pour M. Hollande, qui a observé que les accords locaux des cantonales entre droite et FN n'ont pas fonctionné, l'électorat de droite, notamment par son abstention, n'a pas voulu « participer de ce cautionnement ». Tandis que François Léotard et Philippe Séguin restaient silencieux, Jean-Claude Gaudin résumait le sentiment de la droite en affirmant que « ceux qui ont accepté d'être élus avec les voix du Front national » ont permis à la gauche « de se mobiliser fortement », alors que l'électorat de « la droite libérale, centriste et gaulliste était profondément troublé ».

Michel Noblecourt

Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) « On connaîtra bientôt les auteurs de ce sinistre complot »

« Que vous inspire l'élection de présidents aux voix du Front national ? - C'est l'événement politique le plus important de notre génération. On se souviendra de mars 1998 au même titre que de la fondation de la V^e République, de mai 1968 ou de la victoire de la gauche en 1981. C'est le grand schisme politique de cette fin de siècle. Certains croient avoir fait une habile manœuvre politique. On verra rapidement qu'ils sont, au contraire, les jouets d'événements qui les dépassent. La droite qui pactise croit qu'elle va y gagner. Elle va, à l'inverse, tout perdre, et d'abord d'autres élections. On échange des présidences de région contre la perspective d'une majorité aux prochaines législatives ou contre le projet d'une victoire à la présidentielle. C'est la ruine de la droite française. On saura bientôt que tout cela a été préparé de longue main au cours des dernières semaines, et on connaîtra les auteurs de ce sinistre complot. Ceux qui ont sauvé leur fauteuil l'ont fait en sacrifiant la République.

- Qui est responsable de cette situation ? - La gauche a une lourde responsabilité, M. Jospin le premier. Elle n'a cessé sans vergogne d'exploiter des thèmes juteux pour elle, comme l'immigration, de harceler les dirigeants de la droite, y compris lorsque ceux-ci avaient un langage clair, et de créer une atmosphère de suspicion que j'ai trouvée écoeurante, pour ne pas dire dégoûtée. Que croit-elle ? Lorsqu'il ne restera plus qu'elle en face du Front national, je crains fort que le Front national ne la batte aussi.

« Cela dit, il va de soi que l'opposition est la première concernée. C'était - et c'est toujours - à l'opposition de traiter la question du Front national. Depuis 1981, jamais, lorsqu'elle a été au pouvoir, la droite n'a su apporter de solutions concrètes aux problèmes des Français. Le chômage, l'insécurité urbaine, l'ouverture de notre économie sur le monde, tout cela exigeait une capacité d'innovation politique, une énergie, un rayonnement personnel des dirigeants, un courage politique dont il faut

bien reconnaître qu'ils ont fait cruellement défaut.

« Nous avons eu des technocrates qui suivaient inlassablement la même politique, sans jamais écouter la plainte populaire. On a cru, en 1993, qu'il allait se passer quelque chose. On a espéré un freinage et puis, patatra !, on a eu pendant deux ans une politique qui a conduit à la déroute que nous connaissons.

« Dans le même temps, il est fallu affronter le Front national sur ses thèmes, et cela devient maintenant une urgence. Le thème central, c'est le rapport de la France avec l'extérieur, l'attitude des Français envers les étrangers, la place de la France dans le monde. C'est le racisme et l'enfermement sur soi. C'est le cœur du débat.

« Quelles seront les conséquences de cette situation ? - S'il y a un accord aux régionales, je ne vois pas pourquoi, demain, il n'y aurait pas un accord aux législatives. On ne peut nous dire qu'il n'y a pas eu d'alliance. Personne ne le croira. Et, donc, je ne vois pas

d'autre solution que de rompre avec cette droite-là. La question est posée à l'UDF. On ne peut pas imaginer que puissent cohabiter des gens qui seraient favorables à une alliance avec le Front national et d'autres qui y seraient hostiles. Il faut que ceux qui s'opposent radicalement à l'idée d'une alliance avec le Front national et qui n'appartiennent pas au RPR réfléchissent d'urgence à ce que sera leur place dans la vie politique.

« J'appelle aujourd'hui ceux qui partagent ces convictions à se réunir et à réfléchir à ce que sera demain notre position. La bataille est d'abord celle du projet politique, qu'il est urgent de refonder ; mais il faut également s'interroger sur l'organisation politique. Tant mieux si c'est dans une UDF clarifiée. Sinon, ce sera en dehors. L'UDF ne peut pas devenir l'alliée du Front national, sinon il ne resterait qu'à la dissoudre. C'est désormais une hypothèse sérieuse.

Propos recueillis par Adrien Favreau à Nantes

Franche-Comté : l'élection du président de région ne devrait pas avoir lieu cette semaine

SUR SON RÉPONSEUR téléphonique, vendredi 20 mars au soir, Jean-François Humbert a trouvé beaucoup de messages d'insultes. Anonymes. Heureusement, des amis l'ont félicité pour sa démission de la présidence du conseil régional. Il a entendu Jack Lang lui rendre hommage à la télévision, puis appris que Raymond Barre avait parlé, dimanche, du choix « très respectable » de cet élu franc-comtois.

Seul des dirigeants de droite, Hervé de Charette l'a aussi appelé. Le président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) savait qu'il pouvait compter sur cet « ami de vingt ans », secrétaire général de sa petite composante de l'UDF ; certain qu'il refuserait, comme il l'avait promis durant sa campagne, d'être élu avec les voix du Front national.

Dès vendredi soir, la classe politique franc-comtoise et le candidat de la gauche plurielle pensaient déjà à autre chose : la date de la future élection. De Belfort, le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, expliquait, code général des collectivités locales à l'appui, que l'assemblée devait être convoquée « trois jours » après la séance de vendredi, et non « de doute à trente jours » plus tard, comme l'avaient indiqué les services administratifs ; le préfet de région, Claude Guéant, sommant le doyen de l'assemblée, Pierre Milloz (FN), de convoquer

les quarante-trois conseillers régionaux le 23 mars. En vain : dimanche soir, aucun des candidats n'avait reçu d'invitation à se présenter, lundi à Besançon. Au grand dam de Christian Proust, candidat (MDC) de la gauche plurielle, qui souhaitait boucler l'affaire au plus vite. Sans doute pour profiter du désarroi de la droite. Et peut-être avant l'élection des conseils généraux de la Haute-Saône et surtout de Belfort, dont il peut encore réclamer la présidence.

UN SIGNE D'OUVERTURE

M. Humbert a préféré mettre le week-end à profit pour relancer, avec l'aide de M. de Charette, l'idée de sa candidature. Avec dix-sept conseillers régionaux pour la gauche plurielle, dix-sept pour la droite, mais aussi le privilège de l'âge, cette dernière a l'avantage ; sa démission lui donne en outre, explique-t-il, la stature d'un candidat républicain. M. de Charette a appuyé ce raisonnement, dimanche, en s'adressant, dans un communiqué, au « chef de la majorité » : « C'est à [Lionel Jospin] de faire en sorte qu'en Franche-Comté, la gauche, minoritaire en voix, (...) retire son candidat face à Jean-François Humbert pour la présidence. Tout autre attitude confirmerait que le PS joue le Front national contre l'opposition », ajoute-t-il.

M. Chevènement a répondu, sur France 2, que le candidat UDF avait

eu un comportement « normal », « compte tenu des engagements pris », quoique empreint de « dignité ». Précisant « qu'il n'avait pas du tout proposé le retrait de Christian Proust », le président du MDC a aussi ajouté qu'il existait « plusieurs formules possibles » pour « gérer la région en excluant le FN et en tenant compte de tous les points de vue ». Un signe d'ouverture ; tandis que M. Proust milite pour une alternance négociée - trois ans sous sa présidence, trois ans sous celle de M. Humbert - , Pierre Moscovici, nouvel élu au conseil régional, avait évoqué vendredi un simple « code de bonne conduite » entre droite et gauche.

« Un des moyens de débloquer la situation serait d'envisager un certain partage des présidences de commissions », a expliqué M. Humbert, le même jour. M. Proust avait fait la même proposition à la droite.

Dimanche soir, malgré le silence de ses alliés socialistes et les états d'âme de certains de ses alliés verts - Dominique Voynet, victorieuse sur son élection cantonale à Dole - Nord-Est, s'est jusqu'à présent abstenue de tout commentaire - , M. Proust continuait à défendre sa candidature : « En me retirant, je donnerais tort à Jean-Jack Queyranne et raison à Charles Millon. »

Ariane Chemin

Rhône-Alpes : M. Barre souhaite la fin d'une « situation malsaine »

LYON

Dimanche soir, le maire de Lyon, Raymond Barre (apparenté UDF), qui était venu commenter les résultats des élections cantonales dans le Rhône et retrouver ses amis politiques, a été accueilli en héros par des élus et des militants socialistes du Rhône. Quatre jours auparavant, l'ancien premier ministre avait, depuis Pékin où il représentait sa ville, lancé un appel en faveur du maire socialiste de Saint-Priest opposé à un adversaire Front national lors du second tour des cantonales. Dimanche 22 mars, l'élu PS a nettement devancé son rival. « Je n'hésiterai pas, toutes les fois que cela se représentera, à faire ce choix », a souligné M. Barre.

La chaleur de ses « amis » socialistes était sincère. Ils avaient eu connaissance, quelques minutes plus tôt, du jugement très sévère porté par M. Barre à l'encontre de M. Milloz : « L'acceptation de voix du FN est une faute politique grave (...). Elle offre au Front national une reconnaissance inespérée de respectabilité démocratique (...). Il est éminemment souhaitable qu'un terme soit mis rapidement à cette situation malsaine. J'espère en tout cas que les conseillers régionaux UDF et RPR s'abstiendront de participer à un exécutif régional dont l'action s'exercera en fait sous l'emprise du FN. » Gérard Collomb (PS), principal opposant de M. Barre au sein du conseil

municipal de Lyon et conseiller régional, a eu un bref entretien avec ce dernier. Il rapporte que l'ex-premier ministre prône la constitution d'une « grande coalition » droite-gauche.

Charles Millon a reconnu dimanche sur France 2 qu'il avait rencontré le chef du FN en Rhône-Alpes, Bruno Gollnisch, le 18 mars, pour « préparer la session ». Mais il a affirmé qu'au cours de cette rencontre il n'y a eu « ni accord secret, ni transaction, ni marchandage ». M. Gollnisch affirme le contraire : « Il n'a été bien évidemment question que de son élection [celle de M. Milloz] et des contreparties ». Il ajoute : « Nous avons convenu de dire qu'il n'y a pas d'alliance entre nous, d'accord de mandature, de gestion commune de la région, mais qu'il existe des terrains d'accords : six points de convergence politique (...). Nous avons préparé tout cela dans l'après-midi du mercredi 18 mars entre 15 et 16 heures. Si M. Milloz estime que tout ça est un affreux malentendu, que ce n'est pas ce qui s'est passé, qu'il démissionne en faisant savoir qu'il ne souhaite pas les voix du Front national. Tout redeviendra clair. »

Le socialiste Jean-Jack Queyranne exige le départ de Charles Millon : « Il ne peut pas continuer à mentir. S'il a encore un brin de conscience, qu'il démissionne ! »

Claude Francillon

M. Sarkozy évoque l'« addition » présentée par le Front national

Lionel Jospin : « Lourd de sens et lourd d'espérance », mais aussi « plein d'opportunités », le week-end « ne s'achèvera que lundi lorsque nous saurons ce qui sera fait dans quelques grandes régions de France », a déclaré le premier ministre, dimanche soir à Toulouse. M. Jospin visitait les quatre régions - Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Haute-Normandie et Ile-de-France - qui pourraient demeurer à droite en cas d'alliance avec le Front national.

François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, estime que la droite classique et la gauche devraient essayer de « s'en sortir collectivement » face au FN.

Robert Hue, secrétaire national du PCF, a affirmé, sur France 2, que « de nombreux électeurs ont sanctionné la mise en cause du suffrage universel par les alliances » de la droite avec le FN. Il a appelé à « un sursaut de toute la société ».

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, a appelé à « contenir d'abord et réduire ensuite » le Front national, qui exerce une « influence délétère » en France. Il faut « faire vivre les valeurs républicaines », a-t-il ajouté.

Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a souligné, sur TF1, qu'il n'aura pas fallu « 24 heures » pour que le FN « présente l'addition », en faisant référence à la revendication par Jean-Marie Le Pen de la présidence de la région PACA. L'attitude des cinq présidents de région (élus avec les voix du FN) a « contribué à déboussoler une partie large de notre électorat », qui ne s'est pas « mobilisée » au deuxième tour.

Jean-Claude Gaudin, président sortant (UDF-DL) du conseil régional de PACA, a pointé aussi, dans une déclaration à l'AFP, la responsabilité des cinq présidents élus avec les voix du FN qui « ont fait perdre » les élections cantonales à la droite, et qui « ont permis à la gauche de se mobiliser fortement ».

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a indiqué, sur France 2, qu'il n'y a pas de drame à accepter les voix du FN quand il n'y a pas accord ou compromission. Pour M. Madelin, c'est le cas tant en Rhône-Alpes qu'en Languedoc-Roussillon.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

سازمان اطلاعات



Ile-de-France : la droite tétanisée

VENDREDI 20 MARS, Edouard Balladur avait donné l'impression aux conseillers régionaux RPR qu'il hésitait encore sur la conduite à tenir. Dimanche soir, la réponse est tombée par la bouche de François Millon. Interrogé sur France 2 sur la confirmation de la non-candidature de l'ancien premier ministre à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France, le porte-parole du RPR a répondu : « Absolument. M. Balladur a toujours dit qu'il ne serait pas candidat, et c'est un homme de parole. » Entre-temps, Jean-Marie Le Pen avait réclâmé la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par mesure de réciprocité après l'élection de présidents de droite grâce aux voix du FN. Si non, il laisserait la gauche prendre la présidence de l'Ile-de-France, de Midi-Pyrénées et de Haute-Normandie... Le piège s'est refermé sur la droite francilienne, qui ne devait décider qu'en fin de matinée, lundi 23 mars, de la manière la plus honorable d'en sortir, maintenant que son candidat « naturel » a renoncé à se présenter.

De réunion en réunion, pendant toute la semaine écoulée, la droite francilienne a répété qu'il lui était impossible de ne pas présenter de candidat, que les militants et les électeurs ne le comprendraient pas. Avant d'aborder l'ultime rencontre, il se trouve certains élus pour penser que M. Le Pen a fourni au RPR l'argument qui lui manquait pour ne pas présenter de candidat. Le troc avec le FN serait si évident que les élus de base, en majorité, samedi, partisans d'une alliance conclue dans le non-dit, pourraient se raviser.

Le problème du RPR, où l'on répète que, aux dernières nouvelles, la tendance était à présenter un candidat aux trois tours de scrutin, consiste désormais à trouver ce « candidat de témoignage ». M. Balladur n'est plus tenté ; Charles Pasqua affirme ne l'avoir jamais été ; Pierre Bédier, tête de liste dans les Yvelines, ne veut pas y aller ; Eric Raouf, tête de liste en Seine-Saint-Denis, est battu au second tour des cantonales... Reste

le seul volontaire, Didier Julia, tête de liste en Seine-et-Marne, rejeté par une très large majorité du groupe RPR lors de l'élection de son président. Or, s'il s'agit maintenant, pour le RPR, de trouver un représentant non suspect de rechercher des alliances avec le FN, le député de Seine-et-Marne n'est pas le mieux placé.

Car, outre le marchandage proposé par M. Le Pen, le second tour des cantonales a montré le désarroi de l'électorat de droite, déboussolé par les alliances déjà conclues. En Ile-de-France, la gauche progresse partout, et gagne même le département de l'Essonne... où le FN s'est désisté, à grand renfort de publicité, mais sans succès, pour une candidate RPR.

STRATÉGIES CROISÉES

Le RPR devait se réunir à 9h30 lundi matin, puis rencontrer le groupe UDF, une heure plus tard, à l'Assemblée nationale. De l'avis général, ce qui se passera en Ile-de-France dépendra du déroulement de l'élection du président en PACA. Certains élus de droite disent espérer que le FN, en rétrocession d'un échec en PACA, ferait perdre la droite en Ile-de-France, ce qui serait une autre manière de faire résoudre son propre dilemme par M. Le Gallou, président du groupe FN. A moins que, sous couvert d'une candidature de témoignage, apparemment destinée à éviter le piège du FN, ne se dessine un autre scénario, comme le débouchage de quelques élus lepénistes (deux ou trois suffiraient), convaincus de renoncer à l'étriquette FN et de siéger dans un groupe divers droite.

A entendre les élus RPR et UDF, tout était possible, tant les stratégies se croisaient, se heurtaient, se neutralisaient, les propos publics n'étant pas les mêmes que ceux tenus en privé. Au bout du compte, la droite, sauf à ne pas présenter de candidat à la présidence, semble bien, consentant ou non, à la merci des manœuvres de dernière minute du Front national.

Pascale Sauvage

Jean Tiberi échappe à une fronde d'une partie du RPR

LES ÉLECTIONS régionales auront sauvé Jean Tiberi d'une offensive préparée de longue date pour le déloger de l'Hôtel de Ville. Non pas que les résultats de Paris, où la gauche a progressé, ni en particulier ceux de son fief du 5^e arrondissement, où elle obtient quatre points de mieux que sa moyenne dans la capitale, aient électoralement conforté le maire de Paris. Mais l'élection de plusieurs présidents de région grâce aux voix du Front national crée une telle confusion à droite que l'Elysée n'a finalement pas donné le feu vert attendu par Bernard Pons, député RPR de Paris et meneur de la fronde annoncée. Lundi 23 et mardi 24 mars, la séance budgétaire, au cours de laquelle M. Pons, avec l'appui de Jacques Toubon, maire du 13^e arrondissement, et de Claude Goasguen, député UDF du 16^e, devait prendre l'initiative de se dérouler le plus normalement du monde.

M. Toubon, actuellement conseiller du président de la République, a renoncé à la création d'un nouveau groupe au sein du conseil de Paris, groupe destiné à faire pression sur M. Tiberi. Si M. Pons apparaît comme le meneur de la

contestation interne à la droite, il affirme ne pas être lui-même candidat à la Mairie de Paris. En revanche, il n'hésite pas à déclarer que « Jacques Toubon est parmi les élus parisiens qui ont vocation à être un jour maire de Paris ».

« AUCUN PROBLÈME »

Le lundi suivant les régionales, M. Pons, dans un entretien publié par *Le Figaro*, déclarait que la droite avait « un véritable problème sur Paris ». M. Goasguen, pour sa part, prédisait « un découplage » entre la vie politique parisienne et celle de l'Hôtel de Ville. M. Tiberi a aussitôt réagi avec fermeté, lors d'une réunion de la majorité municipale sur le budget, en affirmant être le « patron » de la droite parisienne. Il réaffirmait, mercredi 18 mars, ne pas « voir pourquoi le problème de sa succession se pose-rait ». « Ceux, ici ou là, qui pourraient penser le contraire se trompent... Je n'ai rien à me reprocher sur le plan moral ou autre (...). Il n'y a aucun problème, l'union RPR-UDF à l'Hôtel de Ville est solide », déclarait-il, ajoutant que la droite parisienne « n'a pas à craindre d'échec » aux municipales, au regard des résultats des

régionales qui la maintiennent en tête à Paris.

Le soir même, sur LCI, il s'en prenait notamment à Bernard Pons. Il « essaie d'avoir une activité ; (...) c'est un homme qui n'est pas l'avenir pour Paris (...), son âge n'est pas un élément qui lui permette d'espérer », a-t-il déclaré.

Entre-temps, le maire de Paris s'était assuré du soutien de son premier adjoint et président du groupe UDF, Jacques Dominati, sans lequel aucune révolution de palais ne peut aboutir. « J'ai été approché, mais qu'on ne compte pas sur l'UDF pour régler le problème du RPR », a déclaré Jacques Dominati dont le groupe, dit-il, votera le budget. « Jean Tiberi a été mis en place par le président de la République. Quand il n'aura plus sa confiance, qu'on nous le fasse savoir », ajoute-t-il. Il ne reste à Bernard Pons qu'à constater la solidité de l'« axe Tiberi-Dominati », renforcé, en fait, par le risque de division du RPR. « A moins qu'il ait aussi scission », se plaint-il à imaginer, comptant visiblement sur une initiative de M. Goasguen.

Pascale Sauvage

M. Chirac fait savoir qu'il a tenté de dissuader M. Millon d'accepter les voix du FN

APRÈS les déchirements, la déroute. L'opposition a perdu, dimanche 22 mars, au second tour des élections cantonales, dix départements au profit de la gauche, laquelle l'égalait en sièges dans trois autres conseils généraux, et subit une érosion très générale de ses positions.

Dans cette ample défaite, qui touche également les deux formations, plusieurs dirigeants du RPR et de l'UDF, hostiles à l'élection de présidents de conseils régionaux grâce aux voix du Front national, ont immédiatement vu un message de désapprobation des électeurs. Sur TF1, le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, a ainsi accusé les cinq présidents de conseils régionaux élus avec les voix de l'extrême droite d'avoir « contribué à déboussoler une partie large de notre électorat ». « Ils ont, ce qui est pire, mobilisé une partie de l'électorat de nos adversaires de gauche », a ajouté M. Sarkozy.

Un peu plus tard, Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a déclaré, sur France 3, que « c'est certainement Jean-François Mancel qui a contribué à faire battre beaucoup de ses amis du RPR ». D'une façon générale, la direction du RPR se satisfait que les accords passés dans plusieurs départements entre candidats de droite et d'extrême droite ne se soient pas révélés payants sur le plan électoral. Elle veut croire que ceci servira de leçon à ceux de ses élus qui seraient encore tentés de conserver, lundi 23 mars, les conseils régionaux d'Ile-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Midi-Pyrénées et de Haute-Normandie au prix de nouveaux accords avec le FN. Même Alain Juppé a témoigné de sa solidarité avec la nouvelle direction du RPR dans une déclaration qui ne valait pas que pour la Gironde.

« Nous devons maintenant rassembler (...) ceux qui veulent préparer la reconquête et le faire de manière différente des habitudes du passé, d'abord, sur des principes sans ambiguïté, ensuite avec un projet mobilisateur et enfin avec des équipes profondément renouvelées », a affirmé l'ancien premier ministre.

A l'UDF, Jean-Claude Gaudin partage cette analyse. Le maire (UDF-DL) de Marseille, qui épaula François Léotard dans sa tentative d'éviter une collusion entre une partie de la droite et le Front national en Provence, a estimé que l'opposition avait perdu les cantonales à cause de « ceux qui ont accepté vendredi d'être élus avec les voix du Front national » et qui ont « profondément troublé » l'électorat de droite.

Alain Madelin fait le constat inverse. Sur France 2, le président de Démocratie libérale a évalué qu'environ « un quart, un tiers », de son électorat ne comprend pas que la droite recuse « par principe » les voix du Front national et livre « sur un plateau » des régions à la gauche.

La soirée a donc confirmé que les dirigeants de la confédération pourront difficilement éviter une franche explication au bureau politique, qui se réunira mardi 24 mars. Figureront notamment à l'ordre du jour les mesures de suspension prononcées par M. Léotard à l'encontre des cinq présidents de conseils régionaux élus grâce aux voix du Front national que le bureau politique peut, ou non, transformer en exclusions. M. Madelin n'y est pas favorable. Il a renouvelé son soutien à Charles Millon, Jacques Blanc et Bernard Harang, tous membres de DL, auprès de qui, a-t-il expliqué, il s'est assuré qu'aucun accord

verse l'opposition s'apparente davantage à un « psychodrame » qu'à un divorce, tandis que le président de Force démocrate souhaite que l'opposition ne tombe pas dans le « piège » tendu par le Front national, qui consiste à la « faire éclater » : la « responsabilité » de la droite, a ajouté M. Bayrou, « c'est de refuser cet éclatement ».

Deux autres personnalités de l'UDF ne veulent pas rester absentes du débat dans la crise que traverse la droite. Fort de sa réélection incontestable en Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing a l'intention de mettre à profit sa présence sur TF1, lundi, pour ré-

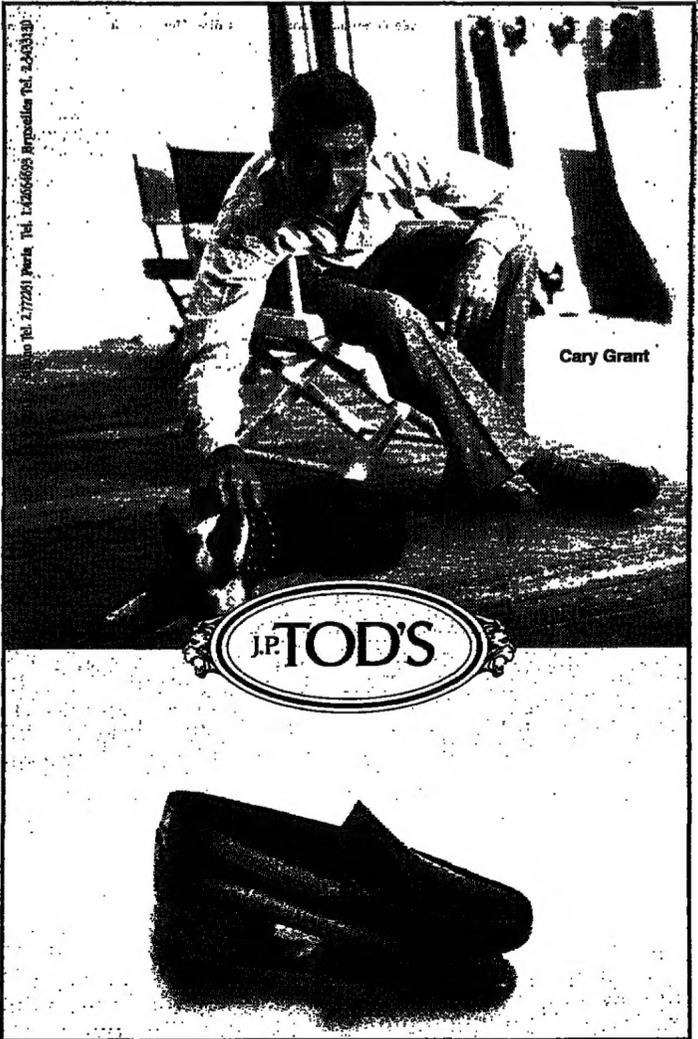
entendre, quelques secondes plus tard, qu'il avait été « touché par les remarques » de M. Barre et du chef de l'Etat. Malgré lui, il indiquait ainsi que, comme le maire de Lyon, M. Chirac désapprouvait son élection. Ces propos incitaient l'Elysée à apporter aussitôt quelques précisions. Dans un premier temps, un conseiller faisait savoir que cette conversation avait eu lieu avant l'élection de M. Millon et qu'elle était destinée à faire le point sur la région Rhône-Alpes. Pour que les choses soient encore plus claires, l'entourage du président soulignait, dans un deuxième temps, que M. Chirac avait tenté de « dissuader » l'ancien ministre de la défense de se faire réélire avec les voix du Front national.

S'il a fait connaître sa désapprobation à M. Millon, M. Chirac a tenu aussi à féliciter personnellement, vendredi, ceux des présidents de région élus sans faire d'alliance avec le Front national. Ce fut le cas, notamment, de l'ancien ministre des PME dans le gouvernement d'Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin, réélu président (UDF-DL) de Poitou-Charentes, qui a été complimenté pour la « netteté » de son élection.

Pour l'Elysée, l'essentiel est à venir. De la confusion qui règne dans l'opposition, notamment au sein de l'UDF, M. Chirac peut espérer tirer profit en s'imposant aux états-majors comme la seule référence à droite. Il a pris son parti de la défaite et répète que la reconstruction sera lente. D'ici dimanche soir, M. Chirac a sans doute suivi avec attention les résultats des élections cantonales dans son ancien fief corrézien.

M. Barre n'a pas été le seul à critiquer M. Millon. Interrogé sur France 2, le président du conseil régional Rhône-Alpes a confirmé avoir reçu un appel de Jacques Chirac. Une « conversation privée », affirmait-il, tout en laissant

Cécile Chambraud, Pascale Robert-Diard et Jean-Louis Saux



Le Front national ne parvient pas à s'implanter dans les conseils généraux

Le Parti socialiste a plus que doublé le nombre de ses élus cantonaux sortants. Il détient dorénavant 1 140 sièges sur 3 857 dans les assemblées départementales. Le RPR a perdu 213 sièges et l'UDF, 181. L'extrême droite a fait élire 3 des siens

Jamais sous la V^e République, une formation politique n'a remporté un tel succès, en faisant plus que multiplier par deux le nombre de ses conseillers généraux renouvelables. Le Parti socialiste, qui avait 312 élus sor-

tants, en compte, depuis dimanche 22 mars, 647 dans cette série de 1998, s'ajoutant à la série qui sera renouvelée en 2001. Avec 136 sièges, le Parti communiste gagne 36 cantons. Dix départements basculent à gauche.

Dans l'opposition parlementaire, le RPR et l'UDF subissent un revers en perdant, pour le premier, 213 sièges sur 555, et pour le second, 181 sièges sur 498. Le Front national, qui avait passé des accords de désistement

réciproque dans certains cantons et comptait provoquer un nouvel électrochoc, ne remporte que trois sièges. Ils s'ajoutent aux cinq qu'il détenait auparavant dans la série renouvelable en 2001. Cet échec a pour

la droite valeur d'enseignement alors qu'elle vient de conquérir cinq présidences de région avec l'appui des voix de l'extrême droite, semant apparemment le trouble au sein même de son électorat.

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES CANTONALES

	MÉTROPOLE		OUTRE-MER		NATIONAL	
	Inscrits	Votants	Inscrits	Votants	Inscrits	Votants
Inscrits	15 960 831	8 783 458	221 021	119 164	16 181 852	8 902 622
Votants	44,97 %	44,97 %	54,08 %	46,08 %	44,98 %	44,98 %
Abstentions	55,03 %	55,03 %	45,92 %	53,92 %	55,02 %	55,02 %
Blancs et nuls	5,49 %	5,49 %	5,96 %	5,96 %	5,50 %	5,50 %
Exprimés	8 300 926	8 300 926	112 059	112 059	8 412 985	8 412 985

FAMILLES POLITIQUES	MÉTROPOLE		OUTRE-MER		NATIONAL	
	Nombre de voix obtenues	Suff. exp. (%)	Nombre de voix obtenues	Suff. exp. (%)	Nombre de voix obtenues	Suff. exp. (%)
Total gauche	3 927 823	47,32	24,61	59 689	53,27	27,01
dont PS	2 849 585	34,33	17,85	11 036	9,85	4,99
PC	508 509	6,13	3,19	-	-	-
Total droite	3 716 530	44,77	23,29	43 990	39,26	19,90
dont RPR	1 418 655	17,09	8,89	15 161	13,53	6,86
UDF	1 294 490	15,59	8,11	5 731	5,11	2,59
Extrême gauche	12 773	0,15	0,08	-	-	-
FN	616 343	7,42	3,86	-	-	-
Divers	27 457	0,33	0,17	8 380	7,48	3,79

LA RÉALITÉ vaut mieux que tous les sondages. Si les états-majors du RPR et de l'UDF voulaient avoir une idée précise de l'effet produit par des alliances de fait avec le Front national, ils ont été largement instruits, dimanche 22 mars, par le second tour des élections cantonales. Éclipsé par le scrutin régional du 15 mars, que la droite a voulu utiliser, au début de la campagne, comme vote-sanction de l'action du gouvernement, avant de lui conférer un caractère beaucoup moins national, le renouvellement de la moitié des conseillers généraux était plutôt considéré comme une épreuve locale sans signification politique excessive.

C'était sans compter avec la déstabilisation de l'électorat provoquée par l'accession, vendredi 20 mars, de présidents UDF à la tête de cinq régions grâce à la complexité du bulletin de vote des élus du Front national. D'un coup, la consultation locale s'est muée en test national. Finalement, la gauche augmente son nombre de sièges comme jamais une force politique ne l'avait fait dans le passé.

QUATRE PARTAGES PARFAITS

Avec, en métropole, 647 conseillers généraux élus sur les deux tours de scrutin, le Parti socialiste efface son échec de 1992 et fait plus que doubler le nombre de cantons qu'il détenait dans cette série, soit 312 depuis six ans. Son gain est donc de 335 cantons. Cette progression lui permet d'arracher neuf départements à la droite: l'Aisne, l'Ardèche, le Finis-

tère, le Gers, la Meurthe-et-Moselle, le Nord, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Orientales et l'Essonne. Un dixième conseil général, celui de l'Ailier, a été conquis par le PCF, qui n'en gérait précédemment que deux. Quatre autres départements voient un partage parfait de leurs sièges entre la droite et la gauche: les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme, le Vaucluse et la Haute-Saône. Si les trois premiers semblent devoir rester acquis à la droite au bénéfice de l'âge, le quatrième devrait basculer à gauche pour la même raison.

Le Parti communiste voit le nombre de ses conseillers passer de 100 à 136. Avec 126 sièges, les divers gauche enregistrent une progression de 51 sièges et les autres formations de la gauche « plurielle » bénéficient, elles aussi, de la poussée générale: Parti radical de gauche (+5, avec 36 sièges), Mouvement des citoyens (+2, avec 12 sièges) et les Verts, qui ont un élu supplémentaire, soit désormais 2, avec Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Avec 959 cantons détenus contre 529 avant le renouvelle-

ment, la gauche « plurielle » dans son ensemble enregistre une progression de 430 cantons. La droite est frappée par une régression symétrique: elle perd 417 sièges, passant de 1 399 sièges à 982. L'UDF et le RPR sont touchés dans les mêmes proportions (-38,4% et -36,3%). La confédération libérale et centriste tombe de 555 cantons à 342, soit une perte de 213, alors que le parti gauchiste chute de 498 cantons à 317, soit un recul de 181. Le recul est bien moindre pour les divers droite, qui ne perdent que 17 cantons (317 contre 334). Globalement, la proportion de cantons détenus par la gauche dans cette série passe de 27% en 1992 à 49% en 1998. Du côté de la droite, cette proportion passe de 72% à 50%.

Au total, la droite maintient toutefois sa domination sur la France cantonale en étant majoritaire, sans avoir recouru à l'âge, dans 61 départements métropolitains, contre 76 avant ces cantonales, alors que la gauche le devient dans 30, sans le bénéfice de l'âge, au lieu de 20 auparavant.

Une des grandes données de ce scrutin est aussi le résultat

contrasté obtenu par le Front national. Autant l'extrême droite a montré, et devrait encore prouver, lundi 24 mars, son extraordinaire pouvoir de nuisance dans l'élection des présidents des conseils régionaux, autant sa puissance sera nulle dans les conseils généraux. Le parti de Jean-Marie Le Pen a pris, en duel, trois cantons - Marnaise (Bouches-du-Rhône), Noyon (Oise) et Toulon-5 (Var) - qui s'ajoutent aux cinq non renouvelables qu'il détenait déjà. Le mode d'élection montre à quel point la proportionnelle peut bénéficier à une force minoritaire, alors que le scrutin majoritaire uninominal provoque le phénomène inverse, tout en créant plus facilement des majorités.

ÉCHEC DES BARRAGES FACE AU FN

La tactique de désistements réciproques avec la droite, que le Front national a tenté de mettre sur pied ici ou là, n'a guère été payante. Elle n'a jamais permis à l'extrême droite de passer et elle a souvent compromis l'élection du candidat de l'opposition qui s'engageait dans cette voie au second tour. C'est l'exemple de Bernard

Trois départements manqués à un siège près

En dehors des 10 départements qui ont basculé à gauche - 9 au profit du PS et 1 pour le PC, qui en présidera ainsi 3, avec la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne -, la majorité « plurielle » progresse dans presque tous les départements, sauf la Corse-du-Sud, la Lozère, la Meuse, le Haut-Rhin, le Tarn-et-Garonne et l'Yonne, où elle reste stable et minoritaire. A contrario, elle est dominatrice dans l'Ariège, où le PS détient 21 des 22 sièges. La gauche a beaucoup progressé en Haute-Garonne, qu'elle dirige déjà, suscitant les félicitations de Lionel Jospin, qui en est un des conseillers généraux. Mais il lui a manqué un siège pour être majoritaire dans la Creuse, en Ille-et-Vilaine et en Charente.

Blois (UDF-DL), conseiller général sortant, qui avait pris la tête des élus prêts à accepter les voix du Front national pour barrer la route à la gauche « plurielle » en Haute-Normandie, et qui s'est retrouvé battu, dimanche soir, par Claude Béhar (PRG), donné éliminé, par erreur, dans *Le Monde* du 17 mars.

Globalement, les candidats de droite ont réalisé, dans 71 départements, une meilleure progression, en pourcentage, que les candidats de gauche, si on prend comme référence le potentiel des voix de chaque camp au premier tour. Cela tend à montrer que les électeurs frontistes se sont plus ou moins reportés sur eux, alors même que l'abstention grimpaît, sans pouvoir les autoriser à devancer la gauche.

Pour autant, le barrage mis en place face au Front national n'a pas résisté là où l'extrême droite est forte. Ainsi, à Toulon et Marnaise, la gauche s'était-elle désistée ici, et la droite là, pour laisser un seul candidat républicain affronter celui de l'extrême droite. En vain. Mais deux cantons gagnés donnent-ils une région ?

Olivier Biffaud

Le Finistère, « un petit point rose en haut, à gauche »

QUIMPER

de notre correspondante régionale

Au bar du conseil général, à Quimper, la joie des socialistes est contenue. Dans une pièce voisine d'une l'ancien maître des lieux, Charles Miossec (RPR), en compagnie de quelques proches: les élus de sa majorité ont vite déserté les lieux. Mais à Brest, les troupes du maire, Pierre Maille (PS), triomphent bruyamment. Comme prévu, c'est dans la grande ville du Finistère que s'est jouée l'élection. Ainsi qu'elle l'espérait, la gauche y réalise un « grand chelem », comme aux législatives.

Depuis 1997, décidément, Brest - où le dernier congrès du PS a eu lieu, en novembre 1997 - lui réussit. Les Brestois, pris dans les soubresauts des restructurations militaires, auraient mal pris que cette grand-messe soit organisée ailleurs que chez eux. « Sans le congrès, nous n'aurions pas gagné le département aujourd'hui », affirme Louis Le Penec, ministre de l'agriculture et de la pêche, venu en voisin, à Quimper, de son fief de Mellac. Beaucoup l'attendaient à la tête de la future assemblée départementale. Dès 20 heures, un communiqué lève toute ambiguïté: ministre il est, ministre il restera. On n'abandonne pas son poste en pleine préparation d'une loi d'orientation agricole en France et d'une réforme de la politique européenne.

Lionel Jospin est sourcilieux sur le cumul des mandats. « J'ai dit oui à Lionel », sourit M. Le Penec. Les socialistes devraient donc choisir Pierre Maille,

maire de Brest, pour présider le conseil général. Dans le Finistère, qui passe à gauche pour la première fois de son histoire, les socialistes doutaient de leur victoire après leurs résultats décevants aux régionales. Le malaise, voire la colère, né à droite des alliances avec le Front national pour l'élection des présidents de cinq assemblées régionales leur a sans doute un coup de pouce décisif. Charles Miossec admet que le climat national a pu jouer, y compris à la pointe de la Bretagne, où le Front national obtient pourtant des scores limités.

UNE FÊTE UN PEU GÂCHÉE

« Un point rose en haut et à gauche de la carte de France n'efface pas la couleur sombre qui a investi notre pays il y a deux jours », déplore Louis Le Penec. Ce vendredi-là, celui des alliances droite-FN, gâche un peu la fête. « C'est ce que la politique peut montrer de pire », estime le maire de Quimper, Bernard Poignant (PS). Les militants hochent la tête gravement et s'interrogent. Comment des membres de l'UDF - des « descendants du MRP » démocrate-chrétien, un mouvement que l'on connaît bien ici - ont-ils pu céder aux sirènes du FN? Résistant et cofondateur du MRP André Colin a marqué ce département. « Il doit se retourner dans sa tombe », lance une militante devant la salle qui porte le nom de cet ancien président du conseil général.

Martine Valo

Meurthe-et-Moselle: battue, la droite va régler ses comptes

NANCY

de notre correspondante

« Je ne porterai pas de jugement ce soir. Mais je chérirai, croyez-moi, d'où vient cette défaite. Je perds

le département pour douze voix... »

Jacques Baudot, sénateur UDF-FD, président sortant du conseil général de Meurthe-et-Moselle, était grave et courroucé, dans la soirée du dimanche 22 mars, à la préfecture. L'instant d'avant, Michel Di-net, instituteur, maire (PS) de Vannes-le-Chatel, futur président de l'assemblée départementale, était arrivé, salué par les applaudissements. La gauche enlève six nouveaux cantons (Vandœuvre-Est, Conflans-en-Jarnisy, Tomblaine, Nomeny, Nancy et Villers-lès-Nancy). Le nouveau conseil général comportera 27 conseillers de

gauche - si l'on compte Pierre Mersch, élu non inscrit du canton de Longuyon - et 21 pour la droite.

Dans les prochains jours, la droite va régler ses comptes. La plus grosse surprise vient de la défaite de Jean Bernadoux, sénateur (UDF-FD) et maire de Villers-lès-Nancy, qui s'incline de douze voix devant Pascal Jacquemin (PS), cadre à la SNCF. Au premier tour, sur ce canton remudié, le maire (UDF-Rad) de Maxville, Henri Bégorre, s'était présenté. M. Baudot avait dû mener de longues tractations pour obtenir son retrait. Mais la situation de Jean Bernadoux restait compromise, empoisonnée par un rapport de la chambre régionale des comptes sur sa gestion municipale, exploité par ses adversaires.

Les dissensions de la droite ont joué aussi à Nancy-Nord, où le député socialiste de Briey-Pont-à-Mousson, Jean-Yves Le Déaut, l'emporte devant un RPR, François Werner. Au premier tour, trois « quadras », un UDF et deux RPR, s'affrontaient. Le déjeuner de « rabibochage » qui les a réunis le 17 mars n'a pas modifié la donne. Dimanche, M. Werner ne décrocherait pas contre « les gens à droite qui nous fignolent et veulent tout garder pour eux ». Désormais, André Rossinot, maire (UDF-Rad) de Nancy, doit compter avec cet élu socialiste qui ne cache pas qu'il va, avec ses amis, « réfléchir à une stratégie pour Nancy ». « C'est une période de purgatoire à passer; dans trois ans, il y aura une autre série pour le département », commentait M. Rossinot.

Tous les nouveaux élus

Le Guide du Pouvoir

Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels... Organigrammes, biographies et photos 12e édition (3 volumes) 990 frs inc.

Éditions Jean-François Dumortier, 122 rue de Valenciennes, 75004 Paris. Tél. 01 42 46 58 10.

municipal PS. Ici, le remodelage cantonal aura été fatal à la droite. Le Pays Haut confirme son ancrage à gauche. Deux communistes étaient seuls en lice à Audun-le-Roman et à Herseange. A Villefranche, Alain Casoni, le sortant communiste, s'était inquiété du maintien, malgré les pressions de la fédération socialiste, de Christiane Witwicki, qui l'avait battu aux élections municipales. Au final, M. Casoni l'emporte et se reprend à rêver de la mairie de Villefranche.

Monique Raux

bravo à tous les Élus!

Vous venez d'être élu ou réélu Conseiller Général. Bravo!

La SBE, Banque des Élus Locaux, est heureuse de vous présenter tous ses voeux de pleine réussite.

Vous êtes Élu Municipal, Départemental ou Régional?

Ludovic Letellier et son équipe se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les solutions adaptées à tous vos besoins financiers:

Prêt personnel Élu Local - Prêt Démocratie

Compte spécifique Élu Local - Épargne - Immobilier...

Numéro d'appel réservé aux Élus Locaux

01 45 58 77 11

SBE - Banque des Élus Locaux

Groupe Banques Populaires

Formation bac+4 ans bilingue français-anglais commerce-gestion

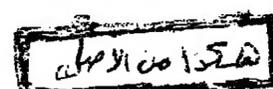
- Certificat homologué par l'État au niveau II - bac + 4
- Échanges avec les États-Unis en cours de scolarité

avec préparation intégrée aux grands MBA mondiaux

mba Institute

38 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

01 42 78 95 45



أنا من اليمين

JE NE SAVAIS PAS CE QUI RISQUAIT LE PLUS DE FAIRE MONTER LE FN: VOTER À DROITE OU S'ABSTENIR.



Nord : le basculement consacre la fin d'un long malaise

LILLE de notre correspondant régional Divine surprise pour la gauche dans le Nord. Elle espérait seulement la reconquête d'un département.

REPORTAGE

Une divine surprise pour la gauche, qui a gagné 15 sièges là où il lui en fallait 7

ment qui avait toujours voté à gauche, entre PS et PC, mais avait basculé à droite en 1992. Ce que l'on avait pris alors pour un petit accident s'était traduit par la perte de trois sièges supplémentaires en 1994. Au vu des résultats du 15 mars, la gauche croyait pouvoir remonter son handicap de sept sièges mais ne s'attendait pas à une victoire absolue. Encore dans les mémoires, la défaite de 1992 reposait en partie sur des reports de voix catastrophiques, par exemple dans le canton de Valenciennes, et souvent dans l'ancien bassin minier. S'y ajoutait le choix stratégique de la direction du PC vers la gauche « piémontaise », qui pouvait faire grossir sur sa gauche un vote protestataire, marqué aux régionales par le succès de Lutte ouvrière (7 élus).

Le PS affichait des ambitions si modestes que, au soir du premier tour, Pierre Matroy considérait que la seule reconquête des deux cantons de Lille (Sud-Ouest et Nord-Est) constituerait une grande victoire. Il songeait particulièrement à son ancien canton de Lille-Sud-Ouest, conquis par Colette Codaccioli en 1989. Quant aux communistes, ils s'étaient fixés comme objectif de ne perdre aucun canton sur les six remis en jeu, et éventuellement d'en reconquérir un ou deux dans le sud du département. La victoire a été bien au-delà, puisque la gauche a gagné quinze sièges là où il lui en fallait sept. Le résultat du second tour a confirmé les impressions d'une campagne où l'on a vu des militants manifestement satisfaits de se retrouver après des années de malaise. Dans les cantons les plus chargés de contentieux, la hache de guerre a bel et bien été enterrée.

A droite, le scrutin du 22 mars

n'a fait qu'aggraver les revers prévisibles d'une bataille mal engagée. Jacques Donnay, président sortant exclu du RPR, ne semblait guère pressé de laisser la place à Jean-René Lecercq, premier vice-président RPR du conseil général, avec lequel il n'entretenait pas les meilleurs rapports. Cela ne pouvait déboucher, dans une droite par ailleurs divisée, que sur une campagne un peu molle.

Les instances nationales ont semé le désarroi chez les cadres comme chez les militants en ne sachant pas trancher dans l'affaire Bodo-Vasseur. Du pain béni pour le Front national. Entre les deux tours, les rebelles du RPR - le clan de Jacques Donnay - s'attendaient à un échec. Mais ils n'étaient pas mécontents d'avoir montré, en refusant toute alliance avec le FN, un peu plus de rigueur républicaine que certains de ceux qui les avaient exclus la veille. Là où ils attendaient un peu de reconnaissance de leur électorat, leur score relève du désaveu.

DEUX PRÉTENDANTS PS

A gauche comme à droite, personne n'avait, au soir du 22 mars, mesuré les conséquences d'une défaite beaucoup plus forte que prévu. Elle balayait en tout cas ce qui aurait été, dans la réorganisation régionale et départementale du Nord-Pas-de-Calais, la question politique majeure en cas de majorité fragile : le conseiller général communiste de Valenciennes-Sud, Elie Salengros, vient d'être déclaré inéligible à la suite d'une série de condamnations, dont une pour prise illégale d'intérêts. Le nouveau département ne prendra son visage définitif qu'après son remplacement, mais il ne risque plus de rebasculer à droite, même après une partielle défavorable. Aussi est-ce sans remords que le comité fédéral du PS devait désigner, dans la soirée du mardi 23 mars, son candidat à la présidence. Deux prétendants sont sur les rangs : Bernard Derozier, député et ancien président du conseil général de 1985 à 1992, et Paul Raoult, sénateur, élu d'un « Sud », le Valenciennais, qui se sent très à l'écart dans le département du Nord.

Pierre Cherruau

Corse : déception à gauche, grand buffet unioniste à droite

AJACCIO de notre envoyée spéciale Pourquoi il vote ? Il hausse les sourcils, surpris. « Pour le travail », répond-il, comme si

REPORTAGE

« On a raté le coche dès le premier tour », regrette un partisan d'Emile Zuccarelli

c'était une évidence. « Il faut qu'on soit bien avec le maire à cause des marchés qu'on a dans les cantons », précise le jeune homme, étonné qu'on s'étonne. La petite entreprise familiale où il travaille avec son père ne doit-elle pas, depuis toujours, sa modestie prospérité à la bienveillance des édiles locaux ? « Le maire, je le connais, on se salue », ajoute le candidat électeur, une pointe de fierté dans la voix. Son copain, à peine plus âgé que lui, opine du bonnet. Et tous deux disparaissent dans les bureaux de vote installés dans l'école primaire du canton de Campoloro-di-Moriani, où le maire de San-Nicolao, Jean-Claude Bonaccorsi, conseiller général sortant, affronte, dimanche 22 mars, pour le deuxième tour des élections cantonales, le candidat de la gauche « plurielle », Claude Oll-

vesi. Ce dernier, à 11 heures du matin, a le sourire nerveux et les traits fatigués. Il est à mille lieues de se douter que la victoire est à portée de bulletin. A la fin de la journée, il en totalisera 1 718, contre 1 517 en faveur de son adversaire.

« Les Corses sont imprévisibles, quelquefois », souffle un vieux retraité en arpentant, à pas trahants, l'immense hall du lycée Fesch, à Ajaccio. Au milieu de la salle, des tables ont été dressées sur des tréteaux. Des palissades gardent la foule à distance. Pour le moment, personne ne se bouscule. Il n'est que 18 h 30 et le dépouillement vient juste de commencer. A voix haute, le décompte s'égrenne : « Rossini, Renucci, Blanc, Renucci... » Par les hautes baies vitrées, une feuille de palmier frissonne sur le ciel mauve. « C'est fini, c'est Renucci », lâche le vieil homme. Les résultats ne seront pas connus avant une petite heure, mais, à l'en croire, les dés sont jetés.

« C'est fini, je vous dis ! », répète-t-il. « Simone Rossini avait pourtant reçu le soutien du Parti bonapartiste », ajoute-t-il, avant de disparaître dans la foule, de plus en plus dense et bruyante. Assise dans un coin du hall, la fille de Simon Renucci, une jeune fille de vingt-trois ans, écoute, la mine radieuse, le décompte monotone des suffrages.

« Les victoires courtes sont toujours les meilleures, comme les plaisanteries », blague un homme d'une soixantaine d'années. Son épouse s'esclaffe. Cours Grandval, devant la permanence du RPR Jean Baggioni, située presque en face du lycée Fesch, une bonne centaine de personnes piétinent gentiment sur le trottoir. Beaucoup de cheveux blancs, quelques quadras BCBG.

CHANTS PATRIOTIQUES

Ici aussi, on fait la fête. Avec un grand buffet unioniste : eau minérale, champagne et sandwiches. La liste d'Union de la droite pour le second tour des élections territoriales, rassemblant Jean Baggioni, José Rossi et Paul Natali, n'a-t-elle pas obtenu près de 37 % des suffrages ? « C'est un score excellent ! », assure un supporter. Elle admet cependant avoir voté pour M. Natali « le couteau sous la gorge ».

Pourquoi ? Elle rugit, soupire puis s'exclame : « La Corse attend des autorités nationales qu'elles fassent leur travail jusqu'au bout. Les gens qui ont fraudé, qu'ils soient de droite ou de gauche, ils doivent aller en prison. Il faut le dire haut et fort. Insistez-t-elle. Il n'y a pas d'autre moyen si l'on veut savoir qui a tué le préfet Erignac. » A l'autre

bout de la ville, les militants nationalistes de Corsica Nazione entonnent des chants patriotiques. Le Métal Café, bistrot qui jouxte leur permanence, est archibondé. Crânes rasés, vestes noires. Quand on demande à Vanina, vingt-deux ans, pourquoi, à son avis, le Front national esuie un échec en Corse, elle fait la même réponse que les supporters du RPR : « Ici, contrairement au continent, on n'a pas beaucoup de Maghrébins. Ceux qu'on a, ils ne nous embêtent pas trop. C'est ce qui explique que le FN n'arrive pas à s'implanter chez nous ». Dans la rue, les enfants s'amuse avec des drapeaux. Vanina se dit « contente » des résultats de Corsica Nazione (9,8 %). « Cinq élus, c'est bien. On va faire la fête », sourit-elle.

Il n'y a guère qu'au local d'Une alternative de gauche pour la gauche », la liste d'Emile Zuccarelli, que le moral n'est pas au beau fixe. « On a raté le coche dès le premier tour », dit un militant du PS. La déception est grande. « Ça se voit tant que ça ? », jette une jeune fille, un sanglot dans la voix. « Ici, la politique, ça ne changera jamais ! », ajoute-t-elle. « Des élections, il y en aura d'autres, lui répond un de ses camarades. On est des coureurs de fond. »

Catherine Simon

Les « affaires » provoquent la déroute de la droite dans l'Essonne

VERDICT sans appel pour la droite dans l'Essonne, qui subit une véritable hécatombe. Aucun pronostic ne laissait prévoir, au soir du premier tour, un tel échec pour la droite, majoritaire depuis 1982 dans le département. Elle ne parvient à sauver que quatre cantons et n'en gagne aucun. Le poids des « affaires » politico-judiciaires dans lesquelles est impliqué Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général, a nettement fait pencher la balance à gauche, a souligné le sénateur socialiste Jean-Luc Mélenchon, nouveau conseiller général de Massy-Oudon, en se félicitant que l'Essonne devienne, historiquement, le premier département d'Ile-de-France à être présidé par le PS.

M. Dugoin, en apprenant les résultats dimanche, depuis la préfecture d'Evry, a rejeté toute responsabilité dans l'échec de la droite, qu'il préfère attribuer à la « dispersion des candidats de la majorité au premier tour ». « Les résultats sont très serrés, a-t-il ajouté, mais ils sont clairs. L'affaire est réglée. Je me prépare maintenant à l'alternance pour 2001. »

Les électeurs essonnais ont rejeté une ma-

ajorité de droite tenue par un président cité à comparaître devant le tribunal correctionnel d'Evry quinze jours après le verdict des urnes. Pour la gauche, il ne fait aucun doute que c'est le « climat de corruption » pesant sur la majorité du conseil général qui l'a conduite à sa perte.

ALLIANCE INFRACTUEUSE AVEC LE FN

Mercrredi 18 mars, Serge Dassault, conseiller général RPR, et Philippe Royé, président du groupe RPR au conseil général, tentaient un rapprochement de dernière minute avec les fondateurs « anti-Dugoin », dirigés par Jean de Boishue, conseiller général RPR, pour lâcher M. Dugoin et lui demander de retirer sa candidature à la présidence du conseil général. Le soir même, M. Dugoin battait le rappel des élus RPR au conseil général. M. Dassault et M. Royé devaient finalement se raviser, estimant qu'« il était déjà trop tard ».

Le signe le plus flagrant de la déroute de la droite est la perte du bastion de Cif-sur-Yvette, tenu par le premier vice-président du conseil général et sénateur UDF Michel Pel-

chat, qui, face à un candidat socialiste de faible notoriété, perd son siège d'une centaine de voix. A Juvisy-sur-Orge, la candidate RPR Michèle Adam, suppléante du député Jean Marsaudon (RPR), échoue face au PS, malgré le désistement, vendredi, du candidat FN, Thierry Debien. Celui-ci n'avait pas déposé ses bulletins de vote, en réponse à l'appel de M. Marsaudon qui l'avait invité, par un communiqué de presse, à faire barrage à la gauche. Le canton de Juvisy a été un cas unique d'alliance droite-FN en Essonne - une alliance qui n'a pas porté ses fruits.

Se pose dès maintenant la question de l'élection du président du conseil général, le 27 mars. Les socialistes devront d'abord se choisir un candidat, entre Jean-Marc Salinier, conseiller général (PS), Michel Berson, président du groupe socialiste au conseil général, Jean-Luc Mélenchon, animateur de la Gauche socialiste, voire la jeune garde du groupe socialiste, incarnée par Gérard Héroult ou Thierry Mandon.

Anne Rohou

Le sort des ministres et des parlementaires

QUATRE ministres étaient candidats lors de ces élections cantonales. Lionel Jospin a été réélu, dès le premier tour, dans son canton de Cintegeabelle (Haute-Garonne), ainsi que Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, dans les Côtes-d'Armor. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a été élue au second tour dans le Jura. En revanche Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a été

battue dans le canton des Deux-Sèvres où elle se représentait.

Quatre-vingt-quinze députés étaient eux aussi en lice. Claude Hoarau et Elie Hoarau, tous deux PCR, ont été battus dès le premier tour à la Réunion. François Sauvadet (UDF-DL) a été élu, le 15 mars, en Côte-d'Or. Vingt-six autres députés ont été élus au premier tour. Trente-cinq l'ont été au second, pendant que dix-sept étaient élus pour la première fois. Quatorze ont été battus : Rudy Salles (UDF-DL, Alpes-Mari-

times), Christian Kert (UDF-FD, Bouches-du-Rhône), Roland Blum (UDF-DL, Bouches-du-Rhône), Roger Franzoni (PRG, Haute-Corse), Yves Nicolin (UDF-DL, Loire), Michel Hunault (RPR, Loire-Atlantique), Jean-Paul Charé (RPR, Loiret), Roger Lestas (UDF-AD, Mayenne), Patrick Delmarre (RPR, Nord), Thierry Lazaro (RPR, Nord), Odette Grzegorzulka (PS, Aisne), Béatrice Marre (PS, Oise), Nicole Brick (PS, Seine-et-Marne), Huguette Bello (PCR, la Réunion).

Soixante-neuf sénateurs étaient candidats. Trente-six ont été réélus dès le premier tour, vingt-quatre au second, cinq étant élus pour la première fois. Quatre ont été battus : Dominique Leclerc (RPR, Indre-et-Loire), Yvon Colin (PRG, Tam-et-Garonne), Philippe Darniche (MPF, Vendée) et Michel Felchat (UDF-PPDF, Essonne). Trente-cinq présidents d'assemblée départementale demandaient le renouvellement de leur mandat de conseiller général. Ils l'ont tous obtenu.

Avec Avis, offrez-vous le rêve américain. La journée de location en Floride, 210 € tout compris.

Pour que le rêve américain ne se transforme pas en cauchemar, les prix de location Avis aux Etats-Unis sont vraiment tout compris. Ils incluent le kilométrage illimité, le rachat de franchise vous libérant de toute responsabilité financière pour tout dommage causé au véhicule loué, l'assurance complémentaire responsabilité civile avec une protection jusqu'à 1 million de dollars US, les taxes locales, les surcharges saisonnières et d'aéroport. Vous voyez, avec Avis, pas de mauvaise surprise possible sur la facture, vous savez exactement ce que vous allez payer à Miami, New York, Los Angeles... Tous les loueurs ne peuvent pas en dire autant. Mais qu'attendez-vous pour partir avec Avis ? Contactez votre agence de voyages ou le centre de réservation Avis au 01 4610 60 60.

Prix calculé sur la base d'un dollar au taux de 4.03.1998. Offrez-vous le rêve américain en location de voiture de catégorie X pour une location de 4 jours minimum dans l'état de Floride et pour toute réservation effectuée avant le 15 avril 1998.



Formule Avis... 01 42 77 25

UNIVERSITÉ Le manifeste du 22 mars, qui fit de « Nanterre la Rouge » l'un des fers de lance des événements du printemps 1968, a trente ans. ● Troisième université

française, Paris-X, prévue pour 15 000 étudiants, est devenue un mastodonte de 35 000 étudiants et 1 000 enseignants permanents. Vieillesse et suroccupation des locaux, divisions des enseignants, iné-

galités entre les filières, gestion hasardeuse ; tout a contribué à en faire une machine ingouvernable. ● Son président, André Legrand, élu

en février, entend en finir avec ces errements et proposer un nouveau projet pour l'université. Des négociations devraient être engagées avec le conseil général des Hauts-de-

Seine, qui finance prioritairement la « fac Pasqua ». ● La résidence de 1 400 chambres, dont la rénovation a été à peine entamée, abrite nombre d'étudiants en situation précaire.

Trente ans après le mouvement du 22 mars, Nanterre veut faire sa « révolution »

En pointe lors des événements du printemps 1968, l'université Paris-X est devenue un mastodonte ingouvernable de 35 000 étudiants, aux locaux vétustes et à la gestion hasardeuse. Son nouveau président veut en finir avec cette mauvaise réputation

IL Y A BIEN longtemps que le mythe de Nanterre la rouge, Nanterre la rebelle a vécu. Trente ans après la rédaction du Manifeste du 22 mars, il ne reste plus guère de traces du souffle libertaire et révolutionnaire qui a fait vaciller les bases de l'Université et de la société française. Pour raviver la flamme, quelques enseignants de l'université Paris-X s'appellent à organiser de nouveaux colloques au « joli mois de mai ».

Dans l'interminable couloir reliant les bâtiments A à E sur plusieurs centaines de mètres, des fresques témoignent encore de ces années d'affrontements idéologiques. Sur d'immenses panneaux, des slogans, écrits à la main, dans la tradition des « jacibus », ne sont qu'un lointain souvenir du brassage d'idées appelant à la révolution permanente. On se contentait au jour le jour d'inciter au vote pour les élections universitaires ou à rejoindre les comités de chômeurs et de sans-papiers. « La configuration des lieux où circulent en permanence des milliers d'étudiants est une invitation à militer », souligne Sarah Bénichou, présidente de l'UNEF-ID, principal syndicat. « L'université a conservé incontestablement une image de gauche et contestataire », admet André Legrand, le nouveau président de Paris-X. Pour beaucoup d'étudiants indifférents, ce n'est qu'une apparence.

Rebaptisée Nanterre-Université, la gare RER de La Folie, le lieu-dit où fut construit, en 1963, cette extension des universités parisiennes, déversa, à flots continus, ses milliers d'étudiants et d'enseignants pour les renvoyer, dans l'autre sens, quelques heures plus tard. En colonnes de fourmis, ils se pressent vers la

quinzaine de bâtiments éparpillés sur ce campus de 35 hectares, territoire enclavé sans attaches, entre des voies ferrées, des cités HLM, des terrains en friche et une autoroute.

A l'origine prévu pour 15 000, puis, avec les extensions, pour un peu plus de 20 000 étudiants, le campus est devenue une cité de 35 000 étudiants avec 1 000 enseignants permanents, 80 laboratoires de recherche, et quelque 2 500 agents. Troisième université française, la première dans ses spécialités de lettres, langues, sciences humaines et sociales, droit, économie, gestion, « Nanterre est une ville sans les moyens d'une ville, avec ses problèmes sociaux, médicaux, d'ordre public, constate le président. Or, elle ne dispose que des seules ressources pour la formation et la recherche ».

ÉTUDIANTS DES BEAUX QUARTIERS

Alors qu'elle recrute majoritairement dans les classes privilégiées des beaux quartiers de l'ouest parisien - 48 % de ses étudiants, notam-

Une année d'agitation

- 21 mars 1967 : une centaine d'étudiants occupent une des résidences des filles pour réclamer le droit de visite.
- 26 janvier : une manifestation contre la menace d'expulsion du territoire de Cohn-Bendit se transforme en émeute à la suite de l'intervention de la police.
- 22 mars : rassemblement contre l'arrestation d'un étudiant de Nanterre qui a participé à une attaque des locaux de l'American Express, après une manifestation contre la guerre du Vietnam. L'occupation de la salle du

libertaire, interpelle François Mitterrand, ministre de la jeunesse et des sports, sur la question sexuelle occultée dans un rapport sur la jeunesse.

ment en droit, sont originaires de familles de cadres supérieurs ou de professions libérales - elle a subi le choc des « banlieues sensibles », du côté de Mantes-la-Jolie ou de Chartreloup-les-Vignes. La confrontation est parfois rude, mais elle reste sévère. Nanterre a absorbé jusqu'à l'extrême ces nouvelles vagues d'étudiants. La surpopulation et le vieillissement des bâtiments et surtout des installations sportives, peu ou mal entretenues, ont aussi contribué à lézarder l'équilibre. « La fracture est aussi géographique que disciplinaire », relève Marie-France Favre-Bonnet, enseignante en sciences de l'éducation. Au gré des influences politiques, syndicales ou simplement mandarinales, les labos et les formations n'ont pas tous été traités à la même enseigne. Il n'est pas rare que quinze enseignants se partagent un bureau prévu pour deux. D'autres, en revanche, ont réussi à se créer des « niches » mieux dotées en locaux et en étudiants sélectionnés.

conseil est votée. A deux heures du matin, 142 étudiants, sur 150 présents, adoptent un texte qui deviendra, une semaine plus tard, le Manifeste du 22 mars.

- 28 mars : le doyen Grappin condamne l'action des « enrégés » et décide la fermeture de la faculté.
- 3 mai : suspension des cours et nouvelle fermeture de la faculté. Les « nanterrois » se retrouvent dans la cour de la Sorbonne, aussitôt évacués par la police qui procède à 500 arrestations. Première nuit d'émeute dans le Quartier latin.

Gestionnaires de la pénurie face à un corps enseignant divisé et éparpillé, les services administratifs assurent, depuis longtemps, la permanence du pouvoir. Faute d'un encadrement efficace, les dérivés ont failli conduire à la banqueroute. Nanterre la contestataire a beau jeu de rejeter la responsabilité sur l'Etat. En 1993, Paris-X n'a pas bénéficié de sa juste proportion du plan de rattrapage. A l'exception du droit et de certaines sections, elle est plutôt au-dessus des normes d'encadrement.

DÉBATS OUBLIÉS

« Cette université est surtout malade de ses enseignants », affirme Nelly Delanoë. Ce professeur spécialiste d'histoire américaine se refuse à rejeter la responsabilité sur les nouvelles générations d'étudiants. Dans un ouvrage récent, *Nanterre la folie* (Seuil, mars 1998, 120 francs), elle dresse un tableau sans complaisance d'un système coupable au mieux de passivité et d'indifférence, au pis « de lâcheté et

de jalousie », alimentées par un « clientélisme » persistant dans le recrutement et la répartition des maigres crédits.

Malgré son aura intellectuelle et le rayonnement de certaines spécialités, Nanterre bénéficierait-elle d'une réputation usurpée ? Pierre Dubois, professeur de sociologie, perçoit les effets de cette dégradation dans les chiffres. Les taux de succès ne seraient pas aussi brillants qu'on l'espérerait. Le nombre de DESS, de DEA et surtout de thèses, serait inférieur à celui d'autres universités.

« Il y a belle lurette que tout débat pédagogique, syndical et même politique a disparu », souligne Jean-François Godchau, qui fut président de l'UNEF en 1967 alors qu'il était militant des Jeunes communistes révolutionnaires, et qui a été nommé assistant en économie en 1969. « La quasi-totalité des collègues ont oublié 68, les débats sur la réforme de l'enseignement ». S'il continue d'assurer un enseignement de première année, ce passionné de musique classique a créé une unité d'économie de la culture et investi une large partie de son temps dans le service des affaires culturelles, qui a le mérite de dépasser les cloisonnements disciplinaires.

LOURDES ÉCHÉANCES

De toute évidence, les bastions se sont renforcés au fil des ans au point de rendre l'université ingouvernable. La démission, en novembre 1997, de l'équipe présidentielle de Michel Imberty, qui avait été élu au 17^e tour de scrutin au bout de six mois d'attermolements, en est une preuve supplémentaire. En revanche, l'élection triomphale,

au 1^{er} tour, le 2 février, du seul candidat, André Legrand, doyen de la faculté de droit, ancien directeur d'administration au ministère de l'Éducation nationale, semble avoir inversé la tendance. Elle traduit une volonté d'en finir avec les divisions, la gestion hasardeuse, l'absence de transparence. La tâche paraît immense. Outre l'élaboration d'un projet d'établissement qui ne soit pas le catalogue de chaque composante, il lui faut préparer le futur schéma d'aménagement du campus en liaison avec la ville de Nanterre et surtout le conseil général des Hauts-de-Seine, dirigé par Charles Pasqua, fondateur du pôle Léonard-de-Vinci, somptueusement installé et sous-occupé à La Défense.

Les deux hommes se sont déjà rencontrés. Pour le nouveau président de Paris-X, « la fac Pasqua n'est pas une réponse aux difficultés de Nanterre. Le vrai problème, c'est que l'argent investi dans le pôle Léonard-de-Vinci [plus de 50 millions de francs pour moins de 5 000 étudiants] ne l'a pas été à Nanterre ». En clair, si tant est qu'elle soit possible, « la réquisition de la fac Pasqua » n'est pas la seule réponse. Confronté à de lourdes échéances, le nouveau président n'est pas moins inquiet de la priorité accordée aux universités parisiennes dans le futur schéma université du troisième millénaire. « Pour beaucoup de nos interlocuteurs, si Nanterre est dans cet état, elle ne le doit qu'à elle-même ». André Legrand s'est donné deux ans pour effacer cette image et, trente ans après 68, ériger l'université dans une autre forme de révolution.

Michel Delberghé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction de l'Administration Générale
Bureau de l'Administration Générale et des Expropriations

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE
AVIS D'ENQUÊTE
Commune de MARSEILLE

En application du Code de l'Expropriation, modifié par le décret n° 85.453 du 23 avril 1985 modifié pris pour l'application de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, n° 98-14 du 26 février 1998, il sera procédé sur le territoire de la commune de MARSEILLE, à l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'utilité publique de la réalisation du dévirement du tunnel ferroviaire de LAJOUT.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de MARSEILLE pendant 45 jours consécutifs, DU 23 MARS AU 4 MAI 1998 INCLUS, afin que chacun puisse en prendre connaissance les jours ouvrables du lundi au vendredi, en Mairie de Marseille, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.

Division Foncière - Immeuble Communica - 2, Place François Mitterrand - 13001 Marseille, et consignés toutes observations sur le registre ou les adresses, par écrit, en Mairie, à Monsieur SPITZER André, Président de la Commission d'Enquête, Inspecteur Divisionnaire des TFE en retraite.

Les membres de la Commission d'enquête se tiendront à la disposition du public en Mairie de Marseille les :

- 23 mars et 9 avril 1998 de 9h00 à 12h00,
- 4 mai 1998 de 13h30 à 16h15.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'Enquête relatives à l'utilité publique du projet seront, à l'issue de l'enquête tenue à la disposition de toutes les personnes intéressées en Mairie de MARSEILLE ainsi qu'à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pourront également être consultés à la Préfecture, jusqu'à l'achèvement de la procédure, outre les conclusions de la Commission d'Enquête, le dossier d'enquête, les documents ou observations déposés au cours de l'enquête et les réponses du maître d'ouvrage aux observations exprimées lors de l'enquête.

Les adresses des services intéressés sont les suivantes :

- Mairie de Marseille : Division Foncière - Immeuble Communica - 2, Place François Mitterrand - 13001 Marseille.
- Préfecture des BOUCHES-DU-RHÔNE : Direction de l'Administration Générale - Bureau de l'Administration Générale et des Expropriations - 11, rue Edmond Rostand (4^{ème} étage porte 410) 13006 MARSEILLE Adresse postale : 13282 - MARSEILLE CEDEX 6

Il est signalé, par ailleurs, que l'enquête ci-dessus vaudra également pour toute autre procédure s'appliquant au projet concerné devant normalement donner lieu à enquête publique en application de l'article 4 du décret du 23 avril 1985 visé ci-dessus, sous réserve des dispositions de l'article 7 de la loi du 12 juillet 1983 également précitée.

MARSEILLE, le 26 février 1998,
POUR LE PRÉFET
Le Secrétaire Général
de la Préfecture des Bouches-du-Rhône
Signé : PIERRE SOUBELET

« On est comme de la farine dans un tamis »

« QUAND je sors du train, j'ai l'impression de changer de monde. Et ici, c'est un peu le paradis. » Éclaircie par un grand sourire, la remarque a jailli spontanément. Depuis trois ans à Nanterre, Anne, étudiante en deuxième année de psycho, a fini par trouver ses repères dans cet univers anonyme où il faut « se battre pour trouver sa place ». Pour elle, « la vie commence à la sortie des amphis, lorsque le rideau du cours magistral est tombé », assure-t-elle.

« Ici, les gens passent une partie de leur temps à philosopher et à refaire le monde. » L'été, par petits groupes, sur les pelouses. Sinon, assis ou allongés dans les couloirs, comme « du côté des fumureurs de pétaards et des musiciens de djembé ». « Il se passe toujours quelque chose » - comme l'intrusion périodique, dans les amphis, des comités de chômeurs et de sans-papiers. Bien qu'elle n'y participe guère, elle apprécie cette ambiance de « bonne humeur et de grande liberté, sans doute un des restes de 68 ».

Pour trouver sa place, « il faut surtout être

motivé. Et avec ça on peut faire ce qu'on veut », ajoute son amie Alexandra. Ancienne élève de BEP, passée par un BTS en alternance, elle a dû batailler ferme pour s'inscrire en première année. Actuellement en licence, elle travaille quinze heures par semaine dans un collège pour se payer un appartement non loin de la fac. Avec Anne, elle n'en finit d'explorer un système, celui « de la grande débrouille », où il faut consacrer une énergie folle pour obtenir un renseignement, un certificat, voire corriger une note. « Ici, ce sont les champions de l'erreur informatique », ajoutent-elles.

Le plus difficile, selon elles, est de résister à la « pression morale des profs. Ils passent leur temps à nous décourager en répétant tous les jours que l'ANPE est en face ». Se battre pour avoir un siège dans des amphis bondés. Lutter pour décrocher l'une des 40 places en DESS parmi les 200 candidats de maîtrise. « On a l'impression d'être de la farine dans un tamis », soupire Anne.

Ismaël, en première année d'administration économique et sociale (AES), n'a pas encore

baissé les bras. « Quand on arrive à la fac, on est perdu, on est largué. Il faut en marquer le bon et un projet à long terme. » Titulaire d'un bac S, il est reculé à l'entrée d'un BTS de communication. Comme Badr. « La fac, c'est nul, dame ça dernier. Si je suis à Nanterre, c'est pour garder la bourse. » Jessica, elle, voulait devenir instit. « Au lycée, on m'a dit de m'inscrire en AES. » Erreurs d'orientations ou ratés de la sectorisation, comme Nadia originaire de l'autre extrémité de la région parisienne : Nanterre reste un port d'attache pour tous les réfugiés.

« Quand on a le cul par terre dans un amphitheâtre, bien sûr qu'on ne peut pas ne pas penser à la fac Pasqua », dit Anne, en référence au pôle Léonard-de-Vinci du conseil général des Hauts-de-Seine, tout proche, autrement mieux doté en locaux et en moyens financiers. Ismaël, lui, est plus catégorique : « Je me fous de la fac Pasqua pourvu qu'on me donne un toit et une place pour étudier correctement à Nanterre ».

M. D.

La résidence, un condensé de la « misère en milieu étudiant »

C'EST LÀ que tout a commencé. Tout au bout du campus, derrière la piscine, du côté des terrains vagues et de l'autoroute, en face d'une barre HLM bâtie sur l'ancien bidonville. Le 21 mars 1967, un groupe d'étudiants envahit la résidence des filles pour exiger la libre circulation et le droit de visite. Seules, jusqu'alors, les filles, pouvaient s'aventurer chez les garçons, mais « à leurs risques et périls », se souvient un ancien militant. L'occupation ne dura que quelques heures et s'acheva avant l'arrivée de la police.

La question de la mixité ne se pose évidemment plus dans les huit bâtiments de la résidence de Nanterre. Récemment amendé, le règlement intérieur autorise même les occupants à recevoir leur petit(e) ami(e) sept jours par mois dans leur chambre. Une façon de mieux contrôler une pratique clandestine, assure Laurent Matuszewski, le jeune directeur de cet ensemble de 1 400 chambres « et sans doute beaucoup plus d'occupants ». Souvenir du passé ou image de la

réalité ? La résidence gérée par le Crous de Versailles traîne toujours une réputation sulfureuse, propre à ces ensembles anonymes, éloignés du reste de la ville. Le soir ou le week-end, le campus est désert. Il ne reste plus que les rares locaux collectifs pour partager l'ennui qui s'installe hors des 9 mètres carrés de chaque cellule. Depuis peu, les fêtes de week-end y sont autorisées jusqu'à cinq heures le matin. Elles font le plein.

La résidence accueille une majorité de boursiers de l'université. Elle héberge des étudiants étrangers, africains mais aussi européens du programme d'échanges Erasmus, les plus surpris par leurs conditions de vie sur ce campus. Enfin, il lui arrive de recevoir des jeunes travailleurs en stage, sans compter quelques squatters. « Pour vivre en résidence, il faut savoir en tirer les avantages. Ceux qui s'investissent peuvent avoir une vie collective très riche », note M. Matuszewski.

Ici plus qu'ailleurs, les « fantasmagories » amplifient la réalité. Ou-

verte à tous les vents, la résidence n'échappera pas au trafic de drogue venant des cités voisines. Ni aux agressions, parfois aux viols et aux cambriolages qui ont nécessité, en 1997, le remplacement de toutes les serrures. « Les bandes de la cité d'à côté prennent la résidence comme terrain d'aventure », souligne un responsable. En 1996, des cas de tuberculose ont été signalés, un microbe vraisemblablement importé par des étudiants étrangers non détectés.

ENSEMBLE MAL VIEILLI

Parce qu'elle sélectionne ses occupants sur des critères sociaux, la résidence est aussi un condensé de la « misère en milieu étudiant », le titre du manifeste situationniste de l'année 1968. Au 16 février, 500 résidents n'avaient pas payé leur loyer de janvier, dont la moitié avait accumulé d'importants retards. Dans sa permanence, Marie-Antoinette Canonici, une des trois assistantes sociales, en poste depuis 1976, a été le témoin de la dégradation d'une

frange non négligeable de cette population. Étudiants en échec scolaire ou en rupture familiale grave, donc sans ressources. « Ils restent parce que le statut d'étudiant, c'est leur identité. Il leur donne une forme d'existence sociale », note M^{me} Canonici.

Depuis quelques années, le Crous a commencé à rénover les bâtiments, à colorer les façades, à remplacer les rideaux délavés. Des lignes individuelles de téléphone ont été installées dans la moitié des chambres. Il en faudrait sans doute beaucoup plus pour donner une âme à cet ensemble qui a mal vieilli. « Bien sûr qu'il faut s'y faire. Mais c'est pas si terrible que ça. Ce n'est pas cher et la fac est juste à côté », note une étudiante. « Je préfère la résidence où je peux rencontrer des amis à l'anonymat d'une chambre en ville », relève un autre, originaire de Côte-d'Ivoire. Depuis quelques jours, les arbres ont commencé de refléter aux abords de la cité.

M. D.

1520

الاسم الكامل

DISPARITION

Agustin Gomez-Arcos

Ecrire pour ne pas oublier le franquisme et pour que l'Espagne ait sa mémoire

LE ROMANCIER espagnol d'expression française Agustin Gomez-Arcos est mort à Paris vendredi 20 mars des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-cinq ans.

Prix national du théâtre nouveau pour Elections générales, puis est couronné à deux reprises par le prix Lope de Vega en 1962 et 1966.

sessions - l'identité sexuelle et la religion - traitées sur le mode de la farce ; ou le Dîner avec M. et M^{me} Q., qui joue de l'inversion et du renversement avec une extravagance cynique et truculente.

lorsque Gomez-Arcos peut dater un livre de Madrid - ce sera Scène de chasse (furtive) chez Stock tousjours, en 1978 - roman d'un noir irrespirable.

voire de Bunuel. Riches, clercs et militaires achèvent sous sa plume en pantins leur carrière de grotesques. L'humanité est du côté des pauvres qui « lorsqu'ils perdent même un bouton, c'est pour toujours. Ils ne récupèrent rien. Pas même le temps perdu ».

sance », résumait Gomez-Arcos à propos de ce cri contre la mise à l'oubli de l'histoire espagnole et de tous les fascismes.

Philippe-Jean Catinchi

AU CARNET DU MONDE

Naissances
Jacqueline et Jean-Bernard CHARRIER
sont heureux d'annoncer que leur petite-fille, Flora,

Anniversaires de naissance
Heureux anniversaire à mon Bonboursouche.
« Tu es mon amie, je suis ton ami et toujours nous le resterons, nous le savons. »

Etienne et Françoise Balibar, Marie et Ahmed Bouazzi, Antoine et Abdelkader Mrabi.

La Tronche. M. Pierre Assayag, Et ses enfants, Jacques, Serge, Irène et Michel.

M^{me} Joyce McDougall-Stewart, son épouse. Les docteurs Joe et Rohan Collier, M. et M^{me} Martin McDougall, ses enfants.

Séminaires
COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE
Séminaires
Maria Letizia Cravetto : « Précarité et exclusion : entre l'impossibilité de ne pas écrire et l'impossibilité d'écrire ».

Manière de voir LE MONDE diplomatique
Le bimestriel édité par
De Tchernobyl à la "vache folle"
Pour l'avenir de l'humanité, par Ignacio Ramonet. Ecologie de marché, mythe dangereux, par Jean-Paul Maréchal.

S.A.L. la princesse HANZADÉ IBRAHIM, veuve de S.A. le prince MOHAMMED-ALY IBRAHIM, de la famille royale d'Egypte.

M. Michel TRILLES, directeur général, administrateur. Les obsèques auront lieu le mercredi 25 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5^e.

Communications diverses
ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
en liaison avec l'École Camondo
Journées portes ouvertes
vendredi 27 mars, 14 heures-18 heures, samedi 28 mars, 10 heures-18 heures, dimanche 29 mars, 10 heures-17 heures.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F

CARNET DU MONDE
TARIFS 98 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT

MOBECO
01.42.08.71.00

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Étudiants 98

HORIZONS

ENQUÊTE

La révolution « frontiste » au cœur du RPR

A Beauvais, dans l'Oise, des militants néo-gaullistes expliquent pourquoi les digues qui les séparaient du Front national ont sauté. Ils attendaient ce moment depuis longtemps et ne croient pas à une menace fasciste.

DANS la salle à manger, un ruban blanc, rouge enserme une plante verte. Le général trône sur une assiette en porcelaine, une croix de Lorraine est posée sur le buffet. Sur la table, on a gardé le vieux Paris-Match racontant les vacances de Jacques Chirac, nouvellement élu président. Jacques Chirac est partout dans la maison : en poster de campagne, en portrait officiel, en photographie autographiée par l'intéressé d'un « bien amicalement ».

Le gaullisme, ici, a son lieu de mémoire. Du temps de Marcel Dassault, les uns les autres entraînent, sortaient. « Il n'y avait plus d'heure », c'était une sorte d'euphorie, on n'y dormait pas la nuit. La semaine dernière, les militants s'y sont encore rassemblés. Comme d'habitude, il y avait du vin chaud, des parts de gâteau sortis du four. On aime bien, à Beauvais, se retrouver chez les Carbonnier après un « tractage » ou un « collage ». La maison est adossée au garage familial de réparation automobile, à la sortie de la ville, sur la petite route de Calais. La chienne aboie, puis se laisse caresser par les innombrables visiteurs. Claude et Monique Carbonnier les accueillent avec une pudeur qui fait penser aux gens qui ont souffert et à qui il reste du cœur. L'UNR, l'UDR puis le RPR étaient leur vie. Claude Carbonnier, les larmes aux yeux, dit seulement : « On est déchiré, et honteusement ».

Un soir, entre les deux tours, le candidat RPR du canton de Beauvais, Jacques Nehorai, rend visite à ses troupes chez les Carbonnier. Une quinzaine de militants sont là. Médecin radiologiste à la retraite, notable et chef de file de l'opposition municipale, l'homme s'est distingué par un accord de désistement avec le Front national. Plus exactement, son challenger FN Francis Dufresne, médecin lui aussi, qui le talonnait de quelques dizaines de voix au premier tour, s'est « spontanément » retiré tandis que Nehorai appelait à voter dans le canton voisin en faveur du candidat FN, Laurent Isoré, plutôt que pour le candidat de la droite Eric Mardyla (MPF). Exclu jeudi 19 mars par la direction du RPR - comme Jean-François

Mancel, président sortant du conseil général de l'Oise, ancien secrétaire général du mouvement, pour avoir affirmé, dans les colonnes du Monde, que le FN devait « faire partie de la droite de demain » (Le Monde du 19 mars) - Jacques Nehorai, soixante et onze ans, ironise sur les états-majors parisiens : « On a dissous [l'Assemblée nationale] dans des conditions in-vraisemblables, sur des infos bidons. On marchait sur un volcan, maintenant on marche sur des roses. Jospin nous fait la morale sur le Perron alors qu'il se déclare fier de ses alliés communistes, des gens qui ont détruit la démocratie à chaque fois qu'ils ont pris le pouvoir. »

QUELQUE chose est en train de se produire, assure le vieil homme en costume. « Il est là, le peuple », dit-il en regardant les militants assis devant lui. « Ils sont bêtes », susurre une dame à l'adresse des Parisiens. Sa voisine ajoute : « Mes collègues de travail votent Front national et, pourtant, ils ne sont pas FN. Ils disent même qu'ils seraient contents si le FN descendait à 3 %. Il y a une crise, les gens veulent se défendre. Ils n'ont qu'un seul moyen, les urnes. Ils ont peur. Ils veulent faire peur. » Jacques Nehorai, très sûr de lui, répète : « Quelque chose est en train de se produire. Vous prenez une bassine d'eau, vous mettez du sel : il ne se passe rien. Vous en rajoutez encore, encore : rien. Un peu plus encore : rien. Puis, une petite pincée et tout se cristallise. » Les militants écoutent, acquiescent. « La digue est franchie, dit l'un d'eux. On est tous prêts à rendre notre carte du RPR. Enfin, on attend encore un peu. Si les autres départements suivent - et on a plein de messages d'encouragement -, que vaudra l'appareil parisien sans sa base militante ? D'une certaine manière, on est soulagé. Nous faisons la rénovation. Depuis le temps qu'on attendait ce moment ! »

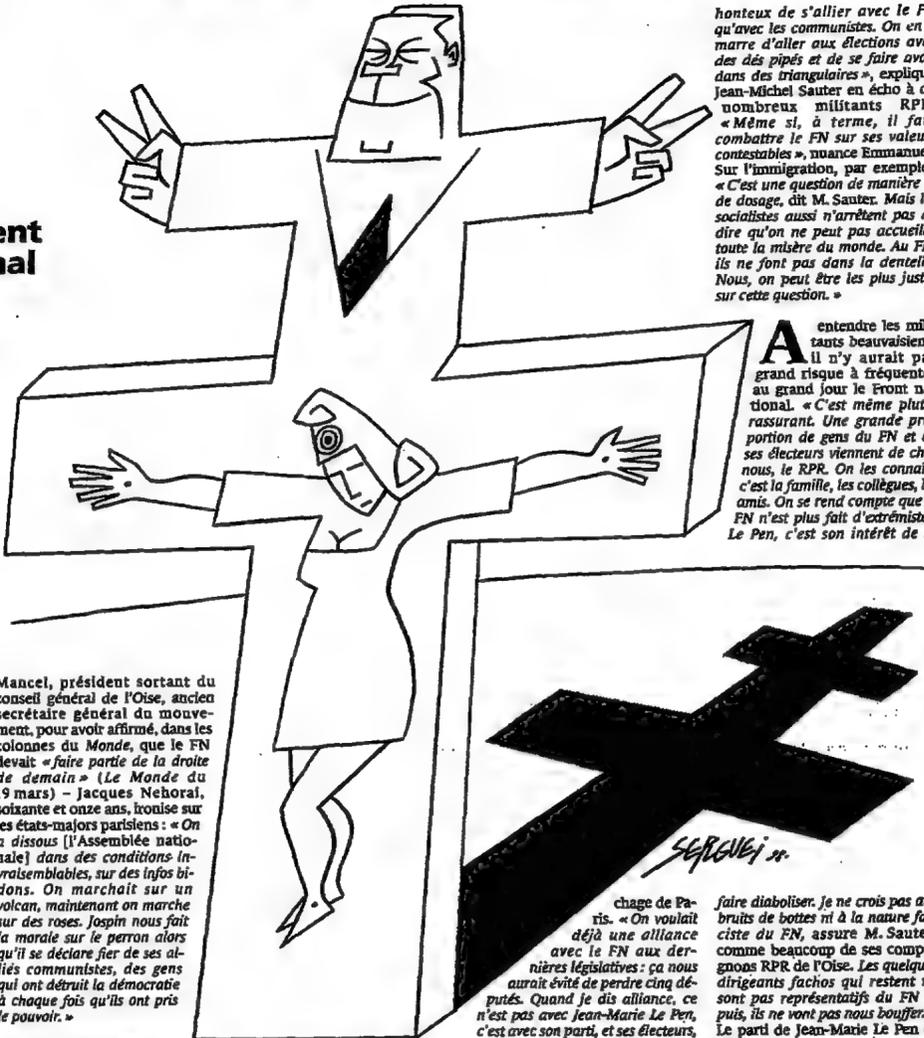
Dans son appartement de la cité HLM Saint-Jean, sur les hauteurs de Beauvais, Emmanuel, un informaticien de trente et un ans, militant RPR, offre le café à un autre compagnon, Jean-Michel Sauter, cinquante-cinq ans, technicien. La voiture d'Emmanuel a été incendiée il y a quelques semaines dans le parking souter-

rain. Les Beauvaisiens découvrent les nouvelles formes de délinquance urbaine. Des bandes se sont affrontées un samedi après-midi en plein centre-ville. « Des jeunes sortent maintenant en se masquant le visage d'une écharpe. » Les vitres de la bibliothèque du quartier sont cassées, d'autres voitures ont flambé. L'an dernier, des adolescents ont pénétré, la nuit, à l'intérieur d'un lycée pour régler leur compte à des élèves internes de Creil. Les CRS ont dû intervenir. « Avec Juppé premier ministre, on avait eu des renforts policiers, maintenant c'est fini. » La police nationale a fermé

« Le Général, s'il était encore en vie aujourd'hui, serait lui aussi exclu du RPR »

un commissariat de quartier et rapatrié ses effectifs en centre-ville. « Ici, la gloire, pour un gamin, c'est de faire la plus grosse connerie », explique Jean-Michel Sauter. « Les habitants pensent à juste titre qu'on les a laissés tomber. Les gens qui votent FN nous le disent : la gauche, la droite, vous ne faites rien. » Mais il est, d'une certaine manière, heureux : « On n'a jamais autant discuté. Jean-François Mancel est redevenu proche de nous. Il nous écoute. Il incarne l'homme libre, le symbole d'une nouvelle résistance. Le Front national nous avait volé des valeurs, comme l'amour de la patrie, le devoir, le travail, l'honneur. On va les retrouver. » Les militants beauvaisiens se sentent libérés après le lâ-

che de Paris. « On voulait déjà une alliance avec le FN aux dernières législatives : ça nous aurait évité de perdre cinq députés. Quand je dis alliance, ce n'est pas avec Jean-Marie Le Pen, c'est avec son parti, et ses électeurs, qu'il faut respecter et non plus considérer comme des pestiférés », précise M. Sauter. L'homme désigne les immeubles aux alentours. « Les gens au chômage qui touchent 2000 F par mois pour vivre, qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent ? Ils votent FN. Les assistés qui sont contents, eux, votent socialiste. Nous, on n'a qu'une chose à dire : il faut donner du travail. Avec Juppé, on a été trop mou, trop homéopathe. A vouloir se préoccuper de ce que pensent les socialo-communistes, on gouverne au centre, on ne fait plus rien. » Les militants rêvent d'une relance économique à l'anglaise.



honteux de s'allier avec le FN qu'avec les communistes. On en a marre d'aller aux élections avec des dés pipés et de se faire avoir dans des triangulaires », explique Jean-Michel Sauter en écho à de nombreux militants RPR. « Même si, à terme, il faut combattre le FN sur ses valeurs contestables », nuance Emmanuel. Sur l'immigration, par exemple : « C'est une question de manière et de dosage, dit M. Sauter. Mais les socialistes aussi n'arrêtaient pas de dire qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Au FN, ils ne font pas dans la dentelle. Nous, on peut être les plus justes sur cette question. »

entendre les militants beauvaisiens, il n'y aurait pas grand risque à fréquenter au grand jour le Front national. « C'est même plutôt rassurant. Une grande proportion de gens du FN et de ses électeurs viennent de chez nous, le RPR. On les connaît ; c'est la famille, les collègues, les amis. On se rend compte que le FN n'est plus fait d'extrémistes. Le Pen, c'est son intérêt de se

faire diaboliser. Je ne crois pas aux bruits de bottes ni à la nature fasciste du FN, assure M. Sauter, comme beaucoup de ses compatriotes RPR de l'Oise. Les quelques dirigeants fachos qui restent ne sont pas représentatifs du FN et puis, ils ne vont pas nous bouffer. » Le parti de Jean-Marie Le Pen et l'héritier de la Résistance peuvent faire un bout de chemin ensemble : « Ce qui nous rapproche, c'est un objectif commun : battre les socialo-communistes. Le Pen joue au clown. Il sait qu'à la tête, il ne faut pas fatiguer les gens à dire des vérités ennuyeuses. Il passe bien, Le Pen. »

Dans son bureau du conseil général, Jean-François Mancel peste lui aussi contre les technocrates de cabinet. Il explique comment, après sa démission de son poste de secrétaire général du RPR, « un retour sur le terrain » lui a permis un revirement à 180 degrés de sa stratégie à l'égard du Front national. « Nous nous sommes trop écartés des préoccupations des gens. Les attaques très fortes - et justifiées d'ailleurs - contre le FN étaient perçues par ses électeurs comme une agression. » Pour Jean-François Mancel, le raisonnement est simple : « Si nous sommes suffisamment forts sur nos valeurs de respect de la personne humaine, de sa dignité, des droits de l'homme - des valeurs sur lesquelles on ne transige pas -, il n'y a pas à hésiter à discuter avec le FN. Voyez quel corps de doctrine nous pouvons construire sur l'immigration, la sécurité, les solutions plus efficaces en matière de lutte contre le chômage. Notre partition, au RPR, n'était plus écoutée. La re-composition doit se faire entre les gens localement. Il faut laisser se développer une joyeuse pagaille. Il faut que ça se cogne, que ça se confronte. Il faut de vrais états généraux, et pas de ceux qui réunissent 400 types à Paris sur la base d'un rapport rédigé par quatre énarques. Il ne faut surtout pas re-

mettre le couvercle, pas de canalisation. »

Le jeune directeur de cabinet du président du conseil général, Denis Lépe, ajoute : « Quand on dit voter FN, c'est voter socialiste, ça les rendait fous. Ils disaient : "Mais qui vous êtes, vous, pour nous dire ça ?" Ça les radicalisait davantage. »

DANS sa maison installée sur les hauteurs de Beauvais, Jacques Nehorai n'y va pas par quatre chemins : « Le général, s'il était encore en vie aujourd'hui, serait lui aussi exclu du RPR. » Il saisit le premier tome de l'ouvrage d'Alain Peyrefitte « C'était de Gaulle » pour justifier ses propos sur l'immigration, souvent aussi virulents que ceux du Front national. Et il lit, à la page 52, les paroles que le général aurait prononcées en mars 1959 : « C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon la France ne serait plus la France. (...) Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri. »

Dans une brasserie de Beauvais, Franck Pia et Jean-Marie Jullien, conseillers municipaux UDF et RPR, ne cachent pas leur écoeurement devant le séisme qu'ont provoqué Jacques Nehorai et Jean-François Mancel : « Ça y est, le FN a réussi à nous diviser. Maintenant on vit dans la peur, l'hostilité collective. On n'était pas préparé alors qu'eux, ils avaient programmé cette alliance depuis longtemps. On vit dans la confusion, on a le sentiment d'être dépossédé de notre conscience politique. »

Les militants du Front national jubilent. « On voyait bien sur les marchés les gens du RPR nous faire des appels du pied, raconte Jean-Paul Angeilli, enseignant à la retraite. Sans faire de lyrisme, une rencontre s'est produite. La réussite de Mègret a été de démontrer qu'on pouvait exercer un pouvoir municipal, accepter des compromis. Nous aussi, nous pensions aux municipales. Maintenant, comme disait Marchais, l'union est un combat. »

Dimanche, dans sa salle à manger, le garagiste Claude Carbonnier est fatigué. Sa femme Monique sort la cassette vidéo du « cinquantième de l'appel du 18 juin ». Claude Carbonnier se souvient de la fête donnée pour son adhésion au mouvement gaulliste en juin 1958. « Dans un café, on avait fait une croix de Lorraine avec les bouteilles de bière. Il n'a pas de mots assez durs contre l'immobilisme parisien. « Je ne dirai jamais du mal de mon président Jacques Chirac, je l'aime trop. Mitterrand est arrivé au pouvoir porté par les pauvres, et il a déçu les pauvres. Ça fait vingt ans qu'on donne de l'argent aux grands patrons pour embaucher, et ils n'embauchent pas. J'ai pas de mots assez méchants pour désigner ces profiteurs. Un leurre, au bout d'un an de stage, il se retrouve viré ; je comprends qu'il soit révolté. Et nous, nous payons la casse de ces messieurs voleurs qui n'ont plus d'honneur. » Lui aussi voudrait plus de démocratie, que les députés aient du poids, qu'« on supprime la 49-3 », qu'on « cesse le diklat d'en haut, qu'on écoute le bas ». Jamais il ne voterait pour le FN, assure-t-il, « même en cas de présidentielle face à la gauche. » « Le Pen est la honte de la France, il a pris de nos valeurs en y rajoutant trois louches d'extrémisme. » Pourtant, il se sent blessé par l'exclusion de ses deux mentors du RPR de l'Oise et approuve leur stratégie de rapprochement avec le Front national. Dimanche, l'un des deux, Jacques Nehorai, a été battu.

Dominique Le Guillaudoux
Dessin : Sergej

Salon
C'est parti
de la droite
C'est parti
de la droite
C'est parti
de la droite

abolition

السلامة والبيئة

Qu'ils démissionnent ! La France a besoin de la droite

par François Hollande

par Charles Millon

DÉSORMAIS, il existe en France cinq présidents de région dont la seule légitimité repose sur le soutien de Jean-Marie Le Pen. Et ils le savent. Certes, depuis vendredi, ils ne pouvaient ignorer qu'ils devaient leur accession à cette fonction prestigieuse non au suffrage universel mais aux voix des élus d'extrême droite qui s'étaient ajoutées à celles de leurs collègues RPR-UDF pour faire une majorité de circonstance, parfois dès le premier tour de scrutin.

Certes, déjà savaient-ils que ce concours ne leur avait été accordé que parce que des phrases entières du programme qu'ils avaient défendu devant leur assemblée avaient été minutieusement recopiées sur celui du Front national. Ainsi avaient-ils accepté, pour prix de ce renfort, d'accorder un brevet de respectabilité à un parti que chacun s'accorde à décrire comme xénophobe et raciste.

Mais au lendemain de cette « élection » obtenue en accrochant le bras tendu du Front national, l'extrême droite est venue présenter au grand jour les conséquences de l'alliance conclue dans les cinq régions : la réciprocité, première étape d'un contrat général de désistement devant conduire lui-même de proche en proche à un accord de gouvernement. Le verrou à santé et l'engrenage ne s'arrêtera plus, sauf si ce qui a été noué dans la peur panique du verdict des urnes se dénoue dans la prise de conscience du danger qui menace notre République elle-même.

Hier, les Français sous une forme ou sous une autre ont condamné à l'occasion du second tour du scrutin cantonal non seulement des manoeuvres déshonorantes mais une logique politique qui pourrait faire de l'extrême droite le pivot de la recomposition des droites. Des électeurs modérés ont sanctionné par une abstention renforcée, notamment dans les régions concernées, les candidats UDF-RPR et beaucoup de conseillers généraux de gauche doivent à l'évidence leur siège au haut-le-cœur provoqué par les comportements dénoncés par tous les partis républicains.

Il faut donc en tirer les leçons. Les Français sont très majoritairement opposés à tout rapprochement entre la droite et l'extrême droite. Le Front national n'est en aucune façon un parti comme les autres. Lui-même d'ailleurs n'a cessé de défendre sa singularité fondée entre autre sur la préférence nationale et l'inégalité des races. Toutes les autorités politiques et morales de ce pays

ont, depuis la résurgence de l'extrême droite, tenu bon et refusé de considérer que ce parti qui ne représente que 13 à 15 % de l'opinion publique - ce qui est déjà beaucoup trop - structure la vie politique française.

Dès lors, rien de ce qui vient de lui n'est acceptable et surtout pas les suffrages de ses élus. Non que ces électeurs n'aient pas à être écoutés, même si c'est d'abord un rôle et même représentés dans les assemblées, c'est la vertu de la démocratie de donner la parole au vice. Mais il ne peut être admissible pour un républicain digne de ce nom de récolter le vent mauvais de l'extrême droite au risque de déclencher la tempête.

Il reste donc à ceux qui se sont lancés dans une aventure qui met en péril, au-delà de l'avenir de cinq régions, la stabilité de nos institutions et l'image de la France dans le monde à être à la hauteur de la fonction qu'ils occupent fortuitement et à présenter au plus vite leur démission pour que le calme revienne dans les esprits et dans la Cité elle-même. Il faut qu'ils parlent pour que d'autres n'arrivent pas.

Ce n'est pas la gauche qui le demande. C'est l'ensemble de ceux qui par delà les clivages naturels et profonds qui les séparent veulent arrêter une dérive, une glissade, un abandon non vers l'inconnu mais vers le trop connu. Notre République vaut bien cinq démissions.

François Hollande est premier secrétaire du Parti socialiste.

LE PARTI DES MÉCONTENTIS

Quoi qu'en disent les baveux professionnels qui nous refont encore le coup de la contition publique et du mea culpa déclinant avant de replonger dans la bauge de la facilité et de la cuisine politicienne, ces étranges élections cantonales et régionales ont vu la naissance d'un nouveau parti politique - le parti des mécontents (...). Que ceux qui se lamentent sur l'inclivisme des abstentionnistes et se tortent la langue jusqu'au front pour trouver des explications intelligentes et honorables ouvrent simplement les yeux. Que veut la démocratie quand elle est bafouée quotidiennement par ceux qui prétendent la servir ? Pour ne prendre que l'exemple de la monnaie unique, on voit une bande de technocrates fous mettre en place un abandon de souveraineté sans précédent dans l'histoire sans recourir à un référendum, alors que celui-ci était promis (...). La vérité est que ceux qui veulent mettre la France toute nue dans le lit de l'Allemagne aujourd'hui sont de la même

ON me reproche d'avoir accepté les voix du Front national pour départager une égalité de voix pour la présidence de la région Rhône-Alpes. Ces voix se sont portées sur mon programme, publiquement et sans négociation ni accord. Et cependant, j'aurais dû, dit-on, démissionner, laissant ainsi la région à une minorité socialiste. J'ai pensé que les Rhône-Alpins ne m'avaient pas élu pour cela. Lorsque quelqu'un vote à droite, ce n'est pas pour tomber à gauche.

Personne ne peut me suspecter de connivence avec l'extrême droite. Ma vie passée le démontre, et toute mon action le confirme. Ma décision n'est pas de circonstance. Je suis certain que c'est aujourd'hui le moment favorable pour entamer la refondation de la droite.

Il n'y a pas de majorité de gauche en France. Et pourtant, la France est gouvernée à gauche. Pourquoi ? Aux législatives de juin dernier, l'extrême droite a facilité l'élection des candidats de gauche. Dans le combat actuel des régionales, on demande à la droite républicaine majoritaire de laisser être des candidats de gauche. Autrement dit, dans tous les cas, les voix de droite servent de pâture aux marchandages et sont déviées de leur destination. On comprendrait à moins que les porteurs de ces voix se révoient.

Aucun courant politique, même de gauche, n'a intérêt au naufrage de la droite, laquelle serait remplacée par l'extrême droite. Malheureusement, la droite s'est trop souvent identifiée à sa mauvaise

conscience, c'est-à-dire à l'ivresse de sa propre destruction. Et la meilleure façon de se détruire est d'adopter en permanence les idées de ses adversaires et d'accepter leurs oukases. Les socialistes n'hésitent pas à accepter les voix du Front pour eux-mêmes quand cela les arrange (voir les dernières législatives) et ont partie liée depuis vingt ans avec le Parti communiste, parti ouvertement anti-démocrate avant 1989. Et pourtant, ils viennent de passer plusieurs mois à nous faire la leçon pour que nous n'adoptions pas leurs pratiques : à eux la *realpolitik*, à nous la morale sévère ; voilà comment nous nous sabordons.

En France, depuis la guerre, la droite n'a pas d'existence cultu-

relle. A ce point qu'elle n'a même pas de nom. Cela ne signifie pas qu'elle n'a pas d'électeurs. Au contraire. La France est à droite. Et majoritairement. Mais ceux qui donnent le ton - intellectuels, médias - y sont essentiellement à gauche. C'est le divorce entre cette pensée médiatique et la pensée de la majorité qui crée l'exacerbation dont se nourrit le FN. Lorsque la pensée de droite voudra bien se dire sans honte et la politique de droite se faire sans honte, le Front national se réduira

à quelques pour cent de fascistes résiduels. L'immense majorité des électeurs du FN ne sont pas fascistes ; mais c'est là le seul exutoire qu'ils ont trouvé pour dire leur attachement à une politique de droite. Aussi 15 % des Français se trouvent-ils représentés à leur corps défendant par un fanatique, un fasciste des années 20 égaré dans notre temps.

Il y a un peuple de droite. Il est révélateur que l'expression n'existe pas : on ne parle jamais que du peuple de gauche. Et cependant il y a un peuple de droite. Qui est la droite française ? Tout d'abord, dans la tradition européenne, elle repose sur la certitude de l'égalité en dignité de tous les individus, quels qu'ils soient.

Elle peut être jacobine ou décentralisatrice, européenne ou non. Mals, d'une manière générale, elle est économiquement libérale. Elle veut l'égalité des chances, mais elle n'est pas égalitaire. Elle pense que l'autonomie personnelle a un prix, et que son acquisition vaut bien quelques risques. Elle craint l'individualisme où elle voit l'irresponsabilité, et c'est pourquoi elle défend la famille structurée. Elle pense aussi que la liberté est la possibilité de choisir ses responsabilités, et non pas de faire n'im-

porte quoi. Elle s'indigne de voir des autorités de ce pays se vanter publiquement d'avoir été des utilisateurs de drogues, parce qu'elle fait passer le plaisir après la dignité ; et, à ce titre, elle tremble de honte quand elle entend François Mitterrand, chef de l'Etat, dire que Cyril Collard est un modèle pour les jeunes Français. Si l'on veut citer un jeune garçon qui cherche la mort, son modèle à elle serait plutôt, par exemple, Jan Palach.

Dans ce pays, les extrêmes prolifèrent. Les extrêmes sont toujours odieux, en raison de leur fanatisme et parce qu'ils sont dominés par la haine. Il y aurait en France une solution qui consisterait à interdire les partis extrêmes. Les Allemands l'ont fait. Mais il est à craindre, dans ce cas, que les mécontentements s'expriment dans la rue. Si, en revanche, les extrêmes sont acceptés comme membres de la vie démocratique, alors il faut les traiter comme tels. C'est un choix. Si l'on considère qu'il s'agit précisément du diable, il faut l'interdire. Sinon, il faut le traiter à l'égal des autres, tout en tâchant de le réduire en raison de son caractère dangereux.

Parce que nous ne voulons pas assumer ce choix, certains d'entre nous succombent à une tentation bien naturelle, celle qui consiste à nouer des alliances droite/gauche contre le parti extrême. Ce qui, à l'évidence, affaiblit la démocratie en brouillant le débat des opinions, désespère les citoyens et installe l'extrême droite comme unique opposition.

Si la droite continue à taire ses idées, en raison de la mauvaise conscience nourrie par la gauche, et à traiter par le mépris, tenir pour rien tous ses électeurs qui partent vers les extrêmes parce que, justement, leurs idées ne sont pas prises en compte, alors elle se videra peu à peu de ses électeurs jusqu'à ce que le FN devienne l'alternance de la gauche. La pensée de droite n'existera plus du tout. Dans ce cas, nous aurons des socialistes au pouvoir pendant vingt ans, et finalement, parce que tout se fatigue et s'épuise, surtout en démocratie, un fascisme pourrait prendre le pouvoir en France.

C'est pourquoi je préfère un ébranlement de la droite aujourd'hui plutôt qu'un pourrissement de la droite sur dix ans, avec montée de l'extrême droite à la clé. Les dirigeants de nos partis feraient bien de prendre garde : ils ne connaissent plus leur peuple. C'est de là, et de nulle part ailleurs, que partira une refondation radicale de la droite, dont la France a besoin.

Charles Millon est président (UDF-DL) de la région Rhône-Alpes.

Lorsque la pensée de droite voudra bien se dire sans honte et la politique de droite se faire sans honte, le Front national se réduira à quelques pour cent de fascistes résiduels

elle. A ce point qu'elle n'a même pas de nom. Cela ne signifie pas qu'elle n'a pas d'électeurs. Au contraire. La France est à droite. Et majoritairement. Mais ceux qui donnent le ton - intellectuels, médias - y sont essentiellement à gauche. C'est le divorce entre cette pensée médiatique et la pensée de la majorité qui crée l'exacerbation dont se nourrit le FN. Lorsque la pensée de droite voudra bien se dire sans honte et la politique de droite se faire sans honte, le Front national se réduira

à quelques pour cent de fascistes résiduels. L'immense majorité des électeurs du FN ne sont pas fascistes ; mais c'est là le seul exutoire qu'ils ont trouvé pour dire leur attachement à une politique de droite. Aussi 15 % des Français se trouvent-ils représentés à leur corps défendant par un fanatique, un fasciste des années 20 égaré dans notre temps.

cette consultation. Au pis, on aurait pu admettre un débat global sur le fait de savoir s'il fallait réduire le nombre des régions, revoir les compétences, diminuer ou pas les pouvoirs des départements, mais renforcer les arrondissements pour améliorer les relations de proximité, supprimer les participations financières en cascade. Même ce problème fondamental a été ignoré durant cette triste campagne. C'est affligeant.

Jean-Paul David Mantes-la-Jolie (Yvelines)

RIEN DE NOUVEAU

Il n'y a rien de nouveau dans le document du Vatican sur la Shoah publié dans son intégralité par *Le Monde* du 18 mars. On s'étonne qu'il ait fallu dix ans pour sortir une déclaration d'une pareille banalité. On ne comprend pas l'importance que les médias accordent à un texte aussi cauteux. Une brève aurait suffi. Le Vatican présente son document comme une réflexion originale, comme une oeuvre de mémoire.

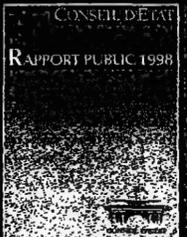
Mais il y a longtemps que nous sommes fixés sur l'horreur de la Shoah. On n'a pas besoin de l'Eglise. En vérité, ce texte vaticanesque n'est là que pour couvrir une fois de plus le cardinal Pacelli, futur Pie XII, signataire d'un concordat avec Hitler. Pour les émales de Jean Paul II, seuls certains chrétiens dévoyés ont été complices du drame, ce que le document regrette d'autant plus facilement qu'il couvre habilement la tête de l'Eglise. Sa seule arme aurait été l'excommunication des nazis, ce dont Pie XII s'est bien gardé. Bref, ce document, monté en épingle dans tous les médias, ne dit mot des criminels de guerre protégés par le Vatican au moment de la défaite d'Hitler. Ce qui aurait été un scoop (...). Contrairement à la communauté juive, je ne suis pas déçu par ce texte, car il n'y avait rien à en attendre. Au contraire, si le Vatican continue à parler pour ne rien dire, j'ai bon espoir qu'un jour viendra où cette institution s'écroulera comme d'autres forteresses historiques.

René Cruse Carouge (Suisse)

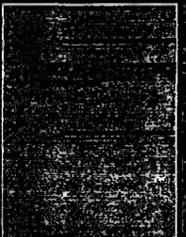
Salon du Livre - stand F82 - hall 1



Guide pratique de la retraite
Agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière
Agents non titulaires du secteur public
Caisse des dépôts et consignations
55 F



Conseil d'Etat Rapport public 1998
Réflexions sur le droit de la santé
239 pages, 149 F
Dans la Collection Documents d'études n° 609
Jurisprudence du Conseil d'Etat 1997
30 F



L'Internet
Un vrai défi pour la France
Patrice Martin-Lalande
Ministère de l'Industrie
Collection des Rapports officiels
27 pages, 80 F



Guide pratique du droit du travail
Edition 98
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
228 pages, 80 F

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tel. 01 40 15 70 00 ; Télécopie 01 40 15 72 30
3615 ou 3616 la doc 11 20 Fax
http://www.ladocfrancaise.gouv.fr

La documentation Française

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Honte sur le « Caillou »

DEPUIS que la Nouvelle-Calédonie est colonisée, la France y manie facilement la trique et y instrumente l'immigration. C'est en 1891 que débarqua à Nouméa le premier contingent de main-d'œuvre étrangère. Il était asiatique. Huit cents pauvres hères furent employés, douze heures par jour, dans les mines de Pouébo et Ouegoa. Ils étaient payés une misère, logés dans des baraques, soumis au couvre-feu et on les appelait par des surnoms parce que leurs noms étaient jugés imprononçables. Dans les années 50, en pleine guerre d'Indochine, ces immigrés furent brutalement renvoyés vers un chez eux qu'ils n'avaient plus, sous prétexte qu'ils pouvaient constituer un ennemi intérieur. Un demi-siècle plus tard, une poignée d'autres Asiatiques - 69 hommes, 21 femmes et 20 enfants -, pauvres épaves de la misère et de l'oppression, parqués depuis quatre mois dans une caserne désaffectée, ont été méchamment punis par les gendarmes. Leur crime ? Avoir échoué sur nos côtes et être montés sur le toit de leur prison pour y dire : « Plutôt la mort que le retour en Chine ».

On sait que le « Caillou » a pris la fâcheuse habitude d'échapper aux lois de la République. Le peuple autochtone, les Canaques, en a longuement souffert, minorisé démographiquement, marginalisé économiquement, nié culturellement. Ce territoire, depuis sa colonisation, est en proie à la violence. Une violence issue de trop d'injustices.

Mais est-il besoin d'en rajouter stupidement ? Est-il nécessaire de faire usage de force brutale contre des pauvres gens qui ne font que fuir et de les tirer comme des lapins avec des balles de caoutchouc ? Nulle part en France et en nulle circonstance, on n'a de tels procédés. Pourquoi là-bas ? L'éloignement du territoire calédonien et l'attention détournée par les élections régionales en métropole permettent-ils tous les forfaits ?

L'administration chargée du territoire s'est sans doute sentie les mains libres pour agir de la sorte dans la mesure où les deux principales forces du territoire, RPR et FNKS, ont rejeté dans le même élan toute perspective d'intégration pour ce petit groupe d'immigrés. Pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, l'Etat, les indépendantistes et les non-indépendantistes ont fait cause commune. Ils l'ont fait sur la pire des causes : l'exclusion et la violence faites au plus faible.

L'accueil de cette petite communauté de cent dix personnes, dont on voit mal ce qu'elle pourrait déstabiliser, est un test pour l'avenir du territoire aussi important que celui des négociations actuelles sur le statut du territoire. De l'attitude des communautés européennes et mélanésiennes vis-à-vis de cette interpellation de la détresse dépend le visage à venir de la Nouvelle-Calédonie. Vivront-elles ensemble dans un pays ouvert, fidèle à la coutume océanienne, ou dans un pays replié sur les richesses de son sous-sol et les attraits de son passé ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Président du conseil d'administration : Jean-Michel Colombani
Directeurs : Jean-Michel Colombani ; Dominique Lévy, directeur général ; Noël-Jean Bergmann, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Béatrice Pélissier
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lheroux, Robert Solé
Rédacteur en chef : Jean-Paul Besnot, Pierre Georges
Laurent Goffman, Eric Luroy, Michel Kailash, Bernard Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royette
Rédacteur en chef technique : Edic Azou
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Mémoires : Thomas Ferréol
Directeur éditorial : Eric Pellegrin ; directeur délégué : Anne Guéhennebourg
Conseiller de la rédaction : Alain Rollin ; directeur des relations internationales : Daniel Vernez

Comité de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courbot, vice-président

Conseils d'administration : Hubert Bernès-Méry (1944-1961), Jacques Fauret (1964-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lousteau (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 941 000 F. Actionnaires : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Association Hubert Bernès-Méry, Société anonyme des Incas du Monde, Le Monde Europe, Le Monde Investissement, Le Monde Presse, Ima Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Veto de fer et amortisseur en caoutchouc

LES SOURIS de l'ONU s'efforcent de grignoter le veto qui paralyse toutes ses décisions. Y parviendront-elles ? C'est douteux. Car si l'on en croit les physiciens, le veto est une substance plus dure que le diamant qui ne se laisse entamer par rien, ni par l'émail des dents ni par la salive des orateurs. Le veto a fait depuis longtemps ses preuves : quand on l'introduit dans un organisme constitutionnel, que ce soit dans l'ancienne Pologne ou ailleurs, on ne saurait l'en déloger ; il finit toujours par bloquer la machine, qui explose.

Il est curieux que les forgerons de la paix aient précisément donné droit de cité au veto, ce redoutable empêchement de tourner en rond. Leur fausse manœuvre s'explique par la hâte de parvenir à un accord. Il s'agissait de décider les « grands » à abandonner une part de leur souve-

raineté tout en les persuadant qu'ils la gardaient tout entière. Le veto concrétisait une restriction mentale qu'on pourrait formuler ainsi : « Je jure de me soumettre à la loi commune - sauf si elle me déplaît ».

On dira que, sans le veto, l'ONU, dans sa composition actuelle, n'aurait pu se constituer et que la machine mondiale à faire la paix n'aurait jamais tourné. C'est vrai. Cependant, une machine qui éclate en marche n'est-elle pas plus dangereuse qu'une machine qui n'a pas démarré ? Aux spécialistes d'en discuter, mais la tentative qui consiste à transformer un veto de fer en un amortisseur de caoutchouc semble un peu bien naïve. On serait fort étonné si les souris parvenaient à circonvenir le grizzli et ses oursins.

Pierre Audiat (24 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 CODE LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 CODE LMDOC ou 08-36-25-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-79-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Face au FN, la droite entre Epinay et Tours

Suite de la première page

Chassée du pouvoir par le gaullisme, la gauche que l'on disait alors « non communiste » - faudra-t-il parler bientôt de la droite « non fasciste » ? - s'épuisait en rivalités d'appareils verrouillés et en scissions byzantines. Une seule question l'agitait : fallait-il ou non s'allier avec le Parti communiste, et à quelles conditions ? Cette gauche s'était unifiée, au début des années 70, sur la stratégie du « programme commun » signé avec le PCF.

Le parallèle n'est évidemment pas acceptable, ne serait-ce que pour ceux-là mêmes qui y ont recours. En quoi le scandale que représente, à leurs yeux, l'alliance passée - et même présente, d'ailleurs - du PS avec le PCF peut-elle atténuer celui que constituerait leur propre entente avec le Front national ? Lorsque l'on se prévaut des turpitudes des autres, c'est que l'on se prépare à faire un mauvais coup. Telle est bien, cependant, l'arrière-pensée des « comploteurs » que dénonce, sans les nommer, Hervé de Charette (*lire son entretien page 6*).

Leur raisonnement est empreint, de part en part, d'une vision qui est précisément celle du Front national, ce qui suffit à balayer toute prétention à l'autonomie dans leur démarche.

Antoine Rufenacht, maire du Havre et président du conseil régional sortant de Haute-Normandie, dénonçait, dans *Le Figaro* du 20 mars, les « appareils parisiens coupés des réalités » et jetait sa démission du RPR à la tête de Philippe Séguin, s'octroyant ainsi une liberté dont il ne précisait pas l'usage. Sa dénonciation des « déclarations moralisatrices » et son appel à « nettoyer les écuries d'Augias » des partis de la droite parlementaire laissent cependant augurer du pire lors de la séance d'élection du président du conseil régional, à Rouen, lundi.

C'est à une fronde d'une partie de leurs élus que les partis de droite doivent faire face. Un Jacques Blanc, un Charles Baur, un Jean-Pierre Soisson chevauchent un mouvement dont ils se bornent à profiter, mais que Charles Millon, éternel refondateur d'une droite qui le déçoit toujours, revendique : la mobilisation des élus de base contre des états-majors empêtrés dans leurs contradictions (*lire son point de vue page 13*). Le bout de chemin qu'il a choisi de faire avec le Front national doit avoir, à ses yeux, l'effet d'une décharge électrique sur les structures des partis, qu'il appelle, après les élections législatives, à se fonder dans une seule et même vaste formation libérale. Libérale et, doit-on ajouter à présent, « nationale ».

Ce scénario est accompagné par Alain Madelin, autre ancien ministre de Jacques Chirac et autre infatigable « révolutionnaire » de la droite. Son radicalisme libéral s'était glissé dans les habits du star-system léotardien des années 80, avant de redécouvrir le classicisme giscardien, puis de s'exalter dans le « baroque » chiracien de 1995. Le voici aux abords d'une extrême droite vis-à-vis de laquelle il affiche, toutefois, une distance peut-être d'autant plus marquée qu'il y fit ses débuts. Sa logique est d'aller aussi loin que possible vers les électeurs et les cadres du Front national, en feignant d'épouser leurs aspirations pour mieux leur faire voir que l'avenir, pour eux, ne peut être du côté de MM. Le Pen et Mégret, mais du sien.

DEUX FORCES DE RÉSISTANCE

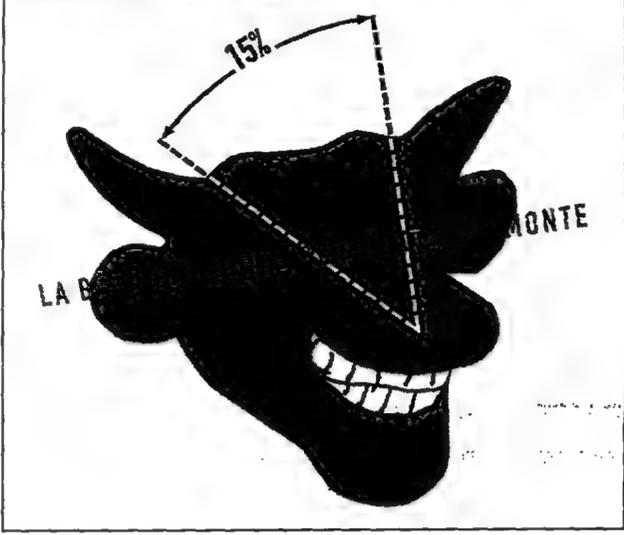
Face à cette entreprise de remembrement de la droite, par-delà la ligne de démarcation tracée par le FN lui-même entre ceux qu'il appelle les « nationaux » et les autres, ne peuvent se dresser que deux forces. Le RPR, d'abord. Incontestablement, et sans doute parce qu'il sait que son électoral est le plus perméable à la propagande de l'extrême droite, le parti gaulliste et ses dirigeants actuels - Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, Edouard Balladur - ont opposé la ligne de résistance la plus ferme aux coups de main du Front national. Cette opposition-là est structurelle : elle met en présence, depuis les origines, deux familles politiques qui entendent incarner la nation en récusant ses divisions en classes et donner corps à la volonté populaire au-dessus des conflits entre les partis. Entre ces deux camps-là, la lutte n'a pas mobilisé que des mots : les balles de l'attentat du Petit-Clamart venaient de l'extrême droite, celles qui exécutèrent Bastien-Thiry furent volées par de Gaulle.

L'autre résistance doit encore faire ses preuves, et il est permis de douter d'elle. C'est celle des centristes, qui comptent cependant dans leurs rangs le président du conseil régional de Picardie, mais dont l'engagement contre l'extrême droite avait été illustré avec courage par Philippe Douste-Blazy au ministère de la culture. Le scrutin majoritaire fait ordinairement du centre, comme le dit Lionel Jospin, un lieu géométrique vide, mais les élections législatives de 1997 ont remis au goût du jour la pratique des triangulaires. François Bayrou peut y puiser l'espoir que, entre ceux qui, à droite, sont prêts à faire affaire avec le Front national et ceux qui refusent à la fois la gauche « phirrielle » et l'extrême droite, le RPR n'occupera pas tout l'espace.

Une partie de la droite rêve d'un congrès d'Epinay, qui avait unifié les socialistes, en 1972, sur une stratégie d'union avec les communistes. Elle pourrait connaître son congrès de Tours : celui qui avait séparé, en 1920, les socialistes attirés par l'internationalisme communiste et ceux qui refusèrent de céder à cette attraction.

Patrick Jarreau

Fin de rire par Alain Le Querrec



Séisme

Suite de la première page

Dans une telle situation, où la droite est en pleine ligne, hors d'elle-même, où se joue non seulement son avenir, mais aussi celui du pays, il faut éviter deux erreurs : faire comme si de rien n'était, et s'en retourner aussi vite que possible au train-train de la vie publique ; faire comme si le parti de l'alliance droite-FN était déjà là, et se résoudre à le voir grandir.

Il ne se serait rien passé de si important, ni de si scandaleux : c'est évidemment ce que les barons de l'UDF qui ont « pactisé » tentent de nous vendre ; il n'aurait rien naturellement rien osé, n'aurait rien conclu aucun accord et se seraient contentés de vagues propos dont se sont contentés à leur tour les élus du FN. Compréhensibles bien : ces braves élus se sont battus pour pouvoir continuer leurs (bonnes) œuvres, ils ont agi au nom de l'attachement à leur région, comme l'a souligné, trop vite, François Bayrou. En fait, nous venons de vivre un changement radical dans la hiérarchie politique et démocratique de ce pays.

La hiérarchie républicaine voulait qu'entre la gauche et l'extrême droite, la première puisse l'emporter : plutôt la gauche que Le Pen. Désormais, il faut savoir qu'une partie non négligeable de la droite préfère Le Pen et Mégret à la gauche, et se réinscrit, plus de soixante ans plus tard, dans le droit fil de ceux qui déclaraient préférer Hitler au Front populaire. Peut-être que la haine de la gauche soit tenace - une gauche que l'on décrit par ailleurs comme édulcorée - que le sectarisme soit bien ancré pour en arriver là !

A moins que ce ne soit l'exaspération de ceux qui, à droite, n'ayant pas digéré la dissolution, refusent d'être contraints, fût-ce pour la durée d'un mandat local, à vivre dans l'opposition. Avec ce type d'opportunisme, et de refus viscéral de l'alternance, les mêmes devraient donc prochainement prôner des accords de désistement avec le FN pour éviter des trian-

gulaires aux prochaines législatives. Et pourquoi pas, la mise sur pied de listes d'union aux municipales. Le FN, de force d'appoint - étape qu'il vient de franchir victorieusement - est donc penser que l'état de la droite laisse donc penser que la perspective d'une présence de l'extrême droite au gouvernement doit désormais être prise au sérieux.

Ce que les cinq « tricheurs » - selon la forte terminologie de Philippe Séguin - viennent donc d'accorder à l'extrême droite est une légitimité politique : c'est un changement de nature dans la vie politique, dont tous ceux qui minimisaient jusqu'à présent la place et le rôle du FN (y compris à gauche, le premier ministre lui-même) feraient bien de s'aviser. Mais il faut dire et redire que cette étape de la légitimation politique n'est que la suite logique, inéluctable - nous ne cessons de l'écrire depuis 1983 - de l'étape qui l'a précédée, celle de la légitimation idéologique.

La première victoire de l'extrême droite a été remportée sur le terrain idéologique. Celle-ci aussi lui a été accordée par la droite, par toute la droite, comme par une partie de la gauche, lorsqu'elle ont repris à leur compte les idées de Le Pen ; lorsque celles-ci sont passées dans le langage politique courant. Ainsi se décline le « politiquement correct » à la française : il n'est plus un discours, de droite ou de gauche, qui ne fasse référence à l'insécurité et à l'immigration, celle-ci étant censée expliquer celle-là, à la nationalité et à la « nation », qu'il ne faudrait pas, dit Jean-Pierre Chevènement, « laisser à Le Pen ». C'est là, dans les discours convenus, que les premières diques ont sauté. Accoutumant l'opinion à l'idée détestée que M. Le Pen possédait de « bonnes questions », nombre de responsables politiques ont préféré - et ont préféré encore - surenchérir sur son terrain que de l'affronter par d'autres valeurs - de solidarité, d'humanité, de morale et, aussi, d'ambition européenne.

Chemin faisant, toutes les rhétoriques politiques s'inscrivent dans celles du FN. Des thèmes, des revendications mises en avant par le FN

- s'est-on avisé que la prime décidée par la mairie FN de Vitrolles en faveur des enfants français, de souche, comme on dit dans certains milieux, fut votée, dans le passé, par... le conseil de Paris à la demande de son maire, M. Chirac ? - sont devenues, hélas, le lot commun. Pis : ceux qui dénoncent cette porosité sont taxés de « moralisme », les antiracistes deviennent responsables du racisme, et la droite est priée d'aller plus loin, de prendre à son compte les revendications de l'extrême droite comme étant celles des électeurs de toute la droite. Non qu'un gouvernement ne doive pas assurer la sécurité, tenter de maîtriser les flux migratoires ni défendre les intérêts du pays : il s'agit du devoir de tout gouvernement, du b. a. ba de l'action gouvernementale. L'erreur est d'en faire des objets de débat - les uns pour « couper l'herbe sous les pieds de Le Pen », les autres pour montrer qu'on n'est pas en reste - qui tiennent lieu de dessein pour un pays auquel on demande, par ailleurs, prioritairement, de s'imposer dans l'économie-monde.

La première étape, la légitimation idéologique, préparait donc la deuxième, la légitimation politique. A son tour, celle-ci prépare la troisième, l'accession aux responsabilités gouvernementales. Là réside la stratégie de MM. Le Pen et Mégret : la dédramatisation qu'ils viennent d'obtenir de MM. Millon, Soisson et Blanc doit leur permettre de récupérer une part non négligeable de l'électorat de la droite républicaine, puis de revendiquer leur place dans une future majorité.

Pourtant, il ne faut pas désespérer de la droite : celle-ci n'est pas condamnée à l'irréparable. Après tout, plutôt que de suivre leur base militante - toute base militante, par définition, pousse vers la radicalité - peut-être les fameux « états-majors » pourraient-ils accorder quelque attention aux électeurs : le message de rééquilibrage du paysage politique envoyé par le corps électoral le 15 mars, contrarié par des coalitions autour de baronnies locales, a été amplifié par le pays au second tour des cantonales. Entre les états-majors, donc, et les barons, les électeurs, d'une certaine façon, ont tranché. Voilà une bonne raison, pour le RPR, comme pour une

J.-M. C.

UNION EUROPÉENNE si la concurrence est effective dans le secteur des télécommunications depuis février, le gouvernement doit l'organiser dans les domaines de l'électricité, du gaz et des activités postales.

● **DES DIRECTIVES** concernant ces trois secteurs ont été adoptées et doivent être retranscrites dans le droit français d'ici moins d'un an.

● **LIONEL JOSPIN** définira la doctrine gouvernementale lors d'un colloque organisé par le ministère de l'Industrie, jeudi 26 mars, au cours duquel s'exprimeront des dirigeants d'entre-

prise, des syndicalistes ainsi que Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence. ● **LES SYNDICATS** D'EDF-GDF entendent peser sur les débats en rassemblant près de

5 000 personnes à Paris mardi 24 mars et en présentant le résultat de deux enquêtes sur les attentes des usagers et des personnels en matière de politique énergétique.

Le gouvernement réfléchit à l'avenir des services publics

Après l'ouverture du capital de France Télécom, l'évolution d'EDF-GDF et celle de La Poste sont liées à la transposition, d'ici à la fin de l'année, dans le droit français, de directives européennes. Lionel Jospin entend de nouveau être « offensif »

ABSENTS du débat public depuis l'ouverture du capital de France Télécom, en octobre 1997, les services publics vont réoccuper le devant de la scène politique et sociale, jeudi 26 mars. Lionel Jospin clôturera un important colloque organisé par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, sur le thème « Energie, poste et télécommunications : quel avenir pour le service public en France et en Europe ? ».

Ce sera la première fois, depuis son discours d'investiture du 19 juin 1997, que M. Jospin s'exprimera sur le sujet. Il le fera en présence de plusieurs ministres (Pierre Moscovici, Christian Pierret...), d'un ancien ministre de l'Industrie, Franck Borotra (RPR), de dirigeants d'entreprises publiques (Michel Bon, Claude Bourmaud, Edmond Alphandéry), de syndicalistes, mais également de Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la politique de la concurrence, qui présidera une table ronde sur le

thème « Régulation et politiques publiques ». « Ce sera l'occasion pour le premier ministre de retrouver un discours offensif et constructif face à l'Europe sur les services publics », pronostique un dirigeant d'entreprise publique proche du gouvernement. Le moment n'a pas été choisi au hasard. D'ici à la fin de l'année, le gouvernement devra retranscrire trois directives dans le droit français : celles sur l'électricité, sur le gaz et sur les activités postales.

DEFINIR UNE DOCTRINE POLITIQUE Après une approche dossier par dossier, le gouvernement doit donc tenter de définir une doctrine politique afin d'orienter les débats parlementaires à venir, de rassurer les salariés et les syndicats des entreprises publiques et de montrer à la Commission européenne que la France n'est pas disposée à être raisonnée devant le fait accompli sur ces questions.

Ainsi, alors que la directive postale qui organise le secteur jusqu'en 2003 n'est pas encore retranscrite dans les législations nationales, les services de la Commission seraient déjà en train de commander une étude pour préparer l'étape suivante de la libéralisation. « Une fois de plus, Bruxelles veut court-circuiter les Etats », observe-t-on à Paris.

La France devrait profiter de la crainte qu'inspire la construction européenne dans la plupart des pays et de la « très légère brise favorable » que le sénateur Gérard Delafau (PS, Hérault) croit déceler actuellement en faveur des services publics pour faire entendre sa voix. Ce qui ne veut pas dire « l'ouverture du capital de France Télécom est là pour le prouver » que le gouvernement fera preuve d'immobilisme. Jacques Fournier, conseiller d'Etat, ancien président de la SNCF et connu pour son attachement aux services publics, interviendra à plusieurs reprises au cours du colloque pour rappeler que l'introduction

d'une certaine dose de concurrence dans tous les services publics de réseaux est désormais un fait acquis.

Mais, selon l'entourage de M. Pierret, le gouvernement devrait faire valoir que chaque cas est particulier. Il ne saurait être question d'ouvrir le capital de La Poste comme cela a été fait pour France Télécom. Même cas par cas sur le point-clé de l'autorité de régulation : la France a créé une autorité indépendante dans les télécommunications mais s'appuie à instituer une autorité de régulation administrative en matière d'électricité.

Ce discours sur la spécificité de chacun des secteurs devrait pouvoir être entendu par M. Van Miert. D'ores et déjà, fait-on valoir à Paris, la directive sur les télécoms réduit le service universel à la fourniture de prestations, alors que celle sur l'électricité permet aux Etats d'établir une planification à long terme et une véritable politique industrielle.

Le discours du premier ministre

est loin d'être écrit d'avance. Les travaux du Conseil d'analyse économique mis en place par Lionel Jospin en témoignent. De façon très opportune, ces économistes chargés d'éclairer la politique gouvernementale ont publié en décembre deux rapports sur le thème « Service public, secteur public », rédigés par Claude Henry, professeur à Polytechnique, et Elie Cohen, directeur de recherches au CNRS.

« USAGERS » OU « CLIENTS » ?

Comme le souligne en annexe de cette publication Paul Champsaur, directeur général de l'Insee, ces deux rapports révèlent « un désaccord important entre les auteurs qui laisse assez largement ouverte la question centrale du statut et de la régulation des entreprises exerçant des missions de service public ». Alors que M. Henry doute de la capacité des entreprises privées à assurer, même sous l'autorité d'un régulateur, des missions de service public, M. Cohen met en avant les défauts intrinsèques de l'Etat actionnaire qui a tendance, selon lui, à devenir « Etat prédateur ».

Le premier ministre devra répondre à ces interrogations. Il de-

va aussi sans doute répondre aux inquiétudes des syndicalistes d'EDF-GDF. Mardi 24 mars, l'ensemble des fédérations syndicales des deux entreprises (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) organisent un grand rassemblement à la Grande Halle de La Villette à Paris. Devant près de cinq mille participants (salariés d'EDF-GDF, usagers, associations de consommateurs, responsables politiques), les syndicats, pour une fois unis et déplorant le silence officiel, ouvriront « un débat public » sur l'avenir du service public de l'électricité et du gaz.

Pour alimenter leur réflexion, les syndicalistes présenteront une initiative originale, le résultat de deux enquêtes : un sondage réalisé par la Sofres auprès d'un échantillon représentatif de la population (lire ci-dessous) et une enquête qualitative audiovisuelle auprès d'un double échantillon représentatif de personnes « et des usagers ». Un thème que les syndicats continuent de préférer à celui de « clients ». Malgré ce choix lexical qui, à lui seul, résume les débats qui se tiendront dans les prochains jours, cette initiative syndicale montre que les représentants des salariés ne se cantonnent plus dans une opposition absolue aux évolutions décidées par les instances européennes mais veulent être désormais des forces de propositions.

Frédéric Lemaître

* Service public, secteur public, rapports d'Elie Cohen et de Claude Henry; la Documentation française, décembre 1997, 145 pages, 35 francs.
* Concurrence et services publics dans l'Union européenne, de Claude Henry, Presses universitaires de France, novembre 1997, 225 pages, 149 francs.

Les Français hostiles aux coupures d'électricité et de gaz pour les plus démunis

DEUX ENTREPRISES compétentes, qui peuvent se diversifier tout en continuant leurs missions de service public : telles sont les idées, positives, que se font les Français d'Electricité et de Gaz de France. Cette image ressort d'un sondage réalisé par la Sofres, les 13 et 14 mars, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, à la demande de tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) d'EDF-GDF. Ceux-ci utiliseront ce document pour lancer leur forum « 1998, construisons le service public de demain », mardi 24 mars à Paris.

L'étude comprend cinq parties : les choix énergétiques, le service public de l'électricité et du gaz, l'image d'EDF-GDF, l'avenir de ces deux entreprises et l'évolution des tarifs. Premier du genre, ce sondage, ne permet donc pas de mesurer l'évolution de l'avis des Français sur les sujets évoqués.

D'entrée de jeu, les personnes interrogées jugent à 72 % nécessaire, voire indispensable, qu'un débat s'engage sur les futurs choix énergétiques du pays. Un souhait qui vient conforter la démarche des organisateurs du colloque, partisans d'un débat national.

Le nucléaire ne fait pas l'unanimité. 58 % des Français souhaitent que dans les décennies futures, le parc de centrales existant soit maintenu en renouvelant les installations. Mais 30 % des sondés demandent que la France s'engage dans un abandon de l'énergie atomique.

Pour les Français, la mission de service public d'EDF-GDF s'oriente principalement autour de quatre axes : distribuer l'électricité et le gaz partout sur le territoire (55 %), pratiquer le même prix

quelle que soit la région (53 %), mais aussi être attentif aux plus démunis (47 %), et créer des emplois (44 %). Le total est supérieur à 100 %, car les personnes interrogées pouvaient donner cinq réponses. Les troisième et quatrième choix « sont une vraie interpellation », estime Didier Witkowski, responsable de l'étude à la Sofres. Dans cet esprit, 68 % des Français demandent un effort de solidarité. Ils estiment souhaitable qu'on interdise à EDF-GDF les coupures d'électricité et de gaz pour les personnes les plus démunies.

L'image des deux entreprises apparaît plutôt bonne ou très bonne pour 89 % des sondés. Le premier qualificatif retenu est la compétence (48 %), talonnée par la performance (41 %). L'écoute des clients (35 %) vient en troisième position devant la bureaucratie (22 %). Si une petite majorité (52 %) estime qu'EDF-GDF prend en compte les situations particulières des clients, 39 % sont d'avis contraire.

OPTIMISTES POUR L'AVENIR

L'avenir, avec l'ouverture à la concurrence, est perçu de manière optimiste. 73 % en attendent un effet positif sur le prix de l'électricité et du gaz pour les particuliers et 66 % sur la qualité du service rendu. Les deux entreprises sont plébiscitées (94 %) pour conseiller les particuliers dans leurs choix d'installation énergétique, la sécurité et l'entretien. Il leur est demandé de développer la voiture électrique (87 %) et de se renforcer sur les marchés étrangers (85 %).

Enfin, le prix de l'électricité est considéré comme normal et pas trop élevé par 60 % des sondés.

39 % cependant le jugent insupportable ou beaucoup trop cher. Le sentiment est sensiblement voisin pour le gaz.

« Pour les Français, EDF et GDF peuvent rester performants et compétitifs, tout en se diversifiant et en continuant d'assurer les missions de service public. Dans leurs esprits, ce n'est pas contradictoire, c'est au contraire compatible », constate M. Witkowski.

La vision positive du sondage sera contrebalancée, lors du débat, par la projection d'un film réalisé par l'agence Campana Eleb. Ce document d'une trentaine de minutes présente la synthèse d'une

enquête réalisée auprès de 250 personnes dans toute la France. Elle résume les réflexions des agents d'EDF-GDF, des clients et fait ressortir les « questions-talons » qui serviront à lancer les discussions. En interne, les préoccupations concernent le devenir de l'entreprise et son risque de privatisation. Il est reproché notamment à la direction des deux groupes de ne pas afficher de stratégie claire avant l'ouverture à la concurrence. Tarifs et coupures sont en revanche au centre des interrogations des usagers.

Dominique Gallois

Les principales entreprises

- EDF: 188 milliards de francs de chiffre d'affaires, 117 000 salariés.
- France Télécom: 134,7 milliards, 165 200 agents.
- La Poste: 86,6 milliards, 310 000 agents.
- SNCF: 77 milliards, 177 900 cheminots.
- GDF: 54 milliards, 25 256 salariés.
- RATE: 18,3 milliards, 38 300 agents.

De Beers, prochaine « appellation d'origine contrôlée » des diamants

LONDRES

En 1866, la découverte dans un lit de rivière, à Hopetown (Afrique du Sud), d'une gemme de 21,25 carats avait donné naissance à l'industrie du diamant telle qu'on la connaît aujourd'hui. L'année 1998 pourrait marquer la deuxième révolution du monde des brillants avec la mise au point par la société De Beers d'un procédé révolutionnaire lui permettant d'apposer sa « griffe » sur les plus belles pierres taillées.

« Nous sommes conscients de l'unicité d'un acheteur d'une marchandise très chère, unique au monde, mais dont il ne connaît pas la provenance. Le nom De Beers est un gage de confiance », explique Nicky Oppenheimer, le président du groupe sud-africain, en présentant cette trouvaille. Jusqu'à présent, les diamants provenant des mines de la compagnie ou des pays producteurs liés au cartel De Beers et vendus par son entreprise étaient indissociables des autres pierres. Inventée par le laboratoire londonien de la société, après plusieurs années de recherches, la nouvelle technologie permet d'inscrire sur le diamant le nom De Beers suivi

d'un numéro. Invisible à l'œil nu ou à la loupe, cette marque sera reconnaissable grâce à un outil de lecture spécial, mis au point par la firme, dont disposent joailliers et bijoutiers. Comme le montre l'accord des trois principaux instituts de gemmologie américains et anversois, l'inscription au laser n'endommagera pas la pierre la plus dure, mais aussi extrêmement fragile.

FACILITER LA LUTTE CONTRE LES VOLEURS

Aux yeux du conglomérat créé dans les années 30 par Ernest Oppenheimer, cette identification facilite la lutte contre les voleurs pour lesquels le diamant, petit, facile à négocier, reste une proie idéale. Le poinçon permet aussi de pénaliser les pays producteurs qui font cavalier seul, comme l'Australie, ou ne respectent pas les accords signés avec la centrale de vente de diamants londonienne (Russie, Angola...). Ce « club », qui contrôle toujours 70 % de la commercialisation des pierres brutes, dépense plus de 200 millions de dollars par an en campagnes de publicité autour du célèbre slogan « le diamant est éternel », dont profite l'ensemble du secteur.

Avec un tel procédé, la valeur d'un diamant ne dépendra pas seulement de son poids, de sa couleur, de sa pureté ou de sa taille, mais également du fait qu'il ait été stocké, trié, évalué et vendu par la De Beers. A écouter la compagnie, ce label pourrait devenir l'équivalent d'un Woolmark pour la laine ou d'une Appellation d'origine contrôlée pour les vins. Enfin, ce mécanisme permet au détaillant de faire la différence avec les diamants artificiels traités via irradiation ou les pierres synthétiques fabriquées en Russie, apparues ces dernières années sur le marché et de plus en plus sophistiquées.

Les professionnels anversois demeurent circonspects devant cette invention, qui sera testée pour la première fois cet été dans une bijouterie de Manchester. « L'authentification n'empêchera pas la fraude. Le laboratoire est basé à Londres et renvoie la marchandise sur un processus long, coûteux et risqué », confie l'un des 160 clients privilégiés de la De Beers. Le diamant est éternel, la contrefaçon pourrait bien l'être aussi.

Marc Roche

Les difficultés du groupe japonais Mitsubishi Electric remettent en question son identité

TOKYO

correspondance Issue du démantèlement du conglomérat Mitsubishi après la guerre, Mitsubishi Electric Co. (Melco) a longtemps été une institution du capitalisme nippon. Situé dans un immeuble massif du centre de Tokyo, non loin du palais impérial, son siège fait penser aux bureaux des ministères de l'arrondissement voisin de Kasumigaseki, avec leur personnel pléthorique. Tout le contraire de NEC et de Toshiba, ses concurrents, qui se sont fait construire des gratte-ciel high tech proches de la baie de Tokyo. En période de crise, le contraste est encore plus saisissant entre une société tournée vers le marché intérieur pour les trois quarts de sa production et les multinationales de l'électronique que sont NEC, Sony ou Toshiba.

Melco - c'était sa spécificité et,

apparemment, jusque-là, la clé de sa réussite - fait le grand écart entre quatre secteurs : la machinerie lourde (générateurs, ascenseurs, escaliers mécaniques... pour 23 % de son chiffre d'affaires), l'électronique grand public (27 %), les systèmes et composants (télécommunications, espace, défense... pour 34 %) et l'automatisation des entreprises (16 %). Mais la formule ne fonctionne plus. L'été dernier, le président de Melco, Takashi Kitaoka, a annoncé à ses employés médusés qu'une partie de la prime d'hiver (environ trois mois de salaires au Japon) serait payée sous forme de coupons d'achat en produits du groupe. Pour une très petite proportion, certes, mais l'anecdote a fait grand bruit.

A l'automne, la firme était impliquée dans une affaire de *sokaiya*, ces maîtres chanteurs spécialisés dans l'extorsion de fonds aux entreprises. La société annonçait ensuite

qu'elle risquait, pour la première fois de son histoire, d'être dans le rouge au terme de l'année fiscale 1997 (qui s'achève le 31 mars 1998). En janvier, Melco aggravait son pronostic : 70 milliards de yens de perte nette (3,3 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 3 800 milliards de yens. « Nous étions dans une très mauvaise passe », reconnaît Katsuyuki Hashimoto, chargé des relations extérieures, « c'est même pire que lors du choc pétrolier de 1973 ».

MANQUE DE FLEXIBILITÉ

Mitsubishi Electric a souffert de la conjoncture négative de l'électronique grand public et des semi-conducteurs en 1997. Mais ses difficultés sont, à bien des égards, symptomatiques d'une gestion davantage préoccupée de volume que de productivité et de rationalisation : les groupes électroniques nip-

pons sont très nombreux à occuper les mêmes segments et à se lancer dans les mêmes investissements au même moment. C'est toute la différence avec un Sony, qui n'hésite pas à faire cavalier seul.

« Mitsubishi Electric est un agrégat de problèmes. Le groupe a un avantage dans la machinerie industrielle, et c'est sur ce segment qu'aurait cherché à le renforcer n'importe qu'elle équipe de gestionnaires occidentaux », estime Steve Myers, analyste spécialiste de l'électronique chez Jardine Fleming, à Tokyo. Les ascenseurs et les escaliers mécaniques demeurent pour Melco un marché en croissance, même au Japon. En revanche, les mauvaises performances des climatiseurs, liées à l'été frais, et des produits électroniques, dues à la morosité de la consommation, ont surpris un groupe très peu flexible.

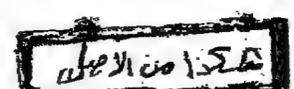
« Des problèmes d'organisation ont fait que les difficultés et les pertes se sont transmises d'année en année, sans vraiment apparaître. Il y a eu aussi des erreurs de prévisions », es- saie d'expliquer M. Hashimoto, qui précise, en indiquant le plafond, que les dirigeants, à l'étage supérieur, planchent sur un plan de restructuration. On n'imagine mal Melco annoncer des licenciements secs - encore tabous au Japon -, mais la société devrait supprimer des postes, satelliser des employés dans des filiales et accélérer les départs à la retraite. « Pour arrêter l'hémorragie, il faut faire de la chirurgie une priorité », a déclaré son président.

Au Japon, le groupe souhaite se concentrer sur des composants plus sophistiqués et réduire au minimum ses investissements dans les mémoires de prochaines générations (DRAM de 256 mégabits). Ce que les analystes assimilent à un

abandon à terme des DRAM, qui constituent pour l'instant le tiers des ventes de Melco dans les semi-conducteurs. Le groupe a récemment fermé une usine de puces au Etats-Unis, licenciant deux cents employés, et annoncé le retrait de sa filiale anglaise, Apricot, du marché des micro-ordinateurs.

Steve Myers n'est pourtant pas convaincu : « Le passif dû aux restructurations [générées par les entreprises au Japon] a cru beaucoup plus vite que le chiffre d'affaires. La dette nette augmente très rapidement. La capacité d'autofinancement est très faible. Les restructurations annoncées à ce jour sont probablement insuffisantes pour assurer un retour à la rentabilité. La survie même du groupe à long terme est, d'après moi, en question si des mesures plus drastiques ne sont pas prises. »

Brice Pedroletti



سكوا من الامم

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998

La France pourrait bientôt avoir une chaîne de télévision catholique

Sans remettre en question le « Jour du Seigneur », qui fête ses cinquante ans de service public, une réflexion est ouverte autour de projets thématiques associant TF 1 et TPS

LA FRANCE aura-t-elle bientôt une chaîne de télévision religieuse ? Personne ne sait encore quels en seront l'opérateur, le montage financier, l'architecture même du projet, mais la floraison des bouquets numériques aigües les appétits. L'équipe la mieux placée est celle du Comité français de radio-télévision (CFRT), qui célèbre cette année le cinquantième anniversaire du « Jour du Seigneur », plus vieille émission de la télévision française.

Rendez-vous traditionnel du dimanche matin sur France 2, il connaît un taux d'audience stable autour de 700 000 téléspectateurs (le double lors de la diffusion de la messe), mais la multiplication des chaînes grignote sa part de marché. Au même titre que les autres émissions religieuses du dimanche (protestante, juive, musulmane et bouddhiste), « Le Jour du Seigneur » fait partie du cahier des charges du service public. Ses dépenses sont de 35 millions de francs par an, couvertes par des dons et par France-Télévision.

Compte tenu de son expérience, de son fonds d'archives et de la confiance des évêques, le CFRT-« Jour du Seigneur » sera inévitablement le « pivot » de la prochaine chaîne catholique. Mais Antoine de Tardé, son président,

reste prudent. Pour lui, il ne faut pas prendre le risque de « déstabiliser » un service rendu chaque dimanche à des centaines de milliers de fidèles, parfois âgés, au profit d'une chaîne thématique dont la mission et le public seraient différents. Le CFRT redoute que ses 200 000 donateurs ne se laissent tenter par d'autres propositions. Il craint aussi de mettre en péril son équilibre financier, alors que l'impact et la rentabilité de la nouvelle télévision sont loin d'être assurés. L'émission du dimanche matin est à la fois « un ghetto » et « une chance », convie Hervé Jégou, producteur et responsable avec Antoine de Tardé du CFRT.

Le Comité admet pourtant qu'il y a des « potentialités nouvelles » et que des offres concurrentes aient des chances de l'emporter, plus concrètes que la menace régulièrement agitée de « télévangélistes » à l'américaine. A cet égard, TF 1 et TPS ne cachent pas leurs intentions avec leur projet commun Odyssée-Religion. Ses promoteurs, Gérard Carreyrou et Jean Offredo, font des recherches sur la faisabilité d'une chaîne « chrétienne » de documentaires et de débats, qui se situerait dans l'« esprit interreligieux d'Assise »

(allusion à la rencontre organisée par le pape en 1986) et l'« esprit intergénérationnel des Journées mondiales de la jeunesse ». Sans tomber, précise Jean Offredo, dans le syncrétisme (« tout se vaut ») ou l'affermage de temps d'antenne aux différentes confessions.

Les deux projets du CFRT-« Jour du Seigneur » et de TF 1-TPS paraissent complémentaires et des contacts ont été noués. Antoine de Tardé et Hervé Jégou veulent aussi une chaîne « chrétienne », ouverte à la diversité des confessions, capable de rejoindre des croyants, mais aussi des non-croyants, mais ne veulent pas d'une chaîne exagérément identitaire : « Il ne s'agira pas d'asseoir des vérités catholiques », annonce Hervé Jégou. Ils hésitent toutefois à entrer dans un tour de table avec TF 1, où ils ne seraient pas maîtres du jeu et risqueraient d'être entraînés dans une aventure (commerciale) qui les mettrait en contradiction avec leur spécificité catholique et leur travail sur le service public.

Leur prudence est d'autant plus justifiée qu'ils se savent observés par la hiérarchie catholique. A peine remis de lourds investissements dans les radios locales chrétiennes, les évêques sont encore réservés sur les avantages suppo-

sés de la télé numérique. M^{re} Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, manifeste pourtant un vif intérêt pour les projets de chaîne catholique et consulte des professionnels, comme Jean-Marie Cavada, Frédéric Mitterrand, Betty Durot, Bruno Masure et même Karl Zéro.

Le diagnostic qu'il porte sur la présence de l'Eglise sur les chaînes généralistes, y compris sur France-Télévision (hormis les opérations exceptionnelles type JM) est plutôt critique. Pour M^{re} Lustiger, l'Eglise a une chance à jouer sur le câble ou le satellite : grâce à ses réseaux, à sa dimension internationale, aux valeurs qu'elle défend, elle est capable de « donner du sens » à une télévision qui avoue en manquer cruellement. Mais il lui est conseillé de s'entourer de vrais professionnels, de ne pas faire « Télé-Notre-Dame » (comme il existe déjà Radio-Notre-Dame) ou de copier « Le Jour du Seigneur ».

QUELLE VIABILITÉ ?

La tentation est grande pour l'archevêché de Paris de figurer dans la compétition. Mais si, comme l'ont montré les JM, M^{re} Lustiger ne manque pas de cautions dans les médias, où trouver les ressources humaines et fi-

nancières nécessaires à une télévision ? Quel partenariat imaginer avec ce qui existe, du « Jour du Seigneur » à la presse catholique (Bayard-Presses, les Publications de la Vie catholique), également compétentes ? Une chaîne catholique est-elle viable ? Autant de questions posées à l'archevêché de Paris, comme dans les autres cercles catholiques que tente ce projet et qui semblent peu pressés de se rencontrer. Pourtant, chacun sait qu'il n'y a pas de temps à perdre et que la « prime » sera au premier engagé.

Dans cette partie de poker, certains ont déjà abattu leurs cartes : le projet Eurema, lancé par un ancien évêque suisse, M^{re} Pierre Marie, a le soutien d'une partie des conférences épiscopales européennes et est financé par une grande famille italienne. Ce projet est le plus élaboré, mais à Paris, on en parle déjà comme d'une « ARTE religieuse », dont les contraintes (langues, projet éditorial) seraient supérieures à celles de la chaîne franco-allemande. Reste que si l'énergie dépensée sur une chaîne thématique nuit à sa présence sur les chaînes généralistes, il n'est pas sûr que l'Eglise soit, en fin de compte, gagnante.

H.T.

TROIS QUESTIONS A...

DOMINIQUE WOLTON

1 Pour vous qui dirigez le laboratoire « Communication et politique » du CNRS, la télévision est-elle adaptée au traitement du religieux ?

La radio, qui permet la confiance, m'a toujours semblé la mieux adaptée au religieux. Mais la télévision peut aussi traduire la force du mystère, à travers les films et l'histoire, à travers l'information : on voit le pape sur les écrans depuis vingt ans, mais l'émotion est la même à le découvrir à Cuba, côte-à-côte avec Fidel Castro.

2 Comment réagissez-vous aux projets de chaîne religieuse ? Pourquoi pas ? Mais je crains que la média thématique encourage le

repli sur le « ghetto » (« Les Juifs parlent aux Juifs » ou « Les catholiques parlent aux catholiques ») ou serve de substitut à des médias généralistes qui ne traitent pas le religieux comme il le faut. D'un point de vue sociologique ou culturel, l'espace consacré au religieux dans les médias généralistes devrait être élargi. Et le cahier des charges du service public revu : comment réduire la contrainte religieuse dominicale et permettre un développement des thèmes religieux dans les émissions d'information, de culture, de débat, voire de variété ?

3 Pourquoi médias et religion ont-ils tant de mal à se rejoindre ?

Les professionnels des médias ont du mal à admettre les hommes de religion dans leur altérité et leur

tradition. La modernité est tellement triomphante que tout ce qui n'est pas perçu comme moderne suscite des réactions négatives. Sous des dehors de tolérance et de transparence, les professionnels finissent presque par occulter les différences. Mais, si tout le monde se met à ressembler à tout le monde, si les messages les plus complexes sont raccourcis ou réduits aux grilles de l'analyse politique, où est la démocratie ? Tout en échappant à la langue de bois, les hommes de religion doivent imposer leur style et leurs thèmes. Une communication conduisant à l'arasement des identités est détestable. Celle où chacun tient son rôle et fait respecter sa différence est un « plus » pour la démocratie.

Propos recueillis par Henri Tincq

Les résultats de Canal Plus devraient progresser en 1999

1998 SERA ENCORE une année difficile, mais 1999 devrait connaître une amélioration « très significative » des résultats de Canal Plus, a annoncé, vendredi 20 mars, Pierre Lescure, président-directeur général de la chaîne cryptée. Cette année, le groupe prévoit des pertes d'un niveau similaire à celles de 1997 - environ 611 millions de francs -, pour un chiffre d'affaires en croissance de 18 %, a précisé Laurent Perrière, directeur financier. En 1997, le chiffre d'affaires de la chaîne cryptée s'est établi à 19,59 milliards de francs.

La courbe des abonnements à la chaîne cryptée semble être arrivée à un plateau. Après 100 000 souscripteurs supplémentaires l'an passé, la chaîne prévoit de rassembler 30 000 abonnés de plus en 1998 et table sur une croissance nulle en 1999. En revanche, Canal-Satellite devrait continuer sa forte progression.

En 1997, le bouquet numérique a délogé un recrutement net de 438 000 abonnés pour atteindre 776 479 souscripteurs au 31 décembre. Selon Bruno Delecour, directeur général chargé des activités commerciales, « le point

mort de CanalSatellite est toujours prévu en 1999, mais avec 30 % d'abonnés supplémentaires ».

Au total, le groupe Canal Plus revendiquait 757 000 numériques en France à la fin 1997. Avec la stagnation du portefeuille de Canal Plus, CanalSatellite devrait constituer un fort relais de croissance. 64 % des abonnés en mode numérique ont souscrit à la chaîne cryptée et au bouquet. En moyenne, le chiffre d'affaires par abonné est de 300 francs.

LE POIDS DE L'INTERNATIONAL

Canal Plus continue à digérer la fusion avec NetHold. Menée tambour battant par Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international, la restructuration des anciennes activités du groupe sud-africain devrait permettre que chaque entité atteigne son équilibre au plus tard en 2001. Selon lui, l'Italie, où Telepiù et sa plateforme numérique pourraient connaître une certaine concurrence, devrait atteindre son point mort à la fin de 1999 avec « 1,9 million d'abonnés ».

L'international pèse d'un poids de plus en plus important dans le groupe Canal Plus. Toutes chaînes confondues, ce secteur rassemble 4 241 000 abonnés. En Italie, Telepiù a « récupéré les 105 000 abonnés fantômes » tandis que D+, la plateforme numérique, « s'en vole ». La participation de 45 % de Telepiù cédée par Kirch devrait « être vendue en tout ou partie en 1998 ».

Vendredi 20 mars, à l'annonce de ces résultats, le titre Canal Plus a perdu 10 %, soit près de 4 milliards de francs de la valorisation boursière du groupe.

Guy Dutheil

CALVITIE

Des cheveux naturels éliminés par les moyens techniques les plus modernes.

CLINIQUE MATTIGNON

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE

01 47 22 50 29 - 01 47 22 50 29 - 01 47 22 50 29 - 01 47 22 50 29

Avoir 13 ans à Gennevilliers

"Au bout de l'enfance" : Un petit groupe d'élevés de cinquième témoigne sur sa vie au collège et dans la cité. Bienvenue dans l'univers des « pré-ados »

3615 ARTE (1,29F/mn)
http://www.arte-tv.com

arte

AGENDA

MARDI 24 MARS

- France: indice de la production industrielle en janvier.
Caisses d'épargne: résultats 1997.
Schneider: résultats annuels.

MERCREDI 25 MARS

- France: indice des prix à la consommation en février.
Etats-Unis: réunion de la Réserve fédérale américaine; commandes de biens durables et vente de logements en février.
Euro: remise des rapports de la Commission européenne et de l'Institut monétaire européen (IME) sur les pays aptes à entrer dans le premier cercle de l'euro.
Natexis: résultats 1997.

JEUDI 26 MARS

- France: consommation des ménages en produits manufacturés en février.
Etats-Unis: croissance du PIB au quatrième trimestre.
Euro: réunion extraordinaire du conseil central de la Bundesbank qui doit débattre du rapport sur "l'état de la convergence dans l'Union européenne" demandé par le chancelier Kohl.
OCDE: réunion du comité de politique économique (jusqu'au 27).
Crédit agricole: résultats 1997.
Nestlé: résultats annuels.
Fortis: résultats annuels.
Cockerill: résultats annuels.
Groupe Bruxelles Lambert: résultats annuels.
SNCF: élection des délégués du personnel et des comités d'établissement.

VENDREDI 27 MARS

- Japon: taux de chômage en février.
France: balance commerciale en janvier.

LUNDI 30 MARS

- France: enquête de conjoncture dans l'industrie en mars (insee); date limite pour la remise des déclarations de revenus.

AFFAIRES

INDUSTRIE

ROMTELECOM: six opérateurs de téléphonie - France Télécom, Deutsche Telekom, KPN (Pays-Bas), OTE (Grèce), SBC (Etats-Unis) et STET (Italie) - ont répondu à l'appel d'offres lancé par la Roumanie pour la vente de 35 % des actions de la société nationale Romtelem.

AIRBUS: le consortium aéronautique Airbus a reçu la confirmation, dimanche 22 mars, de la commande géante de trois compagnies d'Amérique latine pour un montant de 3,5 milliards de dollars (21 milliards de francs).

PECHINEY: le groupe d'aluminium et d'emballage a indiqué vendredi 20 mars qu'il n'avait pas encore décidé définitivement de participer à l'appel d'offres pour le rachat d'Aluven, l'entreprise publique de production d'aluminium vénézuélienne en cours de privatisation.

FINANCES

CRÉDIT LYONNAIS: Jean Peyrelevade, président de la banque, a récusé samedi 21 mars les accusations d'illégalité du commissaire européen Karel Van Miert à propos de l'arrêté des comptes, qui se solda par un bénéfice de 1,06 milliard de francs (Le Monde du 21 mars).

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

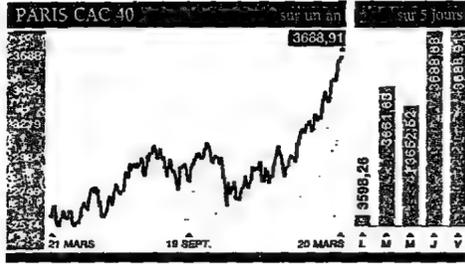


Tableau des principaux écarts au règlement mensuel pour diverses entreprises comme Alcatel Alsth., Canal+, Castorama Dub, etc.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

LES VALEURS françaises ont terminé, vendredi 20 mars, sur un nouveau record de clôture à la Bourse de Paris. L'afflux persistant de liquidités, la fermeté du marché américain, du dollar et des autres places européennes ont, selon les professionnels, bloqué toute velléité de consolidation.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était stable lundi 23 mars. Après une phase de hausse, l'indice Nikkei des 225 valeurs vendettes se stabilisait, en léger recul de 0,09 %, à 16 815, peu avant la clôture.

HONGKONG

LA BOURSE de l'ex-colonie britannique était orientée à la hausse à la mi-séance. L'indice Hang Seng gagnait 0,42 %, à 11 613 points. Les autres places de la région étaient stables.

Indices boursiers

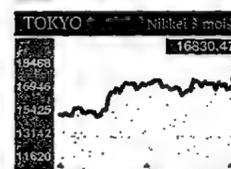
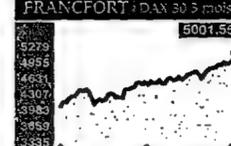
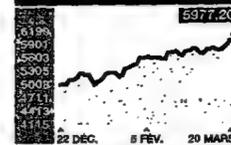
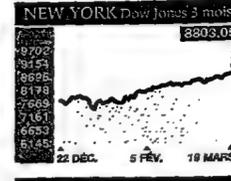
Tableau des indices boursiers pour Europe (CAC 40, SBF 120, etc.) et Monde (New York, Londres, etc.).



Tableau des indices boursiers Monde pour New York, SP 500, NASDAQ, etc.

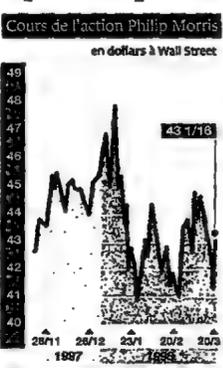
NEW YORK: WALL STREET a gagné quelque 300 points et enregistré cinq records consécutifs au cours de la semaine écoulée.

FRANCFORT: LA PLACE allemande a dépassé vendredi 20 mars la barre de 5 000 points. L'indice Dax a terminé la dernière séance de la semaine sur un gain hebdomadaire de 3,55 %.



Valeur du jour: Philip Morris plébiscitée par Wall Street

A NEW YORK, au cours de la séance du vendredi 20 mars, l'action Philip Morris a grimpé de 4,10 %, à 43 1/16 dollars. Le jour même, un jury de l'Indiana avait écarté la responsabilité du premier producteur de tabac dans le décès de Mildred Wiley.



bas revenus, catégorie sociale qui, selon lui, fume le plus. Pour les investisseurs, ces événements marquent un tournant. Les valeurs de tabac sont sous-évaluées en raison des risques que représentent les poursuites judiciaires et l'éventuel accroissement de la fiscalité.

Le 28 janvier 1998, Philip Morris a publié un résultat net 1997, hors éléments exceptionnels, en hausse de 12,6 % à 7,1 milliards de dollars.

Matières premières

Tableau des matières premières: Métaux (Londres), Or, Cuivre, Aluminium, etc.

Pétrole

Tableau du pétrole: Brent, WTI, Light Sweet Crude.

Or

Tableau de l'or: OK Fin Kilo Marek, Or Fin Lingot, etc.

MONNAIES

Dollar: la devise américaine était en légère hausse lundi matin par rapport au yen, en s'échangeant à 130,35 yens, contre 130,32 à la veille du week-end, et aussi par rapport au deutschemark, à 1,8325 mark (contre 1,8310).

Cours de change

Tableau des cours de change pour Dollar, Franc, Dte, Yen, Lira, etc.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour France, Allemagne, etc.

Matif

Tableau des matifs pour Notional SS, Fibor 3 mois, etc.

TAUX

France: le marché obligataire français a terminé sur une nette hausse, vendredi 20 mars. Le contrat notional du Matif a finalement gagné 41 centimes, à 104,18.

Japon: la Banque du Japon a indiqué qu'elle n'avait pas l'intention de relever ses taux d'intérêt avant que ne se produise dans le pays une reprise suffisamment franche.

ÉCONOMIE

Accord à Riyad pour la réduction de la production de pétrole

L'ARABIE SAOUDITE, le Venezuela et le Mexique (non membre de l'OPEP) ont annoncé à Riyad, dimanche 22 mars, après une réunion secrète des ministres du pétrole, un accord pour tenter de réduire la production mondiale de 1,6 à 2 millions de barils par jour, afin de faire remonter les prix.

ALLEMAGNE: la crise asiatique fremera le redressement de la conjoncture mais ne l'arrêtera pas, selon une prévision de l'Institut IFO de Munich, l'un des six grands instituts allemands de conjoncture.

EURO: l'Allemagne a multiplié les exigences au cours de la réunion informelle des ministres des finances des Quinze à York (Angleterre) et se retrouve en position d'arbitre pour régler les dernières difficultés de l'euro, en particulier la question de la présidence de la banque centrale.

ÉTATS-UNIS: la crise asiatique pourrait coûter un demi-point au taux de croissance économique des États-Unis sur les douze prochains mois.

Le déficit budgétaire américain a reculé en février à 41,73 milliards de dollars (256 milliards de francs) contre 44,01 milliards un an plus tôt.

Le président Bill Clinton annoncera durant sa tournée en Afrique un programme de 30 millions de dollars destiné à annuler une petite partie de la dette de certains pays africains.

HELMES-BURTON: les États-Unis et l'Union européenne continuent à faire des « progrès lents mais solides » pour résoudre leur différend né de la législation américaine Helms-Burton.

BELARUS: le président Alexandre Loukachenko a limogé vendredi 20 mars la direction de la banque centrale en raison de la crise du rouble biélorusse.

CORÉE DU SUD: le nouveau président Kim Dae-jung a affirmé, samedi 21 mars, que son gouvernement allait examiner avec un œil neuf le projet d'implantation d'une liaison TGV en Corée.

NOMINATIONS

EMAP: Arnaud de Puysfontaine a été nommé directeur général d'Emap France. Il prendra ses fonctions en juillet.

البيان لـ 20

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998

SPORTS L'Irlandaise Sonia O'Sullivan a créé la sensation des championnats du monde de cross-country de Marrakech (Maroc) en s'imposant, samedi 21 et dimanche 22 mars,

dans les deux épreuves proposées aux concurrents : le cross court et le cross long. CET EXPLOIT, réalisé au détriment des coureuses africaines, données comme grandes favorites,

fait oublier ses médiocres performances des Jeux olympiques d'Atlanta (1996) et des championnats du monde d'athlétisme d'Athènes (1997). CHEZ LES

HOMMES, alors que les Français ont été très décevants, l'épreuve « longue » est revenue au Kenyan Paul Tergat, tandis que son compatriote John Kibowen s'est adjugé la

version courte. CETTE ÉPREUVE, nouvellement inscrite au programme international, intéressante en termes de droits de télévision, s'est révélée décevante sur le plan sportif.

Reine inattendue du cross, Sonia O'Sullivan se réconcilie avec la course à pied

L'athlète irlandaise, décevante lors des Jeux olympiques d'Atlanta (1996) et des championnats du monde d'Athènes (1997), a signé une double victoire lors du Mondial de cross-country, emportant le cross long, avant de dominer le cross court, sans que ses adversaires puissent s'y opposer

MARRAKECH

de notre envoyée spéciale La double victoire de Sonia O'Sullivan aux championnats du monde de cross-country, à Marrakech (Maroc), a quasiment éclipsé l'exploit de Paul Tergat. Le quatrième titre mondial consécutif du Kenyan, dimanche 22 mars, sur le cross long était attendu. Seuls les visionnaires pouvaient envisager la stupéfiante performance de l'Irlandaise, samedi 21 mars en cross long, puis dimanche 22 mars, en cross court, sur l'herbe et dans la poussière de l'oasis de Ghabat Chahab.

« J'ai toujours voulu gagner le mondial de cross, car c'est la discipline par laquelle j'ai commencé », a déclaré la jeune femme âgée de vingt-neuf ans. Elle s'était classée neuvième l'an passé. Là où sa compatriote Catherine McKeliman s'est cassée les dents à quatre reprises, deuxième de 1992 à 1995, à 0,1 mètre l'Irlandaise n'a pu tenir tête aux Africaines depuis la Portugaise Albertina Diaz en 1993, Sonia O'Sullivan a réussi magistralement.

Pour persuader son entraîneur de la quête d'un deuxième titre en deux jours n'avait rien d'insensé, elle lui a téléphoné en se rendant au départ du cross court : « Les joueuses de tennis qui gagnent le tournoi en simple sont parfois en finale du double le même jour. Il s'est consolé, en remerciant le ciel, que le « double mixte » n'existe pas en athlétisme. La longue et fine silhouette avait avalé les 8 000 m du samedi avec une aisance déconcertante. Quand elle l'a voulu, Sonia O'Sullivan a semé l'Éthiopienne Gete Wami (3^e) et la Britannique Paula Radcliffe, vice-championne championne du monde (2^e). « C'était comme un rêve, a-t-elle dit, je ne me suis pas forcée, je ne me suis jamais sentie aussi bien. Dès que j'ai franchi la ligne d'arrivée,

j'ai su qu'il fallait que je recours le lendemain pour réaliser le doublé. » Dimanche, la Marocaine Zahra Ouaziz et l'Éthiopienne Kutre Dulech ont tout tenté, creusant même un écart de plusieurs mètres. Sonia O'Sullivan, qui savait qu'elle pouvait « revenir sans problème si elle se relaxait », les a finalement laissées sur place pour finir dans un état de fraîcheur stupéfiant malgré une température élevée (de 25 à 30 degrés).

Grande perdante des championnats du monde sur piste de 1993,

ger-entraîneur et ancien compagnon, le torchon brûlait. « Elle a cru qu'elle pouvait mieux faire toute seule », confia-t-il. Depuis un an, pour ne pas perdre sa rebelle mais précieuse protégée, il a pris le biais de la confier à Allan Storey, « un ami entraîneur » qui dirige un groupe d'athlètes britanniques. Présent « pour ses affaires » sur la plupart des compétitions, Kim McDonald veille toujours de près sur Sonia O'Sullivan. Il y a aussi eu le bénéfique séjour en Australie : « Nous sommes partis en novembre

La France n'a pas brillé

Les performances individuelles de Blandine Biltzer-Ducrot (18^e du cross long), de Rodica Nagel (7^e du cross court) n'ont pas suffi à masquer les problèmes de l'équipe de France à Marrakech. Le directeur technique national (DTN), Richard Descoux, n'a pas nié que les hommes avaient signé au Maroc sur cross long « leur plus mauvaise performance... Nous avons besoin d'une remise à niveau sans laquelle nous n'avons rien à défendre dans le contexte mondial et cela se confirmera cet été sur piste. Le niveau mondial a progressé depuis dix ans alors que les Français ont régressé ».

Pour Justine Llado, sacrée championne d'Europe en décembre 1997, le DTN attendait mieux qu'un abandon sous prétexte qu'elle « n'était pas dans le coup ». « Le cross est d'abord une épreuve et je ne suis pas sûr qu'elle y a pensé en abandonnant », a dit M. Descoux. Le haut niveau s'apprend et Justine n'a pas su le gérer. En poste depuis un an, le DTN a regretté l'esprit individualiste des Français.

où elle avait été devancée par une génération spontanée de Chinoises aux méthodes de préparation douteuses, l'Irlandaise, qui s'entraîne avec « l'écurie-réservoir » de Kenyans du Britannique Kim McDonald, a pris sa revanche avec un titre mondial sur 5 000 m en 1995. Elle a renforcé son image d'athlète douée et malchanceuse avec des Jeux olympiques catastrophiques en 1996, à Atlanta, où elle souffrait d'un virus intestinal. Aux championnats du monde d'Athènes, en août 1997, elle n'avait guère été plus convaincante.

Avec Kim McDonald, son mana-

1997, raconte Kim McDonald. Sonia s'est entraînée quatre mois, et nous avons eu une discussion sérieuse. Je lui ai dit qu'il fallait que les choses changent pour que je retrouve une motivation à notre travail commun, et qu'il valait mieux arrêter sa carrière si elle n'avait plus l'envie de se battre ».

En février, Sonia O'Sullivan a réalisé un bon championnat national de cross en Australie avant de gagner haut la main, en une semaine et dans des temps remarquables, un 5 000 m, un 3 000 m et un 1 500 m. Maintenant, Kim McDonald doit presque la freiner.



L'Irlandaise Sonia O'Sullivan gagne le cross « long » (8 km) des Mondiaux de Marrakech, devant la Britannique Paula Radcliffe, et réalise le doublé avec le cross « court » (4 km).

« Si tu penses recourir demain, arrête-toi », lui soufflait-il, samedi, inquiet après un interminable footing de récupération. L'entraîneur-manager suit ses athlètes de si près qu'il fait des pronostics d'une précision étonnante. « Avant le cross court messieurs, il m'a dit que Kibowen [un coureur kenyan de ses athlètes] gagnerait, et pas Daniel Komen, qui est pourtant recordman du monde du 5 000 m », confie un organisateur de meeting présent au Maroc.

« Si Sonia décide de courir demain, elle gagnera même si Zra Duaziz s'équipe d'un moteur, précisait encore Kim McDonald à ceux qui voyaient la Marocaine gagner le cross court. Ce ne sont tout simplement pas des athlètes de valeur égale en ce moment. Sonia peut courir jusqu'à 180 km par semaine et tout de même couvrir les 200 m en 28 s. »

La confiance de l'Irlandaise pour le cross court, dès la fin du long, a fait rêver Blandine Biltzer-Ducrot, 18^e samedi. La championne de France avait renoncé à l'épreuve courte, à la demande de sa fédération, pour renforcer sur l'épreuve longue une équipe nationale clairsemée. La lourdeur de ses jambes au réveil, dimanche, lui a ôté toute velléité.

Si l'action douloureuse de l'acide lactique semble épargner les muscles de Sonia O'Sullivan, l'idée de défendre ses titres aux prochains championnats du monde de cross prévus en Irlande du Nord, à Belfast, en mars 1999, ne l'inspire pas pour l'instant : « Je dois d'abord penser à cet été, ou même à demain. Il m'est impossible de savoir si j'y serai. Mais deux titres mondiaux obtenus en deux jours donnent forcément faim de performances encore plus spectaculaires.

P. Jo.

S'il est une bonne affaire, le cross court est-il une bonne idée ?

MARRAKECH

de notre envoyée spéciale La Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) et son président Primo Nebiolo ne sont jamais à court d'idées pour appâter les télévisions. Le cross mondial ennuit-il le public avec ses longues échappées, dans les campagnes reculées, de coureurs africains qui trusent les titres depuis des années ? Qu'à cela ne tienne. Après l'avoir transporté l'an passé en plein centre de Turin pour attirer le chaland, on lui a adjoint, cette saison, une nouvelle variante : un cross court de 4 000 m. « Autant rentabiliser la mise en place d'un parcours qui coûte cher », dit l'IAAF qui en profite pour rallonger l'épreuve d'une journée.

Le cross court n'est pas un sport nouveau. Il est régulièrement pratiqué en Allemagne et aux championnats du monde militaires. Mais la trouvaille de l'IAAF, connue pour sa propension à truffier de nouvelles épreuves un calendrier athlétique déjà chargé, a donné la migraine aux sélectionneurs. « Nous n'avons pas mesuré la portée de cette décision, avait le directeur technique national marocain Aziz Daouda avant les championnats. Et cela a sans doute posé des problèmes à toutes les nations. » Surtout celles qui disposent de peu de coureurs. « Pour ma part, dit M. Daouda, j'ai pris des coureurs de 1 500 m et de 3 000 m. » Premier par équipe chez les hommes et deuxième chez les femmes, le Maroc s'en est

bien sorti. Comme le Kenya. Le cross court semble promis à la domination africaine, comme le long. A une Sonia O'Sullivan près. Le premier Européen, l'Espagnol Isaac Victoria, s'est classé onzième.

Côté français, la surprise a été rude, même si les coureurs de distances moyennes, comme Eric Dubus, vice-champion du monde du 3 000 m indoor en 1993, ont apprécié l'opportunité d'une sélection mondiale supplémentaire et inespérée.

La trouvaille de l'IAAF, connue pour sa propension à charger de nouvelles épreuves le calendrier, a donné la migraine aux sélectionneurs

Le meilleur d'entre eux, Saïd Chebili, s'est classé 47^e. Eric Dubus a terminé 63^e. Chez les dames, Rodica Nagel a profité d'une course féminine moins dense pour grignoter des places. L'ex-Roumaine, naturalisée française depuis son mariage avec un rugbyman

corrézien, a terminé septième et meilleure Française à Marrakech.

Pour 1999, les Français devront réfléchir. « Prendre pour référence ce qui s'est passé ici serait une erreur », a dit le directeur technique national (DTN) Richard Descoux. Car tout le monde s'y prendra très tôt pour investir dans la préparation d'équipes de cross court. A nous de trouver des gens motivés et performants car, chez les hommes, nous ne pouvons espérer bien figurer sans des coureurs qui font moins de 3 min 40 s au 1 500 m. »

Les dirigeants des clubs français ont accueilli fraîchement le cross court, son introduction au niveau mondial les a conduits à organiser des pré-sélections régionales et inter-régionales : « La division des forces entre cross long et court a coûté des titres par équipe et individuels aux clubs les plus maigres en effectifs », estime Jean-Claude Volmer, le DTN adjoint. Pour éviter d'être distancés par la créative IAAF, la FFA soumettra prochainement à son bureau l'étude d'un challenge fédéral de cross court pour susciter des vocations.

Mais les traditionalistes sont rassurés. Le cross long reste, pour l'instant, la valeur de référence. Sonia O'Sullivan, l'Irlandaise vainqueur des deux épreuves, l'a confirmé dimanche 22 mars. Elle ne considère son titre de cross court que comme un « bonus ». Samedi 21 mars, elle a gagné « la course qui compte vraiment » : le cross long.

P. Jo.

Le palmarès

- Cross long messieurs
 - Individuel : 1. Paul Tergat (Ken.), les 12 km en 34 min 1 s ; 2. Paul Koeh (Ken.), 34 min 6 s ; 3. Assefa Mezegebu (Eth.), 34 min 28 s.
 - Équipes : 1. Kenya, 12 pts ; 2. Éthiopie, 57 pts ; 3. Maroc, 60 pts ; 4. France, 280 pts.
- Cross court messieurs
 - Individuel : 1. John Kibowen (Ken.) les 4 km en 10 min 43 s ; 2. Daniel Komen (Ken.), 10 min 46 s ; 3. Paul Kosgel (Ken.), 10 min 50 s.
 - Équipes : 1. Kenya, 10 pts ; 2. Maroc, 42 pts ; 3. Éthiopie, 60 pts ; 4. France, 226 pts.
- Cross long dames
 - Individuel : 1. Sonia O'Sullivan (Irl.), les 8 km en 25 min 39 s ; 2. Paula

- Radcliffe (GB), 25 min 42 s ; 3. Gete Wami (Eth.) 25 min 49 s.
- Équipes : 1. Kenya, 30 pts ; 2. Éthiopie, 37 pts ; 3. Grande-Bretagne, 74 pts ; 4. France, 159 pts.
- Cross court dames
 - Individuel : 1. Sonia O'Sullivan (Irl.), les 4 km en 12 min 20 s ; 2. Zahra Ouaziz (Mar.), 12 min 34 s ; 3. Kutre Dulech (Eth.), 12 min 37 s.
 - Équipes : 1. Maroc, 57 pts ; 2. Éthiopie, 58 pts ; 3. États-Unis, 68 pts.
- Juniors messieurs
 - Individuel : 1. Million Wolde (Eth.), les 8 km en 22 min 47 s.
 - Équipes : 1. Éthiopie, 16 pts.
- Juniors dames
 - Individuel : 1. Ymenasbu Taye (Eth.), les 6 km en 19 min 32 s.
 - Équipes : 1. Éthiopie, 16 pts.

TROIS QUESTIONS A...

BRUNO LE STUM

1 Vous qui avez fêté à Marrakech votre dixième sélection en équipe de France de cross-country, comment jugez-vous l'évolution de la discipline depuis votre première participation, en 1986 ? J'ai connu plusieurs générations de coureurs français et africains. Aujourd'hui, pour nous, il n'est plus possible de faire un bon résultat. Nous avons sensiblement le même niveau qu'il y a dix ans, alors que le niveau mondial, lui, s'est incroyablement amélioré.

2 Les parcours de plus en plus plats et secs avantagent-ils les pistards ? C'est la valeur sur piste qui prime, même en cross-country. Quant au parcours, on ne peut rien dire du moment qu'il reste en herbe et en terre. Le fait qu'il soit boueux ou accidenté dépend surtout de la position géographique du pays organisateur.

3 La suprématie des Africains ces dernières années n'est-elle pas démotivante pour les crossmen européens ? On part toujours avec l'envie de bien faire. Mais savoir qu'on va voir la course de derrière avec

des athlètes qu'on ne connaît même plus, ce n'est pas drôle. Je passe vétérans la saison prochaine, et ce sera ma dernière parce que j'en ai trop marre de ce qu'implique maintenant l'obtention de bons résultats au niveau mondial. Je veux juste gagner le titre national en cross-country. Maintenant, je prépare le prochain Raid Gauloises, prévu en Equateur, avec mon équipe de sapeurs-pompiers de Montpellier. Autant se faire plaisir avec du sport-aventure.

Propos recueillis par Patricia Jolly

SALON MONDIAL DU TOURISME

26 au 30 Mars

PARIS EXPO - PTE DE VERSAILLES
10H A 19H - NOCT. JEUDI ET VENDREDI 21H

tarif réduit 40^e au lieu de 50^e
sur présentation de cette annonce à l'entrée. Offre valable pour une personne.

Malgré le soutien de son peuple, le XV d'Ecosse a dû baisser pavillon devant l'Angleterre

Les rugbymen écossais ont résisté une mi-temps avant de céder (20-34) devant des Anglais surpuissants

Aiguillonné par l'entraîneur et le capitaine du XV d'Ecosse, le public de Murrayfield s'était mobilisé pour porter les siens vers le succès. Mais

sur le terrain, dimanche 22 mars, ce sont les Anglais qui ont fait admirer leur talent et se sont imposés 20-34 lors du match du Tournoi des cinq

EDIMBOURG
de notre envoyé spécial
En 1990 - à une époque révolue où un match du Tournoi des cinq nations ne pouvait se concevoir que le samedi - quinze rugbymen écossais au grand cœur avaient



RUGBY

trouvèrent le génie et la force nécessaires pour terrasser l'*« auld enemy »* anglais sur la pelouse de Murrayfield, remportant ainsi Calcutta Cup et grand chelem. Huit ans après, ce triomphe écossais sur son vieux rival du Sud relève de la légende. Dans les pubs d'Edimbourg, on raconte encore l'essai libérateur de l'aîlé Tony Stanger. Avec Craig Chalmers, Gary Armstrong, Damian Cronin et Paul Burnell, le même Tony Stanger comptait parmi les cinq rescapés de l'épopée de 1990 qui étaient alignés, dimanche 22 mars, à Murrayfield, pour entendre encore l'essai libérateur de l'aîlé Tony Stanger.

Comme au bon vieux temps, quelques déclarations assassines avaient été proférées ici et là, peu avant la rencontre. Paul Ackford et Dean Richards, deux anciens avants du XV d'Angleterre, avaient endossé avec un plaisir non dissimulé le rôle des mé-

chants : l'un en affirmant que les équipes de France et d'Angleterre seraient bien inspirées de quitter au plus vite le désuet Tournoi des cinq nations, l'autre en dénonçant benoîtement *« l'antagonisme des supporters écossais, le pire dans le monde du rugby »* et en émettant de sérieux doutes sur la qualité des rugbymen venus du nord des Bords.

Les piques ont touché. Le public écossais a pris la mouche, mais c'était par habitude. Comme s'il s'agissait de sauver les apparences. Lors des trois derniers matchs disputés sur leur pré des faubourgs d'Edimbourg, les Ecossais avaient encaissé 156 points ; leur défense avait essuyé une rafale d'essais sud-africains, australiens et français. Dans la tempête, c'est toute l'Ecosse qui s'était mise à douter, à méditer sur le retard de son rugby et, parfois, à négotier son soutien aux quinze braves d'aujourd'hui.

Inquiet de l'apathe *« silencieuse »* du public local, Jim Telfer, l'entraîneur écossais, avait donc lancé un vibrant appel au

peuple : *« Nous avons besoin d'un soutien vocal. »* Avec la foule derrière nous et quinze Ecossais dominant le meilleur d'eux-mêmes, nous aurons peut-être de bonnes raisons d'être optimistes », avait renchéri le capitaine Gary Armstrong. Ils ont été entendus. Pendant la première mi-temps, les 50 000 spectateurs de Murrayfield ont poussé les leurs, encouragé leurs pénétrations dans l'axe profond, applaudi leur défense héroïque, tout en étouffant sous les sifflets les velléités des supporters anglais.

AFFAIRE DE MENTAL

Sur le terrain, la conviction n'en est pas moins restée du côté des Anglais. La plus grande qualité de l'équipe de Clive Woodward réside sans doute dans son mental. Pendant une mi-temps, les joueurs anglais se sont heurtés au rideau défensif adverse : ils n'ont jamais douté de leur succès. Malgré leur vaillance défensive et leurs audaces sur le front de l'attaque, les Ecossais semblaient en sur-régime. Ils forçaient le jeu. Dix minutes de pause à la mi-

temps ont suffi aux techniciens anglais pour recadrer leurs troupes, leur assigner une nouvelle tâche : *« Jouer plus simplement. »*

En anglais appliqué au rugby, cela signifie éprouver physiquement l'adversaire, l'user pour mieux le contourner. Après la pause, l'affaire anglaise, sa mainmise définitive sur le match, a été conclue en un quart d'heure de domination outrageuse, un siège sans relâche dans le camp écossais, scandé par six mêlées et une touche, jouées à quelques mètres de la ligne d'en-but. Le pack écossais a finalement cédé, concédé un essai de pénalité (49) qui ouvrait la voie d'un nouveau succès anglais. Atteints au moral, émoussés au physique, les joueurs du Chardon ont sombré.

Des brèches sont apparues de tous côtés, pour le plus grand régal des troueurs anglais : outre un essai du flanker Neil Black (60) « oublié » par l'arbitre gallois M. Thomas, en quinze minutes, Matt Dawson (62) s'est faufilé entre les poteaux, Austin Healey (69) a conduit son interception au pied jusque dans l'en-but adverse et Paul Grayson (76) a réussi une percée déconcertante de facilité. Une partie du public, estomaqué, a quitté le stade après le quatrième essai des Anglais. Les quelques lâcheurs ont raté le sursaut d'orgueil écossais, deux beaux essais de dernière minute inscrits par Tony Stanger (79) et Shaun Longstaff (80). Une façon pour le XV du chardon de sortir la tête haute et pour Tony Stanger de devenir le meilleur marqueur d'essais écossais dans ce tournoi qui ne veut pas mourir.

Eric Collier

L'Irlande victime de son enthousiasme

Vainqueur de l'Irlande à Dublin (30-21), le pays de Galles a conservé ses chances de remporter le Tournoi des cinq nations 1998. Une victoire face à la France, dimanche 5 avril à Wembley, permettrait aux Gallois de partager le trophée avec la France, et avec l'Angleterre : si celle-ci bat l'Irlande, dans deux semaines à Twickenham, les trois nations compteront trois succès.

Samedi 21 mars, à Lansdowne Road, les Gallois, emmenés par un excellent Neil Jenkins, ont trouvé les ressources pour revenir à la hauteur d'un XV d'Irlande remonté par sa bonne prestation au Stade de France le 7 mars (courte défaite 16-18). Comme lors de leurs deux premières rencontres, les Irlandais ont pêché dans la finition, et leur enthousiasme dans le jeu s'est retourné contre eux. L'avantage des deux essais inscrits en début de match (Andy Ward et Victor Costello) a été annulé par trois essais gallois marqués Alan Bate-

Bourg-Péronnas quitte avec les honneurs la Coupe de France de football

POUR GUILLAUME COFFY, qui vient de terminer son service militaire, la vie a repris son cours normal, dimanche 22 mars, peu avant 23 heures. Le gardien de but du FC Bourg-Péronnas s'est livré à un dernier tour d'honneur pour saluer les 25 000 supporters qui ont coloré le stade de Gerland avant de rejoindre ses coéquipiers, prostrés dans leur vestiaire, après l'élimination (0-1) en quarts de finale de la Coupe de France, face aux professionnels de l'Olympique lyonnais. Les héros des deux précédents tours de l'épreuve (élimi-

nations de Montpellier et de Metz) ont inquisiteurs leurs adversaires jusqu'au bout. Après l'exclusion du défenseur central lyonnais, Hubert Fournier, en première mi-temps, les Bressans se sont même mis à croire à un nouvel exploit.

LE RÊVE BRISÉ

Un but du défenseur latéral Patrice Carteron (55^e minute) a brisé leur rêve. Sans réaliser une grande partie, loin de là, les Lyonnais ont canalisé les attaques de Bourg-Péronnas jusqu'au bout.

« Nous sommes tristes d'avoir

perdu sur une erreur de relance stupide », devait déclarer Pierre Mauron, l'entraîneur de l'équipe amateur qui évolue en CFA (l'ancêtre division 4). « Nous n'avons pas su profiter de notre supériorité numérique la qualité des passes pour déstabiliser la ligne arrière lyonnaise. Nous sommes déçus, même si nous n'avons pas le droit de l'être compte tenu des trois divisions qui nous séparent de l'Olympique lyonnais. Maintenant, il faut se reconcentrer sur le championnat et à l'accession en National. »

Dans les rangs lyonnais, tous les joueurs ont rendu hommage aux amateurs bressans, en tête le buteur de la rencontre, Patrice Carteron : *« Ce qu'ils ont fait en Coupe de France est fabuleux. On nous avait promis l'enfer, ce fut pire encore. Il est vrai que nous avons entamé la partie de manière lamentable. En fait, nous avons été mauvais du début à la fin. Cette petite victoire sans gloire nous soulage tout de même. Si nous avions perdu, tout le monde se serait moqué de nous. »*

LES « PETITS » ÉLIMINÉS

Le Paris-Saint-Germain s'est qualifié dès le 21 mars pour les demi-finales en battant de Justesse (1-0) l'AS Monaco grâce à un but du défenseur central Franck Dumas contre son camp (78^e minute). Dans un Parc des Princes presque déserté (19 337 spectateurs, la plus faible affluente de la saison), les Parisiens ont profité de l'absence de plusieurs titulaires monégasques, blessés, pour s'adjuger un succès mérité. « Notre défaite est logique », a reconnu l'entraîneur monégasque Jean Tigana. « Nous étions fatigués après notre match de mercredi dernier à Manchester. » Le PSG, distancé dans la lutte pour le titre de champion de France, reste donc en lice dans les autres compétitions nationales avec notamment une finale de Coupe de la Ligue face à Bordeaux, le 4 avril.

Un doublé de l'attaquant tchèque Vladimir Smicer a permis au RC Lens de s'imposer (2-1) sur le terrain du SM Caen, club de division 2.

Les Normands avaient ouvert le score par leur milieu de terrain, Raphaël Guerreiro, dès la 12^e minute, mais l'exclusion de leur défenseur Damien Lecour a ruiné leurs espoirs. Guingamp avait éliminé, vendredi 20 mars, une autre équipe de division 2, Mulhouse. Les Alsaciens ont résisté jusqu'à l'ultime minute. Anthony Bancarel a épargné à son équipe une prolongation.

Le tirage au sort des demi-finales aura lieu dimanche 29 mars et les rencontres se disputeront le 11 avril.

SCIENCES

Santé, caractère, intelligence

La vie avant la vie

Ce qui se joue avant la naissance

En vente dès aujourd'hui chez votre marchand de journaux

Russie-France : Anelka remplace Trezeguet

L'attaquant français de l'équipe londonienne d'Arsenal, Nicolas Anelka, 21 ans, a été appelé pour la première fois dans le groupe de l'équipe de France, qui jouera un match amical face à la Russie, le 25 mars, à Moscou. Nicolas Anelka remplace le Monégasque David Trezeguet, qui s'est blessé au genou gauche, samedi 21 mars, au Parc des Princes lors du quart de finale de Coupe de France entre le PSG et l'AS Monaco (1-0). Nicolas Anelka a quitté le centre de formation du PSG l'année dernière contre la volonté de ses dirigeants. Après des débuts difficiles, il s'est imposé ces derniers mois.

Le sélectionneur Aimé Jacquet a retenu dix-huit joueurs. Gardiens : Fabien Barthez (Monaco), Lionel Letizi (Metz); défenseurs : Vincent Candela (AS Rome), Marcel Desailly (Milan AC), Franck Leboeuf (Chelsea), Lilian Thuram (Parma); milieu de terrain : Alain Boghossian (Sampdoria Gênes), Didier Deschamps (Juventus Turin), Christian Karembeu (Real Madrid), Sabri Lamouchi (Auxerre), Emmanuel Petit (Arsenal), Zinedine Zidane (Juventus Turin); attaquants : Nicolas Anelka (Arsenal), Bernard Diomède (Auxerre), Youni Djorkaeff (Inter Milan), Stéphane Guivarc'h (Auxerre), Marc Keller (Karlsruhe).

Le cycliste Erik Zabel récidive dans Milan-San Remo

ERIK ZABEL (Deutsche Telekom) a remporté, samedi 21 mars, la classique Milan-San Remo (294 km), course d'ouverture de la Coupe du monde de cyclisme. L'Allemand s'est imposé pour la deuxième année consécutive. Il a devancé au sprint les Français Emmanuel Magnien et Frédéric Moncassin, à la tête d'un groupe de 20 coureurs. Les ascensions de la Cipressa et du Poggio n'ont, cette année encore, permis aucune échappée décisive. La guerre entre coureurs italiens a en effet fait avorter toutes les tentatives, leur lutte intestinale amenant le futur vainqueur en position de force au bout de la dernière ligne droite, sur la via Roma. Richard Virenque s'est illustré par une échappée de plusieurs kilomètres et Laurent Jalabert par une attaque dans le Poggio, en vain.

« C'est une course idéale pour moi », s'est félicité Erik Zabel. A vingt-sept ans, le Berlinois, coéquipier de Jan Ullrich, a élargi son registre de pur sprinteur. Depuis un an, le maillot vert des deux derniers Tours de France passe la moyenne montagne et impose sa vitesse terminale dans les courses réputées dures. - (AFP)

DÉPÊCHES
■ **AUTOMOBILISME** : après avoir perdu le contrôle de leur voiture, Eric Legendre et Nicolas Tardet, qui participaient au 2^e rallye automobile du pays de Lobéac, en Ille-et-Vilaine, ont trouvé la mort, dimanche 22 mars, lors de la deuxième spéciale.

■ **BASKET-BALL** : en surclassant Dijon (83-58), Pau-Orthez a consolidé sa deuxième place du championnat de France, samedi 21 mars, lors de la 26^e journée. Le leader, Villeurbanne, qui compte encore trois points d'avance, s'est laissé surprendre à domicile par Le Mans (68-80).

■ **ESCRIME** : les équipes de France d'épée ont obtenu leur billet pour la Coupe du monde par équipes, en gagnant les épreuves éliminatoires européennes, qui ont eu lieu dimanche 22 mars à Paris. La Hongrie, chez les hommes, et l'Italie, chez les dames, accompagneront les Tricolores dans cette finale qui regroupera huit équipes.

■ Après avoir frôlé de peu la victoire en 1995 et en 1996 (où elle se classa troisième), la championne olympique Laura Flessel s'est adjugé, samedi 22 mars, le tournoi de Saint-Maur, unique épreuve de Coupe du monde d'épée disputée en France, battant en finale la Hongroise Hajnalika Toth par 15 touches à 12.

■ **FOOTBALL** : la 27^e journée du championnat d'Allemagne a permis au Bayern Munich de renouer avec la victoire (3-0 à Stuttgart). Le leader, Kaiserslautern, n'a pas joué. Quatre matchs ont été reportés en raison d'un transport de déchets nucléaires qui a mobilisé les forces de police habituellement affectées à la sécurité des stades.

■ **L'Inter Milan** revient à un point du leader du championnat d'Italie, la Juventus Turin, après son large succès (3-0) acquis dans le derby contre le Milan AC, dimanche 22 mars, lors de la 26^e journée. La Juventus Turin a été tenue en échec (0-2) à Fiume, de même que la Lazio Rome à domicile, devant Piacenza (0-0).

■ **Le FC Barcelone** a conservé son avance de 7 points sur le Real Madrid à l'issue de la 30^e journée du championnat d'Espagne, disputée samedi 21 et dimanche 22 mars. Les Catalans se sont facilement imposés (4-0) aux dépens de l'Athletic Bilbao, entraîné par Luis Fernandez, alors que le Real Madrid a battu difficilement (2-1) Saint-Jacques-de-Compostelle.

■ **Les 34 arbitres retenus** par la FIFA pour le Mondial 98, qui aura lieu en France du 10 juin au 12 juillet, se réuniront en séminaire du lundi 23 au jeudi 26 mars au domaine de Gressy, au nord de Paris. Outre des tests physiques, ils prendront connaissance des nouvelles directives, notamment l'intention du tacle par derrière.

■ **A l'occasion** de sa préparation pour le Mondial 98, l'équipe de la Jamaïque a battu (2-1) à Londres les Queens Park Rangers (division 2 anglaise), dimanche 21 mars.

■ **RUGBY** : lors de la 15^e journée du championnat de France, disputée samedi 21 et dimanche 22 mars, l'AS Montferrand a pris une option sur la qualification pour les quarts de finale, grâce à son succès sur Brive (18-13). Au classement, le Stade toulousain, assuré de se qualifier après sa victoire à La Rochelle (24-35), compte 39 points, devant Narbonne (35), qui a battu Biarritz (38-18). Dans la poule 2, où aucune équipe n'est mathématiquement assurée de la qualification, le Stade français s'est incliné à Bègles-Bordeaux (27-17). Les Parisiens sont rejoints au classement par Perpignan, vainqueur de Toulon (44-13).

■ **SKI ALPIN** : Richard Gravier en slalom et Lella Piccardi en géant sont devenus champions de France, dimanche 22 mars, à Serre-Chevalier (Hautes-Alpes). Sébastien Amiez, auteur d'un excellent temps dans la première manche, a été disqualifié pour avoir manqué la dernière porte.

■ **VOILE** : victime de nombreux ennuis techniques, la navigateur française Isabelle Autissier, à la barre de *PRB-Polou-Charente*, a franchi, samedi 21 mars au matin, à San Francisco la ligne d'arrivée de la première Route de l'Or, qu'elle termine en 62 jours 13 heures et 19 minutes, soit plus de cinq jours après le vainqueur, Yves Parlier (*Le Monde* du 17 mars).

■ **LOTTO** : les tirages à 23 effectués samedi 21 mars ont donné les résultats suivants.

Premier tirage : 6, 12, 15, 20, 27, 43 ; numéro complémentaire : 24 ; pas de gagnant pour 6 numéros ; rapport pour 5 numéros, plus le complémentaire : 370 965 F ; 5 numéros : 3 845 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 212 F ; 4 numéros : 106 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 24 F ; 3 numéros : 12 F.

Second tirage : 5, 13, 28, 31, 33, 48 ; numéro complémentaire : 18 ; rapport pour 6 numéros : 5 711 895 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 52 715 F ; 5 numéros : 3 985 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 230 F ; 4 numéros : 115 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 26 F ; 3 numéros : 13 F.

Ashford
CHAUSSURES
Promotions
Mocassin New Orleans
920F 820F
autres promotions en boutique
4, rue du Gl. Lanrezac - 75017, M^o - Étoile-Sainte-Garnot - P. Av. Gallieni
Vente par correspondance catalogue sur demande (01) 48.88.98.86

Handwritten text in Arabic script: "أنا من الأهل"

السؤال الأول

La savane et la forêt d'Amazonie sont ravagées par d'immenses incendies

Les brûlis traditionnels embrasent des territoires asséchés par le phénomène climatique El Niño

Les perturbations climatiques provoquées par le phénomène El Niño produisent, au Brésil, des incendies gigantesques - analogues à ceux qui

ont ravagé l'Asie du Sud-Est à l'automne 1997 - dans la savane et les forêts de l'Etat brésilien du Roraima, au nord-ouest de l'Amazonie, ainsi

qu'au Venezuela, en Guyane et au Surinam. Les météorologues ne prévoient pas de précipitations importantes avant cinq semaines.

« **DÉSASTRE** planétaire... Enfer géant... L'Amazonie en flammes. » Les superlatifs ne manquent pas aux journaux brésiliens et américains pour évoquer ce qui pourrait bien être l'incendie le plus grave qu'ait connu l'Amazonie depuis trente ans. Depuis la fin janvier, des feux ravagent en effet l'Etat brésilien du Roraima, au nord-ouest du pays (*Le Monde* du 13 mars). Une région dominée, au sud et à l'est, par la savane et, à l'ouest et au nord, par la forêt.

Les incendies auraient déjà dévoré, selon les différentes sources, une surface représentant une à deux fois celle du territoire libanais (1 à 2 millions d'hectares) ! Et l'inquiétude des habitants grandit : dans la capitale Boa Vista, ils sont enfumés depuis quarante jours.

Officiellement, on ne dénombre jusqu'à la semaine dernière qu'un mort. Mais, « dans les savanes où vivent 19 000 Indiens Matzikos, Wapikanas, Taurepangs et Irigankos, les plantations et les villages ont brûlé, et le bétail meurt de soif », souligne Bruce Albert. Selon cet anthropologue de l'Orstom en poste au Brésil, « la famine menace pour un an et demi au moins », du fait du long temps de maturation du manioc.

En forêt, où subsistent 9 700 Indiens Yanomamis, une mission de médecins indigénistes du Roraima a dressé, en fin de semaine dernière, un bilan tout aussi alarmant. Alors qu'une bonne dizaine de villages sont directement menacés par les flammes (dans les régions



Quatre pays concernés. Les feux ont d'ailleurs repris à Borém, où les autorités locales affirmaient, vendredi 20 mars, avoir recensé plus d'un millier de foyers d'incendie. Au Brésil, d'après l'Agence fédérale de l'environnement (Ibama), 607 500 hectares de savane auraient déjà brûlé et près de 5 millions d'hectares de savane et de forêt clairsemée seraient menacés dans le Roraima. L'agence avance, par ailleurs, que 1,4 million d'hectares seraient déjà consumés dans les zones purement forestières.

rapide (pour le bois) et des palmiers à huile. Mais, quels qu'en soient leurs auteurs, ces défrichements forestiers se sont transformés, à chaque fois, en efficaces couloirs de pénétration pour le feu. Le contexte climatique est le même, lui aussi. On retrouve El Niño

ajoutés à une épidémie de paludisme galopante, les risques sanitaires et de famine sont exposés. La panique gagne d'autant plus les Yanomamis que « traditionnellement, ils associent la propagation de la fièvre à celle des épidémies », rappelle Bruce Albert.

AIDE D'URGENCE DEMANDÉE Une demande d'aide d'urgence a été adressée à l'Union européenne par le Conseil indigène du Roraima. « Si ces feux progressent dans la partie nord et ouest du massif forestier, ce serait une véritable catastrophe écologique », souligne, pour sa part, le botaniste Francis Hallé (université de Montpellier). Ce massif s'est développé sur une formation géologique très ancienne - environ 2 milliards d'années - du bouchier guyanais. Il possède une structure et une diversité en espèces végétales et animales exceptionnelles, bien plus riches et intéressantes que celles d'Amazonie centrale.

Après l'Indonésie, l'Amazonie... Le parallèle avec les terribles incendies de l'automne 1997 en Asie du Sud-Est est saisissant. L'origine est la même : les brûlis. Dans le Roraima, ces mises à feu habituelles visent à replanter des cultures vivrières et à défricher de grands pâturages. En Indonésie, en plus des paysans, d'importantes compagnies ont joué les incendiaires pour replanter des arbres à croissance

no, cette puissante perturbation qui a déplaçé vers le centre de l'océan le gigantesque réservoir d'eau chaude habituellement stationné autour de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Résultat, tandis que la côte ouest de l'Amérique es-

sud des pluies diluviennes et des inondations depuis près d'un an, une sécheresse calamiteuse ronge le Brésil tout autant que l'Asie du Sud-Est. Si bien que les brûlis ont pu prospérer, alors qu'ils sont habituellement douchés par les pluies de décembre dans le Roraima.

Les conséquences sont également du même ordre. En Indonésie, entre 300 000 et 2 millions d'hectares de forêt équatoriale, selon les estimations, sont partis en

zones de forte biodiversité. Mais, la semaine dernière, moins de 350 pompiers étaient sur la brèche. De toute façon, des dizaines d'avions et d'hélicoptères antifeux ne parviendraient sans doute pas à éteindre un tel brasier et le matériel dont disposent les Brésiliens est dérisoire, comparé à l'immensité de leur territoire forestier.

« Seule la pluie peut stopper ce fléau », estime Fernando Catao, secrétaire de la police régionale du Brésil, chargé de diriger l'aide fédérale dans le Roraima. Mais aucune précipitation majeure n'est prévue par les météorologues avant cinq semaines.

Les foyers s'étendent au Venezuela Une photo prise par satellite de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), et diffusée sur Internet, montre que les feux de savane et de forêt touchent de manière égale le Venezuela, la Guyane et le Surinam. Sur ce document, réalisé mercredi 18 mars, on distingue nettement les concentrations de chaleur émanant de nombreux foyers d'incendies de chaque côté de la frontière entre le Guyana et le Surinam, ainsi que dans l'est du Venezuela.

Un responsable de l'Institut de recherches d'Amazonie (INPA) a déclaré, vendredi 20 mars, que le Venezuela « devrait commencer à s'inquiéter de ce qui se passe » chez lui. Les autorités de ce pays ont annoncé pour leur part, par l'intermédiaire de leur ambassade au Brésil, qu'elles envoyaient une « équipe multidisciplinaire de spécialistes » sur place pour « identifier, avec le gouverneur du Roraima », l'action concrète qu'elles peuvent mener « dans la lutte contre les incendies dans le Roraima ».

Des actions préventives d'urgence sont nécessaires dans certaines localités habitées et des

Alerte rouge planétaire face à la nouvelle virulence du bacille de Koch

Trois millions de décès par an sont dus à la tuberculose

LES TEMPS changent. Jusqu'au milieu de ce siècle, la tuberculose pouvait encore être décrite avec les mots de Dickens, maladie incurable, fruit pathologique de la pauvreté, de la promiscuité et du mépris chronique des règles de l'hygiène. L'avènement des antibiotiques, l'amélioration du niveau de vie et le respect grandissant de la santé publique ont ensuite rapidement modifié le paysage et fait reculer ce fléau.

Mais, aujourd'hui, tout est remis en question. Après la dramatique progression de la pandémie de sida et son cortège grandissant de maladies « opportunistes » - au premier rang desquelles la tuberculose - qui sévissent comme jamais dans le tiers-monde, après la multiplication des phénomènes de résistance du bacille de Koch aux antibiotiques habituellement efficaces, voilà l'espèce humaine confrontée à de nouvelles souches bactériennes d'une virulence jamais observée et hautement inquiétante.

L'affaire est révélée par le menu dans un numéro (daté du 5 mars) du *New England Journal of Medicine*. Une équipe médicale américaine des Centers for Disease Control d'Atlanta y rapporte les données de bactériologie moléculaire qu'elle a pu établir à partir d'une large flambée tuberculeuse observée dans une communauté rurale (deux petites villes du Tennessee et du Kentucky), à priori à très faible risque vis-à-vis de cette infection.

Les spécialistes américains ont noté la très grande contagiosité du germe, capable de provoquer une tuberculose active après une seule exposition occasionnelle de courte durée, les patients pouvant aisément transmettre la maladie à leurs proches et à leur environnement immédiat. Sur plus de quatre cents personnes ayant été en contact avec des sujets contaminés, près des trois quarts devaient présenter les stigmates immunologiques de l'infection tuberculeuse.

NOUVELLES PROPRIÉTÉS Les expériences de laboratoire ont amplement confirmé les observations cliniques. La nouvelle bactérie tuberculeuse isolée à cette occasion dans la campagne américaine est en effet d'une étonnante virulence. Alors que l'une des souches habituelles connues pour sa dangerosité induit dans chaque poumon des souris de laboratoire inoculées environ 1 000 bactéries après dix

jours et environ 10 000 après vingt jours, les spécialistes américains ont observé cette fois 10 000 bacilles après dix jours et environ 10 millions après vingt jours.

En d'autres termes, tout indique que le bacille de Koch sait trouver en son sein les possibilités évolutives lui permettant d'acquiescer de nouvelles et très inquiétantes propriétés infectieuses. Cette plasticité pathogène semble, contrairement à ce que l'on imaginait jusqu'à présent, indépendante de facteurs environnementaux.

Ce constat se double d'un autre, nullement rassurant, également publié dans le *New England Journal of Medicine*. Il s'agit de la démonstration, faite en Gambie par des spécialistes londoniens, que les hommes ne sont pas génétiquement égaux face au risque de l'infection tuberculeuse. Comme on vient de l'établir pour la contamination par le virus du sida, certaines personnes sont, du fait de leur patrimoine héréditaire, plus que d'autres exposées à la maladie.

Tout, en définitive, se conjugue pour démontrer que le *Mycobacterium tuberculosis* est l'un des germes les plus dangereux parmi ceux qui menacent l'homme, un germe d'autant plus redoutable que la contagion s'effectue par voie aérienne et que les médicaments habituellement actifs sont - quand ils peuvent être utilisés - de moins en moins efficaces. On compte désormais chaque année à travers le monde 8 millions de nouveaux cas de tuberculose et 3 millions de décès dus au bacille de Koch.

Jean-Yves Nau

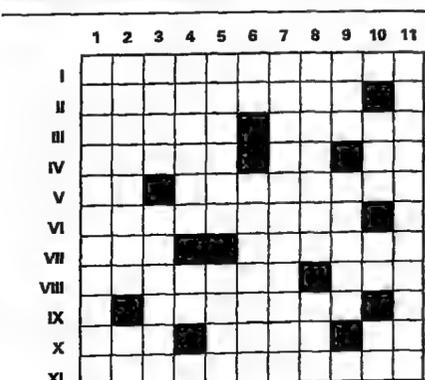
MÉNINGITE : la maladie a tué 298 personnes au Burkina Faso sur un total de 1 760 cas enregistrés depuis le début de l'année, selon un quotidien national. Ces chiffres, qui portent sur les neuf premières semaines de l'année, ont été communiqués au journal par les services de surveillance épidémiologique. La méningite sévit quasiment chaque année pendant la saison de l'harmattan, vent sec du désert qui provoque régulièrement des épidémies au Burkina. En 1997, cette maladie avait tué 2 533 personnes pour 22 293 cas enregistrés. « Nous ne sommes qu'au début de la période épidémique, qui va du mois de février à mai. La vigilance est donc à renforcer jusqu'aux premières pluies », prévient le journal.

Une zone peu peuplée

Si l'on en croit les estimations avancées, les incendies du Roraima et des territoires environnants sont plus vastes que ceux qui ont dévasté Sumatra et le Kalimantan indonésien. Ils semblent pourtant, jusqu'à présent, provoquer moins d'inquiétude chez les responsables politiques brésiliens, voire dans les instances internationales. Ces incendies, éloignés des grands centres économiques, affectent des régions où subsistent quelques centaines de milliers d'Indiens et de petits colons, ou encore des chercheurs d'or ou de diamants (les *garimpeiros*). Boa Vista, la capitale de l'Etat, ne compte que 80 000 habitants... Rien à voir avec les dizaines de millions d'Indonésiens qui peuplent l'île relativement prospère de Sumatra.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98071 3615 LEMONDE, Lopez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT
I. Réduction à tout propos. - II. Somme pour récupérer. - III. Signes du temps. Change de niveau. - IV. Arroser le sillon alpin. Ironique en répétition. Cité antique. - V. Pour le licencié. Faire étalage de son savoir et de sa marchandise. - VI. Que l'on ne sera pas obligé de conserver. - VII. Élément vital. Sont en bonne place au jeu et à la cour. - VIII. Passage étroit pour l'égoïne. Devront être acquittés. -

VERTICALEMENT
IX. Donne une dimension interplanétaire. - X. Vont avec les autres. Fit du tort. Le manganèse. - XI. Fonds liquides.
1. Laisse une trace après passage. - 2. Assure une bonne conduite. Lettres de Nerval. - 3. Prusé dans ses manières. Généreuse quand elle est légère. - 4. Victime d'une grande émotion. Apprentissage culturel. - 5. Buts que l'on voudrait atteindre. Effet lumineux. - 6. Per-

sonnel. Faire l'éléphant. - 7. Devenu sur le tard homme de lettres. - 8. Compositeur et violoniste italien. Coule en Suisse. - 9. A moitié inondé. Un des grands de la terre battue. - 10. Mouvement dans les cordes. Atrapé. Personnel. - 11. Prendent le relais des nouveaux-nés.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98070

HORIZONTALEMENT
I. Réincarnés. - II. Ennuis. Elsa. - III. Atomes. Goal. - IV. Crue. Illico. - V. Târas. Ig. - VI. Ul. Artagan. - VII. Antidote. - VIII. Le. Rente. Ar. - IX. Pente. Cid. - X. Sem. Tellure. - XI. Exégèse. Les.

VERTICALEMENT
1. Réactualisé. - 2. Entraîné. Ex. - 3. Inouï. PME. - 4. Numéraire. - 5. Cle. Ardente. - 6. Assistantes. - 7. Atteint. - 8. Négligée. - 9. Eloigné. Cul. - 10. Esac (case). Aire. - 11. Salonnières.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 62

Les clés de « l'énigme »
DANS L'AGENCE « L'énigme, filatures en tous genres », la confiance règne, mais sans excès. Ainsi, le coffre qui contient les pièces à conviction est fermé par plusieurs serrures. Le directeur et chacun des cinq détectives disposent d'un certain nombre de clés, de telle sorte que :

un de ses détectives est présent ;
● mais deux quelconques des détectives ou le directeur seul ne puissent jamais obtenir l'ouverture.
Combien de serrures, au minimum, seront nécessaires ? Quel sera alors le nombre de clés attribué à chacun ?
Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1998
Solution dans *Le Monde* daté 31 mars.

Solution du problème n° 61 paru dans *Le Monde* du 17 mars

Les jeux dans « Le Monde »

1/41 = 0,02439 02439 02439... Si la période de la suite décimale de 1/41 est 5, c'est qu'on a 1/41 = N/NNN... où N est un groupe de 5 chiffres. En multipliant par 100 000, cela donne : 100 000/41 = N, NNN... On soustrait les deux égalités et on multiplie par 2. Cela devient : 99 999 = 2 x N (2 est à prendre parmi les diviseurs de 99 999). Or 99 999 = 3 x 3 x 41 x 271. Ni 3 ni 9 ne conviennent. Le plus petit diviseur restant de 99 999 est 41, et une vérification sur calculatrice achève la question.

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde des livres sur Internet
Retrouvez chaque semaine le supplément littéraire du Monde
également des dossiers spéciaux et la possibilité d'accéder à notre librairie électronique
www.lemonde.fr
sur Whimtel 3615 LEMONDE (2,23 F/min)



NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 24.03.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **IMMO NEUF**.

Investir autrement : les prêts locatifs intermédiaires

Peu connus, les prêts locatifs intermédiaires représentent une manière originale d'investir dans l'immobilier neuf. Explications.

Les prêts locatifs intermédiaires (PLI) permettent de financer un investissement locatif à l'usage de locataires dont les revenus sont trop modestes pour se loger dans le secteur privé mais trop élevés pour accéder au parc locatif social (HLM). On parle alors de logement ou de secteur intermédiaire. Le PLI est délivré par le Crédit foncier de France et par le Comptoir des entrepreneurs. Il est accordé sans condition de ressources à toute personne physique ou morale qui souhaite faire construire ou acquérir un logement neuf. Ces prêts peuvent également financer les opérations de réhabilitation de logements vacants, l'acquisition et la transformation en logements de locaux ou d'immeubles affectés à un autre usage que l'habitation, ainsi que les travaux de transformation en logements de locaux non affectés à cet usage. Attention : les résidences pour étudiants ou pour personnes âgées ne peuvent être financées par un PLI. Par ailleurs, ce prêt ne s'adresse pas exclusivement au neuf puisqu'il peut servir à financer l'acquisition de loge-

ments de plus de vingt ans dans lesquels on réalise des travaux d'amélioration à hauteur d'au moins 15 % du prix d'acquisition. Pour bénéficier de ce dispositif, l'opération doit se situer dans une zone d'intervention prioritaire : en Ile-de-France, dans certaines grandes métropoles régionales (agglomérations de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Toulouse), en façade méditerranéenne et dans certaines zones frontalières, etc. Sachez que le PLI peut être attribué en dehors de ces zones, sous réserve d'obtenir une autorisation administrative préalable de la Direction de l'habitat et de la construction.

À quelles conditions ? Comment obtenir ce prêt au taux préférentiel de 5,50 % ? D'une part, l'emprunteur doit s'engager à louer le logement à titre de résidence principale pendant une certaine période qui dépend de la durée du prêt. Notez que ce dernier est remboursable sur quinze, vingt, voire vingt-cinq ans. Ainsi, lorsque sa durée est inférieure ou égale à quinze ans, vous devez vous engager à louer pendant

six ans. Sinon, l'engagement de location doit être pris pour douze ans. D'autre part, les ressources annuelles du locataire (pour 1998, revenus imposables de 1996) ne doivent pas excéder certains plafonds, et le loyer mensuel ne doit pas dépasser un barème établi au mètre carré de surface utile.

Enfin, et c'est important, le PLI est cumulable avec les autres dispositifs destinés à favoriser l'investissement locatif et notamment avec l'amortissement Périissol qui, rappelons-le, vous permet d'amortir 80 % du prix d'acquisition sur vingt-quatre ans !

C. D.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMO NEUF**, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

PARIS (suite)

11^e arrondissement

<p>Résidence Voltaire Rue des Volontés / rue Cassette</p> <p>Réalisation et commercialisation : STIM BATIR 16-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex Tél. 01 47 12 54 44</p>	<p>SPECIAL PÉRISSOL - LIVRAISON IMMÉDIATE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS</p> <p>STIM BATIR vous propose quelques atouts achetés au cœur de 11^e arrondissement. - Investissement sûr : - Loyer garanti 9 ans. - Facilité d'investissement (caisse d'amortissement Périissol et récupération de TVA). - excellentes prestations.</p> <p>Renseignements et visites : Tél. 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46</p>
--	---

19^e arrondissement

<p>Les Allées Boulevard des Saussaies Rue des Saussaies - 75019 Paris NOUVEAU PROGRAMME</p> <p>Réalisation : SOPHERIM Commercialisation : ASTEAN CONSEIL 8, rue Vignon 75008 Paris Tél. : 01 47 43 13 13</p>	<p>A 200 m du métro Porte de Pantin</p> <p>Plus à 55 m de Parc au Bord de l'eau, à l'entrée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de classes aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons, GAZ ET QUALITE. De studio à 6 pièces, 50 appartements en disposition.</p> <p>A partir de 17 500 F le m² hors parking</p> <p>Aménagement Périissol</p> <p>Bureaux de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h. Rue Adolphe Milla, 75019 Paris. Tél. : 01 42 45 17 89.</p>
--	--

20^e arrondissement

<p>La cour des Noyes Rue de la Cour des Noyes NOUVEAU</p> <p>Le FRANIM CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001</p> <p>Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION Tél. 01 46 82 26 86 7 jours, de 9 h à 19 h.</p>	<p>Prix de lancement à partir de 17 000 F le m² hors parking et dans la limite des stocks disponibles.</p> <p>A 300 m de la place Gambetta et de la mairie du 20^e, découvrez une belle petite résidence composée de 2 bâtiments, deux sur trois étages, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé. Vous les trouvez confortables et agréables à proximité. Architecture soignée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous assurer confort et sécurité au quotidien. 46 appartements de studio à 6 pièces, balcons, loggias ou terrasses, (parking en sous-sol).</p> <p>Bureaux de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.</p>
---	--

PARIS

8^e arrondissement

<p>Le Clos S^e Elisabeth 3, rue Sainte-Elisabeth 75003 Paris</p> <p>Réalisation : TRANSMOUEBLES Commercialisation : TRANSMOUEBLES CONSEIL Tél. 01 47 83 48 43</p>	<p>Au centre de Paris</p> <p>Dans un quartier commercial, bien desservi en transport en commun. Un immeuble de 6 étages respectant les façades pour de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardins.</p> <p>11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.</p> <p>A partir de 30 000 F le m²</p> <p>Parking : 150 000 F</p> <p>Boue : 180 000 F</p>
--	--

17^e arrondissement

<p>Le 72 Rue Saint-Dominique et la 15, rue Jean Nicot 75007 Paris</p> <p>Commercialisation : SODENI Bureau de Vente : 15, rue Jean Nicot ouvert le vendredi, samedi, dimanche et lundi de 11h à 17h et visite sur rendez-vous. Tél. 01 41 92 22 21</p>	<p>Mise en vente de quelques appartements prestigieux au cœur de 7^e</p> <p>Entre Trévadine et Champ de Mars, dans le 7^e le plus courtois, le 72, rue Saint-Dominique et la 15, rue Jean Nicot vous offrent la chose entre un nouvel immeuble doté de tous les atouts du neuf : qualité de la construction et des prestations, détails soignés, techniques, balcons, terrasses, parkings en sous-sol... et une superbe rénovation avec tout le confort et le cachet de l'ancien, qui bénéficie également des traits de caractère existants.</p> <p>Aujourd'hui, il ne reste que quelques appartements livrables immédiatement à partir de 30 000 F le m². Du studio au 6 pièces-deplus, idéaux quelques surfaces spéciales investisseurs.</p>
--	---

14^e arrondissement

<p>14, rue de l'Arcade 75008 Paris</p> <p>Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION Groupe Bouygues Immobilier 4244, rue de Bellevue 92110 Boulogne Tél. 01 46 83 22 80 7 jours, de 9 h à 19 h.</p>	<p>Une rénovation dans le quartier de la Madeleine</p> <p>Tout 25 appartements, 4 de disponibles.</p> <p>France construction 1^{er} promoteur certifié ISO 9001 vous propose de superbes appartements, de studio à 4 pièces, dans une rénovation de prestige. Tout le charme de l'ancien allié au confort du neuf. Métro, RER, commerces à proximité.</p> <p>Bénéficiez du meilleur climat, ne concevez l'appartement dans votre rêve, avec l'aide de nos architectes et la qualité FRANCE CONSTRUCTION. Appelez dès maintenant le 01 46 83 22 80 7 jours sur 7 de 9h à 19h.</p>
---	---

17^e arrondissement

<p>"Le Saint Louis" 31, Rue de la Grange aux Herbes</p> <p>Réalisation et commercialisation : STIM BATIR 16-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt Tél. 01 47 12 54 44</p>	<p>Idéal décaissement "Périissol"</p> <p>A quelques pas du Canal Saint-Martin et de l'Hôpital Saint-Louis, STIM BATIR vous propose une résidence aux prestations de qualité et à l'architecture élégante.</p> <p>Label Qualité et Confort électrique</p> <p>Studio à partir de 565 000 F, parking compris.</p> <p>Pour tous renseignements ou rendez-vous, appelez le 01 47 12 54 44 ou bien adressez un fax au 01 47 12 55 46</p>
--	---

RÉGION PARISIENNE

78, Carrière-sur-Seine

<p>Résidence "La Vallière" 4549, route de Champs 78 Carrières-sur-Seine</p> <p>Réalisation : FRANIM Tél. 01 47 20 48 89</p>	<p>LIVRAISON IMMÉDIATE, SUPERBES APPARTEMENTS de 2 Pm à 5 Pm, Maisons de ville 5 pièces, à partir de 13 800F/m².</p> <p>Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.</p> <p>6 km de la Défense - Labels QUALITE et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%</p> <p>APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 14h à 19h (autres jours sur rendez-vous) Tél. 01 39 57 26 18</p>
---	--

92, Levallois-Perret

<p>Cap Seine Angle de 170, rue du Président Wilson et du quai Michélet Levallois-Perret</p> <p>Commercialisation : COGEDIM VENTE Tél. 01 41 85 30 30</p>	<p>De studio en 4 pièces duplex, 10 appartements disponibles à partir de 17 000F le m² habitable.</p> <p>Détail immeuble d'angle, profitez de espaces verts délimités par la Seine, Terrasses et balcons, côté Seine et côté jardin.</p> <p>Super appartements familiaux.</p> <p>IDEAL pour profiter des avantages fiscaux de la loi Périissol.</p> <p>Bureaux de vente et appartements situés sur place : ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h, samedi de 11h à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. : 01 48 89 88 85</p>
--	--

<p>"Le Saint-Justin" 80-88, rue Jules Guesde Levallois</p> <p>Réalisation et commercialisation : STIM BATIR 16-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex Tél. 01 47 12 53 53</p>	<p>DES APPARTEMENTS DE STANDING DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT</p> <p>En plein cœur ville, tout près de l'École de Ville, à 2 pas de notre Avenue France, un immeuble (de studio à 4 pièces) aux prestations de qualité. Façade pierre agriffée.</p> <p>Exemples de prix : studio : 120 m² à partir de 565 000 F. 3 pièces : 63,80 m² à partir de 1 177 000 F.</p> <p>Bureaux de vente : 80-88, rue J. Guesde - angle rue F. Roosevelt à Levallois, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 47 31 46 33 ou 01 47 12 53 53</p>
---	--

NEUF ET RÉSIDENTIEL
POUR ACHETER, INVESTIR...
RESEIGNEMENT : 01 42 17 39 45

01 42 17 39 45

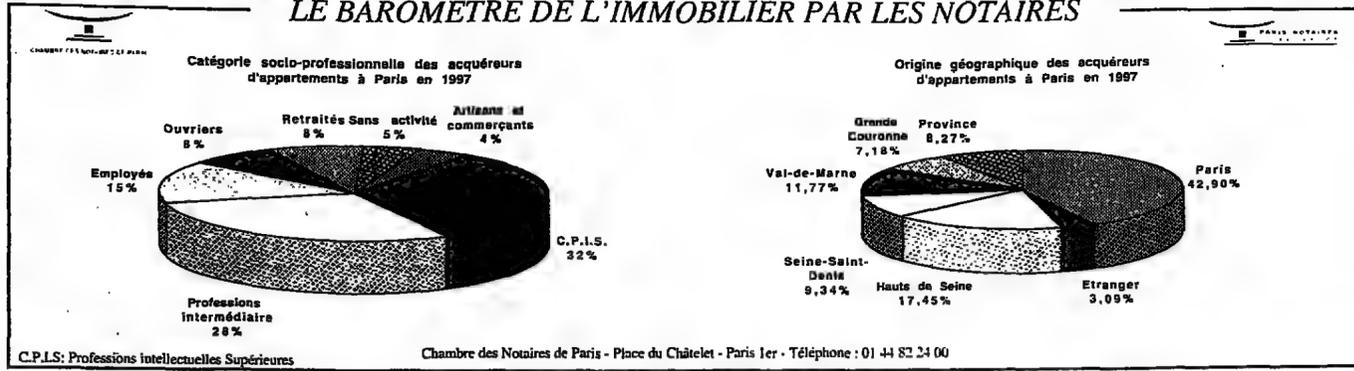
depuis 1954

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998 / 23

M M O B

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES



VENTES

FONDS DE COMMERCE

15^e bloc pap. presse CA
3 446 000 balnéol. 570 000
OFL/01-45-08-00-16

BOUTIQUES

Paris 14^e, murs de bout, av.
de la Seine, 58 m² + solai,
35 m². Loy. annuel 85 800
net. Tx : 800 000 F
01-45-43-68-80

APPARTEMENTS

PARIS 14

Château les Halles
original 4 p., 4^e ét. asc.
plein de l., 1 650 000 F
A.L.M. 01-53-01-99-01

PALAIS ROYAL : 2 P.

Moderna, bon état.
865 000 F
AM : 01-53-01-99-01

M OPERA 3 P

cuisine équipée, a-de-bains,
w-c séparés, bel imm. ravalié
880 000 F - 01-43-87-35-25.

PARIS 3

Quartier pl. Vosges 5 p.,
2 ét., asc. imm. p. de l. séj.
dote, 3 chbres, 2 880 000 F.
Tél. : 01-53-75-95-25

Près pl. des Vosges

6 p. de charme. 2 800 000 F.
A.L.M. 01-53-01-99-01

MARAIS HISTORIQUE

Aménagement Péniscol.
Rénovation de caractères.
Apparts de 21 m² à 220 m².
Alain Guyot 01-42-77-27-38.

PARIS 4

St-Paul, 41 imm., 17^e studio
réf. mt. calme, clair.
500 000 F. 01-43-25-97-16

De hôtel part. superbe

4-5 p., 2 bs, soleil, calme.
Tél. : 01-42-78-64-33

UNIQUE MARAIS

Splendide duplex 245 m²
dépend., jard. 180 m², gd ct
COMME UNE MAISON
Alain Guyot - 01-42-77-27-38

ILE-SAINT-LOUIS

Rare beau p. de l.
plateau brut, asc.,
VUE SPECTACULAIRE SEINE
Alain Guyot 01-42-77-27-38

PARIS 5

Ch-Bernard, 5^e, imm. anc.
oble séj. + chbre 88 m²,
calme, plain, S. Est.
1 540 000 F. 01-43-25-97-16

Censier, 5^e, imm. ravalié, 3 p.
bon ét., calme, solai.
1 250 000 F. 01-43-25-97-16

Claude-Bernard, 5^e, p. de l.

6 p. terr. à rénover, chbre serv.
poss. 3 300 000 F.
01-43-25-97-16

Guy-Lussac, 5^e, p. de l., 2 p.

indép., vue dégagée, dte expo.
890 000 F. 01-43-25-97-16

CENSIER, 5^e

Imm. ravalié, 3 p. bon état
Calme, solai
Prix : 1 250 000 F
Tél. : 01-43-25-97-16

PARIS 6

Rue Notre-Dame-des-Champs,
3 p. 48 m², 4^e ét., 850 000 F
solai. Libr. 01-45-44-44-45

Vieux-Columbi, bel imm. 6 p.

184 m², 2^e ét., asc. balc. conv.
Libr. 01-45-44-44-45

Odeon bel immeuble

chambre studio, 19 m², 3^e ét.
Libr. 01-45-44-44-45

St-Germain-des-Près, imm. 13^e

as. asc., 34 p., 78 m² à rén.
poutres, charme, calme.
01-43-35-18-38

PARIS 7

Bac : 5 p. + service
bal imm., 5^e, asc.
6 850 000 F.
A.L.M. 01-53-01-99-01

Champ-de-Mars (près)

dernier étage, plain ciel
vues superbes s/Seine et
tour Eiffel, 160 m² + 33 m²
terrasse, récept. + 2 chbres
DOMUS. 01-45-66-90-73

CARRÉ DES ANTIQUAIRES

Pierre de taille, 5^e asc.
135 m², obole séj., 2 chbres +
balc., asc. 4,5 MF
Carré vert. 01-55-04-84-84

CHAMPS-DE-MARS

160 m² + jard. 90 m², obole
séj., 3-4 chbres
CARRÉ VERT
01-55-04-84-84

PARIS 8

Av. Hoche, dans imm. haut
standing, 4/5 p., 180 m² +
balcon terrasse, 5^e ét., asc.,
Invz. LONCHAMP.
01-49-24-15-88

EXCEPTIONNEL

50 m pâtés de l'Élysée
peut imm. gd standing
34 pièces 80 m²,
luxueuses prestations,
terrasse, cave, poss. pty
Péniscol possible.
06-08-72-84-74

PARIS 9

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
2-3 p. de imm. anc. au 2^e ét.
s/cour, calme, s. à mang.,
séj., chbre, cuis., s. de bs,
wc, s. d'eau, placards
625 000 F - 01-45-74-58-31

PARIS 10

2 PCES 42 m²
gare Est, p. de l. gardien,
6^e ét., asc. prox. métros, bus,
ts commerces. Entrée, cuis.
équip. séj. chbre, dressing,
s. de b. chev. gar. indiv.
cave, très bon état. Agences
afinées.
Prix 570 000 F
Tél. : 01-42-09-27-87

PARIS 11

Bastille 3/4 p.
11 ct séj., s. à manger
2 chbres, cuis. s. de bns.
Bel imm. pierre de taille.
1 000 000 F. 01-45-43-88-80

PARIS 12

Daumesnil, maison 6/3 n/ix
gd iv., s. à m., 5 chbres + sol
2 terrasses, TBE.
01-43-35-18-38

PARIS 13

maison 150 m², 4 chbres, bur.
garage, cave, cour, terrasse.
3 100 000 F. 01-43-37-40-70

PARIS 13

Cité florale
maison 150 m², 4 chbres, bur.
garage, cave, cour, terrasse.
3 100 000 F. 01-43-37-40-70

TROCADERO

3, av. Paul-Doumer, stand.
4 p. 120 m², 2 bns, 5^e, asc.
21 500 F le m²
SAFAR. 01-47-04-95-71

PARIS 14

R. Lauriston 6^e et dernier ét.
beau 2 p., 11 ct, petit balcon.
750 000 F. 01-53-70-86-46

PARIS 14

Av. de Laumière 2/3 p.
58 m² s. de bns, WC parfait
état. 975 000 F
01-42-06-60-80

PARIS 15

La campagne à Paris
maison noyée dans verdure
doble séj. + 2/3 chbres + cour
jard. Litté. 01-45-44-44-45

78

Yvelines
LE VÉSINET CENTRE
175 m² à rénover
appâts., combles + cour
Px : 1,3 MF.
Tél. : 06-60-45-27-10

92

Hauts-de-Seine
BOULOGNE
maison de ville quartier
Paro des Princes, 6 p., env.
180 m², 2 gar., 4 150 000 F
notaire. 01-44-88-45-54

EXCEPTIONNEL

112, rue du Château
construction d'un imm.
5 apps de 3, 4, 5 p.
terrasse
de 19 000 F à 22 000 F/m².
Péniscol. L.C.I. 01-42-17-17-07

Près Montparnasse, 1^e ét.

imm. 1989, 2 p., 50 m² possib.
park. 920 000 F. 01-47-99-53-13
06-09-51-34-46

Plaisances imm. 1980 magnif.

3 p., 80 m², cuis. équip. pl.
sol. à voir. 01-43-35-18-38

3/4 pièces XIV^e, 1 250 000 F.

Métro : Porte-d'Orléans,
Immeuble ancien. Entrée,
double séjourn, 2 chbres,
cuisine, salle de bains, W.C.
séparé, beau parquet. Tél. :
01-53-68-94-30

Face parc Montsouris dernier

ét., 4 p., 140 m², balc. +
terrasse
250 m², box. 01-43-35-18-38

MONTSOURIS 2 P.

2^e et dernier ét., charme
CALME, JOLIES VUES
730 000 F. 01-43-20-32-71

PARIS 15

8/4 pièces, XV^e, 1 690 000 F.
Métro : Porte-de-Versailles,
ascenseur. vue dégagée sur
Paris, cuisine équipée,
balcon, très bon état.
Tél. : 01-53-68-94-30

VAUGIRARD

beau 2 p., 7^e et dernier ét.
asc. clair, calme, tout confort
900 000 F. 01-53-70-86-46

Deux pièces, XV^e, 985 000 F.

Métro : Laumière à 5 minutes,
pierre de taille, dernier étage.
Vue dégagée, très ensoleillé.
Tél. : 01-53-68-94-30

Convention 140 m², 4 chbres

Duplex, park. 3 500 000 F
CDP. 01-42-22-27-28
www.immoenphoto.com

PARIS 16

Bulle aux Cailles
belle résid., 1991, asc., jard.
studio 30 m², 540 000 F.
3 p., 72 m², S.D. 1 800 000 F.
01-49-95-88-27 poss. park.

PARIS 19

maison 80 m², jardin 100 m²
sous-sol 50 m², dépendances
12 m²
J.-P. MAURIN
Gobelins immo.
01-43-37-50-25

GOBELINS

40, 80, 120, 160 m²
asc. droits réduits. Péniscol
110 m² occupé, p. de l.,
4^e ét. asc. J.-P. MAURIN
Gobelins immo.
Tél. : 01-43-37-50-25

PARIS 20

Gobelins, 13^e imm. anc.,
1/2 p.
s/cour tr. calme, parquet ref. nt.
480 000 F. 01-43-25-97-16

PEUPLIERS

Maison 7 p., jardin 80 m²
Gar., terrasse. 3 350 000 F
SIB 01-43-37-40-70

PARIS 14

2/3 pièces XIV^e, 840 000 F.
Métro Porte-d'Orléans,
Immeuble ancien. Entrée,
cuisine, salle d'eau/W.C.
Double séjourn, chambre,
débaras, parquet, cheminée.
Tél. : 01-53-68-94-30

EXCEPTIONNEL

Neully Bois
élégant 2 p. dormant de plain
piéd, par larges portes
vitrées, s/basau jardin arboré
de 140 m². Est. parfait, box,
cave, 2 150 000.
01-56-28-55-10

150 m² NEUILLY -

4 100 000 F
Salle-Foy, imm. récent
Standing, 5^e ét. sfjardin
SOLEIL 2 park.
Tél. : 01-47-27-84-78

APPARTEMENTS

MAISONS

Paris Rég. parisienne

Urp. maison, proche bois de
Vincennes, RER, m² écoles.
3 ch/2 s.d.b. + RJ : ch s. d.
b. indép., jardin (aod), vue,
terr. : 220 m², 1,75 MF.
Tél/Fax : 01-48-77-45-51

Franconville résidentiel, ler,

223 m². Très commodités 10^e
115 m², à ét. av. séj.,
cathédrale + chem., 2 bns,
2 WC, cuis. équip. parf. ét.
Px : 1,242 MF.
T. 01-53-89-34-29 -
01-43-72-04-78

94 SAINT-MAURICE

part. vil. lux. av. jard. bordure
bois de Vincennes 10^e du
métr. 8 600 000 F
Tél. : 02-99-55-80-65

Pr Bntes-Cailles, maison

anc. 3 n/ix 4/5 p., 150 m²,
charme, joints, solai, park.
01-43-35-18-38

Province

Vallée Cheron
sup. aptt à chalet 110 m², 11 ct,
ensoleillé vue Mont-Blanc
prox. remontées, jard., gar.
Px : 1,68 MF.
Tél. : 04-60-54-14-58

TERRAINS

A v. 34 Bedarieux, 35^e
Valrais. Prox. lac, Saigou,
Languedoc-Rous., terrain de
loisir, nconst. 7 100 m²,
10 F/m².
M² Sales - 04-67-85-50-44

HOTELS PARTICULIERS

Pour investisseur
hôtel particulier 200 m² ville
sud Paris, empl. 1^{er} ordre.
Tél. : 02-38-42-02-02
Fax : 02-38-62-95-34

PROPRIETES

Château
Rénové 13 km Carnes
9 s. de b., 2 piscines
sauna, 3,850 MF.
Tél. : 01-49-24-00-98

ACHATS

RECH. URGENT 100 à 120 m²
Paris. Paiement comptant
chez notaire. 01-48-73-48-07

Val de Loire, 20 km sud du

Mans. Mais. de campagne
restaurée, terr. boisé et
paysagé, 6 800 m.
Site protégé. 02-43-42-15-10

Manoir enchanté (sculptures,

tours, terrain arboré
3 700 m² habit. 400 m² très
b. état. Pour artistes,
amoureux de décors int. ext.
uniques. 2 h 30 Paris par A5.
Bény-Brenne, 1,8 MF
particulier. 01-43-54-40-53

A v. à 3 km Beauriz, tennis

(26), golf, villa contemp., F4,
100 m² sur 1100 m², arborés,
cuis. équipées, 2 terr. ensol.
(1 350 000) 1,350 MF.
Tél. : 05-59-43-05-83

Saint-Cheron (91)

sur 1 177 m², mais., exc. ét.
220 m² hab., asc., ver.
terrasse, 100 m², park. 4 v.,
RER, tes commodités,
1,4 MF.
Tél. : 02-51-22-07-92 (19 h)

Etranger

Part. vil. Athènes aptt 3 p.,
CSB 68 m² TBE de bel imm.
stand. grand balcon
ombagé.
Exc. sit. hors zone Pol.
Prix juste 400 K€ à débattre.
Tél. : 03-84-42-46-69 soir

PARTELS VILLES

19^e Marz-Dormoy, 3 p. ct. ct,
chauf. gaz. Loyer 3 750 F cc.
Groupe Pontagnier.
01-40-35-20-13

9^e Pantheon, studio 11 ct.

Digode. Loyer 2 800 F cc.
Groupe Pontagnier.
01-40-35-20-13

Meudon - La Parc

d'Alibert - aptt nt, vue
dégagée, 2 p. princ. il conf.
4^e ét., cave et park. en as.
chauf. élect. indiv., hon. loc.
2 800 F.
Ag. de Jouy. 01-39-56-48-12

19^e Maz-Dormoy, 3 p. ct. ct,

EXPOSITIONS Une nouvelle génération de photographes, tous des coloristes, est en train de s'imposer en Europe. Leurs œuvres n'ont rien à voir avec le photojournalisme, le voyeurisme, le narcissisme ou l'abstraction. Elles témoignent en revanche d'un retour spectaculaire au documentaire, à l'image comme moyen de traiter

l'homme dans son environnement social et urbain. Ces artistes qui collent à l'actualité se nomment - entre autres - Valérie Jouve, Andrea Keen, Isabelle Watermaux, Rineke Dijkstra, une Néerlandaise, ou Gillian Wearing, une Britannique. On peut retrouver les travaux de certaines d'entre elles à Rochechouart, à Rueil-Malmaison et à Angers.

● AU CENTRE NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE, à Paris, Valérie Jouve et Andrea Keen ont choisi d'exposer ensemble et de mêler leurs photographies dans un parcours commun.

Une nouvelle génération dynamise la photographie documentaire

Ni reportage, ni voyeurisme, ni abstraction ou monde imaginaire : de jeunes artistes imposent leur vision au plus près de l'homme et de son environnement social et urbain. Un témoignage habité par la lucidité et le doute

LA PHOTOGRAPHIE, du moins celle qui aspire au statut d'œuvre d'art, est partout, du musée au café branché, dans les centres d'art et centres culturels, magasins du type FNAC et galeries d'art contemporain, théâtres et festivals, revues d'art et lignes budgétaires de mécènes. Cet engouement n'est pas sans provoquer une bouillie artistique-médiatique, provoquant une confusion entre la qualité et le n'importe quoi, l'art et la communication. « C'est si énorme que ça devient dangereux », le constat est signé Valérie Jouve, photographe consciente d'avoir surfé sur cette vague et qui a multiplié, depuis trois ans, les apparitions dans des expositions collectives, au point d'être bombardée « photographe français le plus prometteur » des années 90. Pour Valérie Jouve, Stéphanos de trente-quatre ans installé à Paris après un séjour à Marseille, tout est allé sans doute trop vite. Mais les lauriers sont mérités tant ses images de personnages se débattant dans la ville, à coup de gestes théâtraux, collent à notre époque. Surtout, elle appartient à une nouvelle génération qui est en train de

s'imposer en Europe, et qui propose une offre claire et passionnante dans ce brouillard visuel. Outre Valérie Jouve, citons Andrea Keen, Isabelle Watermaux, la Néerlandaise Rineke Dijkstra ou la tapageuse Britannique Gillian Wearing, primée par la Tate Gallery de Londres du Turner Prize 1997, qui fait toutes aujourd'hui l'objet d'expositions.

ENTRE CONSTAT ET MISE EN SCÈNE. Ces photographes n'ont à faire ni avec le reportage ni avec une photographie intime et crue, voyeurise et narcissique qui s'est imposée dans la foulée de l'Américaine Nan Goldin. Ni avec ceux qui créent un univers totalement imaginaire, voire abstrait. Comment les définir ? Il se trouve qu'il s'agit uniquement de femmes. Qu'elles sont coloristes, produisent peu d'images, souvent de grand format afin d'intensifier la confrontation physique avec le spectateur. Il se trouve surtout que leurs œuvres témoignent - parmi beaucoup d'autres - d'un retour spectaculaire au style documentaire, à l'image comme moyen de traiter de l'homme dans ses relations avec l'environnement social et urbain. Valérie Jouve et Andrea Keen expliquent leur différence : « Le reportage est investi d'une sentimentalité de l'image, son auteur a le nez collé dessus ; le documentaire est en retenue et distanciation. » Ces auteurs sont dans l'actualité et s'en nourrissent. En toute logique, Valérie Jouve, Andrea Keen et Isabelle Watermaux se qualifient de « photographes » et surtout pas de « photographes plasticiens », inventé dans les années 80 pour installer une certaine imagerie « beaux-arts », décorative et passablement ennuyeuse, dans l'art contemporain. Querelles sémantiques ? Sûrement pas. Pour Valérie Jouve, Andrea Keen ou Isabelle Watermaux, se dire photographe, c'est rappeler que la photographie est « un outil d'emprise » et « nous avons plus envie de nous confronter aux choses du monde que d'imaginer des gestes d'artistes », affirment les deux premières. Dire cela, dans les an-



Valérie Jouve : « Sans titre n° 23 », 1996, 110 cm x 148 cm.

nées 80, évoquer la notion de « documentaire », c'était inévitablement être relégué, par les esprits étroits, du côté du reportage ou de l'illustration, deux gros mots qui vous fermaient la porte des lieux artistiques. Les choses sont en train de changer. Pour preuve la dernière Documenta de Kassel et la série photographique documentaire de Marc Patat sur les SDF qui vivaient sur le terrain du Cornillon (Seine-Saint-Denis), avant leur expulsion en vue de la construction du Stade de France, qui vient d'être acheté par le Fonds national d'art contemporain. Ainsi, les préoccupations concordantes de ces jeunes photographes. Chez Valérie Jouve, c'est la façon dont les individus se tiennent dans la ville. Chez Andrea Keen, ce sont

des paysages quasi topographiques, entre ville et campagne. Chez Isabelle Watermaux, des portraits de Coréens du Sud, certains intemporels, d'autres imprimés dans leur ville (exposition de Rueil-Malmaison) : « Qu'est-ce qui fait qu'on peut se reconnaître dans des gens qui habitent au bout du monde ? », se demande joyeusement Isabelle Watermaux. Rineke Dijkstra s'est fait connaître par des portraits en pied de jeunes filles et garçons, en maillot de bain à la plage, afin de traduire, par le corps, le passage de l'enfance à l'adolescence. Gillian Wearing enfin, également connue pour ses vidéos, a réalisé une série marquante : des citadins, souvent impénétrables, tenant une pancarte blanche sur laquelle ils ont écrit leur sentiment du moment - son portrait d'un golden boy affichant « Je

suis désespéré » restera comme une des photos emblématiques des années 90. Ces auteurs hésitent entre constat et mise en scène, engagement et distance. Certaines images sont plus picturales (Watermaux), théâtrales (Jouve) ou de l'ordre de la performance (Wearing), contemplatives (Keen). Mais il y a, surtout chez ces artistes qui utilisent le documentaire une volonté d'échapper à un discours distancé ou globalisant, à refuser les archétypes ou sentiments généraux (compassion, joie, douleur, etc.). Ils préfèrent désigner et montrer des individus ou des lieux, avec lesquels ils entretiennent une étroite relation, les images étant le fruit d'une lente maturation. Valérie Jouve peut dialoguer des mois avec ses personnages avant de

les mettre en scène dans la rue. Andrea Keen se nourrit de documentation et de longues marches dans la ville avant de la photographier. Isabelle Watermaux dit rechercher « la permanence » des gens qu'elle photographie et qu'elle ne peut y arriver qu'à travers de longs temps de pose. Elle ajoute : « Quand je suis allée photographier des personnages en Corée, j'ai senti la nécessité de montrer l'environnement social du pays à la fois marqué par une histoire sanglante et une tradition confucianiste rigoriste. »

Le terme de sociologue a souvent été prononcé pour ces photographes, notamment Valérie Jouve, pour qualifier leur attitude. Ethnologue serait plus approprié. Pas tant dans la finalité du travail - les images ne viennent pas illustrer ou enrichir une quelconque étude comme l'a fait Claude Lévi-Strauss avec les Indiens d'Amérique -, mais dans la démarche. Ces photographes tentent de percevoir et questionnent bien plus qu'ils n'expliquent. Valérie Jouve par exemple a utilisé la photo comme document de travail dans des études sociologiques qu'elle réalisait pour une association franco-algérienne. « Mais j'ai constaté que la photographie donnait des informations plus complexes qui échappaient à une analyse globalisante. Mes images montraient des comportements humains et urbains qui échappaient à la réalité et affirmaient une singularité. Elles échappaient à toute grille de lecture d'un phénomène social. » Elle rejoint l'ethnologue qui délivre plus un témoignage poétique qu'un constat d'abusier.

Ces photographes dialoguent et livrent un témoignage. Avec toutes les limites du genre, assumées. C'est Isabelle Watermaux qui le dit : « Je fais tout pour que mes personnages tombent le masque afin d'instaurer une proximité entre nous. Mais je sais aussi qu'ils m'échappent, qu'ils restent loin de moi. » Plus qu'un aveu d'impuissance, c'est un doute et une lucidité qui sont ici exprimés.

Michel Guerrin

A voir

- Valérie Jouve et Andrea Keen. Centre national de la photographie, Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8^e. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Tél. : 01-53-76-12-32. Jusqu'au 20 avril. Projection d'images à la Caisse des Dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris-6^e. Du 27 au 29 mars, de 12 heures à 18 h 30. Catalogue Valérie Jouve, éd. CNP-Actes Sud, 58 p., 80 F.
- Valérie Jouve, Rineke Dijkstra, Gillian Wearing. Musée départemental d'art contemporain, château de Rochechouart, 87600 Rochechouart. Tél. : 05-53-03-77-77. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Du 3 avril au 21 juin.
- Isabelle Watermaux, Anne Deguelle. Centre d'art contemporain, 2, place Jean-Jaurès, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 01-47-14-07-88. Du lundi au samedi, de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 3 avril.
- Isabelle Watermaux, « ligne d'avant ». Nouveau théâtre d'Angers, 12, place Louis-Imbach, 49021 Angers. Tél. : 02-41-88-90-08. Du lundi au samedi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 avril.

Les regards croisés de Valérie Jouve et Andrea Keen

IL EST RARE de voir deux jeunes artistes qui, plutôt que de se tirer dans les pattes, exigent d'exposer ensemble et imaginent un parcours commun afin que les photographes de l'une viennent non pas rivaliser mais renforcer celles de l'autre. Et vice-versa. Valérie Jouve et Andrea Keen ont la

traintaine, se sont rencontrées il y a dix ans à l'École nationale de la photographie d'Arles et se retrouvent pour fêter ça, dans une exposition à deux voix à l'hôtel de Rothschild à Paris.

C'est un accrochage sensible qui fait se croiser deux options du style documentaire : Andrea Keen traite du paysage urbain, entre description et constat ; Valérie Jouve inscrit des personnages dans un univers poétique et imaginaire. Elles utilisent toutes deux une lourde chambre photographique, prennent leur temps et peu d'images - dix par an pour Valérie Jouve qui a passé un mois et demi à New York avant de commencer à y travailler -, leurs œuvres sont souvent de grand format sans mesure, et leurs couleurs sont patiemment mates, denses et sans éclat.

RÉFLEXION SUR LA VILLE

« Nous voulions dans cette exposition voir à quel endroit nous pouvions nous rencontrer. » Ce fameux carrefour est simple : ce ne sont plus des paysages pour l'une et des portraits pour l'autre qui sont donnés à voir mais une réflexion sur la ville et le territoire urbain, qui ne cesse d'évoluer, de s'inscrire, et de s'enrichir par « un montage d'images » puisées chez l'une et l'autre.

Andrea Keen observe d'abord le paysage, l'étudie, lit, déchiffre des cartes. « Il me faut comprendre comment la ville fonctionne dans le paysage avant de la photographier. » L'image lui permet de saisir l'évolution de ce paysage, de voir comment il se modifie pour être marqué à jamais par des éléments

urbains. Elle travaille par temps lumineux et pur afin de distinguer ces différentes strates qui s'accumulent, entre nature et construction. Elle a effectué des enquêtes photographiques à Saint-Etienne (où elle vit), à Nice, L'Estaque, Antibes, Paris, Berlin, Stuttgart. Or est son point de vue ? Dans un double traitement qui désorientait le spectateur : entre la vue pittoresque style carte postale et le constat brutal ; la séduction et la banalité.

La démarche de Valérie Jouve est autre. « J'ai une idée, je vais ensuite chercher les lieux urbains et je mers de ce que je vois autour de moi pour traduire cette idée en images. » Ce n'est pas le dessin de la ville qui l'attire mais les personnages qui l'occupent, la bouleversent de leur corps, leurs mouvements, leurs cris, des personnages visibles ou cachés derrière les façades d'immeubles qu'elle délimite strictement, à Marseille ou New York.

« L'espace évolue avec cette présence individuelle », dit Valérie Jouve, « je le découpe en bloc, j'y construis ma fiction en mettant en scène mes personnages. » Ces fameux personnages ont fait la réputation de Valérie Jouve, tant ils sont théâtraux, séduisants - « Ils font du bruit », dit Andrea Keen -, et « renvoient à la conscience individuelle de chacun ». Valérie Jouve dit avoir « beaucoup regardé les portraits expressionnistes de Richard Avedon » durant ses années d'études. Elle en a gardé une façon très personnelle de découper ses personnages dans l'espace, de leur donner une présence et de les installer à jamais.

M. G.

CONCERTS

ORCHESTRE DE PARIS
Salle Pleyel - 20 h
Mercredi 17, jeudi 2 avril
Yuri Ahronovitch
Roland Daugareil
WEBER - BRUCH
DVOŘAK
60 à 240 F - Tél. : 01 45 61 65 89
tarif jeunes : 50 F

ORDINAIRE
MAISON DE LA MUSIQUE NANTOISE
01 46 14 70 00
Trio Alter-retours
Ars Nova
Dix de Chœur
généraliste
Philippe Nahon
Bernard Cavanna
Edgar Varese
Pascal Dusapin
Bernard Cavanna
27 ET 28 MARS, 21 HEURES

CONCERT TCHAIKOVSKI
MAXIM VENGEROV
Orchestre philharmonique de Novosibirsk
Dir. Arnold Katz
Salle Pleyel - Mardi 24 mars 1998 - 20 h 45
CONCERT POUR VIOLON
ET SYMPHONIE N° 5
Paris, et rés. : 01-45-61-53-05
Prix des places : 400-250-150-120 F

CHATELET
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS
MERCREDI 25 MARS 12H45
Marco Rizzi, violon
Alessandro Maffei, piano
BEETHOVEN, SCHUBERT
VENDREDI 27 MARS 12H45
"GRANDS PRIX INTERNATIONAUX"
Ilya Itin, piano
CHOPIN, MESSIAEN,
RACHMANINOV
DIMANCHE 29 MARS 11H30
Musiciens
Orchestre de Paris
SCHUBERT
DIMANCHE 29 MARS 17H
Solistes de l'Ensemble
Intercontemporain
MARCLAND, DUTILLEUX,
DUSAPIN, GINER
LUNDI 30 MARS 12H45
Marie-Luise Hinrichs, piano
MOZART, CHOPIN
LOCATION 01 40 28 28 40

cit  de la musique

Comment organiser vos vacances et celles de vos enfants ?

guide des stages de musiques et de danses

Près de 3000 stages, master-classes, adresses et idées pratiques

EDITION 1998 PARUTION AVRIL

100F - 300 pages
on vente en librairie et à la cit  de la musique

cit  de la musique - Parc de la Villette
221, avenue Jean Jaurès 75019 Paris
Rens : 144 84 47 04
ou 3615 cit musicque (1200 nrs en la nuit)
ou www.cit -musicque.fr

avec ses soeurs le Queen

prenez vos paroles d'écriture avant de révoquer

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

السلامة والرفاهية

Avec ses soirées « Respect is burning », le Queen fédère les fans de techno

La discothèque gay y accueille un public bigarré et le gratin des DJ

Fermé le 26 août 1997 avec quatre autres discothèques gays parisiennes, le Queen, implanté sur les Champs-Élysées, a depuis rouvert ses

portes. Les soirées du mercredi, lancées en octobre 1996 et intitulées « Respect is burning », ont repris de plus belle. Elles rassemblent sans distinction les fans de techno et permettant d'accueillir aux platines les meilleurs DJ. Leur renommée a aujourd'hui franchi les frontières.

glaise... Mieux, ces artistes vendent et attirent la foule dans les clubs du monde entier. Sauf à Paris », déclaraient alors ces combattants-musiciens. Respect, « ça veut dire, respect pour les DJ français ». Sans connotation tricolore, précisaient-ils, mais avec le souci d'être « l'antenne du son français ».

Les mercredis du Queen se vivent en toute liberté : l'entrée est mixte et gratuite, mais à la porte, on traque les voyeurs, bêtes noires du club des Champs-Élysées, célèbre pour ses nuits chics et délirantes. Le public est jeune, consommateur exigeant de musique en boucle et de mixages fous. Hétéros ou homos, banlieusards classe moyenne, beurs ou parisiens noctambules, environ 1 500 personnes, « de la minette sexy au rappeur baggy », portant baskets, jeans, chemises XXL à carreaux ou bustiers collants, se retrouvent pour danser, tandis que Paris dort (« Paris is sleeping, Respect is burning »). Aux platines qui dominent le dancefloor - la piste de danse - se sont succédés les grands noms de la techno française (Motorbass, Dimitri From Paris...), des invités européens (les Anglais Ashley Beedle, A Man Called Adam, les Allemands Djs Tonka, Jan Pooley et Suci) et américains (Troy Parish, François Kevorkian, Jay Williams...) et des stars en promenade amicale (le duo français Daft Punk, des héros nationaux dont Falbom Homework a mobilisé plus d'un million d'acheteurs dans le monde). Ces soirées, « avec la sono mon-

diale dans les oreilles et le rap en orbite », tiennent leur succès de leur ouverture. Ici, le rap, « les disques d'avant 1985 » ou la soul nouvelles normes d'Erykah Badu s'inscrivent dans un bel électrisme musical. Dans la maison Respect, on ne rejette rien : ainsi les étoiles montantes du hip-hop français (Cut Killer, DJ Cam) et les dance-breakers en vadrouille (un spectacle en soi, à déguster du haut du balcon) sont les bienvenus dans l'univers de l'électronique, comme en témoigne le premier tome d'une compilation sortie cet hiver. La renommée des soirées Respect dépasse aujourd'hui l'Hexagone. Primées par les magazines anglais The Face et J-D, elles s'exportent. En avril 1997, les DJ de Respect animaient la fête au Garden Hall de Tokyo, autour de la styliste Agnès B.

LES « TRANSPORTERS » ARRIVENT

Depuis janvier, ils ont pris leur valise, leurs ordinateurs, leurs white label (les 33-tours sans étiquette, servant à mixer en direct). Le 11 mars, le Queen a été laissé à la pop anglaise de Saint-Etienne, tandis que Respect (Daft Punk, Dimitri, et les DJ allemands Mousse T) faisaient « flamber » le Liquid de Miami. Fête chic à Londres pour Yves Saint Laurent, tournée des petits clubs français, « nous passons ainsi du fashion haut de gamme à l'underground », explique Jérôme Viger-Kholer. Les soirées sont annoncées par des flyers de petit format, inspirés des « trading cards » américaines, figu-

res numérotées, jointes aux paquets de céréales ou autres, et objets de collections pour les adolescents. Tout n'est pourtant pas gagné. Pendant la fermeture du Queen, Respect a déménagé à la Locomotive. Revenus avec soulagement sur les Champs-Élysées, les DJ ont dû entamer une nouvelle croisade pour la survie du clubbing en France. « La clientèle des nuits parisiennes est volatile, explique David Blot. Elle change vite d'habitudes. Par ailleurs, contrairement à Londres, où les clubs ouvrent vers 22 heures, les établissements parisiens commencent à foire le plein vers deux heures du matin, et jusqu'à sept heures. En Angleterre, on peut ainsi écouter de la musique, s'amuser et aller travailler le lendemain. » Pourtant, David Blot et Jérôme Viger-Kholer se réjouissent de voir arriver, aux côtés des danseurs, les « transporters », « ces fans, encore rares à Paris, qui guettent les sorties, récoltent les copies de promotion, les albums sans étiquette... » et des connaisseurs qui « au lieu de danser ou de regarder les nams, passent leur temps à commenter ce que fait le DJ ».

Véronique Mortaigne

* Respect is Burning, le mercredi à partir de minuit, au Queen, 102, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e. M^{me} Georges-V. Album : Paris is sleeping, Respect is burning, 1 CD Labels 7243-9452-6320, distribué par Virgin.

Les éditeurs retrouvent leur optimisme au 18^e Salon du livre

PRIS dans le jeu de va-et-vient incessant des déprimés et des embellies d'un marché de l'édition toujours fragile, le 18^e Salon du livre de Paris se déroule cette année sous des auspices plutôt favorables. Au début de 1997, l'ensemble des éditeurs s'alarmait de résultats particulièrement inquiétants. Aujourd'hui, les premières estimations rendues publiques par le Syndicat national de l'édition pour l'ensemble de l'année semblent devoir atténuer ces craintes : le chiffre d'affaires paraît stabilisé (+0,5% en francs

courants par rapport à 1996), tandis que les ventes continuent à croître (de 3,7 à 4 %). Des chiffres relativement encourageants, même si l'on ne peut déduire de ces données, qui révèlent encore une progression des livres à bas prix au détriment des collections courantes, une évolution identique des marges des éditeurs. Par ailleurs, les statistiques que vient de publier le ministère de la culture sur les habitudes de lecture des Français pourraient corroborer cet optimisme. En effet, il apparaît que la lecture reste en

France une tradition bien ancrée, même si cette impression demande à être nuancée. « Les statistiques que nous communiquons donnent lieu à un premier constat ambigu, commente la ministre de la culture, Catherine Trautmann. La proportion des personnes déclarant n'avoir pas lu de livres au cours des douze derniers mois est la même qu'au début des années 70 (environ une sur quatre). » Conclusion tout en demi-teinte : « Cette stagnation n'est pas positive en soi, mais compte-tenu du fait que l'offre culturelle a explosé elle n'est pas catastrophique. »

QUESTIONS ÉPINEUSES

Selon la ministre, le véritable élément positif demeure l'augmentation régulière des abonnements dans les bibliothèques (le nombre d'inscrits a plus que doublé entre 1980 et 1996, passant de 2,6 à 6,5 millions ; d'autre part, la surface des bibliothèques, pour la même période, s'est agrandie d'un million de mètres carrés). « Si l'on considère la fréquentation des équipements culturels, remarque Catherine Trautmann, les bibliothèques-médiathèques arrivent en deuxième position, après les cinémas (...). La lecture publique est donc une pratique culturelle déterminante pour les Français. Il reste à s'interroger sur les moyens de favoriser l'accès aux bibliothèques et de fidéliser à la lecture. » Plusieurs débats sur la lecture publique ont d'ailleurs été organisés au Salon du livre, notamment à propos de la fameuse loi sur les bibliothèques qui doit entre autres garantir le pluralisme des acquisitions et que l'Assemblée devrait examiner au cours du deuxième semestre.

En marge de ce grand rendez-vous, d'autres questions épineuses restent posées : celle du prêt payant en bibliothèque ne sera pas réglée avant la fin du mois de juin, date à laquelle Jean-Marie Borez, médiateur nommé par la ministre de la culture, doit remettre ses conclusions sur ce dossier. « Les positions sont très opposées entre ceux qui tiennent pour inflexible la gratuité du service public et ceux pour qui le prêt payant est nécessaire à l'économie du livre », remarque M^{me} Trautmann, qui souhaite que « l'on ne se fige pas sur des positions de principe ». Le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, ne mé-

nage pas son temps, quant à lui, pour affronter un à un les problèmes persistants de la profession : photocollage, numérisation, autorisation de la publicité pour le livre à la télévision, et surtout défense du principe de prix unique du livre.

Au nom de la libre concurrence, la Commission de Bruxelles s'est en effet attaquée en janvier à un accord germano-autrichien prévoyant de fixer le prix de vente des livres dans l'espace linguistique germanophone (« Le Monde des livres », du 13 février). Considérant que le système des prix imposés n'engendrait ni « amélioration de la production ou de la distribution des livres », ni « avantage pour le consommateur », la Commission concluait que ce type d'accord « était contraire aux règles de concurrence européenne ».

Sur cette question, M^{me} Trautmann souhaite que les pays européens qui, selon elle, ont « de bons arguments pour démontrer positivement l'intérêt du prix unique », puissent s'unir pour agir non « en défense, mais en démonstration ». « Le raisonnement de la Commission réduit la notion de concurrence à celle de liberté des prix, argumente la ministre. Or le prix unique n'est pas une façon de refuser la concurrence. Au contraire, c'est une manière de faire exister une industrie éditoriale solide et diversifiée (...). Il faut à la fois prendre en compte la spécificité du bien culturel qu'est le livre et garantir une économie suffisamment tonique pour pouvoir répondre au droit du lecteur de trouver des ouvrages dans sa langue ».

Florence Noiville et Marion Van Renterghem

Venez boire les paroles de 150 écrivains avant de les dévorer.

Rencontrez les 24 et 25 mars au Café Littéraire de la Fnac :

L. Ferry, A. Comte-Sponville, B. Pivrot, Y. Benguigui, D. Picouly, E. Weyerjans, J. Garcin, J.-N. Pancrazi, E. Todd, Y. Queffelec, M. Trillard, F. Géze, L. Nobécourt, J. Charyn, Y. Lacoste, F. Bayrou...

Salon du Livre - Espace P70
www.fnac.fr



SORTIR

PARIS

Le Régisseur de la chrétienté
Un auteur à découvrir : Sebastian Barry, Irlandais né en 1955, dont *Le Régisseur de la chrétienté* est la première pièce traduite en français. L'histoire s'inspire de celle de son grand-père, policier de Dublin qui, il y a un siècle, s'opposa aux syndicalistes descendus dans la rue. Sur fond d'histoire irlandaise, une vie défilée, avec ses combats, ses blessures, ses fantômes. Ce serait passionnant si l'écriture de Barry, à la fois âpre et sensible, n'était affaiblie par la mise en scène de Stuart Seide. Un seul éclair dans ce spectacle : la présence de Michel Baumann - le grand-père, formidable vieil homme cassé, mais qui ne veut pas rompre. **Les Abbesses** (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^{me} Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 95 F et 140 F. Jusqu'à 5 avril.

Maryam Mursal, Natacha Atlas, Cesaria Evora
La chanteuse somalienne Maryam Mursal est l'une des trois invitées de ce concert organisé pour fêter les vingt-cinq ans du Guide du routard (Virgin sort parallèlement six compilations de musiques du monde à l'occasion de cet anniversaire). Après avoir fui la guerre civile en Somalie, elle s'est installée au Danemark où elle est titulaire d'un passeport de réfugiée politique. Chantant à la fois un style purement traditionnel et des fusions très contemporaines (album chez Real World), elle se produit pour la première fois à Paris. Au même programme, Natacha Atlas et Cesaria Evora.

Au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris-9^e. M^{me} Bonne-Nouvelle. 20 h 30, le 23. 175 F.

Michiel Petruccioli Sextet
Certains de ses concerts solo sont devenus légendaires. En sera-t-il de même pour ceux de son sextet ? Le pianiste Michel Petruccioli a composé un groupe où les souffles sont latins, comme lui (Stefano Di Battista, Flavio Bolto, Denis Leloup) et la rythmique américaine, réglée au cordeau (Anthony Jackson, Steve Gadd). La formation, en tournée, passe par l'Olympia. Ce n'est pas si courant pour le Jazz. **Olympia**, 25, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^{me} Opéra. Le 23 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 219 F à 307 F.

DOUAI

Les Météores
Festival international des langues françaises
Pour la deuxième édition d'une manifestation unique au pays des coronas, le festival « Les Météores » visite quelques-uns de ces pays dits francophones : la Tunisie, le Mali, le Cameroun, et l'Algérie à laquelle sera - en signe de soutien - consacré un week-end autour de la photo, du cinéma, de la littérature, du raï. Les départements des Antilles seront présents et feront également l'objet d'un week-end autour du théâtre, du cinéma, de la chanson. Enfin, la compagnie Théâtre en scène de Roubaix créera la dernière pièce de l'auteur québécois Michel Marc Bouchard, *Le Chemin des passes dangereuses*. **Hippodrome**, place du Barlet. 59 Douai. Du 24 mars au 7 avril. Tél. : 03-27-87-07-78.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Alquilleur
de Jos Stelling (Hollande, 1 h 35), avec Jim van der Woude, Stéphane Excoffier, John Kraaykamp. Boogie Nights (***) de Paul Thomas Anderson (Etats-Unis, 2 h 23), avec Mark Wahlberg, Julianne Moore, Burt Reynolds. **La Buena Vista**
de David Trueba (France-Espagne, 1 h 45), avec Fernando Ramallo, Lucia Jimenez, Luis Cuervo. **Combat de fauves**
de Benoît Lamy (Belgique-France-Allemagne, 1 h 30), avec Richard Bohringer, Ute Lemper, Papa Wemba. **Don Juan**
de Jacques Weber (France-Espagne-Allemagne, 1 h 44), avec Jacques Weber, Michel Boujenah, Emmanuelle Béart. **L'Illusionniste**
de Jos Stelling (Hollande, 1 h 30), avec Frank De Jonge, Jim van der Woude, Cathrien Wolthuisen. **Le Témoin du mal**
de Pal Sletvane (Norvège, 1 h 18), avec Robert Skjærstad, Anndrine Saether. **Secret Défense**
de Jacques Rivette (France, 2 h 50), avec Sandrine Bonnaire, Jerzy Radziewicz, Laure Marsac. **Le Témoin du mal**
Film américain de Gregory Hoblit (Etats-Unis, 2 h 03), avec Denzel Washington, Donald Sutherland, John Goodman. **The Last Bus Home**
de Johnny Gogan (Irlande, 1 h 33), avec Annie Ryan, Brian O'Byrne, John Cronin. **Watan un monde sans mal**
de Med Hondo (France, 1 h 43), avec Dominique Collignon-Maurin, Pascal Renwick, Mory Dalme. (***) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Funishment Park
de Peter Watkins, avec Mark Keats, Kent Foreman, Carmen Argenti. Américain, 1971 (1 h 28). VO : Action Ecoles, 39 (01-43-29-79-89).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **City of Birmingham Symphony Orchestra**
Boulez : Rituel in memoriam Bruno Maderna. Messiaen : Des canyons aux étoiles. Claire Briggs (cor), Paul Crossley (clarinet), Huw Ceredig, Annis Oakley (guzus), Simon Rattle (direction). **Châtelet**, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^{me} Châtelet. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F. **Anne Sofie von Otter**
(mezzo-soprano) **Melvyn Tan** (pianoforte)
Œuvres de Mozart et Schubert. Comédie des Champs-Élysées, 15, ave-

nue Montaigne, Paris 8^e. M^{me} Alma-Marceau. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

Chœur et Orchestre du Nouvel Opéra de Moscou
Kalinnikov : Symphonie n° 1. Rachmaninov : Chants populaires russes. Le Printemps. Evgueny Kobolov (direction). **Théâtre des Champs-Élysées**, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^{me} Alma-Marceau. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 90 F à 350 F.

Ballet de l'Opéra de Paris
John Neumeier : Vaslav. Bagouet : So schnell. **Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e**. M^{me} Opéra. Le 23, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-63. De 45 F à 280 F.

Aïcha Ndiouane
et l'ensemble al-Adwar **Les Abbesses** (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^{me} Abbesses. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 85 F.

Florent Pagny
Cirque d'hiver Bouffons, 110, rue Amélie, Paris 11^e. M^{me} Filles-du-Calvaire. Le 23, à 20 h 30, 200 F.

Le Musée-Hall du lundi
Avec Achille Tonic, Eric Touillis (chanson), Georges Trillat (conte), Henry Barrio (claquettes), Gérard Fasoli, Gabrielle Godard, Véronique Lafaurie (trapèze). **La Pépinière Opéra**, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2^e. M^{me} Opéra. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-64-16. 100 F. **Ailleurs fête ses amours**
Pour ses cinq ans, le café-concert Ailleurs offre un gala de soutien à l'Européen avec Michèle Atlani, Christophe Bonzom, le trio Cook the Lines, La Môme, Nicolas Reggiani, Laurent Viel, Dikés, Jean-Claude Goldschmidt... **L'Européen**, 5, rue Blot, Paris 17^e. M^{me} Place-de-Cléry. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 90 F.

RÉSERVATIONS

Je suis un phénomène de Maria-Hélène Estienne et Peter Brook, d'après A. R. Luria, mise en scène de Peter Brook, avec Maurice Bénichou, Geneviève Mnich. **Bouffes du Nord**, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 19^e. Du 24 mars au 30 mai. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F. **Louise Attaque**
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. Les 6, 7 et 8 avril à 19 h 30. Tél. : 01-48-25-85-88. 110 F.

DERNIERS JOURS

25 mars
La Buisson
de Marc Betton, mise en scène de l'auteur. **Théâtre national de l'Odéon** (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 70 F.

26 mars
Les Brigands
de Schiller, mise en scène de Dominique Proizer. **Théâtre de la Ville**, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Femmes de Troie
de Matthias Langhoff, d'après Euripide, mise en scène de Matthias Langhoff. **Théâtre des Amandiers**, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

KIOSQUE

LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998

EN VUE

■ Ted Oliver, chasseur de primes, las d'agir seul, invite les amateurs à l'accompagner sur le terrain pour 1 500 dollars (9 000 francs environ). Après une période d'entraînement, simulant le survol de l'Etat de Washington au-dessus d'une maquette en celluloid, les stagiaires, équipés d'un chapeau noir et de lunettes noires, sont lancés sur les talons du professionnel, qui, en fin de partie, leur remet un certificat avec le nombre des captures.

■ Un tribunal du Missouri aurait condamné Reginald Powell, 29 ans, à une peine de prison s'il avait avoué un double meurtre, commis en 1986, alors qu'il avait 17 ans, mais Marianne Markkors, 45 ans, son avocate et sa maîtresse, n'a pu se résoudre à plaider coupable. L'amant a donc été exécuté, par injection létale, dans la prison de Potosi.

■ Vendredi 20 mars, dans le couloir de la mort de la prison de San Quentin (Californie), Manuel Babbitt a été décoré par l'armée américaine reconnaissante, de la médaille du Purple Heart pour ses exploits pendant la guerre du Vietnam. Après son retour en Californie, l'ancien soldat, condamné à la peine capitale depuis 1980, avait tiré sur une femme.

■ Les Caucasiens, en désaccord avec le gouvernement russe, veulent conserver leur coutume d'enlever les femmes et les marier de force. Au nom de la tradition, ils recourent au témoignage ancestral de Mirzaban Mylamiyov, âgé, dit-on, de 121 ans, qui, en 1905, alors qu'il était cavalier du tsar, avait emporté sur son cheval une fillette de 12 ans, dont il avait fait son épouse sur le champ.

■ En 1997, les japonais accrochés à leurs téléphones portables, conduisant d'une main pour répondre à un appel, lâchant de l'autre le volant pour composer un numéro, plongés dans d'âpres discussions, ne regardant plus devant eux, sont parvenus à provoquer 2 297 accidents de la circulation, dont 25 mortels.

■ Steve Huisson, l'un des premiers rôles maigrement rétribués du film *The Full Monty*, bêche actuellement son jardin pour planter des pommes de terre et nourrir sa famille. Francisco Camilo, un député du Parti socialiste au Portugal, soucieux de son avenir après son mandat, vient de s'inscrire pour un emploi de jardinier à la mairie de Sintra.

■ Jeudi 19 mars, au cours de leur meeting annuel, où les hommes ne sont pas admis, les militantes du Bristol West Labour Women's ont expulsé David Spri, élu travailliste, épilé à l'électricité et traité aux hormones, qui pourtant, depuis novembre 1997, siège sur les bancs du conseil municipal, en lupe et maquette, sous le nom de Rosalind Mitchell.

Christian Colombani

Une nouvelle revue médicale qui se veut différente

«Pratiques, les cahiers de la médecine utopique» entendent lutter contre les pouvoirs d'argent, la bureaucratisation et le retour en force du scientisme

LES MÉDECINS d'aujourd'hui sont collectivement confrontés à une double révolution. Celle, bien connue parce que largement vulgarisée, des progrès diagnostiques et thérapeutiques qui enrichissent la pratique de leur art à une époque où l'on entend, coûte que coûte, maîtriser les dépenses qu'ils génèrent. Mais celle aussi qui, par le truchement de la justice, de la politique et des «affaires», voit la société venir demander des comptes à cette profession qui, parce qu'elle est en charge de soigner, jouit d'un pouvoir considérable et de privilèges que certains tiennent pour exorbitants.

C'est ainsi que l'on assiste depuis peu à la renaissance d'un débat qui avait fleuri dans les années 70, époque où l'on vit la psychiatrie engendrer l'antipsychiatrie et où dans le sillage d'Ivan Illich, la médecine dut faire face — comme toute les institutions d'alors — à des analyses déstabilisantes autant que vivifiantes. Le lancement, il y a peu, du robotique mensuel *Politique santé* animé par quelques anciens du *Journal du sida* et celui, aujourd'hui, de la nouvelle formule de *Pratiques* témoignent de cette résurgence, de ce nouvel appétit pour la confrontation des idées et la réflexion sur le sens des progrès — ceux de la biologie notamment — qui, si l'on n'y prend garde transformeront bientôt le médecin d'aujourd'hui, au nom de la santé publique, en un officier de l'eugénisme démocratique.

Pour les responsables de Pro-

tiques, les cahiers de la médecine utopique, le diagnostic est établi. «La société et la médecine souffrent. Du même mal: pouvoirs d'argent, bureaucratisation et retour en force du scientisme ou de l'instrumentalisation de l'homme. De plus en plus, dans nos cabinets de médecins généralistes — rares lieux où les individus puissent encore, aujourd'hui, porter plainte et tisser des liens — notre société se met à nu et révèle l'ampleur de sa pathologie moderniste», écrivent-ils dans l'édition du premier numéro de la nouvelle formule.

Et de poursuivre: «Favorable à une médecine du sujet plutôt qu'à une médecine des organes, Pra-



tiques continuera de dénoncer l'emprise des industries pharmaceutiques et biomédicales, lesquelles contribuent à embourber le soin dans des logiques exclusivement commerciales, à écarter de l'accès aux soins et à accentuer l'infatigabilité de ce système.» Ils estiment encore que l'espace du soin «est l'un des derniers lieux

possibles de liberté et de subversion» et que «la fonction du médecin est d'abord de se poster en sentinelle à l'écoute du sujet et de la société souffrants». Fière de défendre les couleurs de l'utopie, cette revue trimestrielle fournira «une information rigoureuse et détachée de toute influence — notamment celle des lobbies pharmaceutiques» et donnera à ses lecteurs, professionnels de santé ou pas, «les moyens de mieux réfléchir et d'agir plus efficacement sur leurs conditions de vie et de survie.»

«Parce qu'à nos yeux la médecine et son objet — la maladie — n'ont jamais été autant au carrefour du social, du politique, de la philosophie,

de l'anthropologie et même de l'art, nous ouvrirons nos colonnes aux acteurs de ces disciplines et nous inviterons aussi les représentants des cultures non occidentales à partager des points de vue inédits et propices sur la santé comme art et savoir», expliquent-ils encore.

Ce numéro inaugural — qui n'oublie pas, vieux refrain, de militer contre le conseil de l'Ordre des médecins — fournit un remarquable dossier consacré à «la société du gène». Avec en couverture la tête d'une Dolly aux yeux phosphorescents dans lesquels l'ADN copie avec le doigt.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

RTL

■ *Michèle Cotta*
■ Des cinq présidents de région qui ont accepté, vendredi dernier, les voix des élus du Front national pour s'asseoir dans leur fauteuil, Charles Millon est assurément le plus inattendu. Jean-Pierre Solsion, élu président de la région Bourgogne, était depuis longtemps le virtuose de ces changements de cap. Même indifférence pour Jacques Blanc: qu'il ait ou non conclu un accord avec le Front national jeudi dernier, sur le parking d'un supermarché, après tout, pourquoi pas? Mais Charles Millon, auquel on aurait donné le Bon Dieu sans confession et sur sa seule bonne mine, qui l'aurait cru capable, pour une présidence de ré-

gion qu'il n'ajoute rien à sa gloire, de faire siens, d'entrée de jeu, les six points du programme minimum du Front national?

BFM

■ *Christine Ockrent*
■ Parce que l'histoire est cruelle, on retiendra que le Front national aura pris en otage notre système démocratique la semaine même où sera rendu le verdict du procès Papou. Procès qui, par ses ambiguïtés, ses contradictions et ses non-dits, aura illustré l'exception française tout comme, maintenant, l'irruption d'un parti raciste dans le contrôle des appareils régionaux. Que la brèche soit intervenue dans les bas-fonds de la démocratie chrétienne, chez les représentants les plus affligés d'une UDF qui a perdu son âme et son utilité, c'est

aussi une façon d'entretenir une certaine tradition, où se mêlent à chaque fois derrière les grands principes l'opportuniste, l'hypocrisie et l'accoutumance avec le pire, y compris l'autisme.

LE FIGARO

■ *François-Olivier Giesbert*
■ Ne méprisons pas: avec sa stratégie du «bon» (M. Mégret) et du «méchant» (M. Le Pen), c'est le FN qui désormais fait les élections. Suivant ses humeurs ou au gré des vents, la France bascule. A droite ou à gauche. Le doute n'est plus permis depuis cette journée des Dupes où quelques notables ont passé outre les consignes d'états-majors dépassés, négociés des accords avec le Front et caroté leurs électeurs pour un plat de lentilles. Le plus clair de l'histoire est que,

contrairement aux apparences, le FN ne tentait pas, la semaine dernière, de sauver des eaux ces grands barons de province, mais de faire exploser le RPR et l'UDF. Observer les dégâts: l'objectif est presque atteint: quelques chose est cassé pour longtemps entre ceux qui veulent faire alliance avec M. Le Pen et les autres, tous les autres.

LIBERATION

■ *Serge July*
■ Reconnaître une formation antidémocratique comme un partenaire à part entière de la vie politique, c'est provoquer une crise de régime. Cet événement d'une extrême gravité peut néanmoins avoir des vertus si le sursaut est général, s'il évite les postures caricaturales. A droite comme à gauche.

SUR LA TOILE

■ **«ANALYSER» ARRÊTÉ**
■ La police israélienne a arrêté un pirate informatique connu sous le nom de «Analyser» (l'Analyse), soupçonné d'avoir infiltré quatre cents systèmes informatiques américains et israéliens, dont celui du Pentagone, le ministère américain de la défense. — (UPI)

■ **MINE D'INFORMATION**
■ La société Mine lance une liste de diffusion baptisée «Meta News» consacrée à l'actualité des moteurs de recherche, des robots, des agents intelligents. www.lamine.fr/metanews

■ **QUESTIONNAIRE DE PROUST**
■ Le site suisse Netsurf soumet chaque semaine une personnalité d'internet à un questionnaire de Proust (plutôt orienté nouvelles technologies). Déjà, en ligne, l'«Insight Interview» de Joel de Rosnay et Jean-Pierre Cloutier. www.netsurf.ch/quoideniff/

■ **UN MOTEUR BRETON**
■ Moitié Breizh I, moitié Yahoo!, voici Breizhoo I, un moteur de recherche breton. Sélection de sites par ville et par thème, il ressemble à son modèle international, mais son robot dénicheur de sites ne fonctionne pas encore... www.breizhoo.com

www.africaonline.com

Découvrir l'Afrique sur le Net, et notamment sa presse en ligne

LE CONTINENT africain a beau être le parent pauvre de l'internet par le nombre de connectés, il n'en suscite pas moins un foisonnement de sites, souvent dus à des Afro-Américains ou des Africains travaillant dans des universités américaines, ou encore à des Africains installés en France.

Créée en 1994 par trois jeunes Kényans diplômés de Harvard et du MIT (Massachusetts Institute of Technology), Africa On Line est, au contraire, directement ancrée en Afrique. Bien que filiale de l'Américain Prodigy, cette société possède des bureaux en Côte-d'Ivoire, Ghana, Kenya, Tanzanie et Zimbabwe, où elle propose des services Internet: création de sites, hébergement, intranets d'entreprises, liaisons à haut débit, etc.

1 000 LANGUES
Le site Internet donne des informations sur chacun de ces pays, de la météo aux cours de la Bourse en direct, mais aussi sur l'ensemble du continent. Chaque thème — actualités, affaires, informatique, voyages,



sports, éducation, santé, musique, femmes, enfants — se réduit souvent à une liste de liens judicieux qui entraînent l'internaute dans un voyage plein de surprises. Mais pas seulement. Ainsi la section réservée à la musique, développée par Africa On

Line, est une véritable encyclopédie qui renferme, pour chaque pays du continent, une notice très complète (en anglais car seul le site spécifique à la Côte-d'Ivoire est en français) sur les styles, les instruments et les principaux artistes contemporains, accompagnée d'extraits musicaux.

Bernard Montiel

Abonnez vous au Monde

Recevez *Le Monde* chez vous et profitez d'une offre spéciale:

48 numéros GRATUITS

Faites vos comptes: Vous achetez *Le Monde* chaque jour 7,50€, soit au bout d'un an: 2 340€. Avec l'abonnement vous ne réglez que 1 980€ soit: une économie de 360€ et un prix au numéro de 6,34€.

OUI, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante:

1 AN - 1 980 F 3 MOIS - 562 F

au lieu de 2 340 F au lieu de 585 F

* Prix de vente au numéro (tarif en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement, soit:

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature: _____

M. Mme Nom: _____

Prénoms: _____

Adresse: _____ Code postal: _____

Localité: _____ Pays: _____

TARIFS HORS FRANCE			
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2 190 F	2 980 F	3 800 F
3 mois	698 F	790 F	1 000 F

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant: le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à: LE MONDE, service Abonnements-24, avenue du Général-Lacaze - 92848 Châtigny Cedex.

A voté! Pour Martin... par Alain Rollat

LE BON CHOIX, dimanche, c'était Jacques Martin. En voilà un qui n'a jamais confondu le pêche aux moules et la pêche aux voix, bien qu'il lui soit arrivé de se mouiller. De tous les notables de France 2, il est assurément le plus cantonal. Le plus plouc, selon les intellectos. On ne compte plus les gracieusetés élitistes proferées à son endroit. Par ordre alphabétique des épithètes retrouvées dans nos propres archives, cela donne: abominable, bête, commun, clownesque, crapule, flagorneur, franchouillard, graveleux, grivois, grossier, indécent, inepte, licencieux, obscur, ordurier, scabreux, teigneux, trivial, vulgaire, etc. Il a mérité quelques-unes de ces civilités.

On ne saurait non plus contester la part d'archaïsme que lui reproche la zapping génération. Cet incartable saltimbanque a en effet une conception janséniste de la télévision: il pense qu'elle aurait

très bien vécu sans la publicité, si elle avait su rester au service de tous.

Ce nostalgique de l'artisanat cathodique aggrave même son cas quand il crache dans la soupe commerciale et se moque de tout le monde, sauf de son public. Le bougre blasphème, mais ne tend pas à ses invités des micros en forme de phallus. Il fait le comique trouper, mais refuse de flatter la bassesse. Ce certifié d'études n'épale même pas sa culture. Au contraire, il prend un malin plaisir à appliquer le précepte de Boileau, selon lequel «ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement». Bref, ce bateleur reste populaire sans verser dans le populisme. Il est donc extrêmement scandaleux.

Alors, pourquoi, direz-vous, avotez-vous pour lui? Parce qu'il est question de son départ, au terme de son contrat d'animateur dont l'échéance est proche. Que ferons-nous de nos après-midi domi-

caux quand cet iconoclaste ne sera plus là? Qui fera chanter nos enfants sans leur vendre des tee-shirts? Qui fera jouer du Mozart à une clique au risque de fâcher les marchands de lessive? Qui aura le culot de prétendre que «la télé est d'abord un moyen d'apprendre pour tout le monde»? Qui osera soutenir qu'«on n'est pas français si on n'est pas amoureux de Louise Michel»? Qui dira merde aux nouveaux Versaillais? Qui chantera *Ainsi font, font, font* à la barbe du pape? Qui tirera la langue à Le Pen?

Ce pitre gourmand s'est bonifié en prenant de l'âge. Son insolence, elle aussi, a pris de la rouille. Il ne joue plus les méchants depuis qu'il est devenu un monument historique. Ce fils de Scapin et de Made-moiselle Angèle est même devenu gentil. C'est rare de la part d'un joyeux pessimiste. Nous le regretterons quand il partira, sous nos applaudissements.

البحر والسموات

السنة 1350

RADIO-TÉLÉVISION

LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998 / 27

LUNDI 23 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.30 La Folie du roi George ■ Nicholas Hytner (GB - EU, 1995, 110 min.) Ciné Cinémas
- 20.35 Fargo ■ Joel et Ethan Coen (États-Unis, 1996, 95 min.) Canal+
- 20.35 Natty Gan ■ Jeremy Kagan (États-Unis, 1985, 90 min.) Disney Channel
- 20.35 Les Camisards ■ René Allio (Fr, 1971, 115 min.) TMC
- 20.45 La Nuit ■ Michelangelo Antonioni (Italie, 1961, N, 115 min.) Arte
- 21.35 Devine qui vient dîner ? ■ Stanley Kramer (États-Unis, 1967, 100 min.) Cinétole

- 22.20 La Flèche et le Flambeau ■ Jacques Tourneur (États-Unis, 1950, v.o., 90 min.) Ciné Cinémas
- 22.30 Maîtresse ■ Barbet Schroeder (France, 1975, 115 min.) Canal Jimmy
- 22.30 Yanks ■ John Schlesinger (États-Unis, 1979, 135 min.) TF1
- 22.40 Border Line ■ Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min.) Cinéstar 1
- 22.55 Au travers des oliviers ■ Abbas Kiarostami (Iran, 1995, v.o., 100 min.) Arte
- 23.00 Le Pigeon ■ Mario Monicelli (Italie, 1958, N, v.o., 105 min.) Paris Première

- 23.10 Albi meurtrier ■ Jerry Hopper (États-Unis, 1954, N, v.o., 85 min.) France 3
- 23.35 Ma femme est une sorcière ■ René Clair (États-Unis, 1942, N, v.o., 80 min.) Ciné Cinétole
- 23.50 Conte d'hiver ■ Eric Rohmer (France, 1991, 110 min.) Ciné Cinémas
- 0.45 Du chef de rayon explosif ■ Frank Tashlin (États-Unis, 1964, v.o., 90 min.) Cinétole
- 0.50 Jude ■ Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min.) Canal+
- 0.55 Les Portes de la nuit ■ Marcel Carné (France, 1946, N, v.o., 100 min.) Ciné Cinétole

GUIDE TÉLÉVISION

- DÉBATS**
- 21.10 et 23.45 Spécial D'un monde à l'autre. La violence dans les sociétés. France 2
 - 21.45 L'Ecran témoin. Le racisme : il y a trop d'étrangers dans le monde. Avec Albert Jacquard ; Anne Morelli ; Andréa Réa ; Jean Cornil ; Djamel Zahar ; Nahima Lanjri ; Christian Lyaen. RTBF 1
 - 22.40 Droit de cité. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. TF1
- MAGAZINES**
- 18.00 Stars en stock. Joanne Woodward, Robert Mitchum. Paris Première
 - 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
 - 20.00 Envoyé spécial. Le goût du terroir. La bataille du volcan. P.S. La vache folle. TV 5
 - 20.00 L'Histoire des femmes. L'Olympe des déesses. Invités : Catherine Salles ; Françoise Frontal-Ducroux ; Claude Miosse. Histoire
 - 22.15 En route pour les Oscars. Canal+
- DOCUMENTAIRES**
- 18.00 Africa. [78]. Histoire
 - 18.05 Dinosaures. [24]. La peau sur les os. Odysée
 - 18.30 Le Monde des animaux. Guerriers aquatiques de Océanofocus. Histoire
 - 19.00 Canaries, comment atlantique. [55]. Mers de feu. Odysée

- TÉLÉFILMS**
- 20.15 Contre toute évidence. Mifalot Switcz. 13^e Rue
 - 20.55 Un mois de réflexion. Serge Moati. TF1
 - 22.15 Les Rats du désert. Tony Whitmyr. 13^e Rue
- SÉRIES**
- 18.20 200 dollars plus les frais. Un chapitre difficile. Série Club
 - 19.00 Lois et Clark. Quand l'audience s'en mêle. M 6
 - 19.10 Bonanza. Une grande dame. Série Club
 - 19.20 Deux filles à Miami. La loi du ring. 13^e Rue
 - 21.00 Orde de police. Mépris. Série Club
 - 21.40 New York Police Blues. Trois femmes et un berceau. Canal Jimmy
 - 21.45 La Chambre secrète. L'ultime menace (v.o.). 13^e Rue
 - 22.00 La Chambre des dames. [107]. Histoire
 - 22.25 Mitterrand. Le monstre. TSR
 - 23.15 NYPD Blue. Soupçons. TSR
 - 23.50 Les Champions. Série Club
 - 0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Commando très spécial. TF1
 - 0.40 François Gaillard. Série Club
 - 0.55 La Chambre secrète. Une histoire d'amour (v.o.). 13^e Rue

NOTRE CHOIX

21.10 France 2 D'un monde à l'autre Paul Amar propose un numéro spécial sur la violence dans les sociétés. Le débat, auquel sont conviés Jean-Louis Arajol, secrétaire général du Syndicat national de la police, Boris Cyrulnik, psychiatre, Jean-Louis Pelletier, avocat, Jean-Pierre Rosenczweig, président du tribunal pour enfants de Bobigny, le cinéaste Bertrand Tavernier, un avocat, deux députés, une lycéenne et une comédienne, suivra la diffusion de L'Appât, un film de Tavernier inspiré d'un fait divers réel.

22.40 TF1 Droit de cité

Pour inaugurer ce nouveau rendez-vous qui associe Le Monde et TF1, le troisième lundi de chaque mois, Jean-Marie Colombani, directeur du Monde, et Patrick Poivre d'Arvor, directeur adjoint de l'information de la première chaîne, ont invité Valéry Giscard d'Estaing à participer à un débat qui abordera, en direct, toutes les questions d'actualité et de société.

1.05 France 3 Donka, radioscopie d'un hôpital africain

Donka est le centre hospitalier universitaire de Conakry, en Guinée. Bâtiments vétustes, sous-équipement criant, gestion néolibérale. Les malades doivent payer les médicaments avant d'être soignés. Pour une part très importante de la population, les soins sont devenus inaccessibles. Le tableau de la santé publique en Afrique dressé par le documentariste belge Thierry Michel est saisissant mais son film révèle aussi la lucidité, la volonté et l'humour de médecins formidables qui se battent pour sauver ce qui peut l'être. - Une leçon. - Th.-M. D.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1**
- 18.20 Touché, gagné !
 - 19.00 Le Bigoff.
 - 19.50 et 20.50 Météo.
 - 20.00 Journal.
 - 20.35 100 mois de réflexion. Téléfilm. Serge Moati.
 - 22.40 Droit de cité.
 - 0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. 0.55 et 1.55 TF1 nuit, Météo.
 - 1.10 Public. Spéciale week.
- FRANCE 2**
- 18.45 Qui est qui ?
 - 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
 - 19.25 C'est l'heure.
 - 19.55 et 21.00 Météo.
 - 20.00 Journal. Spécial élections.
 - 20.50 Le Monde de la Coupe.
 - 21.10 Spécial D'un monde à l'autre. La violence dans les sociétés.
 - 21.40 L'Appât ■ Film A. Bertrand Tavernier.
 - 23.45 D'un monde à l'autre... (suite) ■ Film. Frank Marshall.
 - 1.35 Le Cercle des arts.
- FRANCE 3**
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
 - 20.01 et 22.25 Météo.
 - 20.05 Fa si la chanter.
 - 20.35 Tout le sport.
 - 20.50 La Dernière Séance.
 - 20.55 Duet dans la Sierra ■ Film. George Sieman.
 - 22.35 Soir 3.
 - 23.05 La Dernière Séance.
 - 23.10 Albi meurtrier ■ Film. Jerry Hopper (v.o.).
 - 0.35 Alfred Hitchcock présente... 1.05 La Case de l'Oncté Doc. Donka, radioscopie d'un hôpital africain.
- CANAL+**
- 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
 - 20.30 Pas si vite. Proclus.
 - 20.35 Fargo ■ Film. Joel et Ethan Coen.
 - 22.15 En route pour les Oscars.
 - 23.15 Les Mille et Une Recettes du cuisinier amoureux ■ Film. Nana Djordjadzic.
 - 0.50 Jude ■ Film. Michael Winterbottom (v.o.).

ARTE

- 19.00 Au nom de la loi.
- 19.30 7/2.
- 19.30 La Corse : le théâtre et la politique.
- 20.00 Reportage. Gardien dans une cité : quotidien d'un vandale ordinaire.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.45 La Nuit ■ Film. Michelangelo Antonioni.
- 22.40 Khmaraz.
- 22.55 Au travers des oliviers ■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.).
- 0.35 Court-circuit.
- 1.00 Kolberg ■ Film. Volk Harnan (v.o.).

M 6

- 19.00 Lois et Clark.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nouvelle d'enfer.
- 20.40 Décochages info, 6 sur 6.
- 20.55 Arachnophobie ■ Film. Frank Marshall.
- 22.55 Comme un chien enragé ■ Film A. James Foley.
- 0.55 Jazz & Lester Bowie & Brassy Voices.

RADIO

- FRANCE-CULTURE**
- 20.00 Les Chemins de la musique. Histoire de symphonies 1.
 - 20.30 Agora.
 - 21.00 Le Grand Débat. Que faire pour l'Algérie ? En collaboration avec le journal Le Monde.
 - 22.10 Fiction. Dix jours avec l'Alénois. Phroné ou boîte d'Arzézi Mestor.
 - 23.00 Nuits magnétiques.
- FRANCE-MUSIQUE**
- 20.00 Concert. Le Jour du Jugement, de Telemann par le Chœur et l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman.
 - 22.50 Musique pluriel.
 - 23.07 Le Bel aujour'hui.
- RADIO CLASSIQUE**
- 19.30 Classique affaires-soir.
 - 20.40 Les Soirées. L'univers de Scriabine. Œuvres de Tchaïkovski, Scriabine, Rachmaninov, Wagner, Liszt, Chopin.
 - 22.35 Les Soirées. (suite) Œuvres de Scriabine, Debussy, Bridge, Szymanowski, Prokofiev, Scriabine.

FILMS DU JOUR

- 14.25 Les Portes de la nuit ■ Marcel Carné (France, 1946, N, v.o., 105 min.) Ciné Cinétole
- 16.10 Ma femme est une sorcière ■ René Clair (États-Unis, 1942, N, v.o., 80 min.) Cinétole
- 17.55 La Femme en bikini ■ Michel Deville (France, 1972, 95 min.) Cinétole
- 20.30 La Confession ■ Robert Laporte (France - Canada, 1995, 100 min.) Ciné Cinémas
- 20.35 Tron ■ Steven Lisberger (États-Unis, 1982, 90 min.) Disney Channel
- 20.40 Chère émonvante ■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min.) Cinéstar 1
- 21.00 Le Hussard sur le toit ■ O. Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 130 min.) France 2
- 21.00 Simple Men ■ Hal Hartley (États-Unis, 1992, v.o., 105 min.) Cinéstar 2

NOTRE CHOIX

23.20 France 3 « Nimbus »

Hépatite B, vaccin et piège télévisuel

QUAND ELLE PARLE de médecine, la télévision peut-elle dépasser le spectacle réducteur ? Une fois encore, la question se pose avec ce dossier de magazine scientifique « Nimbus » : « Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance ». Ce vaccin, dont nul ne conteste l'efficacité, est la cible de ceux qui estiment qu'il pourrait avoir de graves effets secondaires, au premier rang desquels des poussées de cette maladie neurologique handicapante qu'est la sclérose en plaques. Différents travaux sont en cours sous l'égide de l'Agence du médicament pour tenter de cerner la réalité d'un phénomène dont on n'appréhendait ni la portée ni les hypothèses basées physiopathologiques. Rien en l'état actuel des données scientifiques ne permet de trancher entre la simple coïncidence et le lien de causalité.

On aurait pu en rester là, fournir les pièces du dossier, comparer les incontestables bénéfices sanitaires (chaque année plus d'un million de personnes décèdent des suites de cette infection hépatique) aux possibles risques. C'était compter sans la mise en scène et les a priori. Derrière les précautions d'usage de la présentatrice - « Rien n'est prouvé », on assiste durant trente minutes à une enquête où tout est mis en oeuvre pour faire comme si le lien de causalité était sinon démontré, du moins indubitable : souffrance des « victimes du vaccin », mutisme des deux multinationales pharmaceutiques concernées, embarras des autorités sanitaires, interrogations (dégénérées) sur des opérations publicitaires et financières en marge des campagnes vaccinales.

Le débat qui suit illustre à merveille la mécanique du piège télévisuel qui transforme le doute inhérent à la démarche scientifique en preuve à charge contre celui qui cherche à comprendre. Il montre aussi l'usage multiforme qui peut être fait du concept émergent de « principe de précaution » et l'omniprésence de l'affaire du « sang contaminé ». On retiendra ici la colère du professeur Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique, se demandant pourquoi les caméras ignorent ceux qui souffrent et meurent précisément parce qu'ils n'ont pas été vaccinés.

Jean-Yves Nau

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1**
- 14.45 Les Feux de l'Amour.
 - 15.40 Arabesque.
 - 15.55 Côte Ouest.
 - 16.30 Sunset Beach.
 - 17.20 CD Tubes.
 - 17.25 Sydney Police.
 - 18.20 Bonchi, gagné !
 - 19.00 Le Bigoff.
 - 19.50 et 20.50 Météo.
 - 20.00 Journal, l'image du jour.
 - 20.45 Le Résultat des courses.
 - 20.55 Les Trois Pères ■ Film. Didier Bourdon et Bernard Campan.
 - 22.40 Perry Mason. La Dame du lac.
 - 0.25 Le docteur maître Enquête. O. 1.25 et 2.05 TF1 nuit.
 - 1.32 L'Image du jour, Météo.
 - 1.35 Reportages. Fuir Paris.
- FRANCE 2**
- 13.50 Le Renard.
 - 14.55 L'Enquêteur.
 - 15.50 La Chance aux chansons.
 - 16.50 Des chiffres et des lettres.
 - 17.20 et 23.10 Un livre, des livres.
 - 17.25 Sauvés par le gong.
 - 17.50 Hartley, coeurs à vif.
 - 18.45 Qui est qui ?
 - 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
 - 19.25 C'est l'heure.
 - 19.50 An oasis du sport, Météo.
 - 20.00 Journal.
 - Le Monde de la Coupe.
 - 20.40 A cheval. Météo.
 - 21.00 Le Hussard sur le toit ■ Film. Jean-Paul Rappeneau.
 - 21.20 Le Menace ■ Film. Alan Corneau.
 - 1.15 Journal, Météo.
 - 1.30 Les Grands Entreniens du Cercle.
- FRANCE 3**
- 13.40 Vivre avec... Chimiothérapie anti-cancéreuse.
 - 14.48 Le Magazine du Sénat.
 - 14.58 Questions au gouvernement.
 - 16.10 Le Jardin des bêtes.
 - 16.40 Millemeus.
 - 17.45 Je passe à la télé.
 - 18.20 Questions pour un champion. Les Maîtres de bronze.
 - 18.50 Un livre, au jour.
 - 18.55 Le 19-20 de l'information.
 - 20.01 Météo.
 - 20.05 Fa si la chanter.
 - 20.35 Tout le sport.
 - 20.50 Questions pour un champion.
 - 22.45 Météo, Soir 3.
 - 23.20 Nimbus. Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance.
 - 0.20 Magazine olympique.
 - 0.29 Rencontres à XV.
- CANAL+**
- En clair jusqu'à 23.35
 - 13.30 Le Journal de l'Emploi. Les Masters de bronze. Film. Patrick Broué.
 - 15.15 Le Grand Forum.
 - 16.15 Allons au cinéma.
 - 16.40 Pas si vite. Proclus.
 - 16.45 Les Mille et Une Recettes du cuisinier amoureux ■ Film. Nana Djordjadzic.
 - 18.20 Roim.
 - En clair jusqu'à 20.35

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1**
- 14.45 Les Feux de l'Amour.
 - 15.40 Arabesque.
 - 15.55 Côte Ouest.
 - 16.30 Sunset Beach.
 - 17.20 CD Tubes.
 - 17.25 Sydney Police.
 - 18.20 Bonchi, gagné !
 - 19.00 Le Bigoff.
 - 19.50 et 20.50 Météo.
 - 20.00 Journal, l'image du jour.
 - 20.45 Le Résultat des courses.
 - 20.55 Les Trois Pères ■ Film. Didier Bourdon et Bernard Campan.
 - 22.40 Perry Mason. La Dame du lac.
 - 0.25 Le docteur maître Enquête. O. 1.25 et 2.05 TF1 nuit.
 - 1.32 L'Image du jour, Météo.
 - 1.35 Reportages. Fuir Paris.
- FRANCE 2**
- 13.50 Le Renard.
 - 14.55 L'Enquêteur.
 - 15.50 La Chance aux chansons.
 - 16.50 Des chiffres et des lettres.
 - 17.20 et 23.10 Un livre, des livres.
 - 17.25 Sauvés par le gong.
 - 17.50 Hartley, coeurs à vif.
 - 18.45 Qui est qui ?
 - 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
 - 19.25 C'est l'heure.
 - 19.50 An oasis du sport, Météo.
 - 20.00 Journal.
 - Le Monde de la Coupe.
 - 20.40 A cheval. Météo.
 - 21.00 Le Hussard sur le toit ■ Film. Jean-Paul Rappeneau.
 - 21.20 Le Menace ■ Film. Alan Corneau.
 - 1.15 Journal, Météo.
 - 1.30 Les Grands Entreniens du Cercle.
- FRANCE 3**
- 13.40 Vivre avec... Chimiothérapie anti-cancéreuse.
 - 14.48 Le Magazine du Sénat.
 - 14.58 Questions au gouvernement.
 - 16.10 Le Jardin des bêtes.
 - 16.40 Millemeus.
 - 17.45 Je passe à la télé.
 - 18.20 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
 - 18.50 Un livre, au jour.
 - 18.55 Le 19-20 de l'information.
 - 20.01 Météo.
 - 20.05 Fa si la chanter.
 - 20.35 Tout le sport.
 - 20.50 Questions pour un champion.
 - 22.45 Météo, Soir 3.
 - 23.20 Nimbus. Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance.
 - 0.20 Magazine olympique.
 - 0.29 Rencontres à XV.
- CANAL+**
- En clair jusqu'à 23.35
 - 13.30 Le Journal de l'Emploi. Les Masters de bronze. Film. Patrick Broué.
 - 15.15 Le Grand Forum.
 - 16.15 Allons au cinéma.
 - 16.40 Pas si vite. Proclus.
 - 16.45 Les Mille et Une Recettes du cuisinier amoureux ■ Film. Nana Djordjadzic.
 - 18.20 Roim.
 - En clair jusqu'à 20.35

ARTE

- 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
- 20.35 Les Petits Champions 2. ■ Film. Sam Weisman.
- 22.15 Flash Infos.
- 22.25 Les Oscars 1998.
- 22.55 Transpotting ■ Film. Danny Boyle (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 et 17.30 100% question.
- 13.55 Villes du monde. Phnom Penh.
- 14.30 La Cinquième rencontre... sciences et santé.
- 14.35 La Tuberculose, le second souffle.
- 15.25 Entretien avec Laetitia Monserat.
- 16.00 Fête des bébés.
- 16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
- 17.00 Cellulo.
- 18.00 Tappou.
- 18.30 Quand s'envolent les gros.
- 19.00 Au nom de la loi.
- 19.30 7/2. La réforme de la PAC.
- 20.00 Archimède.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.45 « La Vie en face. Au bout de l'enfer. »
- 21.35 « Soirée thématique. De main en main. »

M 6

- 13.35 Le Serment du sang. Téléfilm. Paul Wendkos.
- 13.70 C'est G&S.
- 14.10 Boulevard des clips.
- 17.35 E = M 6.
- 18.05 Agence Acapulco.
- 19.00 Lois et Clark.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nouvelle d'enfer.
- 20.40 Décochages info, E = M 6 Junior.
- 20.50 Les Piégeurs du mardi.
- 22.35 Cruelle vérité. Téléfilm O. Eric Tili.
- 0.15 Capital.

RADIO

- FRANCE-CULTURE**
- 19.45 Les Enjeux International.
 - 20.00 Les Chemins de la musique. Histoire de symphonies 1. 2. Allegro troppo (coup de théâtre à l'orchestre).
 - 20.30 Agora. Henri Gaudin (Embrasure).
 - 21.00 Poésie studio.
 - 22.10 Manuels genres. George Chesbro (l'Œuvre finie de la pierre sacrée)
 - 23.00 Nuits magnétiques.
 - 0.05 Du jour au lendemain. Charles Juliet (A vous bassez).
- FRANCE-MUSIQUE**
- 19.30 Concert. Schubert/Liedes de Schwetzingen.
 - 21.00 Concert. Œuvres de Berg, R. Schumann, Wagner, Mahler.
 - 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Racine, Lehmann, Berio.
 - 23.07 Le Dialogue des rimes.
- RADIO CLASSIQUE**
- 19.30 Classique affaires-soir.
 - 20.40 Les Soirées. Baroque à Grenou. Œuvres de Corelli, Bach, Vivaldi, Weiss.
 - 22.20 Les Soirées. (suite) Le chef d'orchestre Hans Zender. Œuvres de Beethoven, Reger, Messiaen.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
 ■ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
 ■ On peut voir.
 ■ Ne pas manquer.
 ■ Chef-d'œuvre ou classiques.
 ■ Monde public chaque semaine, dans son supplément ciné dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
 ■ Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
 ■ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA :
 O Accord parental souhaitable.
 A Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
 ■ Public adulte.
 □ Interdit aux moins de 16 ans, ou interdit ciné dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.

ALCATEL ALSTHOM

Résultat net 1997 : 4,7 milliards de francs Poursuite du redéploiement du Groupe

Le Conseil d'Administration d'Alcatel Alsthom, s'est réuni le 18 mars 1998 sous la présidence de M. Serge TCHURUK pour arrêter les comptes audités du Groupe pour l'exercice 1997.

L'année se solde par un résultat net part du Groupe de 4,7 milliards de francs, légèrement supérieur à l'estimation communiquée le 29 janvier dernier.

L'amélioration des résultats est en ligne avec le plan de marche fixé il y a maintenant plus de deux ans. Malgré une pression sur les prix qui reste forte, le Groupe a bénéficié de la croissance des Télécommunications, tout en s'appuyant sur une gestion mieux maîtrisée de ses coûts de fonctionnement.

Confiant dans les perspectives de développement qui s'offrent au Groupe, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 18 juin prochain, de distribuer un dividende par action de 11,50 francs, en hausse de 15% par rapport à l'exercice précédent, soit 17,25 francs par action, avoir fiscal inclus.

RÉSULTATS 1997

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 185,9 milliards de francs en 1997 contre 162,1 milliards de francs en 1996. Il a augmenté de 14% en données réelles et de 8% à périmètre comparable. Les commandes ont été, respectivement, en hausse de 11% et 5% par rapport à l'année précédente.

Les dépenses de recherche et développement ont atteint 16,6 milliards de francs, soit un effort équivalent à celui de l'année 1996. Elles ont représenté 8,9% du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel, calculé avant résultat financier, s'est élevé à 8 milliards de francs, soit 4,3% du chiffre d'affaires. La progression de 5,1 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent provient de l'amélioration de la performance de l'ensemble des secteurs et, pour sa plus grande part, de Telecom.

Il est à noter que le résultat opérationnel intègre, en 1997, des provisions pour risques de 500 millions de francs que le Groupe a jugé prudent de constituer en raison de l'aggravation de la crise dans certains pays du sud-est asiatique (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande). On rappellera que, dans leur ensemble, ces quatre pays ont représenté moins de 5% du chiffre d'affaires du Groupe en 1997.

Le résultat des sociétés intégrées avant impôt a atteint 5,6 milliards de francs, contre 2,7 milliards de francs en 1996. Il s'entend après le résultat financier, les coûts de restructuration et les amortissements d'écart d'acquisition. Il prend également en compte les plus-values réalisées dans le cadre du plan de cession d'actifs, dont la plus importante correspond à la vente de titres Havas.

L'impôt sur les bénéfices s'est élevé à 1,3 milliard de francs en 1997, montant qui se compare à 0,7 milliard de francs en 1996, qui incluait une économie exceptionnelle de 0,6 milliard de francs, provenant de la prise en compte sans décalage des effets de l'intégration fiscale. La quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence, qui comprennent à présent essentiellement Framatome et Shanghai Bell, a atteint 0,6 milliard de francs, contre 1,0 milliard de francs au cours de l'exercice 1996. Le résultat net, après intérêts minoritaires, s'est établi à 4,7 milliards de francs contre 2,7 milliards de francs en 1996.

La dette financière nette du Groupe a été ramenée de 13,1 milliards de francs en 1996, à 11,9 milliards de francs, portant le ratio dette nette sur capitaux propres de 33% à fin 1996 à 27% fin 1997.

PERSPECTIVES

L'exercice 1997 constitue une étape importante dans le rétablissement du Groupe. Au-delà des nombreuses actions menées pour accroître l'efficacité de la gestion, Alcatel Alsthom a poursuivi son recentrage en lançant deux opérations stratégiques qui devraient se concrétiser au cours de l'année 1998 :

- GEC Alsthom, qui s'est révélée une réussite industrielle établie sur une coopération européenne constructive, devrait être introduite en bourse au cours du premier semestre.

- Le rapprochement avec Thomson-CSF permettra notamment la création d'un pôle mondial dans les satellites de communication dont Alcatel aura la direction. Le développement en commun de technologies aussi bien civiles que militaires devrait assurer aux deux groupes des économies d'échelle et des synergies significatives.

Une nouvelle opération importante est également envisagée. Elle consisterait à céder à GEC Alsthom la majeure partie des activités du secteur Ingénierie et Systèmes, et principalement Cegelec, unissant ainsi deux entités du Groupe dont les métiers et les marchés se sont considérablement rapprochés. Alcatel Alsthom franchirait ainsi une étape importante vers l'unification et la mise en valeur de ses intérêts dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'industrie.

Dans ce contexte clarifié, Alcatel Alsthom poursuivra, durant l'année 1998, les actions destinées à améliorer la rentabilité de son cœur de métier. Ces actions, orientées vers la productivité et la croissance, tireront parti du fort développement du trafic des données et des communications mobiles. Anticipant les mutations du marché, Alcatel a su développer une nouvelle génération de commutateurs présentant la largeur de bande et les fonctionnalités capables d'intégrer efficacement le trafic Internet et les protocoles associés. Toujours dans la commutation, dont le marché devrait reprendre, Alcatel a pu unifier les fonctionnalités des communications à poste fixe et mobile, pour fournir aux opérateurs des solutions allant vers un service et un poste unique.

Enfin, profitant de ses succès dans les transmissions, qui en font le leader mondial du domaine, Alcatel compte développer un ensemble étendu aux moyens d'accès vers les abonnés et aux transmissions sous-marines et satellitaires, qui devrait apporter une importante contribution à ses résultats de 1998. C'est notamment par ses projets en commutation et en transmission et accès qu'Alcatel compte poursuivre la percée remarquable réalisée aux USA depuis deux ans.

Ainsi, après une phase de profonde mutation et grâce à ces nouveaux développements, le Groupe envisage son redéploiement avec confiance. La croissance de son résultat net devrait se poursuivre en 1998, indépendamment des changements profonds de sa configuration.

Prochain rendez-vous :
Assemblée Générale du 18 juin 1998

الجمعية العامة

سازمان اطلاعات

Le Monde

LES RESULTATS DU SECOND TOUR DES ELECTIONS CANTONALES

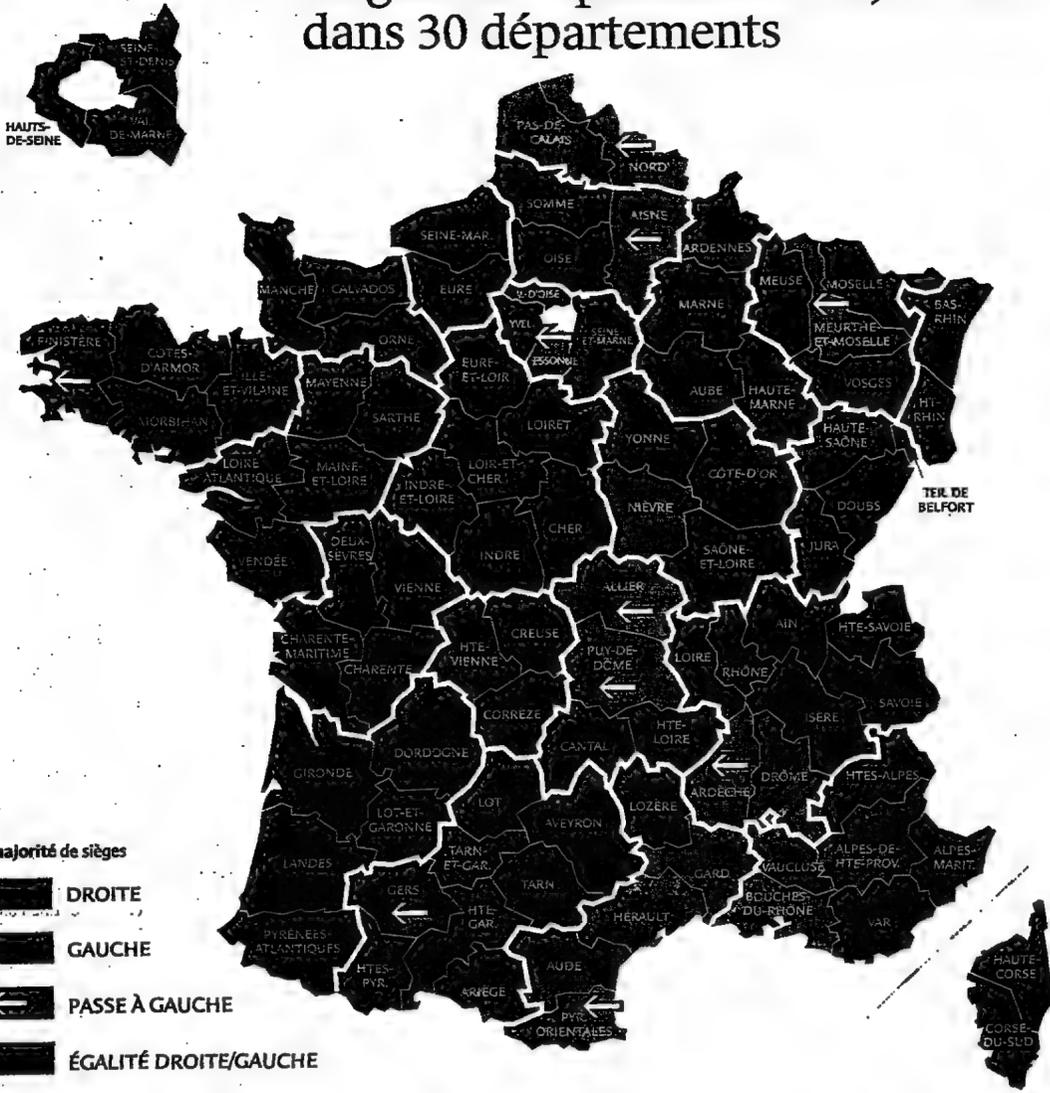
Au moins dix départements passent à gauche

LE SECOND TOUR des élections cantonales, dimanche 22 mars, a provoqué une vaguelette rose. En effet, si dix départements basculent de droite à gauche (Aisne, Allier, Ardèche, Finistère, Gers, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales et Essonne), aucun ne fait le chemin inverse en France métropolitaine. Mais à la Réunion la gauche PS-PCR perd la majorité. Dans quatre départements (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Vaucluse et Haute-Saône), il y a égalité parfaite entre les cantons détenus par la droite et ceux aux mains de la gauche. Au bénéfice de l'âge, les trois premiers départements devraient revenir à la droite, tandis que la Haute-Saône devrait passer à gauche.

Si la progression de la gauche est nette, elle n'écome cependant pas la domination de la droite dans ce scrutin. Celle-ci demeure majoritaire dans soixante et un départements; Alb, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Ardennes, Aube, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Ile-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Atlantique, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Moselle, Moselle, Oise, Orne, Pyrénées-Atlantiques, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Deux-Sèvres, Somme, Var, Vendée, Vienne, Vosges, Yonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise.

Au total, la gauche se retrouve majoritaire dans trente départements, vingt-quatre zones: Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Côtes-d'Armor, Dordogne, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Gironde, Landes, Lot, Nièvre, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne, Territoire-de-Belfort, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, et dix qu'elle emporte.

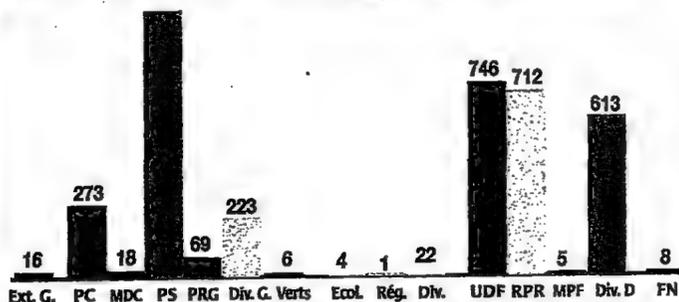
La gauche « plurielle » majoritaire dans 30 départements



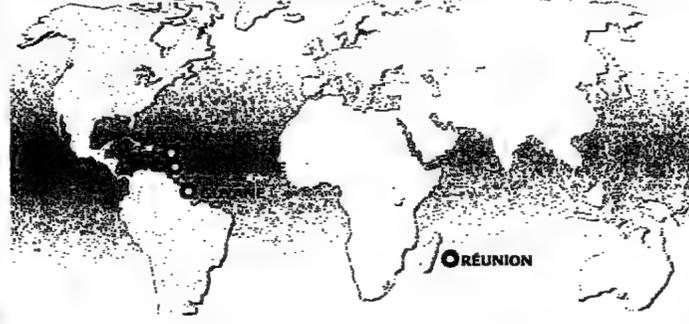
LES CONSEILS GÉNÉRAUX SORTANTS



Le nombre d'élus de chaque parti politique



Dans les départements d'outre-mer



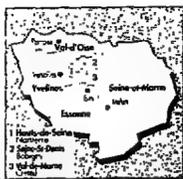
La participation a baissé au second tour

Déjà fort au premier tour, le taux d'abstention s'est encore accru, dimanche 22 mars, au second tour des élections cantonales. Avec 45 % d'abstention, soit 5,5 points de plus que le 15 mars, on enregistre le plus faible taux de participation depuis 1976 pour ce type de scrutin, exception faite des cantonales de 1985 qui intervenaient après des élections présidentielle et législatives. Même en 1994, où le taux d'abstention au premier tour avait frôlé les 50 %, il avait reculé de plus de 8 points au second tour. En outre, dans douze départements, dont quatre en Ile-de-France, un électeur sur deux n'est pas allé voter.

De façon significative, dans huit des dix départements qui ont basculé à gauche (l'Allier et la Meurthe-et-Moselle faisant exception), le taux d'abstention a progressé, mais moins fortement que la moyenne nationale. Dans le Gers, il a même légèrement régressé. Cette mobilisation relative a indéniablement profité aux candidats de gauche. De même, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, région test dont le sort n'était pas encore scellé dimanche, l'abstention a progressé nettement moins fortement qu'au plan national; ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, où l'abstention n'a augmenté que d'à peine 2 points, la gauche progresse de près de 5 points et la droite recule d'autant. Mais ce constat est très loin d'être une règle générale.

du 18 mars 1998

ÎLE-DE-FRANCE



L'HYPOTHÉTIQUE ALLIANCE de la droite d'Ile-de-France avec le Front national pour l'élection du président du conseil régional...

Dans toute la couronne parisienne, la gauche confirme sa progression révélée par les régionales. Cette poussée profite surtout au PS...

ESSONNE (21)

1er tour : 2 élus (1 div. g., 1 RPR)
Il fallait à la gauche gagner dix sièges pour prendre la majorité au conseil général...

- List of elected officials in Essonne: Daniel Druelle, Geneviève Izard-Le-Bourg, Jean-Pierre Vervant, etc.

en gagnant un siège, mais le PS gagne sur la droite cinq cantons. L'ancien ministre de la ville Eric Raoult (RPR), maire du Raincy, est le grand perdant de ce second tour...

L'autre défaite est celle de l'UDF, qui ne dispose plus que d'un représentant au conseil général. Bien qu'elle n'ait jamais manifesté une franche hostilité au FN...

HAUTS-DE-SEINE (93 +1)

- List of elected officials in Hauts-de-Seine: Dominique Echaroux, Yves Tavernier, Geneviève Izard-Le-Bourg, etc.

à Sarcelles, Herblay et Gonesse, et confirmant sa progression des élections régionales. Dans un département de tradition centriste, le RPR fait les frais de ce second tour...

Dans l'ouest de l'Ile-de-France, la progression de la gauche est beaucoup moins spectaculaire. Dans les Hauts-de-Seine cependant, elle gagne six sièges, tout comme en Seine-et-Marne...

SEINE-ET-MARNE (77)

- List of elected officials in Seine-et-Marne: Philippe Laurent, Jean-Louis Ohez, Pierre Ringenbach, etc.

Les Yvelines, comme aux régionales, sont le département qui a le mieux résisté à la gauche. Le résultat le plus notable de ce second tour est le renforcement de l'emprise du RPR sur un conseil général géré par l'UDF jusqu'en 1994...

Le fait que le FN n'ait obtenu aucun élu départemental pourrait aider la droite parlementaire à adopter une position plus tranchée à son égard lors de l'élection, lundi après-midi...

MÉE-SUR-SEINE

- List of elected officials in Mée-sur-Seine: Gérard Bernheim, René André, Jean-Bonard, etc.

Présentation des résultats

LES RÉSULTATS du second tour des élections cantonales sont rassemblés dans le second cahier. Ils sont présentés par ordre alphabétique des régions...

- ABBAYE: Association des démocrates. AL: alternatif (1992). AREV: Alternative rouge et verte (1992). AUT: autonomistes. CAP: Convention pour une alternative progressiste. CHOM: liste ou candidat se revendiquant des chômeurs. CNIP: Centre national des indépendants et paysans. CPNT: Chasse, pêche, nature, traditions. DIV: divers (inclassables, ni de droite ni de gauche). DIV.G: divers gauche. ÉC: divers écologistes. EXT.D: extrême droite. EXT.G: extrême gauche. GE: Génération écologie. IND: Indépendantistes. LCR: Ligue communiste révolutionnaire. LO: Lutte ouvrière. MAJ.P: Majorité présidentielle (1992). MDC: Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. MDR: Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Solisson. MET: Mouvement écologiste indépendant. MPA: Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses). MPP: Mouvement pour la France de Philippe de Villiers. NAT: nationalistes. PBPE: Peuple breton Peuple d'Europe (1992). PH: Parti humaniste. PPL: Parti pour la liberté. POBL: Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre (1992). PRO: Parti ouvrier européen (1992). PRG: Parti radical de gauche (ex-MRG, puis PRS). PT: Parti des travailleurs. RÉG: régionalistes. UDB: Union démocratique bretonne. UDF-AD: adhérents directs de l'UDF. UDF-FD: Force démocrate (ex-UDF-CDS). UDF-PPDF: Parti populaire pour la démocratie française. UDF-D: Démocratie libérale (ex-UDF-PR). UDF-P et R: Clubs Perspectives et réalités (1992). UDF-rad: Parti radical. UPC: Union pour le peuple corse. La mention app. signale les apparentés; la mention diss., les dissidents; la mention sou., les soutiens apportés à un candidat.

Présentation des résultats

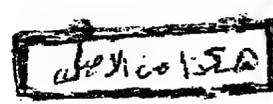
LES RÉSULTATS du second tour des élections cantonales sont rassemblés dans le second cahier. Ils sont présentés par ordre alphabétique des régions...

- ABBAYE: Association des démocrates. AL: alternatif (1992). AREV: Alternative rouge et verte (1992). AUT: autonomistes. CAP: Convention pour une alternative progressiste. CHOM: liste ou candidat se revendiquant des chômeurs. CNIP: Centre national des indépendants et paysans. CPNT: Chasse, pêche, nature, traditions. DIV: divers (inclassables, ni de droite ni de gauche). DIV.G: divers gauche. ÉC: divers écologistes. EXT.D: extrême droite. EXT.G: extrême gauche. GE: Génération écologie. IND: Indépendantistes. LCR: Ligue communiste révolutionnaire. LO: Lutte ouvrière. MAJ.P: Majorité présidentielle (1992). MDC: Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. MDR: Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Solisson. MET: Mouvement écologiste indépendant. MPA: Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses). MPP: Mouvement pour la France de Philippe de Villiers. NAT: nationalistes. PBPE: Peuple breton Peuple d'Europe (1992). PH: Parti humaniste. PPL: Parti pour la liberté. POBL: Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre (1992). PRO: Parti ouvrier européen (1992). PRG: Parti radical de gauche (ex-MRG, puis PRS). PT: Parti des travailleurs. RÉG: régionalistes. UDB: Union démocratique bretonne. UDF-AD: adhérents directs de l'UDF. UDF-FD: Force démocrate (ex-UDF-CDS). UDF-PPDF: Parti populaire pour la démocratie française. UDF-D: Démocratie libérale (ex-UDF-PR). UDF-P et R: Clubs Perspectives et réalités (1992). UDF-rad: Parti radical. UPC: Union pour le peuple corse. La mention app. signale les apparentés; la mention diss., les dissidents; la mention sou., les soutiens apportés à un candidat.

Présentation des résultats

LES RÉSULTATS du second tour des élections cantonales sont rassemblés dans le second cahier. Ils sont présentés par ordre alphabétique des régions...

- ABBAYE: Association des démocrates. AL: alternatif (1992). AREV: Alternative rouge et verte (1992). AUT: autonomistes. CAP: Convention pour une alternative progressiste. CHOM: liste ou candidat se revendiquant des chômeurs. CNIP: Centre national des indépendants et paysans. CPNT: Chasse, pêche, nature, traditions. DIV: divers (inclassables, ni de droite ni de gauche). DIV.G: divers gauche. ÉC: divers écologistes. EXT.D: extrême droite. EXT.G: extrême gauche. GE: Génération écologie. IND: Indépendantistes. LCR: Ligue communiste révolutionnaire. LO: Lutte ouvrière. MAJ.P: Majorité présidentielle (1992). MDC: Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. MDR: Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Solisson. MET: Mouvement écologiste indépendant. MPA: Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses). MPP: Mouvement pour la France de Philippe de Villiers. NAT: nationalistes. PBPE: Peuple breton Peuple d'Europe (1992). PH: Parti humaniste. PPL: Parti pour la liberté. POBL: Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre (1992). PRO: Parti ouvrier européen (1992). PRG: Parti radical de gauche (ex-MRG, puis PRS). PT: Parti des travailleurs. RÉG: régionalistes. UDB: Union démocratique bretonne. UDF-AD: adhérents directs de l'UDF. UDF-FD: Force démocrate (ex-UDF-CDS). UDF-PPDF: Parti populaire pour la démocratie française. UDF-D: Démocratie libérale (ex-UDF-PR). UDF-P et R: Clubs Perspectives et réalités (1992). UDF-rad: Parti radical. UPC: Union pour le peuple corse. La mention app. signale les apparentés; la mention diss., les dissidents; la mention sou., les soutiens apportés à un candidat.



الجمهورية العربية السورية

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

SEINE-SAINT-DENIS (20)

Le Parti communiste a conforté d'un siège sa majorité absolue, avec vingt-deux élus dont un apparenté PC, contre vingt et un dans le conseil général sortant, au terme d'un second tour marqué par une forte progression du Parti socialiste (qui gagne quatre sièges), et par la défaite d'Éric Raoult, chef de file de la droite aux régionales. Avec la reconquête du canton de Montreuil-Ouest enlevé par la droite en 1985, le Parti communiste assure d'un siège sa représentation à l'Assemblée départementale, où il détient la majorité absolue depuis la création du département. Si le PS s'incline aux Pavillons-sous-Bois au profit du RPR, il conserve en revanche le canton d'Épinay-sur-Seine et progresse dans les cantons détenus par la droite, lui enlevant cinq de ses sièges renouvelables (Pantin-Ouest, Aubry-Nord, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Noisy-le-Grand et Le Raincy - Clichy-sous-Bois). Grande perdante de ces élections, la droite remonte en jeu dix des treize cantons qu'elle détenait. Elle en perd six, dont celui du Raincy où se présentait Eric Raoult, ancien ministre de la ville (RPR) et maire du Raincy, battu par le maire socialiste de Clichy-sous-Bois, Claude Dilain. Elle ne conserve que quatre cantons, deux détenus par le RPR (Villepinte et Gagny), un par l'UDF (Rosny-sous-Bois) et un par un conseiller divers droite (Montfermeil - Courbron-Vaujours). Le parti de Jean-Marie Le Pen, présent au second tour dans neuf duels et deux triangulaires, n'obtient aucun élu. NOUVEAU CONSEIL: 21 PC, 1 app. PC, 10 PS, 1 UDF, 6 RPR, 1 div. d. CONSEIL SORTANT: 21 PC, 6 PS, 4 UDF, 8 RPR, 1 div. d. (prés.: Robert Clément, PC, m. de Romainville).

Rosny-sous-Bois Réélu: Claude Pernes, UDF-rad., m. de Rosny-sous-Bois, 5 006. Marie-Jeanne Wiemert, PS, c.m. de Rosny-sous-Bois, 4 212. Saint-Denis-Nord-Ouest Élu: Claude Gillot-Dumoutier, app. PC, adj. m. de Saint-Denis, 3 231. Pierre Panty, FN, c.r., c.m. de Stains, 1 509. Michèle Mitolo, PC, c.m. de Saint-Denis, n.s.r.p. Saint-Ouen Réélu: Jean-Pierre Heinen, PC, adj. m. de Saint-Ouen, 2 805. André Dalzon, UDF-rad., c.m. de Saint-Ouen, 1 590. Bertrand Druon, PS, adj. m. de Saint-Ouen, s'est retiré. Sevran Élu: Michel Pzin, PC, c.m. de Sevran, 4 670. Philippe Giffroy, RPR, adj. m. de Sevran, 4 079. Bernard Vergnaud, PC, n.s.r.p. Villepinte Élu: Charles Vaysé, RPR, c.m. de Villepinte, 3 951. Claude Jimenez, FN, c.m. de Villepinte, 2 065. Roger Lefort, RPR, c.m. de Villepinte, n.s.r.p.

VAL-DE-MARNE (25 +1)

1er tour: 2 élus (1 PC, 1 RPR). Le second tour des élections cantonales a confirmé l'ancre à gauche du Val-de-Marne, avec un début de rééquilibrage en faveur du PS, qui remporte les deux sièges ayant basculé dans le département: ceux de Cachan et de Chennevières-sur-Marne. Le nouveau rapport de forces s'est établi à vingt-huit sièges pour la gauche contre vingt et un pour la droite. Les petites formations de gauche que sont la Convention pour une alternative progressive (CAP) et l'Alternative rouge et verte (ARV) resteront représentées au conseil général. La gauche a réussi son opération de renouvellement de ses représentants départementaux, puisque la nouvelle assemblée verra siéger huit nouveaux conseillers, cinq communistes et trois socialistes. Globalement, la gauche a amélioré ses résultats de 1992 grâce, notamment, à de bons reports de voix. Les deux triangulaires opposant PS, FN et droite parlementaire dans deux cantons de Maisons-Alfort ont tourné à l'avantage des candidats de droite, qui ont néanmoins perdu des voix par rapport au premier tour. Aux deux duels opposant le PS au FN, ils ont profité aux socialistes. Chennevières-sur-Marne, qui risquait de passer aux mains de l'extrême droite, a été sauvé par le PS, qui a réalisé un meilleur score que le total des gauches du premier tour. A Villeneuve-Saint-Georges, Laurent Durthell (PS) a lui aussi largement fait le plein des voix de gauche alors que Christian Le Somec (FN) n'a pas rallié l'ensemble de la droite. NOUVEAU CONSEIL: 1 ext. g., 1 CAR, 16 PC, 10 PS, 9 UDF, 10 RPR, 1 CNR, 1 div. d. CONSEIL SORTANT: 16 PC, 2 CAR, 8 PS, 11 UDF, 10 RPR, 1 div. d., 1 CNP (prés.: Michel Germa, PC).

Crétet-Sud Réélu: Bernard Bouboul, PS, adj. m. de Crétet, 4 657. Alain Ghozland, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Crétet, 2 049. Fontenay-sous-Bois-Est Élu: Gilles Saint-Gal, PC, 4 423. Joëlle Aubertin, RPR, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 1 817. Louis Boyeurt, PC, m. de Fontenay-sous-Bois, n.s.r.p. L'Hay-les-Roses Réélu: René Gouill, PS, adj. m. de L'Hay-les-Roses, 4 755. Pascal Beillon, UDF-DL, c.m. de L'Hay-les-Roses, 3 380. Patrick Sève, PS, d. m. de L'Hay-les-Roses, s'est démis de son mandat. Ivry-sur-Seine-Est Élu: Pascal Savoldelli, PC, adj. m. d'Ivry-sur-Seine, 3 408. Alain Giffroy, PS, c.m. d'Ivry-sur-Seine, s'est retiré. Annie Canocas, PC, n.s.r.p. Ivry-sur-Seine-Ouest Élu: Chantal Bourvic, PC, 3 611. Patricia Cambisio, PS, s'est retirée. Roger Grouval, PC, adj. m. d'Ivry-sur-Seine, n.s.r.p. Maisons-Alfort-Nord Réélu: Roger Courcier, RPR, adj. m. de Maisons-Alfort, 3 353. Sabri Cigerli, PS, 2 617. Philippe Olivier, FN, c.r., c.m. de Maisons-Alfort, 1 457. Maisons-Alfort-Sud Élu: François Dulac, UDF-DL, adj. m. de Maisons-Alfort, 3 927. Héloïse Maxamilien, FN, 1 570. Michel Billon, UDF-DL, d. m. de Maisons-Alfort, n.s.r.p. Nogent-sur-Marne Réélu: Jacques Martin, RPR, 4 994. Édouard Striano, PS, 2 467. Saint-Maur-des-Fossés-Centre Réélu: Bernard Vincens, RPR, adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, 5 605. Marcel Habestrat, PS, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 3 106. Jean-Marie Wagon, UDF, adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, s'est retiré. Saint-Maur-des-Fossés-Ouest Élu: Jacques Leroy, UDF-DL, diss., 4 439. Marie-Thérèse Renouf, PS, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 2 534. Claude Bouchet, UDF-DL, s. adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, s'est retiré. Villejuif-Est Réélu: Jean-Louis Latéraisse, PC, 3 133. Jacques Drochon, RPR, 1 354. Villejuif-Ouest Élu: Laurent Gamier, PC, 3 630. Christine Kavouli d'Alonnes, PS, s'est retirée. Pierre-Yves Cosnier, PC, m. de Villejuif, n.s.r.p. Villeneuve-Saint-Georges Réélu: Laurent Durthell, PS, c.r., c.m. de Villeneuve-Saint-Georges, 2 812. Christian Le Somec, FN, c.r., c.m. de Villeneuve-Saint-Georges, UDF-DL, 1 578. Vincennes-Est Réélu: Pierre Souvère, UDF-DL, adj. m. de Vincennes, 3 798. Pierre Mesle, PS, c.m. de Vincennes, 2 489.

VAL-DE-MAINE (19 +1)

Le Parti socialiste est le vainqueur de ces élections avec huit nouveaux conseillers généraux. Il gagne dans les grandes villes qu'il avait acquises lors des municipales de 1995, comme Sarcelles (les deux cantons passent du RPR au PS), Herblay et Gonesse. Il progresse aussi dans des secteurs représentés de longue date par le Parti communiste, comme Argenteuil-Ouest et Cormelles-en-Parisis. Dans ce canton, Robert Hue, secrétaire national du PCF, avait choisi de ne pas se représenter. La candidate communiste à sa succession a été devancée dès le premier tour par le socialiste Philippe Doucet. Le Parti communiste, malgré tout, a limité les dégâts en ne perdant qu'un seul siège, puisqu'il gagne le canton de Garges-les-Gonesse. En revanche, la droite du Val-d'Oise, qui reste majoritaire avec vingt-deux élus (dont un écologiste) sur trente-neuf, perd six sièges, dont quatre au détriment du RPR. Parmi les défaites notables, celle de Gilbert Picard (UDF-DL), conseiller général depuis la création du département en 1967, devancé par son adversaire socialiste dans sa propre ville de Magny-en-Vexin. Enfin, à Beaumont-sur-Oise, Fabrice Milleraud (divers gauche), qui avait voulu faire cavalier seul au premier tour en refusant le soutien du PS, n'est pas parvenu à rassembler la totalité des voix de gauche. Il laisse le canton à un divers droite, Arnaud Bazin, maire de Persan, au terme d'une triangulaire qui a donné près de 20 % des voix à la candidate du FN. NOUVEAU CONSEIL: 5 PC, 12 PS, 1 GE, 12 UDF, 4 RPR, 5 div. d. CONSEIL SORTANT: 1 PC, 4 PS, 2 éc., 14 UDF, 8 RPR, 5 div. d. (prés.: François Scellier, UDF-rad., m. de Saint-Gratien).

VAL-DOISE (19 +1)

Argenteuil-Nord Élu: Xavier Bordet, PC, 3 068. Georges Mothron, RPR, c.r., c.m. d'Argenteuil, 2 698. Argenteuil-Ouest Élu: Alain Leikine, PS, adj. m. d'Argenteuil, 4 345. Micheline Bruna, FN, c.r., c.m. d'Argenteuil, 2 905. Jean-Christophe Solard, PC, adj. m. d'Argenteuil, s'est retiré. Roger Davard, PC, m. d'Argenteuil, n.s.r.p. Argenteuil-Ouest Réélu: Christian Fournier, PS, adj. m. de Crétet, 3 551. Pierre-Louis Fagniez, UDF-FD, c.m. de Crétet, 1 912. Argenteuil-Nord Réélu: Jean-Pierre Moranchel, PS, adj. m. d'Argenteuil, 2 534. Jean Strapian, RPR, c.m. d'Argenteuil, 1 599. Arrouil Réélu: Marcel Trigou, CAP, c.m. d'Arrouil, 3 547. Alain Magniez, PS, adj. m. d'Arrouil, s'est retiré. Bonneuil-sur-Marne Élu: Danielle Marchal, PC, adj. m. de Bonneuil-sur-Marne, 2 321. Alain Sramband, UDF-DL, c.m. de Bonneuil-sur-Marne, 1 165. Bernard Yvane, PC, m. de Bonneuil, n.s.r.p. Cachan Élu: Jean-Yves Le Bouillonnet, PS, adj. m. de Cachan, 3 580. Patrice Hemu, UDF-FD, s. c.m. de Cachan, 2 040. Champigny-sur-Marne-Centre Réélu: Maurice Ouzoulis, PC, adj. m. de Champigny-sur-Marne, 3 565. Christian Deroumeau, RPR, c.m. de Champigny-sur-Marne, 2 159. Charenton-le-Pont Élu: Jean-Marie Bretilion, UDF-DL, adj. m. de Charenton-le-Pont, 5 811. Gilles Bellaiche, PS, c.m. de Charenton-le-Pont, 4 056. Louis Manchon, UDF-DL, n.s.r.p. Chennevières-sur-Marne Élu: Claudio Leonard, PS, c.m. de Chennevières-sur-Marne, 2 409. Lydie Schenard, FN, c.r., 1 976. Lucien Lavigne, app. RPR, m. de Chennevières-sur-Marne, n.s.r.p. Chevilly-Larue Réélu: Guy Petteinat, PC, m. de Chevilly-Larue, 4 081. Michel Pierre, RPR, c.m. de Chevilly-Larue, 1 885. Choisy-le-Roi Réélu: Hélène Luc, PC, sén., 4 847. Roland Potrynski, RPR, c.r., c.m. de Choisy-le-Roi, 3 475. David Bobbot, PS, c.r., adj. m. de Choisy-le-Roi, s'est retiré. Crétet-Ouest Réélu: Christian Fournier, PS, adj. m. de Crétet, 3 551. Pierre-Louis Fagniez, UDF-FD, c.m. de Crétet, 1 912.

Beauchamp Réélu: Raymond Lavaud, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Beauchamp, 3 474. Daniel Vasseur, Vets, 2 668. Jean Cuignache, FN, c.m. de Beauchamp, 1 324. Michel Vallade, PC, m. de Pierrelaye, s'est retiré. Beaumont-sur-Oise Élu: Arnaud Bazin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Persan, 3 750. Fabrice Milleraud, div. g. s. m. de Beaumont-sur-Oise, 3 523. Marie-Thérèse Philippe, FN, c.m. de Pontoise, 1 817. Cormelles-en-Parisis Élu: Philippe Doucet, PS, c.m. de Cormelles-en-Parisis, 5 016. Lucienne Malowy, RPR, c.r., m. de Cormelles-en-Parisis, 4 832. Odile Camin, app. PC, adj. m. de Montigny-les-Cormelles, s'est retirée. Robert Hue, PC, d. m. de Montigny-les-Cormelles, n.s.r.p. Eaubonne Réélu: Guy Bonnet, UDF-FD, adj. m. d'Eaubonne, 3 794. François Balagès, PS, c.m. d'Eaubonne, 3 221. Ermance Réélu: Marie-Marthe Jessien, PS, adj. m. d'Ermenonville, 4 120. Denise Frescura, RPR, c.m. d'Ermenonville, 2 716. Dominique Joly, FN, 1 867. Maurice Gélis, UDF-DL, m. d'Ermenonville, n.s.r.p. Franconville Réélu: René Di Piazza, UDF-DL, adj. m. de Franconville, 4 614. Joël Mazalaigues, Vets, 4 252. Garges-les-Gonesse-Est Élu: Francis Farry, PC, c.r., c.m. de Garges-les-Gonesse, 2 123. Jean-Bernard Chocat, RPR, s. adj. m. de Garges-les-Gonesse, 1 552. Jean-Luc Porceddu, PS, adj. m. de Sarcelles, s'est retiré. Gonesse Élu: Viviane Gris, PS, adj. m. de Gonesse, 3 475. Jean-Paul Gilbert, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Gonesse, 2 514. Jean-Michel Dubois, FN, c.r., c.m. d'Englancourt, 1 728. Bernard Rivier, div. d. s. m., n.s.r.p. Herblay Élu: Jean-Pierre Lechalard, PS, m. d'Herblay, 4 069. Anne-Made Anglade, RPR, s. 3 215. Jean Meunier, FN, c.m. d'Herblay, 1 405. Magny-en-Vexin Élu: Jean-Pierre Muller, PS, c.r., c.m. de Magny-en-Vexin, 2 745. Gilbert Picard, UDF-DL, s., 2 275. Jean-Yves Picot, FN, 952. Marines Réélu: Jean Fichery, UDF-DL, m. de Cormelles-en-Verdin, 2 042. Marc Vignal, PS, m. d'Haranvillers, s'est retiré. Montmorency Réélu: François Longchambon, RPR, m. de Montmorency, 4 398. André Duchesne, PS, c.m. de Montmorency, 3 094. Saint-Ouen-Faamône Réélu: Roland Dufès, PS, c.m. de Saint-Ouen-Faamône, 3 870. Bernard Bertucci Van Damme, RPR, 1 550. Jean-Pierre Emié, FN, c.r., 1 433. Sannois Réélu: Yannick Paternotte, UDF-DL, m. de Sannois, 3 905. Delphine Mayrargue, PS, 2 918. Sarcelles-Nord-Est Élu: François Puppion, PS, m. de Sarcelles, 3 532. Jean-Claude Mestre, RPR, s. c.m. de Sarcelles, 1 754. Sarcelles-Sud-Ouest Élu: Didier Arnal, PS, adj. m. de Sarcelles, 5 001. Maurice Allain, RPR, s. c.m. de Sarcelles, 1 633. La Vallée-de-Sausseron Réélu: Gérard Claudel, div. d. m. d'Ennery, 3 878. Jean-Pierre Béquet, PS, m. d'Auvers-sur-Oise, 2 846. Viarmes Réélu: Emeline Georges-Picot, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Noy-sous-Oise, 3 080. Marie-Hélène Harang-Ville, PS, c.m. d'Asnières-sur-Oise, 2 952. Marie-Odile Bontemps, FN, 1 203.

YVELINES (20)

1er tour: 5 élus (1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 3 RPR). Le RPR a renforcé nettement son emprise sur le département au détriment de l'UDF. Sur les trente-neuf conseillers de l'Assemblée sortante, l'écart entre les deux partis n'était que d'un siège en faveur des gaullistes: il a cette fois été porté à dix, le RPR disposant de dix-huit élus contre dix à l'UDF. Le président du conseil général, Franck Berotra (RPR), bénéficiera donc d'une assise confortable grâce aux trois élus supplémentaires de son parti: Hervé Planchenaud à Montfort-l'Amaury, et Pierre Fond à Sartrouville, communes dont tous deux étaient déjà maires, ainsi que Monique Le Saint, maire de Jouy-en-Josas, à Versailles-Sud. En outre, le dissident RPR Joël Régnauld s'est imposé à Plaisir, où le sortant UDF Dominique Paumier avait été éliminé au premier tour. L'UDF perd ainsi quatre sièges, mais Pierre Cardo (UDF-DL), député et maire de Chanteloup-les-Vignes, conserve le sien dans le canton d'Andrézy. La gauche progresse modestement avec un gain de deux cantons. A Saint-Amoult-en-Yvelines, Jean-Louis Barth (diss. PS), maire d'Abblis, a battu le conseiller général sortant, Michel Dobremelle (UDF), maire de Saint-Amoult-en-Yvelines. A Saint-Cyr-l'École, où la sortante divers droite, Anne Le Pivain, ne se représentait pas, c'est le socialiste Claude Vuillet, maire de Bois-d'Arcy, qui a pris le dessus sur Jean-Michel Fourgeous (RPR), maire d'Élan-court. Enfin, à Conflans-Sainte-Honorine, Philippe Ensol (PS) a conservé à la gauche un canton dont le sortant, Jean Guigné (div. g.), avait été éliminé au premier tour. NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 4 PS, 2 div. g., 10 UDF, 18 RPR, 4 div. d. CONSEIL SORTANT: 1 PC, 3 PS, 1 div. g., 14 UDF, 15 RPR, 5 div. d. (prés.: Franck Berotra, RPR, a. min., d.). Aubergenville Réélu: Daniel Demaison, UDF-DL, m. de Maule, 4 239. Alain Pierre, PS, m. d'Aubergenville, 3 618. Michel Bayvet, FN, c.r., c.m. de Versailles, 1 916. La Celle-Saint-Cloud Réélu: Jean-Louis Gasquet, RPR, c.m. de La Celle-Saint-Cloud, 4 699. Cédric Laverde, PS, 2 939. Le Chesnay Réélu: Jean-Louis Berthet, UDF-DL, c.m. du Chesnay, 5 062. Philippe Brillault, div. d. m. du Chesnay, 3 243. Conflans-Sainte-Honorine Élu: Philippe Ensol, PS, adj. m. de Conflans-Sainte-Honorine, 5 460. Denis Falst, UDF-DL, c.m. de Maurecourt, 2 531. Myriam Baeckerot, FN, c.r., c.m. de Conflans-Sainte-Honorine, 1 942. Jean Guigné, div. g. s. a été éliminé. Guresville Réélu: Pierre Amoureux, div. d. m. d'Épône, 2 861. Pierre Biévin, PS, m. de Mezières-sur-Seine, 2 391. Pierre Pezet, FN, 1 682. Limay Réélu: André Samitler, div. d. m. de Gargenville, 2 509. Robert Ansel, FN, c.m. de Limay, 3 339. Montfort-l'Amaury Élu: Hervé Planchenaud, RPR, m. de Montfort-l'Amaury, 8 030. Catherine Salet, PS, c.m. de Beynes, 4 965. Guy Denormandie, UDF-DL, adj. m. de Méré, n.s.r.p. Plaisir Élu: Joël Régnauld, RPR diss., c.m. de Plaisir, 6 484. Jean-François Herrero, PS, adj. m. de Plaisir, 6 008. Dominique Paumier, UDF-DL, s. c.m. de Plaisir, a été éliminé. Poissy-Sud Réélu: Gilles Forray, RPR, adj. m. de Poissy, 3 008. Bertrand Pasquier, Vets, 2 040. Jacques Lecaillon, FN, c.r., c.m. des Mureaux, 1 164. Saint-Amoult-en-Yvelines Élu: Jean-Louis Barth, PS diss., m. d'Abblis, 3 886. Michel Dobremelle, UDF, s. m. de Saint-Amoult-en-Yvelines, 3 481. Amy Poursinoff, Vets, c.r., s'est retiré. Saint-Cyr-l'École Élu: Claude Vuillet, PS, m. de Bois-d'Arcy, 9 323. Jean-Michel Fourgeous, RPR, m. d'Élancourt, 5 612. Anne Le Pivain, div. d. s. m., n.s.r.p. Saint-Germain-en-Laye-Sud Réélu: Catherine Péricard, RPR, 4 335. Jean Laurent, PS, c.m. de Saint-Germain-en-Laye, 2 698. Sartrouville Élu: Pierre Fond, RPR, m. de Sartrouville, 7 222. Bruno Susani, PS, c.m. de Sartrouville, 5 457. Laurent Wetzel, div. d. s. m., n.s.r.p. Versailles-Sud Élu: Monique Le Saint, RPR, m. de Jouy-en-Josas, 6 809. Michel Rombut, PS, c.m. de Buc, 3 920. Patrick Debratage, UDF-DL, adj. m. de Versailles, s'est retiré. André Damien, UDF-FD, n.s.r.p.

Sommaire

RÉGIONS Alsace 32 Aquitaine 32 Auvergne 33 Bourgogne 34 Bretagne 35 Centre 35 Champagne-Ardenne 36 Corse 37 Franche-Comté 37 Ile-de-France 38 Languedoc-Roussillon 38 Limousin 39 Lorraine 39 Midi-Pyrénées 40 Nord-Pas-de-Calais 41 Basse-Normandie 42 Haute-Normandie 42 Pays de la Loire 43 Picardie 44 Poitou-Charentes 44 Provence-Alpes-Côte d'Azur 45 Rhône-Alpes 46 Outre-mer 47 DÉPARTEMENTS Essonne 30 Hauts-de-Seine 30 Seine-et-Marne 30 Seine-Saint-Denis 31 Val-de-Marne 31 Val-d'Oise 31 Yvelines 31 Ain 46 Aisne 44 Allier 33 Alpes-de-Haute-Provence 45 Hautes-Alpes 45 Alpes-Maritimes 45 Ardèche 46 Ardennes 36 Ariège 40 Aube 36 Aude 38 Aveyron 40 Bouches-du-Rhône 42 Calvados 45 Cantal 33 Charente 44 Charente-Maritime 44 Cher 35 Corrèze 39 Corse-du-Sud 37 Haute-Corse 37 Côte-d'Or 35 Côtes-d'Armor 35 Creuse 39 Dordogne 32 Doubs 37 Drôme 46 Eure 42 Eure-et-Loir 36 Finistère 35 Gard 38 Haute-Garonne 40 Gers 35 Gironde 41 Hérault 38 Ile-et-Vilaine 35 Indre 36 Indre-et-Loire 36 Isère 46 Jura 37 Landes 32 Loir-et-Cher 36 Loire 46 Haute-Loire 33 Loire-Atlantique 43 Loiret 36 Lot-et-Garonne 32 Lozère 39 Maine-et-Loire 43 Manche 37 Haute-Marne 37 Mayenne 39 Meurthe-et-Moselle 39 Meuse 40 Morbihan 35 Moselle 40 Nièvre 34 Nord 41 Oise 42 Orne 44 Pas-de-Calais 41 Puy-de-Dôme 33 Pyrénées-Atlantiques 33 Hautes-Pyrénées 39 Bas-Rhin 32 Haut-Rhin 32 Rhône 47 Haute-Saône 38 Saône-et-Loire 34 Sarthe 47 Haute-Savoie 47 Seine-Maritime 43 Deux-Sèvres 44 Somme 44 Tarn 41 Tarn-et-Garonne 46 Var 46 Vaucluse 45 Vendée 43 Vienne 45 Haute-Vienne 39 Vosges 40 Yonne 38 Territoire de Belfort 47 Guadeloupe 47 Martinique 47 Guyane 47 Réunion 47

Tous les nouveaux élus Le Guide du Pouvoir Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels. Organigrammes, biographies et photos 12e édition (3 volumes) 890 frs TTC Editions Jean-François Doumard Tél. 01 42 46 88 10

ALSACE



BAS-RHIN (22)

1^{er} tour: 7 élus (1 MDR, 3 UDF-FD, 2 RPR, 1 div. d.)
L'équilibre politique du département n'est pas modifié. L'UDF, qui n'a plus la majorité absolue, reste néanmoins la principale composante du conseil général...

Strasbourg-7
Élu: Jean-Philippe Maurer, UDF-FD, 2.843. Alain Kauf, PS, 2.471. Daniel Hoffel, UDF-FD, a.m.n., sén. m. d'Handschuheim, n.s.r.p.
Strasbourg-8
Réélue: Fabienne Keller, UDF-FD, c.r., 3.473. Robert Herrmann, PS, adj. m. de Strasbourg, 2.519.
Strasbourg-10
Élu: Jean-Claude Petitdemange, PS, adj. m. de Strasbourg, 2.042. Stéphane Rémy, FN, 1.735. Alphonse Beck, UDF-FD, s., 1.326.
HAUT-RHIN (14)
1^{er} tour: 6 élus (2 UDF-FD, 1 RPR, 2 div. d., 1 div.)
L'UDF reste la principale composante de la majorité, mais perd du terrain...

AQUITAINE



DORDOGNE (25)

1^{er} tour: 5 élus (2 div. g., 1 RPR, 2 div. d.)
Grâce à de bons reports de voix, la gauche « plurielle » conforte sa majorité de quatre sièges. Celle-ci est désormais de trente et un sièges sur cinquante. Au total, la gauche enlève sept cantons à la droite et en perd trois. Les trois députés de gauche, qui étaient en lice lors de ce scrutin, l'ont largement emporté. C'est ainsi que Michel Suchod, secrétaire national du Mouvement des citoyens, a retrouvé le siège qu'il avait perdu en 1992...

Nontron

Réélu: René Durin, PC, d., m. de Saint-Estèphe, 2.917. Pierre Giry, RPR, m. de Nontron, 2.129.
Périgueux-Nord-Est
Réélu: Francis Colbar, PC, m. de Trélissac, 3.950. Guy Marsaud, RPR, c.m. de Trélissac, 3.135. Jean Natrel, PS, c.m. de Périgueux, s'est retiré.
Périgueux-Ouest
Réélu: Michel Dasseux, PS, d., m. de Coulouliès-Chamiers, 5.403. François Migot, RPR, c.m. de Périgueux, 2.690. Patrick Capot, PC, c.m. de Coulouliès-Chamiers, s'est retiré.
Sarlat-la-Canéda
Élu: Louis Delmon, PC, c.m. de Sarlat, 4.252. Jean-Jacques de Peretti, RPR, s., a.m.n., m. de Sarlat, 3.933. Henri Guiravet, PS, s'est retiré.
Savoignac-les-Eglises
Élu: Jean-Claude Pinault, PC, m. de Savoignac, 2.403. Georges Delbigot, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Sarlat, 2.359. Jean-Claude Roujon, PS, m. d'Antonne, s'est retiré.
Sigoulès
Réélu: Michel Bourgeois, div. g. sou. PS, 2.275. Jean-Pierre Peytrebrune, RPR, m. de Montbazillac, 1.671. Jean-Paul Jammes, PRG, m. de Pomport, s'est retiré.
Vertillac
Élu: Jean Faye, PS, m. de Gonts-Rosignol, 1.507. Marc Etourneau, UDF-rad., s., 1.322.
Villefranche-de-Lonchat
Réélu: Roger Guillonnet, div. d. sou. RPR-UDF, 1.651. Emmanuel Espagnol, MDC, 953. Thierry Bolde, div. d., 469.
GIRONDE (31)
1^{er} tour: 3 élus (3 PS)
Comme prévu, la gauche sort renforcée. Sur les trente et un cantons renouvelables, onze ont été gagnés par la gauche (PS-PC) ou par la droite. A l'exception de Bègles, où le candidat communiste restait seul en lice, tous les candidats PS et PC ont bénéficié de bons reports de voix de la gauche « plurielle ». Parmi les surprises, le canton de Pauillac, dévolu par le maire RPR, est remporté par un jeune socialiste de vingt-cinq ans, à la faveur d'une triangulaire. Alain Cazabonne, maire et conseiller général (UDF-FD) sortant de Talence, dans la banlieue de Bordeaux, s'est fait battre par un socialiste. Le canton de Floirac revient à gauche après une parenthèse de six ans, mais au profit d'un socialiste dissident, écarté lors des investitures aux élections départementales de 1997 par les instances départementales du PS et qui avait cependant maintenu sa candidature au premier tour dans la 4^e circonscription. Enfin, la position du maire de Bordeaux, Alain Juppé, est légèrement fragilisée puisqu'un canton, celui de Bordeaux-6, est gagné par le PS.
NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 40 PS, 1 div. g., 6 UDF, 12 RPR, 1 CNRP. CONSEIL SORTANT: 3 PC, 30 PS, 11 UDF, 16 RPR, 3 CNRP (prés.: Philippe Madrelle, PS, sén. m. de Carbon-Blanc).
Arcachon
Élu: Yves Foulon, RPR, diss., c.m. d'Arcachon, 3.464. Jean-François Acot-Mirandé, PS, c.m. d'Arcachon, 1.788. Robert Henry, UDF-DL, c.m. d'Arcachon, n.s.r.p.
Audenge
Élu: Frédéric Cazette, UDF-DL, m. de Lanton, 3.726. Christian Rambaud, PS, c.m. de Biganos, 8.179. Philippe Périsat, div. d., m. d'Andernos, s'est retiré. Robert Cazat, UDF-DL, n.s.r.p.
Auros
Élu: Martine Faure, PS, adj. m. de Lanton, 1.353. Jean-Jacques Lafon, RPR, 1.176. Maylis Condroy de Lille, div. d., m. d'Auros, s'est retiré. Jean-Etienne Cuzemajan, CNRP, n.s.r.p.
Bègles
Réélu: Jean-Jacques Paris, PC, 4.083. Robert Pinault, PS, c.m. de Bègles, s'est retiré.
Belin-Bellet
Réélu: Alain Peronnau, UDF-DL, m. de Belin-Bellet, 2.553. Pierre Clavé, PS, c.m. de Salles, 1.960.
Bordeaux-2
Réélue: Chantal Bournaud, RPR, adj. m. de Bordeaux, 3.019. Philippe Dorché, PS, c.m. de Bordeaux, 2.456.
Bordeaux-6
Élu: Jacques Respaud, PS, c.m. de Bordeaux, 3.225. Jean-Claude Barreau, RPR, s., 2.379.
Bordeaux-8
Élu: Pierre Lothaire, RPR, c.m. de Bordeaux, 4.516. Béatrice Desjardes, PS, 4.506. Jacques Tharan, RPR, n.s.r.p.
Bourg
Réélu: Claude Broy, PS, m. de Bayou, 2.763. Marie-Paule Chevrier, div. d., 1.573.
Branne
Élu: Christian Mur, PS, m. de Saint-Quentin-de-Baron, 2.550. François Tosi, div. d., c.m. de Saint-Germain-du-Puch, 2.008. Jean-Paul Fossat, PS, m. de Nérigeau, n.s.r.p.
La Brède
Élu: Bernard Fath, PS, m. de Léognan, 6.456. Gilbert Rousselot, RPR, m. de Cadoujac, 4.133. Hubert Lagoueyte, CNRP, n.s.r.p.
Cudillac
Réélu: Jacques Dumas, UDF-DL, 2.399. Hervé Le Tallandier de Gabory, PRG, m. de Cadillac, 2.167.
Castellon-de-Médoc
Élu: Yves Lecande, PS, m. de Sainte-Hélène, 4.882. Michel Priolaud, RPR, adj. m. de Listrac, 3.366. Michel Lecoustra, RPR, m. de Listrac, n.s.r.p.
Cenon
Élu: Alain David, PS, m. de Cenon, 6.275. Thierry Gauthier-Delmas, UDF-FD, c.m. d'Antignes-près-Bordeaux, 2.613. Pierre Garmentia, PS, m. de Floirac, s'est représenté dans le canton Cenon.
Floirac
Élu: Jean-Pierre Soubie, PS, diss., m. de Thèze, 3.314. Pierre Garmentia, PS, s du canton Cenon, m. de Floirac, 3.009. Jean-Claude Thomas, PS, c.m. de Floirac, a été élu.
Gautres
Élu: Alain Marois, PS, m. de Saint-Denis-de-Pile, 3.056. Jean-Claude Breaux, RPR, s., c.m. de Libourne, 2.397.
Libourne
Élu: Pierre Bernard, PS, adj. m. de Libourne, 6.557. André Teunay, UDF-DL, s., 5.274.
Mérignac-2
Élu: Jacques Fergeau, PS, c.m. de Saint-Jean-d'Ilac, 6.150. Pierre Favre, UDF-DL, s., m. de Saint-Jean-d'Ilac, 4.900.
Pauillac
Élu: Sébastien Hourneau, PS, 2.410. Louis Senillon, RPR, s., m. de Pauillac, 1.670. Philippe Bacomet, FN, 831.
Pessac-1
Réélu: Pierre Anger, PS, adj. m. de Pessac, 4.689. Marc Camiade, RPR, 2.379.
Pujols
Réélu: Gérard Cesar, RPR, sén., m. de Rauxan, 1.882. Raymond Baré, PS, m. de Gensac, 1.687.
Saint-Ciers-sur-Gironde
Élu: Philippe Flissou, PS, m. de Saint-Cyprien-de-Blaye, 3.134. Daniel Picotin, UDF-rad., m. de Saint-Ciers-sur-Gironde, 3.025.
Saint-Laurent-du-Médoc
Réélu: Michel Faure, RPR, m. de Saint-Laurent-du-Médoc, 1.854. André-Roger Broussé, PS, m. d'Hourdin, 1.566.
Saint-Macaire
Élu: Michel Hilaire, PC, m. de Saint-Pierre-d'Aurillac, 2.121. Pierre Ducau, RPR, 1.299. Jean-Marie Billa, MDC, m. de Saint-Macaire, s'est retiré. Jean Lafourcade, PC, n.s.r.p.
Saint-Symphorien
Élu: Guy Dupiol, PS, m. de Saint-Symphorien, 819. Michel Lacôme, div. g., 665. Benoît Martin, UDF-FD, 322. Gérard Lagors, PS, n.s.r.p.
Sauveterre-de-Guyenne
Réélu: Francis Naboulet, CNRP, m. de Daubèze, 1.797. Pierre Teulier, PS, 1.263.
Talence
Élu: Yves Buffet, PS, 4.812. Alain Cazabonne, UDF-FD, s., m. de Talence, 4.610.
Villandraut
Élu: Jean Péringué, PS, m. de Noailhan, 1.589. Jean-Didier Bannel, UDF-rad., c.m. de Bordeaux, 499. Pascal Seguin, div. g., s'est retiré. Gilbert Courdoux, PS, n.s.r.p.
Boulogne
Élu: Raymond Girard, PC, 811. Marie Dupiol, UDF-AD, m. de Boulogne, 557. André Baccamo, div. g., 242. Rose-Marie Linaud, MPF, m. de Guérin, s'est retiré. Eric Alberti, PS, m. de Poussignan, s'est représenté. Jean Borde, UDF-rad., m. de Sainte-Jemme-Martillac, n.s.r.p.
Tartas-Est
Réélu: Raymond Garrigues, PS, 1.719. Christian Magne, RPR, 732. Edgar Bas, PC, m. de Souprasse, s'est retiré.
Lot-et-Garonne (20)
1^{er} tour: 3 élus (1 PS, 2 UDF-AD)
Avec un gain de huit sièges, la gauche impose un rééquilibrage du conseil général, sans toutefois emporter la majorité. Le deuxième tour a été marqué par des surprises dans le Villenaovois. Six des huit sièges gagnés par la gauche l'ont été dans cette circonscription récemment conquise par Jérôme Cahuzac (PS). Ainsi Charles de Caceres (UDF-rad.) a perdu un siège qu'il détenait depuis 1962. Ainsi encore deux socialistes ont été élus dans les deux cantons de Villeneuve-sur-Lot, où les mauvais reports de voix redont les divisions de la droite. Si Jean-Pierre Dusy, maire socialiste de Tonneins, l'a finalement emporté dans le duel qui l'opposait à Eddy Marsan, nouveau conseiller régional du Front national, on remarque que ce dernier a bénéficié d'importants reports de voix de l'UDF et du RPR. En signe de « bonne volonté », M. Marsan avait demandé le retrait de la candidate FN dans le canton d'Agen-Nord-Est, où le sortant, Gilbert Fonogaro (UDF-rad.), a été réélu plus aisément que le décompte des voix du premier tour ne le laissait prévoir.
NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 14 PS, 1 PRG, 2 div. g., 1 div., 17 UDF, 3 RPR, 1 CNRP. CONSEIL SORTANT: 1 PC, 8 PS, 1 PRG, 19 UDF, 4 app. UDF, 4 RPR, 1 app. RPR, 1 CNRP 1 div. (prés.: Jean-Louis Brunet, UDF-FD, m. de Nérac).
Agen-Nord-Est
Réélu: Gilbert Fonogaro, UDF-rad., c.r., m. du Pont-du-Casse, 2.065. Catherine Ptiou, PS, c.m. d'Agén, 1.889. Françoise Grolot, FN, s'est retiré.
Agen-Ouest
Réélu: Pierre Lapoujade, CNRP, m. du Passage, 1.740. Jean Dismoi du Sejour, UDF-FD, adj. m. d'Agén, 1.571. Gérard Léonard, PS, c.m. du Passage, 1.561.
Boulogne
Élu: Raymond Girard, PC, 811. Marie Dupiol, UDF-AD, m. de Boulogne, 557. André Baccamo, div. g., 242. Rose-Marie Linaud, MPF, m. de Guérin, s'est retiré. Eric Alberti, PS, m. de Poussignan, s'est représenté. Jean Borde, UDF-rad., m. de Sainte-Jemme-Martillac, n.s.r.p.

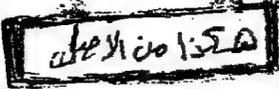
LANDES (15 + 11)

1^{er} tour: 9 élus (6 PS, 2 UDF-DL, 1 RPR)
La gauche conforte sa position avec une majorité de vingt-trois sièges sur trente, soit trois de plus qu'au scrutin de 1994. En dépit de l'absence de l'ancien président du conseil général, Henri Emmannuelli, le Parti socialiste a gagné trois sièges: dans les cantons de Labrit au premier tour, de Mont-de-Marsan et de Mimizan au second. Le canton de Mont-de-Marsan-Sud a vu la défaite du conseiller général (RPR) sortant, Guy Durvigac, face au député socialiste Alain Vidiales, qui retrouve son siège avec plus de 56 % des voix. La principale surprise est cependant venue du canton de Gabarret, où Michel Herrero (div. d.) a suppléant son adversaire socialiste Raymond Fihol, qui tentait de reprendre la suite du doyen socialiste du conseil général sortant, André Poras, qui ne se représentait pas.
NOUVEAU CONSEIL: 2 PC, 19 PS, 1 PRG, 1 div. g., 3 UDF, 2 RPR, 2 div. d. CONSEIL SORTANT: 2 PC, 16 PS, 1 PRG, 1 div. g., 3 UDF, 4 RPR, 2 div. d. et un siège vacant en raison de la démission d'Henri Emmannuelli, PS. (prés.: Robert Cubé, PS, m. d'Air-sar-Vidou).
Dau-Nord
Élu: Danièle Michel, PS, adj. m. de Saint-Paul-lès-Dax, 4.447. Michel Bonamy, RPR, c.m. de Saint-Paul-lès-Dax, 2.430. Claude Lagrenière, PS, n.s.r.p.
Gabarret
Élu: Michel Herrero, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. d'Estigarde, 1.206. Raymond Fihol, PS, adj. m. de Gabarret, 1.112. Michel Rimbier, PC, c.m. de Gabarret, s'est retiré. André Poras, PS, m. de Gabarret, n.s.r.p.
Hagetanau
Réélu: Alain Dusoya, PRG, 3.210. Serge Lansmann, RPR, m. d'Hagetanau, 1.980. Monique Lubin, PS, adj. m. d'Aubagnan, s'est retiré.
Mimizan
Élu: Jean Bourdin, PS, m. de Mimizan, 2.725. Robert Barsac, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2.532.
Mont-de-Marsan-Nord
Réélu: Christian Cazade, PS, adj. m. de Mont-de-Marsan, 3.414. Michel Farba, UDF-FD, m. de Saint-Martin-d'Arcey, 2.883.
Mont-de-Marsan-Sud
Élu: Alain Vidiales, PS, d., 6.323. Guy Durvigac, RPR, s., 4.837.
Tartas-Est
Réélu: Raymond Garrigues, PS, 1.719. Christian Magne, RPR, 732. Edgar Bas, PC, m. de Souprasse, s'est retiré.

Tous les nouveaux élus Le Guide du Pouvoir Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels... Organigrammes, biographies et photos (2e édition (3 volumes) 1900 pages) Editions Jean-François Doumenge Tel. 01 42 46 56 10

BOURSE Dépêches économiques et financières 24 h/24 (Agence Reuters) 3615 LE MONDE

Le modèle au pouvoir en France



Canton
Elu: Jean-Claude Gougat, div. g., m. de Capcou, 1.567.

Damazan
Réélu: Jean-Romain Argacha, PS, m. de Damazan, 1.457.

Duras
Elu: Jean-François-Poncet, UDF-AD, a.m., s.e., 1.687.

Fumel
Elu: Serge Dupuy, PS, c.m. de Fumel, 2.802.

Houillès
Elu: Francis Da Ros, PS, m. de Saumegnan, 547.

Laroque-Timbaut
Elu: François Jalet, div. g., m. de Laroque-Timbaut, 1.013.

Marmande-Est
Réélu: Gilberte Larrieu, UDF-AD, m. de Marmande-Nogaret, 3.534.

Mézin
Réélu: Jean Laraignon, UDF-AD, m. de Mézin, 1.131.

Montflanquin
Réélu: Daniel Soulaie, UDF-FD, m. de Montflanquin, 1.799.

Sainte-Livrade-sur-Lot
Elu: Claire Pasut, PS, 2.029.

Toule
Réélu: Jean-Pierre Ousty, PS, m. de Toule, 3.775.

Villeneuve-sur-Lot-Nord
Elu: Serge Leonard, PS, c.m. de Villeneuve, 2.798.

Villeneuve-sur-Lot-Sud
Elu: Jérôme Cahuzac, PS, d., 3.414.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)
1^{er} tour: 7 élus

Au Pays basque, l'importante abstention du premier tour a permis, notamment en milieu urbain, le RPR renforce son avantage sur l'UDF en gagnant à Labastide-Clerence et à Biarritz-Ouest, où Max Brisson, conseiller municipal RPR d'opposition, a quitté sa propre victoire sur un candidat centriste de « déviation pour Didier Borotra », sénateur et maire (UDF-FD) de la ville. De son côté, la gauche a réussi une percée dans l'agglomération de Bayonne, avec l'élection d'un communiste dans le canton de Bayonne-Nord et celle d'un socialiste, pour la première fois, à Anglet-Nord. Dans le Béarn, cinq socialistes, dont deux femmes, ont été élus, et tous ont été élus pour la première fois. Le report des voix s'est effectué correctement, de sorte que le groupe socialiste, avec treize élus et un apparenté, devient le deuxième groupe politique de la nouvelle assemblée départementale, derrière l'UDF. Le conseil général, présidé par François Bayron, président de Force démocrate, reste toutefois largement acquis à la droite qui compte au total trente-sept élus contre quarante-trois précédemment.

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 13 PS, 1 div. g., 17 UDF, 12 RPR, 8 div. d. CONSEIL SORTANT: 9 PS, 1 div. UDF, 6 app. UDF, 15 RPR, 2 app. RPR, 2 div. d. (prés.: François Bayrou, UDF-FD, a. min., d. prés. c.g.)

Anglet-Nord
Elu: Jean Espiondo, PS, c.m. d'Anglet, 2.907.

Aramits
Réélu: Louis Athapè-Arbondo, RPR, m. de Lanne, 935.

Arthez-de-Béarn
Elu: Philippe Garcia, div. g. sou. PS, 2.850.

Bayonne-Est
Réélu: Jean-Michel Barrette, UDF-FD, 1.490.

Bayonne-Nord
Elu: Maurice Garcia, PC, c.m. de Boucau, 3.066.

Bayonne-Ouest
Réélu: Jean-Louis Domergue, UDF-DL, c.m. de Bayonne, 3.083.

Biarritz-Ouest
Elu: Max Brisson, RPR, c.m. de Biarritz, 1.839.

Cusset-Nord
Réélu: René Bardet, PC, c.m. de Cusset, 2.861.

Cusset-Sud
Elu: Gérard Charasse, PRG, d., m. du Vermet, 3.228.

Domérat-Montagnon-Nord-Ouest
Réélu: Jean Desgranges, PC, m. de Domérat, 3.164.

Laruns
Réélu: Jean Baylaucq, PS, m. de Bielle, 1.366.

Lescar
Réélu: Christiane Mariette, PS, 6.006.

Navarrenx
Réélu: Jacques Pédehorant, div. d. sou. UDF, m. de Laas, 1.874.

Nay-Bourdennes-Est
Elu: Isabelle Lathelize, div. d. sou. RPR-UDF, 4.187.

Oloron-Sainte-Marie-Est
Réélu: Bertrand Loutalot-Forest, div. d. sou. RPR-UDF, 2.955.

Pau-Centre
Elu: Josy Poueyto, PS, adj. m. de Pau, 3.888.

Pau-Nord
Elu: André Duchateau, PS, c.m. de Pau, 3.152.

Pau-Ouest
Réélu: Jean Gougat, RPR, c.m. de Pau, 2.913.

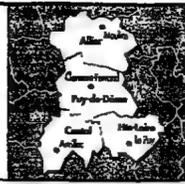
Saint-Jean-Pied-de-Port
Réélu: Michel Inchauspé, RPR, a.m., d., 2.088.

Moulins-Ouest
Réélu: René Charette, PS, m. d'Awennes, 3.242.

Souvigny
Elu: Jean-Paul Dufrenoy, PC, m. de Saint-Menoux, 1.974.

Vichy-Sud
Réélu: Georges Fréastre, UDF-AD, c.m. de Vichy, 2.131.

AUVERGNE



ALLIER (18)

1^{er} tour: 5 élus (1 PC, 1 PS, 1 UDF-FD, 2 div. d.)

En gagnant quatre sièges, dont trois pour le PC, la gauche a largement confirmé le résultat du premier tour. Avec vingt élus, elle prend très nettement le pas sur l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB, quinze élus). Ce groupe composé essentiellement de divers droite détenait, depuis 1982, le conseil général présidé par Gérard Dériot (div. d.), réélu à Clerly. La gauche réalise un sans-faute. Tout d'abord, elle s'impose à Cusset-Sud où le député Gérard Charasse (PRG) était seul en lice, ainsi qu'à Montluçon-Ouest avec l'élection de Jean-Claude Micouraud (PC), successeur désigné de Pierre Goldberg à la mairie de Montluçon. Le PC a créé la surprise en gagnant deux cantons ruraux, ceux d'Hérisson, et surtout celui de Souvigny où son jeune candidat, Jean-Paul Dufrenoy, s'impose avec plus de 56 % des voix contre le sortant et maire du chef-lieu, Georges Fleury, président départemental de Force démocrate. Largement majoritaire avec vingt sièges, dont douze pour le PC, la gauche va se donner un président communiste qui devrait être Jean-Claude Mèral, conseiller général de Montluçon-Sud et leader du groupe communiste au conseil régional d'Auvergne.

NOUVEAU CONSEIL: 12 PC, 6 PS, 2 PRG, 5 UDF, 2 RPR, 4 div. d. CONSEIL SORTANT: 9 PC, 6 PS, 1 PRG, 5 UDF, 3 RPR, 13 div. d. (prés.: Gérard Dériot, div. d., m. de Clerly.)

Chartelle
Réélu: Robert Jouannin, div. d., 1.471.

Cusset-Nord
Réélu: René Bardet, PC, c.m. de Cusset, 2.861.

Cusset-Sud
Elu: Gérard Charasse, PRG, d., m. du Vermet, 3.228.

Domérat-Montagnon-Nord-Ouest
Réélu: Jean Desgranges, PC, m. de Domérat, 3.164.

Laruns
Réélu: Jean Baylaucq, PS, m. de Bielle, 1.366.

Lescar
Réélu: Christiane Mariette, PS, 6.006.

Navarrenx
Réélu: Jacques Pédehorant, div. d. sou. UDF, m. de Laas, 1.874.

Nay-Bourdennes-Est
Elu: Isabelle Lathelize, div. d. sou. RPR-UDF, 4.187.

Oloron-Sainte-Marie-Est
Réélu: Bertrand Loutalot-Forest, div. d. sou. RPR-UDF, 2.955.

Pau-Centre
Elu: Josy Poueyto, PS, adj. m. de Pau, 3.888.

Pau-Nord
Elu: André Duchateau, PS, c.m. de Pau, 3.152.

Pau-Ouest
Réélu: Jean Gougat, RPR, c.m. de Pau, 2.913.

Saint-Jean-Pied-de-Port
Réélu: Michel Inchauspé, RPR, a.m., d., 2.088.

Moulins-Ouest
Réélu: René Charette, PS, m. d'Awennes, 3.242.

Souvigny
Elu: Jean-Paul Dufrenoy, PC, m. de Saint-Menoux, 1.974.

Vichy-Sud
Réélu: Georges Fréastre, UDF-AD, c.m. de Vichy, 2.131.

CANTAL (14)

1^{er} tour: 7 élus (1 UDF-FD, 1 UDF, 3 RPR, 1 div. d.)

Pas de surprise dans le Cantal: l'entente UDF-RPR garde une large majorité de dix-sept sièges sur vingt-sept, sans compter les quatre élus divers-droite qui devraient lui apporter leur soutien.

Certes, Marcel Vernière (RPR) a été battu par Michel Lehours (div. g. soutenu par le PS) à Saint-Cernin, mais à Mauts, le fauteur du sortant communiste qui ne se représentait pas est revenu à François Vermande (RPR). Sur le seul canton renouvelable d'Amillac, Alain Calmette (PS) a facilement investi le siège laissé libre par René Souchon. La majorité départementale va maintenant devoir être un président. Si le président sortant Roger Besse (RPR) n'a pas annoncé officiellement son retrait, nombreux sont, dans son camp, ceux qui se sont déclarés prêts à lui succéder.

NOUVEAU CONSEIL: 13 PS, 1 PRG, 2 div. g., 3 UDF, 14 RPR, 4 div. d. CONSEIL SORTANT: 1 PC, 3 PS, 1 PRG, 1 div. g., 4 UDF, 13 RPR, 2 div. d. (prés.: Roger Besse, RPR, sén., m. d'Yssac.)

Aurillac-1
Elu: Alain Calmette, PS, c.m. d'Aurillac, 2.006.

Chaudes-Algues
Réélu: Pierre Brousse, RPR, m. de Chaudes-Algues, 917.

Condat
Réélu: Jean-Claude Walchil, RPR, 795.

Mauriac
Elu: Gérard Leymonde, div. d., 2.311.

Mauts
Elu: François Vermande, RPR, 2.296.

Saint-Cernin
Elu: Michel Lehours, div. g. sou. PS, m. de Saint-Cernin, 992.

Saint-Flour-Nord
Elu: Henry Barthélémy, div. d., c.m. de Saint-Flour, 1.709.

Saint-Flour-Sud
Elu: Jean-Baptiste Meyroneine, PS, c.m. de Saint-Flour, 759.

HAUTE-LOIRE (17 + (1))
1^{er} tour: 8 élus (3 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 RPR, 3 div. d.)

La droite détenait la totalité des dix-huit sièges remis en jeu à l'occasion de ce scrutin. Le 15 mars, elle avait réussi un bon premier tour: huit élus sur huit. Mais au second tour elle a eu à céder cinq sièges sur les dix encore à pourvoir. La perte des deux cantons du Puy ainsi que celle de Saint-Julien-Chapteuil et d'Auzon était inscrite dans les chiffres du premier tour, le rapport droite-gauche étant favorable à celle-ci. Dans ces quatre cantons, l'inconnue était le FN qui ne semble pas avoir influé sur le résultat. La surprise est venue de Blesle où la droite, nettement majoritaire au premier tour, est battue. En dépit de ce réajustement, le chef de Jacques Barrot (UDF-FD), président sortant du conseil général, reste très largement acquis à la droite.

NOUVEAU CONSEIL: 7 PS, 1 div. g., 13 UDF, 3 RPR, 11 div. d. CONSEIL SORTANT: 3 PS, 18 UDF, 3 RPR, 11 div. d. (prés.: Jacques Barrot, UDF-FD, a. min., d., m. d'Yssingeaux.)

Auzon
Elu: Gabriel Gay, PS, m. de Sainte-Florence, 2.153.

Blesle
Elu: René Aubijoux, PS, m. de Léotring, 665.

Champeix
Elu: Luc Thier, PS, m. de Tourzel-Roziers, 1.467.

Clermont-Ferrand-Nord-Ouest
Elu: Michèle André, PS, a.m., c.r., 2.775.

Clermont-Ferrand-Ouest
Elu: Jean-Yves Gouttebel, PS, adj. m. de Clermont-Ferrand, 1.578.

Clermont-Ferrand-Sud
Réélu: Jean Maisonnat, PS, c.m. de Clermont-Ferrand, 2.489.

Clermont-Ferrand-Sud-Ouest
Réélu: Claudine Lafaye, UDF-FD, 2.711.

Combronde
Elu: Bernard Favodon, MDC, adj. m. de Saint-Hilaire-la-Croix, 1.853.

Cunhat
Elu: Henri Rigal, PS, m. de Cunhat, 722.

Issoire
Réélu: Pierre Pascalon, RPR, m. d'Issoire, 4.414.

Monistrol-sur-Loire
Réélu: Guy Granger, div. d., m. de Monistrol-sur-Loire, 2.589.

Pradelles
Elu: Guy Hilaire, div. d., m. de Barges, 1.076.

Le Puy-Est
Elu: Jean-Claude Ferret, PS, m. de Brives-Charensac, 2.292.

Le Puy-Ouest
Elu: André Roure, PS, m. d'Espaly-Saint-Marcel, 1.329.

Saint-Julien-Chapteuil
Elu: André Rayevy, div. g., m. de Saint-Julien-Chapteuil, 1.913.

Saugues
Réélu: Georges Villalenti, UDF-FD, 1.408.

PUY-DE-DÔME (30)
1^{er} tour: 4 élus (1 PC, 1 PS, 1 UDF, 1 div. d.)

La gauche a pris sa revanche. Le 15 mars, c'est son score médiocre dans le Puy-de-Dôme qui l'avait privée de la victoire aux régionales. Le deuxième tour des cantons lui permet de reconquérir huit la main (quarante et un élus sur soixante et un sièges) le conseil général d'un département qui fut l'un de ses fiefs historiques, avant de basculer à droite en 1992. La gauche l'emporte partout où elle était majoritaire au soir du premier tour, mais aussi dans trois cantons où la droite semblait en bonne position (Champagny-Saunillanges et Pont-du-Château). C'est le PS qui est le grand gagnant de ce scrutin. Avec un gain de dix sièges au total, il obtient la majorité absolue du conseil général (trente-trois élus) et l'emporte notamment dans trois des quatre cantons renouvelables de Clermont-Ferrand. Le PC gagne un siège supplémentaire et le MDC en obtient un pour la première fois. Le grand perdant est l'UDF, qui perd douze sièges sur dix-neuf renouvelables: parmi eux, Démocratie libérale ne conserve que dix-neuf sur neuf sortants. Reste à la gauche à élire un président: Pierre-Joël Bonte, maire de Riom, paraît en bonne place, à moins que l'ancien ministre Michel Charasse ne brigue ce fauteuil.

NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 1 MDC, 39 PS, 4 div. g., 14 UDF, 3 RPR, 3 div. d. CONSEIL SORTANT: 2 PC, 23 PS, 4 div. g., 25 UDF, 4 RPR, 2 div. d. (prés.: Georges Chemolon, UDF-FD, m. de Saint-Bonnet-le-Château.)

Ambert
Réélu: Georges Chanoine, UDF-DL, 2.762.

Beaumont
Elu: Alain Brochet, PS, m. de Ceyral, 4.716.

Billom
Elu: Pierre Guillon, PS, c.m. de Billom, 2.062.

Bouy-Lastuc
Réélu: Armand Blanchet, UDF-DL, c.m. de Messeix, 1.343.

Champeix
Elu: Luc Thier, PS, m. de Tourzel-Roziers, 1.467.

Clermont-Ferrand-Nord-Ouest
Elu: Michèle André, PS, a.m., c.r., 2.775.

Clermont-Ferrand-Ouest
Elu: Jean-Yves Gouttebel, PS, adj. m. de Clermont-Ferrand, 1.578.

Clermont-Ferrand-Sud
Réélu: Jean Maisonnat, PS, c.m. de Clermont-Ferrand, 2.489.

Clermont-Ferrand-Sud-Ouest
Réélu: Claudine Lafaye, UDF-FD, 2.711.

Combronde
Elu: Bernard Favodon, MDC, adj. m. de Saint-Hilaire-la-Croix, 1.853.

Cunhat
Elu: Henri Rigal, PS, m. de Cunhat, 722.

Issoire
Réélu: Pierre Pascalon, RPR, m. d'Issoire, 4.414.

Lempdes
Réélu: Marie-Gabrielle Gaguère, UDF-FD, m. de Lempdes, 2.967.

Manzat
Réélu: André Neyrat, PS, m. de Andzettes-Comps, 2.309.

Montaigut
Réélu: Michel Duval, UDF, m. de Saint-Eloy-les-Mines, 2.499.

Pont-du-Château
Elu: Gérard Betezfeld, PS, c.m. de Lempdes, 4.209.

Riom-Est
Réélu: Claude Liebertmann, UDF-FD, c.m. de Riom, 3.456.

Saint-Gervais-les-Bains
Réélu: Georges Chemolon, UDF-FD, c.m. de Saint-Bonnet-le-Château, 854.

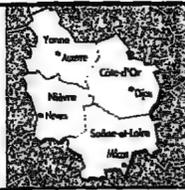
Saint-Gervais-d'Auvergne
Elu: Michel Girard, PC, adj. m. de Saint-Gervais-d'Auvergne, 1.445.

Saint-Rémy-sur-Duroire
Réélu: Jean-Jacques Bournel, PS, m. de Saint-Rémy-sur-Duroire, 2.568.

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS au sommaire du mois de mars
Le modèle anglo-saxon existe-t-il?
Les pouvoirs locaux en France

Tous les nouveaux élus
Le Guide du Pouvoir
Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels...
Organigrammes, biographies et photos
12e édition (3 volumes) 990 francs

BOURGOGNE



CÔTE-D'OR (21)

1er tour : 6 élus (2 div. g., 1 UDF-DL, 2 RPR, 1 div. d.)

Louis de Broissia, président sortant (RPR) du conseil général de Côte-d'Or, est assuré de retrouver son fauteuil. Le rapport de force droite-gauche est largement favorable à la majorité départementale avec treize sièges d'écart. Avec désormais quinze conseillers généraux, la gauche « plurielle » progresse d'un siège mais elle reste encore loin de menacer la droite qui en garde vingt-trois.

L'électorat de gauche s'est fortement mobilisé au second tour, permettant notamment l'élection, dans le canton de Dijon-5, de François Rebsamen, porte-parole de la gauche « plurielle » pour les élections régionales. M. Rebsamen l'emporte ainsi contre un adjoint RPR au maire de Dijon, Robert Poulade. Dans la ville industrielle de Montbard, où le sortant RPR ne se représentait pas, le PRG Robert Grimpert reprend un canton longtemps détenu par la gauche. En revanche, à Pontallier-sur-Saône, le sortant divers-gauche, qui ne se représentait pas, n'a pu faire élire le candidat de la gauche. Le Front national, qui se maintenait dans trois cantons, ne fait pas le plein de ses voix au premier tour, à l'exception du canton d'Auxonne, où la candidate d'extrême-droite affrontait un RPR.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 9 PS, 3 PRG, 2 div. g., 7 UDF, 16 RPR, 5 div. d. CONSEIL SORTANT : 1 MDC, 7 PS, 2 PRG, 4 div. g., 3 UDF-DL, 18 RPR, 8 div. d. (prés. : Louis de Broissia, RPR, d.).

Auxonne Réélu : Camille Deschamps, RPR, m. d'Auxonne, 2 998. Liliane Florais, FN, 1 052.

Beaune-Nord Réélu : Lucien Jacob, RPR, m. d'Échevroune, 3 196. Laurent Pierre, PS, 1 640.

Dijon-4 Réélu : Roland Carraz, MDC, d., m. de Chenôve, 3 390. Charles Cavin, FN, c.r., m. de Chenôve, 1 587.

Dijon-5

Élu : François Rebsamen, PS, c.r., m. de Dijon, 3 817. Pierre Barbier, RPR, s., adj. m. de Dijon, 3 592.

Dijon-6 Réélu : Jacques Guerrin, RPR, adj. m. de Dijon, 3 640. Christine Seva, PS, 2 387.

Fontaine-les-Dijon Réélu : Jean-Claude Robert, PS, m. de Messigny-et-Vantoux, 5 593. Jacques Fouillot, PS, m. de Plombières-les-Dijon, 4 603.

Gevey-Chambertin Réélu : Jean-Claude Robert, PS, m. de Gevey-Chambertin, 3 029. Jean-Louis Le Grand, RPR, m. de Noirois-sous-Gevey, 2 405.

Is-sur-Tille Réélu : Henri Constant, RPR, c.m. d'Is-sur-Tille, 2 473. Michel Maillot, PS, m. d'Is-sur-Tille, 1 854.

Mirebeau Réélu : Louis Broissia de, RPR, d., p. c.-g., c.m. de Blagny-sur-Vingeanne, 1 873. Jean-Pierre Vignier, PS, 1 289.

Montbard Réélu : Robert Grimpert, PRG, m. de Moutiers-saint-Jean, 2 402. Jean-Michel Balet, UDF, adj. m. de Montbard, 2 194. Robert Fourgeux, PC, c.m. de Montbard, s'est retiré. Michel Protte, RPR, c.r., m. de Montbard, n.s.r.p.

Montigny-sur-Aube Réélu : Philippe Chardon, UDF-DL, m. de Montigny-sur-Aube, 763. Georges Morin, div. d., adj. m. de Brian-sur-Ouche, 503.

Nuits-Saint-Georges Réélu : Jean Clerc, div. d., 2 557. Madeleine Leroy, PS, c.m. de Nuits-Saint-Georges, 2 533.

Pontallier-sur-Saône Réélu : Joël Abbey, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Pontallier, 2 027. Jean-Marie Maurice, PS, 1 081. André Petitjean, RPR, m. de Talmy, s'est retiré. Henri Dumas, div. g., m. de Pontallier, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Loise Réélu : Daniel Freitag, PS, 2 157. Michel Balme, RPR, adj. m. de Brazey-en-Plaine, 1 162. Gérard Chapuis, FN, 838.

Selongey Réélu : Paul Taillandier, UDF-DL, m. de Selongey, 990. Dominique Duchamp, PS, c.m. de Selongey, 943.

Nièvre (16) 1er tour : 6 élus (2 PS, 4 div. d.) Le Parti socialiste est le grand gagnant de cette élection. Il conforte sa majorité en comptant désormais vingt et un conseillers généraux, soit trois de plus qu'en 1992. Ce succès s'est partiellement fait au détriment du Parti communiste qui a abandonné à Daniel Barbier (PS) le canton de La Machine, l'un des trois qu'il possédait. L'opposition perd deux sièges de conseillers généraux. Une seule femme, Bernadette Larivé (RPR), siègera au sein de la nouvelle assemblée comme deux précédemment.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 21 PS, 1 UDF, 2 RPR, 6 div. d. CONSEIL SORTANT : 3 PC, 18 PS, 1 UDF, 3 RPR, 6 div. d., 1 div. (prés. : Bernard Barbin, PS, m. de Chateaux).

La Charité-sur-Loire Réélu : Constantin Rodriguez, PS, 2 594. Yannick Lardere, RPR, s., c.m. de La Charité-sur-Loire, 1 915. Fabienne Dubreton, PC, s'est retirée.

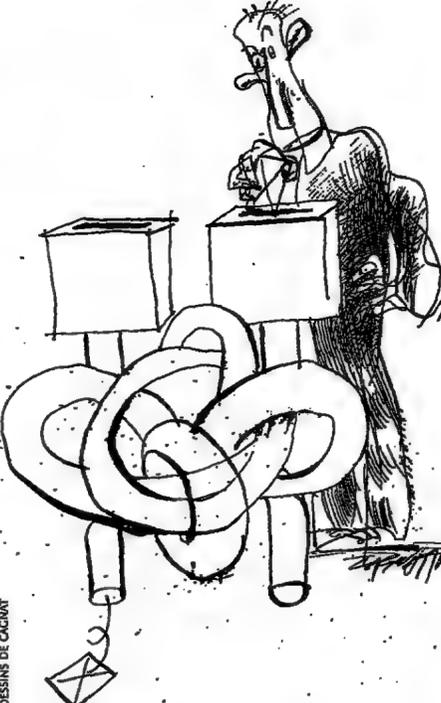
Dorhan Réélu : François Perrot, PS, m. de Decize, 2 009. Caroline Devrin, RPR, 1 328. Jean-Noël Le Brus, MDC, c.m. de Decize, s'est retiré.

Fours Réélu : Gérard Geny, PS, m. de Cercy-la-Tour, 1 289. Jean-Claude Volaine, div. g., 1 183.

La Machine Réélu : Daniel Barbier, PS, m. de Thiange, 1 824. Noël Fumat, PC, c.m. de La Machine, s'est retiré. Françoise Lavigne, PC, n.s.r.p.

Montsauche-les-Settons Réélu : Patrice Joly, PS, m. d'Ouroux-en-Morvan, 1 270. Lionel Thénault, div. g., m. de Montsauche-les-Settons, 990. Guy Sarrazin, PC, s'est retiré.

Nevers-Est Réélu : Marcel Charmant, PS, sén., m. de Saint-Aubin-les-Forges, 2 052. Jean-Marc Billy, FN, 708.



DESSIN DE CACIVAT

Nevers-Nord Réélu : Jean-Pierre Harris, PS, adj. m. de Nevers, 2 890. Guy Tizon, UDF-FD, c.m. de Nevers, 1 528.

Nevers-Sud Réélu : Jean-Claude Boulter, PS, adj. m. de Nevers, 2 890. Daniel Rostein, RPR, s., c.m. de Nevers, 1 887. Louis-François Martin, div. g., m. de Marzy, 1 312.

Prémery Réélu : Jacques Legrain, div. g. sou. PS, 1 125. Léonard Jalliot, div. d., 961. Jean-Claude Lebrun, PC, s'est retiré. Paul Cuharut, RPR, c.r., m. de Prémery, n.s.r.p.

Saint-Sauve Réélu : Bernadette Larivé, RPR, 988. Michel Bertin, PS, 760. Sylvain Lopinto, div. g., m. de Saint-Sauve, s'est retiré. Georges Berthier, PS, n.s.r.p.

SAÔNE-ET-LOIRE (28) 1er tour : 11 élus (1 PS, 2 PRG, 1 UDF-rad., 4 UDF-DL, 1 app. UDF, 2 RPR) Avec trente-deux conseillers généraux, la droite, et en son sein, l'UDF, reste largement majoritaire. La gauche espérait pourtant, à la lumière des dernières législatives, gagner au moins cinq cantons. Elle n'en a ravité que trois et perd celui de Digoin. A Chalon-Nord, le socialiste Christophe Sirugue l'emporte avec 59,05 % des exprimés sur le candidat RPR, Serge Sené. Ce dernier n'a pas mobilisé sur son nom les abstentionnistes, ni bénéficié d'un report des voix du Front national qui avait fait plus de 18 % des voix au premier tour. Désormais, dans cette ville de droite, trois cantons sur quatre sont à gauche. La Guiche et Montceau-les-Mines-Nord basculent également. A Digoin, en revanche, dans la foulée de son élection à la mairie en 1995, Maxime Castagna détrône le conseiller général socialiste sortant Gérard Bossu. Le bassin minier et l'Autunois connaissent leur usage à gauche qui s'était manifesté lors des dernières élections législatives. Notons encore que dans douze cantons sur vingt-sept, le Front national n'avait présenté aucun candidat.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 17 PS, 3 PRG, 3 div. g., 18 UDF, 8 RPR, 6 div. d. CONSEIL SORTANT : 2 PC, 18 PS, 3 PRG, 19 UDF, 10 RPR, 5 div. d. (prés. : René Beaumont, UDF-DL, m. de Varennes-Saint-Sauveur).

Autun-Nord Réélu : Didier Marinier, PS, m. d'Autun, 3 323. Bernard Morot-Gandry, UDF-rad., 1 944. Claude Chermant, div. g., c.m. d'Autun, s'est retiré.

Beaurepaire-en-Bresse Réélu : Philippe Routhier, UDF-DL, m. de Savigny-en-Revenmont, 1 117. Paul Colas, div. g. sou. PS, m. de Sagy, 965. Jean Perrin, div. d., m. de Sallenard, s'est retiré.

Chalon-sur-Saône-Nord Réélu : Christophe Sirugue, PS, c.m. de Chalon-sur-Saône, 3 569. Serge Sené, RPR, s., c.m. de Chalon-sur-Saône, 2 475.

Chalon-sur-Saône-Sud Réélu : Fernand Renault, PS, adj. m. de Saint-Rémy, 4 833. Yves Lebaubeur, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Épervaux, 3 112. Roger Lebaron, PS, m. de Saint-Marcel, n.s.r.p.

Cluny Réélu : Robert Rolland, UDF-DL, m. de Cluny, 2 270. François Bonnetain, PS, 2 071. Guy Belot, PC, c.m. de Cluny, s'est retiré.

Digoin Réélu : Maxime Castagna, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Digoin, 2 531. Gérard Bossu, PS, s., c.m. de Digoin, 2 454.

Epinac Réélu : Jean-François Nicolas, PS, m. d'Epinac, 1 276. Patrick Defontaine, UDF-FD, 1 243.

Givry Réélu : Pierre Voarick, div. d., m. de Saint-Martin-sous-Montaigu, 1 333. Christian Wagener, RPR, m. de Dracy-le-Fort, 1 302. Jean-Marie Morlet, div. d. sou. UDF, adj. m. de Givry, 980. Maurice Jullot, UDF-DL, m. de Mercuray, n.s.r.p.

La Guiche Réélu : Daniel Decerle, PS, m. de Chevagny-sur-Cuge, 948. Etienne Richard, div. d., m. de Jancy, 857. Christian Bonnot, div. d., m. de La Guiche, s'est retiré. Armand Aubogey, div. d., n.s.r.p.

Lucenay-l'Évêque Réélu : Michel Desserenne, div. g., m. de Roussillon-en-Morvan, 1 156. Frédéric Bellet, RPR, adj. m. de La Petite-Verrerie, 837. Françoise Guibourg, PS, m. de La Celle-en-Morvan, s'est retirée. Lucien Naudin, PS, m. de Cordesse, n.s.r.p.

Lagny Réélu : Gilbert Morand, PS, m. de Chessy, 1 775. Marc Jousseau, RPR, adj. m. de Viré, 1 451. Daniel Cony, PC, c.m. de Lagny, s'est retiré.

Mâcon-Sud Réélu : Roger Courcier, RPR, 2 414. André Prost, PS, c.m. de Mâcon, 1 554.

YONNE (22)

1er tour : 8 élus (1 PS, 3 RPR, 4 div. d.) La droite reste largement majoritaire. La gauche se maintient à huit sièges, soit la représentation exacte de 1992. Elle perd le canton de Seignelay, où l'écologiste Jean-Michel Delagrange, l'emporte sur le candidat socialiste. Elle gagne, en revanche, celui d'Auxerre-Sud aux dépens du RPR. La plupart des conseillers généraux sortants de la majorité départementale ont été réélus, mais leur victoire s'est souvent jouée à un fil. En effet, si les reports de voix se sont bien effectués à gauche, il n'en a pas été de même à droite. Un grand nombre d'électeurs du RPR et de l'UDF n'ont, semble-t-il, guère apprécié la stratégie de la droite kauniste face au Front national. Au lendemain du premier tour, le retrait « forcé » d'Yves Capdevielle, candidat divers droite, arrivé en seconde position, dans le canton de Sens-Sud-Est, laissait face à face un communiste et un frontiste. A Pont-sur-Yonne, le candidat FN se retirait et laissait Guy Languiat, RPR, affronter seul un socialiste. Cette tactique a entraîné une forte mobilisation de l'électorat de gauche dans le Sennonais. Alain Ladrangé (PC) a été élu à Sens-Sud-Est et Christian Brière (PS) à Pont-sur-Yonne.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 5 PS, 4 div., 14 UDF, 5 RPR, 11 div. d. CONSEIL SORTANT : 3 PC, 5 PS, 16 UDF, 7 RPR, 11 div. d. (prés. : Henri de Raincourt, UDF-DL, sén., m. de Saint-Vaast).

Auxerre-Est Réélu : Serge Franchis, UDF-PPDF, sén., adj. m. d'Auxerre, 2 383. Denis Troester, PS, 1 683.

Auxerre-Nord Réélu : Robert Bideau, div. d., m. de Montceau, 1 859. Jacques Hojo, PS, c.m. d'Auxerre, 1 618. Gérard Delille, UDF-DL, m. de Charrey, s'est retiré. Jean Baboy, UDF-DL, n.s.r.p.

Auxerre-Sud Réélu : Monique Hadrbolec, PS, c.m. d'Auxerre, 2 048. Marie-France Jeanson, RPR, s., adj. m. d'Auxerre, 1 826.

Avallon Réélu : Pascal Germain, div. d., m. d'Annéot, 2 183. Jean-Yves Caudin, PS, 2 102. Yves Van Haecke, RPR, m. d'Avallon, n.s.r.p.

Cerciers Réélu : Hubert Kaebler, UDF-DL, 743. Jean-Luc Baze, UDF, m. de Cerciers, 410. Daniel Gros, div. d., m. d'Arces, 342.

Coulanges-la-Vineuse Réélu : Jean-Noël Louy, UDF-DL, m. de Val-de-Mercy, 1 375. Paul Girard, PS, c.m. d'Escalives-Sainte-Camille, 1 208.

Courson-les-Carrières Réélu : Jacques Baloup, div. d., 755. Jean-Claude Denis, UDF, m. de Courson-les-Carrières, 717. Gilbert Plesky, div. d., m. de Molsmes, s'est retiré. Marcel Guyon, UDF-DL, m. de Courson-les-Carrières, n.s.r.p.

Flogny-la-Chapelle Réélu : Marie-Laure Capitain, div. g., m. de Carley, 1 337. Claude Moreau, FN, c.r., 598. Pierre Delépine, PC, s'est retiré. Lucien Chesne, RPR, m. de Neuzy-Saint-André, s'est retiré. Paul Hutin, RPR, n.s.r.p.

L'Isle-sur-Serein Réélu : Jean-Claude Lemaire, div. d., m. de Joux-la-Ville, 621. Auguste Guichard, div. d., m. de Blacy, 377. Rémy Guichard, PC, m. de Marneaux, 310. Pierre Coste, div. d., m. de Provency, s'est retiré. Paul-André Sadon, div. d., m. de l'Isle-sur-Serein, n.s.r.p.

Abonnez-vous au Monde en toute liberté pour seulement 173F par mois. Les avantages de l'abonnement : Une solution pratique, Une solution souple, Pendant vos vacances, La livraison à domicile. Bon d'abonnement form with fields for name, address, and payment details.

CD - CD Rom - Vidéos 50 000 CD et CD Rom 23 000 vidéos (envoi à domicile) 3615 LEMONDE

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

EURE-ET-LOIR (14)

1er tour: 2 élus (1 RPR, 1 div. d.)
La majorité ne reste à droite que pour 22 voix: Martial Tangourneau, sénateur (RPR) et président sortant du conseil général, engagé dans une triangulaire avec le Front national, sauve son siège de 12 voix face au maire (div. g.) de Châteauneuf-en-Thymerais; à l'opposé, dans le canton d'Orgères-en-Beauce, la gauche perd le siège de René Audouin (div. g.) pour 9 voix face à Albert de Montgolffier (div. d.). La droite perd quatre cantons (Maintenon, Chartres-Nord-Est, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun) alors que la gauche conserve trois des quatre sièges qu'elle mettait en jeu. L'écart se resserre considérablement entre la majorité UDF-RPR-div. d. (quinze sièges) et l'opposition PS-div. g. (treize sièges), le FN disposant du siège non renouvelable de Marie-France Strobino à Dreux-Ouest. Alain Venot, conseiller général et maire (RPR) de Châteaudun, perd, quant à lui, son siège au profit de Serge Fauve (div. g.), dans le cadre d'une triangulaire avec le FN. élu conseiller régional le 15 mars. M. Venot fait partie de ceux qui avaient accordé leurs voix à celles de l'extrême droite pour faire élire Bernard Harang (UDF-DL) à la présidence de la région Centre.

NOUVEAU CONSEIL: 4 PS, 1 PRG, 7 div. g., 4 UDF, 8 RPR, 3 div. d., 1 FN.

CONSEIL SORTANT: 3 PS, 2 PRG, 2 div. g., 4 UDF, 9 RPR, 2 div. d., 1 FN (Martial Tangourneau, RPR, sén. m. de Tremblay-la-Villages).

Brou
Élu: Dominique Douset, div. g. sou. PS, adj. m. de Yèvres, 2 143.

Chartres-Nord-Est
Élu: Christian Gilon, div. g. sou. PS, m. de Champeil, 3 108.

Chartres-Sud-Ouest
Rég. élu: Gérard Cornu, RPR, m. de Fontenay-sur-Eure, 5 270.

Châteaudun
Élu: Serge Fauve, div. g. sou. PS, m. de Marboué, 4 174.

Châteauneuf-en-Thymerais
Rég. élu: Martial Tangourneau, RPR, sén. pr. c. g., m. de Tremblay-la-Villages, 1 793.

Dreux-Sud
Élu: Daniel Frard, PS, m. de Vernouillet, 3 123.

Illiers-Combray
Rég. élu: Jacques Guillard, div. d. sou. RPR-UDF, 1 819.

Juvigny
Rég. élu: Martial Chevallier, RPR, m. du Puits, 1 992.

Montmorillon
Élu: Catherine Pesnot, div. g. sou. PS, m. de Beuvry, 2 953.

Montoussy
Élu: René Gallais, UDF-FD, s. m. d'Épernon, 3 711.

Neung-sur-Benozon
Rég. élu: Jean-Jacques Chatel, PS, adj. m. de Mairivillers, 3 057.

Nogent-le-Rotrou
Élu: Philippe Ruhlmann, div. g. sou. PS, m. de Margon, 3 740.

Orgères-en-Beauce
Élu: Albin Montgolffier, div. d. m. de Terminals, 1 358.

L'Île-Bouchard
Rég. élu: Marcellin Sigonneau, div. d. m. de Parzouik, 2 141.

Jeux-les-Tours-Sud
Rég. élu: Philippe Lebretton, PS, m. de Joué-lès-Tours, 3 118.

Le Grand-Pressigny
Rég. élu: Marcel Fortin, div. d. m. de La Celle-Guenand, 1 243.

Le Grand-Pressigny
Rég. élu: Marcel Fortin, div. d. m. de La Celle-Guenand, 1 243.

Le Grand-Pressigny
Rég. élu: Marcel Fortin, div. d. m. de La Celle-Guenand, 1 243.

Le Grand-Pressigny
Rég. élu: Marcel Fortin, div. d. m. de La Celle-Guenand, 1 243.

Le Grand-Pressigny
Rég. élu: Marcel Fortin, div. d. m. de La Celle-Guenand, 1 243.

part, nettement battu André Advenier (UDF-AD), chef de file de la liste UDF-RPR aux régionales. Le PC fait son entrée dans l'assemblée départementale avec Pierre Berlot, candidat de la gauche « pluraliste », à Issoudun-Nord. D'une manière générale, les victoires des candidats de droite ont été obtenues d'une courte avance. Le premier tour d'une partielle avait également lieu dans le canton de Châteauneuf-Centre, après la démission du sortant, Antonin de Bonin (UDF-FD). La socialiste Marie-Sylvie Desiré est en ballottage face à Marie-Thérèse Guilleminot (div. d.) qui a besoin des voix FN pour gagner.

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 8 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 4 div. d.

Argenton-sur-Creuse
Élu: Michel Sapin, PS, a.m.n., c.r., m. d'Argenton-sur-Creuse, 3 777.

Châteauneuf-Est
Rég. élu: Michel Blondeau, UDF-FD, m. de Déols, 3 343.

Châteauneuf-Ouest
Élu: Michel Durand, PS, adj. m. de Châteauneuf, 3 325.

Écuizon-Chantôme
Rég. élu: Pierre Petitgillaume, div. d. m. de Ceaulmont, 1 455.

Issoudun-Nord
Élu: Jean-Pierre Berlot, PC, m. de Reuilly, 2 749.

Sainte-Sévère-sur-Indre
Rég. élu: Paul Pleuchot, UDF-FD, c.m. de Sainte-Sévère-sur-Indre, 3 043.

1er tour: 4 élus (2 UDF, 1 PS, 1 UDF-DL, 1 div. d.)

Le conseil général demeure, avec une large majorité, à droite. Pour autant, il fait l'objet d'un notable rééquilibrage. C'est le PS qui apparaît comme le grand vainqueur puisqu'il gagne six sièges: Montoussy, Luynes, Montbazou, Tours-Ouest, Tours-Est et Tours-Nord-Ouest. A contrario, le grand perdant est le RPR, qui ne conserve que quatre sièges sur les huit qu'il détenait. L'un de ses représentants, Michel Trochu, ne conserve le sien que d'extrême justesse à Tours-Sud: dix-neuf voix. L'UDF perd un canton et les divers droits deux. A Châteauneuf-la-Vallière, un candidat divers, Patrice Berthelomot, remplace le sortant divers droite, qui s'était désisté en sa faveur bien qu'il fut arrivé devant lui. Pour le PS, deux femmes, Claude Roiron (Tours-Nord-Ouest) et Marisol Touraine (Montbazou), confirment leur implantation, alors qu'apparaissent deux nouvelles personnalités, Nicolas Gautreau, à Tours-Ouest, et Patrick Bourdy, à Montoussy. L'adjoine au maire de Tours chargé des affaires sociales, Ariette Bosch, retrouve, quant à elle, le siège qu'elle avait perdu à Tours-Est et le siège du canton gagné par le PS, Luynes, revient à Joseph Masbemat.

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 10 PS, 2 div. g., 10 UDF, 4 RPR, 9 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 4 PS, 2 div. g., 11 UDF, 8 RPR, 11 div. d.

Montoussy
Rég. élu: Georges Fortier, RPR, m. de Bleré, 4 301.

Neung-sur-Benozon
Élu: Jean Dumont, div. d. m. de Bourgueil, 2 399.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Neung-sur-Benozon
Élu: Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montreuil-sur-le-Loir, 2 621.

Luynes
Élu: Joseph Masbemat, PS, m. de Fontaines, 3 797.

Montmorillon
Élu: Marisol Touraine, PS, d., 3 983.

Montoussy
Élu: Patrick Bourdy, PS, adj. m. de Montoussy, 4 042.

Montoussy-Nord-Ouest
Rég. élu: Henri Zamantik, UDF-FD, m. de Saint-Paterne-Racan, 1 612.

Tours-Est
Élu: Ariette Bosch, PS, adj. m. de Tours, 2 987.

Tours-Nord-Est
Rég. élu: Jean-Paul Beuzelin, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Tours-Nord-Ouest
Élu: Claude Roiron, PS, adj. m. de Tours, 3 203.

Tours-Ouest
Élu: Nicolas Gautreau, PS, c.m. de Tours, 2 068.

Tours-Sud
Rég. élu: Michel Trochu, RPR, c.m. de Tours, 2 094.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Jean-Charles Daveau, div. g. sou. PS, m. de Salbris, 2 914.

Vendôme-2
Élu: Philippe Degeyne, PS, adj. m. de Vendôme, 3 447.

LOIRET (20)

1er tour: 6 élus (2 div. g., 1 UDF-DL, 3 RPR)

Aucun siège n'était à attendre dans ce département fortement ancré à droite. Cependant, la gauche gagne trois sièges. Dans l'agglomération orléanaise, le PC reprend le canton de Fleury-les-Aubrais, et le PS, celui de Saint-Jean-de-Braye. A Pithiviers, le député Jean-Paul Chasté (RPR) est battu dans une triangulaire gagnée par le candidat socialiste. A Montargis, le retraité de Marie-Rose Etienne (FN), qui pouvait se maintenir, n'a pas empêché le sortant, Michel Brissson (RPR), d'être battu par son vieil adversaire communiste, Max Nublat. Maurice Etienne, secrétaire départemental du Front national, conseiller régional, n'a pas mieux réussi face au conseiller communiste sortant de Châteauneuf-sur-Loing, Jean Louis. En revanche, la gauche a perdu le siège d'Artenay.

NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 6 PS, 4 div. g., 9 UDF, 15 RPR, 4 div. d.

CONSEIL SORTANT: 2 PC, 3 PS, 2 div. g., 3 div. g., 14 UDF, 14 RPR, 3 div. d.

Artenay
Élu: Philippe Paillet, RPR, m. de Cheville, 1 984.

Artenay
Élu: Philippe Paillet, RPR, m. de Cheville, 1 984.

Châteauneuf-sur-Loing
Rég. élu: Jean Louis, PC, m. de Châteauneuf-sur-Loing, 4 127.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

Châteauneuf-sur-Loire
Rég. élu: Jean-Louis Béraud, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.

CHAMPAGNE-ARDENNE



ARDENNES (18)

1er tour: 4 élus (3 RPR, 1 div. d.)

Dans un département qui vote traditionnellement à gauche lors des élections nationales, mais dont l'assemblée départementale est largement à droite, le scrutin n'a pas donné lieu à un profond bouleversement. La progression de la gauche, qui écarte désormais douze sièges sur trente-sept, permet toutefois au PS de remporter trois cantons supplémentaires, au détriment du RPR. L'ancien député Philippe Mathot (UDF-DL), qui avait été écarté de la liste officielle de la droite aux élections régionales, subit une nouvelle défaite dans le canton de Renwez, précédemment détenu par le RPR, où il est battu par Gérard Drumel (div. g.). Le maire divers droite de Villers-Semeuse, Roger Aubry, devrait conserver son fauteuil de président du conseil général.

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 6 PS, 5 div. g., 8 UDF, 12 RPR, 5 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 3 PS, 5 div. g., 7 UDF, 15 RPR, 1 app. RPR, 3 div. d.

Famny
Élu: Benoît Sommet, PS, 1 390.

Fontenay-sur-Chêne
Élu: Pierre Raton, PC, 1 827.

laire avec le Front national. Le Parti socialiste maintient ses positions. Fortement implanté dans le département, le FN, qui était à l'origine de six triangulaires, n'a pas réussi à tirer son épingle du jeu. Sans quatre conseillers sortants (un RPR, un UDF, deux div. d.) ayant été battus au second tour.

NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 2 PS, 1 div. g., 8 UDF, 9 RPR, 9 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 2 PS, 1 div. g., 9 UDF, 9 RPR, 10 div. d.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur-Aube
Rég. élu: Serge Lardin, UDF, m. d'Archi-sur-Aube, 1 658.

Archi-sur

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998 / 37

MARNE (22)
1er tour: 3 élus (1 UDR, 1 app. UDF, 1 div. d.)
Le sénateur UDF Albert Vecten, facilement réélu dès le premier tour dans le canton de Ville-en-Tardenois, peut envisager avec sérénité sa reconduction à la présidence de l'Assemblée départementale...

HAUTE-MARNE (16 + 11)
1er tour: 2 élus (1 div. g., 1 div. d.)
Première formation politique de la droite, qui reste très nettement majoritaire au conseil général, le RPR renforce ses positions, en gagnant deux cantons, alors que l'UDF en perd trois...

CORSE
LA GAUCHE a perdu son pari en Corse. Malgré les quelque 7 points gagnés d'un dimanche à l'autre, le retard de la liste d'union d'Emile Zuccarelli (PRG) était trop important pour menacer la droite...

Campoloro-di-Moriani
Élu: Claude Olivieri, PS, 1.718.
Jean-Claude Bonaccorsi, RPR, s., m. de San-Nicolas-di-Moriani, 1.517.

L'Île-Rousse
Réélu: Hyacinthe Manel, PS, m. de Monricello, 1.806.
Jean-Joseph Allegrini-Simonetti, div. d., 1.449.

Capobianco
Élu: Dominique Cervoni, div. m. de Livi, 992.
Roger Franconi, PRG, s., d., 938.

Niolu-Omessa
Réélu: Jean-Baptiste Castellani, RPR, m. de Calacuccia, 1.344.
Pierre-François Albertini, PRG, 1.204.

Corse
Réélu: Antoine Sindali, div. d., 1.433.
Antoine Cassanova, PS, 942.
Jean-Charles Colonna, RPR, c.t., m. de Corte, s'est retiré.

Vercel-Villedieu-le-Camp
Réélu: Georges Grullot, RPR, sén., pr. c.g., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp, 3.039.

DOUBS (18)
1er tour: 4 élus (1 UDF-PPDF, 3 RPR)
La droite reste majoritaire; elle dispose de vingt-deux cantons sur trente-cinq, au lieu de vingt-cinq précédemment...

JURA (17)
1er tour: 7 élus (1 PS, 1 UDF-DL, 2 RPR, 3 div. d.)
Le conseil général du Jura reste ancré à droite, avec dix-neuf sièges sur vingt-deux précédemment...

ASSEMBLÉE DE CORSE (51)

NOUVEAU CONSEIL: 5 PC, 5 PS, 6 PRG, 2 div. g., 3 Concolta, 7 UDF, 7 RPR, 14 div. d.
CONSEIL SORTANT: 4 PC, 4 PRG, 2 div. g., 5 UDF, 12 RPR, 10 div. d., 2 ANC, 4 MPA, 2 Verdi Corsi, 3 UPC, 2 Concolta, 1 div. (prés.: Jean-Paul de Rocca-Serra, RPR, d., m. de Porto-Vecchio, n.s.r.p.)

CANTONALES

CORSE-DU-SUD (11)
1er tour: 5 élus (1 PC, 1 div. g., 2 UDF-DL, 1 RPR)
La droite conserve la majorité, avec au moins onze élus sur dix-neuf, mais la gauche lui en reprend deux à Ajaccio-3, avec la nette victoire du docteur Simon Renucci...

HAUTE-CORSE (14)
1er tour: 6 élus (1 PS, 2 PRG, 1 RPR, 2 div. d.)
La gauche avait pour objectif de reprendre une majorité départementale perdue en 1992 face à Paul Natali (div. d.)...

Besançon-Ouest
Élu: Claude Jeannerot, PS, adj. m. de Besançon, 3.067.
Hervé Tabournot, RPR, c.m. de Besançon, 2.262.

Montbéliard-Est
Élu: Pierre Heilas, PS, c.m. de Montbéliard, 4.827.
Monique Rousseau, RPR, s., c.g., adj. m. de Montbéliard, 3.834.

Arles
Réélu: Gabriel Marmier, UDF-FD, adj. m. d'Arles, 1.803.
Patrick Bernard, div. g., sou. PS, m. de Villetre-les-Arbois, 1.190.

Beaufort
Élu: Isabelle Mezierie, div. g., 1.637.
Christian Buchot, RPR, m. de Maynal, 1.348.

SPECTACLES
Réservez vos places de concerts, spectacles, théâtres, expositions... sur Minitel
3615 LEMONDE

DISQUES - CD - LIVRES - FILMS
50 000 disques et CD
300 000 livres
26 000 films
3615 LEMONDE



HAUTE-SAÔNE (16)

1er tour : 6 élus (1 MDC, 2 PS, 2 RPR, 1 div. d.) Gauche et droite se retrouvent à égalité : seize sièges à gauche (au lieu de douze précédemment) et seize à la droite (au lieu de vingt). C'est donc au bénéfice de l'âge que devrait être élu le président du conseil général qui succèdera à Christian Bergelin (PRG). Le doyen d'âge est Marc Roussel (PRG), quatre-vingt-trois ans - dont le siège n'était pas renouvelable - qui devrait être le candidat de la gauche « plurielle ». La gauche a gagné les quatre cantons de Lure-Nord, Luxeuil-les-Bains, Amance et Noroy-le-Bourg. Cette progression confirme son succès des élections législatives, qui lui avait permis d'emporter deux sièges de députés sur trois. Les nouveaux conseillers généraux de Lure-Nord et de Luxeuil-les-Bains étaient déjà les vainqueurs des municipales de 1995. Ils ont cette fois été élus à la faveur de triangulaires dues au maintien du FN, qui ne dispose d'aucun élu à l'Assemblée départementale. A droite, la perte de quatre cantons s'explique notamment par l'impopularité de l'union RPR-UDF à renouveler ses candidats, contrairement à ce qu'elle avait fait en 1994. C'est surtout l'UDF qui fait les frais de l'opération. NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 1 MDC, 6 PS, 2 PRG, 6 div. g., 5 UDF, 8 RPR, 3 div. d. CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 MDC, 6 PS, 2 PRG, 3 div. g., 8 UDF, 9 RPR, 3 div. d. (pr. : Christian Bergelin, RPR, a. sec. E., d., m. de Gray).

Amance Rélu : Jean-Paul Pugin, div. g., 1.435. Guy Philipponet, RPR, s., c.g., m. de Favercy, 972. Henri Babey, PS, s'est retiré.

Champagne Rélu : Hubert Guertin, PC, c.g., 2.747. Gérard Polve, PRG, m. de Champagne, 2.102. Gérard Nolot, div. d. sou. RPR-UDF, s'est retiré.

Champitté Rélu : Marcel Ruff, RPR, c.g., m. de Champitté, 853. Robert Dzonil, div. g., 754. Joël Boyard, div. g. sou. PS, s'est retiré.

Fresne-Saint-Mamès Rélu : André Huguin, RPR, c.g., m. de Fresne-et-Vellorelle, 1.310. Jean-Pierre Chausse, div. g. sou. PS, 1.259. Pierre-Henri Vignat, div. d., s'est retiré.

Jussey Rélu : Georges Lasne, UDF-DL, c.g., 1.666. Odile Vigneron, div. g. sou. PS, m. de Blondfontaine, 1.516. Frédéric Buisson, div. d., m. de Jussey, s'est retiré.

Lure-Nord Rélu : Michel Federspiel, div. g. sou. PS, m. de Lure, 1.732. Michel Bregnard, UDF-rad., c.m. de Lure, 1.272. Claude Thiébaud, FN, 730. Gilles Roy, UDF-rad., c.m. de Lure, n.s.r.p.

Luxeuil-les-Bains Rélu : Michel Cabillot, div. g. sou. PS, m. de Luxeuil, 1.691. Marie-Odile Hagemann, UDF-FD, 950. Marie-France Lipney, FN, 571. Bernard Hagemann, UDF-FD, c.m. de Luxeuil, n.s.r.p.

Montbron Rélu : André Chevrier, UDF-DL, c.g., m. de Beaumont-Aubertans, 1.566. Marcel Fleury, PS, 1.048.

Noroy-le-Bourg Rélu : Gérard Bontour, div. g. sou. PS, m. de Colombe-les-Vesoul, 1.261. Etienne Philippe, UDF-DL, s., c.g., m. de Noroy-le-Bourg, 1.133.

Vesoul-Ouest Rélu : Alain Ioyandot, RPR, sén., c.g., m. de Vesoul, 4.007. Laurent Bertrand, PS, 2.882.

TERRITOIRE DE BELFORT (8)

Le nouveau conseil général comprend douze élus de gauche et trois de droite, contre huit et sept précédemment. La gauche a gagné les quatre cantons de Belfort-Nord, Châtenois-les-Forges, Offemont et Danjoutin. Dans ce dernier canton, la socialiste Sylvianne Fleury a battu le conseiller général sortant, Jean Rosset, chef de file du RPR. La gauche retrouve ainsi son niveau de 1992, malgré un fort taux d'abstention (souvent supérieur à 40 %). Le MDC de Jean-Pierre Chevènement compte plus de sièges (sept) que le PS (cinq). A droite, l'UDF n'a plus aucun élu. Christian Proust (MDC), qui a été réélu dans une triangulaire avec plus de 50 % des suffrages, pourra facilement retrouver son fauteuil de président, s'il ne l'abandonne pas pour celui de la Fraîche-Comté auquel il demeure candidat. NOUVEAU CONSEIL : 7 MDC, 5 PS, 3 RPR. CONSEIL SORTANT : 5 MDC, 3 PS, 2 UDF, 3 RPR (pr. : Christian Proust, MDC, c.r., c.m. de Belfort).

Belfort-Ouest Rélu : Christian Proust, MDC, pr. c.g., c.r., c.m. de Belfort, 1.151. Dominique Boissier, RPR, 635. Michel Algrin, FN, c.r., c.m. de Belfort, 483.

Châtenois-les-Forges Rélu : Daniel Lanquetin, MDC, m. de Baviillers, 2.211. Joël Bonnet, RPR, s., c.m. de Baviillers, 1.957.

Danjoutin Rélu : Sylvianne Fleury, PS, m. d'Andelnans, 1.847. Jean Rosset, RPR, s., c.r., c.m. de Belfort, 1.829. Yvan Lajeanne, FN, 645.

Offemont Rélu : Françoise Bourvier, MDC, m. d'Offemont, 1.100. Claude Mougenot, RPR, s., c.m. d'Offemont, 905. Marie-Thérèse Munnier, FN, 407. Michel Reiniche, PS, s'est retiré.

Valdoie Rélu : Yves Ackermann, PS, m. de Valdoie, 2.168. Michel Zumbeller, UDF-DL, 1.695. Daniel Pierquet, PS, adj. m. de Valdoie, n.s.r.p.

Belfort-Nord Rélu : Jean-Claude Cherasse, PS, c.m. de Belfort, 1.611. Jean-Michel Gion-Villeneuve, MPR, 579.

Volande Pileger, FN, 563. Etienne Butzbach, MDC, adj. m. de Belfort, s'est retiré.

Lionel Courbey, UDF-FD, s'est représenté dans le canton Belfort-Nord (81).

Belfort-Est Rélu : Christophe Grudler, div. d., 1.685. Philippe Garot, MDC, adj. m. de Belfort, 1.586.

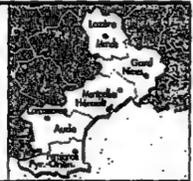
Lionel Courbey, UDF-FD, s. du canton Belfort-Nord, c.g., a été éliminé. Jacques Bichet, UDF-DL, c.r., c.m. de Belfort, n.s.r.p.

Belfort-Centre Rélu : Damien Meslot, RPR, c.g., m. de Belfort, 1.699. Michèle Comte-Favre, PS, 1.236.

Belfort-Est Rélu : Christophe Grudler, div. d., 1.685. Philippe Garot, MDC, adj. m. de Belfort, 1.586.

Lionel Courbey, UDF-FD, s. du canton Belfort-Nord, c.g., a été éliminé. Jacques Bichet, UDF-DL, c.r., c.m. de Belfort, n.s.r.p.

Belfort-Nord Rélu : Jean-Claude Cherasse, PS, c.m. de Belfort, 1.611. Jean-Michel Gion-Villeneuve, MPR, 579.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

AUDE (17 + 1)

1er tour : 7 élus (6 PS, 1 RPR) Déjà largement majoritaire au conseil général, la gauche a fait un spectaculaire bond en avant, passant de vingt-cinq à trente élus. Cette progression est due essentiellement à la montée du Parti socialiste, qui emporte à lui seul les cinq sièges supplémentaires, le Parti communiste gardant ses deux élus. En plus d'un excellent report des voix communistes et écologistes, les candidats socialistes ont profité d'une mobilisation de leur électrorat, certainement en raison de l'alliance de la droite avec le front national pour l'élection, vendredi 20 mars, du président du conseil régional Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc (UDF-DL). La droite, de son côté, ne semble pas avoir bénéficié de cet accord : dans la plupart des cantons, les candidats RPR, UDF ou divers droite n'ont pas retrouvé la totalité des voix de l'extrême droite et ont souffert de la baisse de la participation. Le RPR ne conserve qu'un de ses trois sièges soumis à renouvellement - il ne compte plus que trois élus à l'Assemblée départementale - de même que les divers droite libéraux de « Nouveau Centre », qui ne seront désormais que deux au conseil général. NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 28 PS, 3 RPR, 2 div. d. CONSEIL SORTANT : 2 PC, 23 PS, 5 RPR, 4 div. d. (pr. : Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cucugnan, s'est retiré).

Alaigne Rélu : Jacques Durand, PS, m. de Lauraguel, 1.571. Marc Jockey, div. d., s., m. de Bellegarde-du-Razès, 1.301.

Alarousse Rélu : Michel Escande, PS, m. de Mousoulens, 2.306. Jean Dvieux, UDF-FD, m. de Pézenas, 1.487. Raymond Courrière, PS, a. min., sén., pr. c.g., n.s.r.p.

Carcassonne Rélu : Marc Deblonde, PS, 3.907. Marc Teulé, RPR, s., adj. m. de Carcassonne, 2.410.

Carcassonne-1 Rélu : Jean-José Francisco, PS, m. de Cumes-Minervois, 3.279. Pierre Destrem, RPR, s., m. de Peyriac-Minervois, 3.245.

Tuchan Rélu : Sylvie Astruc, PS, 624. Michel Boyer, div., adj. m. de Tuchan, 497. Pierre Fouquier, div. g., m. de Tuchan, s'est retiré.

Carrières Rélu : Jean-Marie Mounié, PS, m. de Cucugnan, n.s.r.p.

Carcassonne-2-Sud Rélu : Alain Tartier, PS, c.m. de Carcassonne, 1.915. André Arbaud, div. d., adj. m. de Carcassonne, 1.534. Henri Garino, PC, c.m. de Carcassonne, s'est retiré.

Castelnau-Nord Rélu : Alain Bauda, PS, m. de Villemaigne, 2.363. Roger Guilhem, RPR, c.m. de Castelnau-dary, 1.628.

Chalabre Rélu : Jacques Montagré, PS, m. de Chalabre, 1.118. Jean-Pierre Salva, div. d., m. de Rivel, 711. Daniel Lefebvre, RPR, m. de Sommac-sur-Hiers, s'est retiré.

Coutz Rélu : Jacques Hortala, PS, m. de Rennes-Bains, 1.010. Guy Aurifueille, RPR, s., m. de Coutz, 710. Jean-Pierre Delord, div. g., m. de Bugerach, 412.

Coursan Rélu : Gilbert Pla, PC, 5.741. Michel Escande, div. d. sou. RPR, 2.590. Alain Caraguel, PS, s'est retiré.

Narbonne-Est Rélu : Françoise Dubourdieu, div. d., adj. m. de Narbonne, 3.755. Antonio Fullea, PS, 3.376. Léon Pujat, div. d., adj. m. de Narbonne, n.s.r.p.

Peyriac-Minervois Rélu : Jean-José Francisco, PS, m. de Cumes-Minervois, 3.279. Pierre Destrem, RPR, s., m. de Peyriac-Minervois, 3.245.

Tuchan Rélu : Sylvie Astruc, PS, 624. Michel Boyer, div., adj. m. de Tuchan, 497. Pierre Fouquier, div. g., m. de Tuchan, s'est retiré.

Carrières Rélu : Jean-Marie Mounié, PS, m. de Cucugnan, n.s.r.p.

GARD (23 + 1)

1er tour : 8 élus (3 PS, 1 div. g.) La gauche renforce ses positions. Elle gagne dix-sept des vingt sièges encore en jeu au second tour. La droite n'a survécu que deux de ses sièges - un pour le RPR, un pour l'UDF -, dont l'un d'une voix seulement, à Uzès. Les candidats communistes et socialistes ont notamment emporté les trois sièges que détenait la droite dans la ville de Nîmes. Les socialistes ont conservé les neuf cantons où ils étaient soumis à renouvellement et ils en ont gagné quatre autres. Les communistes, qui avaient quatre sièges à défendre, les ont conservés et en ont gagné un. Les uns et les autres ont bénéficié d'excellents reports de voix au sein de la gauche, alors que la plupart des candidats de l'UDF et du RPR ont perdu des suffrages par rapport au premier tour. Cette mobilisation de la gauche, conjuguée à un effritement de la droite, est sans doute la conséquence de l'élection, vendredi 20 mars, de l'UDF Jacques Blanc à la présidence du conseil régional Languedoc-Roussillon avec le soutien du Front national. Ce dernier maintient ses positions. La coalition de la droite et de l'extrême droite, dans l'Assemblée régionale, n'a pas pu profiter aux candidats UDF et RPR restés en lice pour les élections cantonales. NOUVEAU CONSEIL : 11 PC, 20 PS, 2 div. g., 2 div. d., 4 UDF, 4 RPR, 3 div. d. CONSEIL SORTANT : 10 PC, 16 PS, 2 div. g., 7 UDF, 5 RPR, 4 div. d., 2 div. (pr. : Alain Jauret, PS, m. du Vigon).

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Alcides Rélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3.922. Alain Talsere, PS, 3.921.

Alcides Rélu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3.070. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2.805. Max Janin, FN, 1.330.

Castelnau-le-Lez Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Marcel Vidal, PS, m. de Clermont-F'Hérault, 2.639. Michel Pascal, PC, 2.410. Patrick Tèsserec, MPR, 1.547.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

Castries Rélu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7.659. Marcel Gibilly, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6.743.

7h55 L'EDITORIAL ECONOMIQUE Jean-Louis Gombeaud Quand l'info vous gagne c'est EUROPE 1

0201201350



LOZÈRE (12)

1^{er} tour : 9 élus
(1 PC, 1 PS, 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 UDF
diss., 1 RPR diss., 3 div. d.)

La Lozère, département du président du conseil régional et maire de La Courbe, Jacques Blanc, député qui vient d'être suspendu de l'UDF pour avoir sa réélection à la présidence du conseil régional du Languedoc-Roussillon aux voix du FN, a voté sans sourcil pour la droite. Au sein du conseil général, le rapport de forces entre la droite et la gauche reste inchangé : vingt sièges pour la droite, cinq pour la gauche. Un seul conseiller sortant n'a pas été réélu : il s'agit, dans le canton de Fournels, de Lucien Vidal (div.), battu dès le premier tour par Pierre Morel, l'homme de confiance de M. Blanc dont il est l'attaché parlementaire. Les dissidents du RPR et de l'UDF, qui s'étaient montrés indisciplinés aux élections régionales, retrouvent leurs sièges au conseil général, où ils figurent comme divers droite.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 4 PS, 7 UDF, 3 RPR, 10 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 div. g., 9 UDF, 4 RPR, 7 div. d. (prés. : François Brugier, UDF-FD, m. d'Espagnac).

Autmont-Auzac

Élu : Alain Astruc, RPR, 679.
François Auzac, div. d., 426.
Michel Guiral, PS, 282.
Louis Gerbal, div. d., 156.
Léon Dalie, div. d., n.s.r.p.

Chanac

Élu : Sylvain Gaubert, div. d., 628.
Philippe Rochoux, div. d., m. de Chanac, 570.
Janine Bardou, UDF-DL, sén., n.s.r.p.

Langogne

Réélu : Robert Surjoux, UDF-DL, m. de Langogne, 1 464.
Henri Boyer, PS, c.m. de Langogne, 1 141.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15 + 1)

1^{er} tour : 1 élu
(0 RPR)

La gauche retrouve la majorité qu'elle avait perdue en 1973. Le sénateur Léon-Georges, allié à Paul Alduy, ancien maire de Perpignan, dirigeait alors le département sous les couleurs d'un socialisme qui refusait le programme commun signé en 1972 par le PS, le PC et les radicaux de gauche. L'élection de Jacques Blanc (UDF-DL) à la présidence du conseil régional, avec les voix du FN, n'est sans doute pas étrangère au résultat du second tour des cantonales, marqué par l'échec des candidats qui se réclamaient des formations du centre, représentées notamment par des proches de l'actuel maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy. La mobilisation des électeurs de l'extrême droite, qui s'est maintenue dans tous les cantons où elle était en position de le faire, tout comme des divisions ou réajustements de comptes au sein de la droite, auront permis l'émergence d'une majorité de gauche, dans la logique, en outre, des élections législatives de 1997 (trois socialistes et un communiste avaient été élus). Deux députés socialistes, Christian Bourquin et Henri Sicre, non soumis à réélection dans leurs cantons, peuvent prétendre à la présidence du conseil général.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 8 PS, 4 div. g., 5 UDF, 3 RPR, 3 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 4 PS, 1 app. PS, 1 RPR, 3 div. g., 7 UDF, 9 RPR, 3 div. d. (prés. : René Marqués, UDF-AD, sén., m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque).

Argelés-sur-Mer

Élu : Pierre Aylagas, PS, 5 542.
Yves Portier, UDF-FD, m. de Sorède, 3 082.
Jean-Benoît Campa, FN, 2 030.
Jacques Bordenac, PRG, m. de Palau-del-Vidre, n.s.r.p.

Canet-en-Roussillon

Élu : Pierre Roy, div. d., m. de Sainte-Marie-la-Mer, 3 773.
Jean-Jacques Guérier, PS, 2 163.
François Pelletan, FN, 1 984.

Côte Vermeille

Élu : Michel Moly, PS, m. de Collioure, 3 943.
Jean Rède, RPR, s. c.m. de Banyuls-sur-Mer, 3 257.

Mont-Louis

Réélu : Raymond Trilles, div. g., m. de Matemale, 1 401.
Christian Blanc, div. d., m. des Angles, 1 021.

Perpignan-1

Élu : Jean Codognes, PS, d., 1 725.
Gérard Naufo, UDF-FD, c.m. de Perpignan, 1 395.
Laurent Hollenstein, FN, 976.
Jean-Pierre Alduy, UDF-FD, m. de Perpignan, n.s.r.p.

DÉTAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris 199 Cur, Paris Gambes.

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixés ou relevables
SWISSFLX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BOUTEUX - BILBAO - ETC.

CANAPES - SALONS - GLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Staines - Cuir - Cuir - Sulfon - Etc.

Visitez nos salons par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville, PARIS 19^{ème} - Téléphone
1 50 Avenue d'Ile de France 92110 - Paris 19^{ème}

01.42.08.71.00



Perpignan-2
Élu : Henri Carbonell, UDF-FD, c.m. de Perpignan, 1 513.
Bernard Cristofoli, Verts, 797.
Daniel Dayot, FN, 653.
Bernard Nicolau, UDF-DL, s. a été éliminé.

Prades
Réélu : Jean Vila, PC, d., m. de Cabestany, 3 412.
Jean-François Vidal, FN, 1 893.

Perpignan-3
Élu : Claude Cosmoulin, PS, c.m. de Perpignan, 2 426.
Françoise Barate, RPR, s., 2 084.
Roger Chesney, FN, c.m. de Perpignan, 1 684.

Perpignan-4
Élu : Nicole Gaspon, PC, 1 625.
Raymond Brunet, UDF-DL, 1 576.
Maryse Besse, FN, c., 1 113.
Alain Marti, RPR, s. a été éliminé.

Prades
Élu : Guy Cassoly, PC, 3 179.
Jean-Luc Malé, UDF-AD, s., c.m. de Prades, 1 528.
Pierre Estéva, div. d. sou. RPR, m. d'Oreilla, 1 476.
Didier Delmas, PS, s'est retiré.

Prats-de-Mollo-la-Preste
Élu : Bernard Remédi, div. d., 768.
Isabelle Quintane, PC, m. de Saint-Laurent-de-Cerdans, 756.
Raymond Sala, rég., c.m. de Perpignan, 323.
Jean Montauriol, PS, c.m. de Prats-de-Mollo-la-Preste, s'est retiré.
Aubin Rocca, div., m. d'Aries-sur-Tech, n.s.r.p.

Rivesaltes
Élu : Jean-Jacques Lopez, PS, 4 616.
André Bascou, RPR, m. de Rivesaltes, 4 395.
Emile Parès, UDF-AD, n.s.r.p.

Saint-Laurent-de-la-Salanque
Réélu : René Marqués, UDF-AD, sén., m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque, 3 809.
Patrick Fouchet, PS, 2 445.
Louis Carès, div. d., m. de Torrellas, 2 179.

Saint-Paul-de-Fenouillet
Réélu : Pierre Estève, app. PS, 1 339.
Jean-Louis Véra, div. g., 1 276.

Thuir
Réélu : René Olive, PS, m. de Thuir, 5 207.
Viviane Arana-de-Beaumont, FN, 1 820.

LIMOUSIN

CORRÈZE (19)

1^{er} tour : 7 élus
(2 PC, 1 PS, 4 RPR)

Le PS a obtenu six sièges à la droite, qui continue toutefois de dominer largement l'assemblée départementale grâce au scrutin de 1994 : vingt-deux sièges sur trente-sept. Le député RPR Jean-Pierre Dupont devrait donc être réélu, le 27 mars, à la présidence. Mais la gauche a ouvert une brèche dans la majorité du successeur de Jacques Chirac. En passant de cinq à onze sièges, le PS est le grand vainqueur de ce scrutin, le PC conservant ses quatre conseillers. Le député PS Philippe Nauche fait son entrée au conseil général en battant Jean-Michel Delsart, sortant UDF. A Julliac, le socialiste Jean-Claude Yardin l'emporte sur le sortant RPR de 5 voix. Bernadette Chirac avait été élue dès le premier tour.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 11 PS, 2 UDF, 20 RPR.
CONSEIL SORTANT : 4 PC, 5 PS, 3 UDF, 26 RPR (prés. : Jean-Pierre Dupont, RPR, d., m. de Bornes-Orpèdes).

Beaulieu-sur-Dordogne
Élu : Jacques Vigier, RPR, m. de Beaulieu, 1 410.
Claude Brunie, PS, c.m. de Beaulieu, 1 177.
Jean-Marie Roume, PC, adj. m. de Norand, s'est retiré.
Michel Sapin, RPR, n.s.r.p.

Brive-la-Galliarde-Centre
Réélu : Jean-Baptiste Dupuy, RPR, 1 570.
Jean-Claude Chauvinat, PS, 872.

Brive-la-Galliarde-Nord-Ouest
Élu : Philippe Nauche, PS, d., c.m. de Brive, 2 138.
Jean-Michel Delsart, UDF-DL, s., c.m. de Brive, 1 482.

Dorzenac
Élu : Gilbert Fronty, PS, m. d'Allasac, 2 827.
Robert Louradour, RPR, m. de Saint-Viance, 2 518.
Charles Morand, RPR, n.s.r.p.

Eygurande
Réélu : Pierre Chevalier, RPR, c.r., m. de Laroche-près-Feyt, 896.
Denis Broquin, PS, c.m. de Merlines, 690.
Nicole Duchier, PC, c.m. de Merlines, s'est retiré.

Julliac
Élu : Jean-Claude Yardin, PS, m. de Saint-Solve, 1 597.
Alain Champagne, RPR, s., adj. m. de Julliac, 1 592.
Maurice Varelle, PC, m. de Voutezac, s'est retiré.

Malemort-sur-Corrèze
Élu : Robert Penvalva, PS, c.m. de Malemort, 3 011.
Michel Bachelier, RPR, c.m. de Malemort, 2 673.
Marine Joubert, PC, c.m. de Malemort, s'est retiré.
Daniel Bourzat, RPR, n.s.r.p.

Neuvic
Élu : Henri Roy, PS, c.m. de Neuvic, 1 291.
André Alano, RPR, c.m. de Neuvic, 1 257.
Raymond Chaumel, RPR, m. de Neuvic, n.s.r.p.

Ussel-Est
Élu : Pierre Gathier, RPR, adj. m. d'Ussel, 1 487.
Bernard Goulet, PS, 962.
Gilles Pegourier, div. d., c.m. d'Ussel, 834.
Henri Belcourt, RPR, sén., m. d'Ussel, n.s.r.p.

Ussel-Ouest
Réélu : Aimée Vallat, RPR, adj. m. d'Ussel, 1 450.
Yvette Contoussolas, PS, c.m. d'Ussel, 1 073.
Daniel Peyrat, PC, c.m. d'Ussel, s'est retiré.

Uzerche
Élu : Sophie Dessus, PS, c.m. d'Uzerche, 2 186.
Valentin Larivière, RPR, s., m. d'Uzerche, 2 081.
Jean-Louis Chastant, PC, adj. m. de Salonna-Tour, s'est retiré.

CREUSE (13)

1^{er} tour : 5 élus
(4 PS, 1 RPR)

Si la gauche sort confortée du scrutin, avec la reconquête par le PS des cantons d'Aubousson et de Guéret-Sud-Est, elle ne parvient pas pour autant à reprendre les rênes du département. La droite conserve en effet la majorité avec un seul siège d'avance contre cinq dans la précédente assemblée départementale. Exception faite de Jacques Viennois (div. d.), balayé à Guéret-Sud-Est avec 39,85 % des suffrages exprimés, les conseillers sortants ont tous retrouvé leur fauteuil. Dans les deux cantons où les sortants ne brigaquent pas un nouveau mandat, la droite conserve Chambon-sur-Voueize mais perd Aubousson, où elle se présentait très divisée.

NOUVEAU CONSEIL : 11 PS, 2 div. g., 2 UDF, 3 RPR, 7 div. d.
CONSEIL SORTANT : 9 PS, 2 div. g.,

CHÂTEAUX-MAVALEIX

Réélu : Gérard Gaudin, div. d. sou. RPR-UDF, 1 337.
Jean-François Bouchet, div. g. sou. PS, m. de Châteaux-Mavauleix, 1 252.

Gentoux-Pigeolles
Réélu : Pierre Courdy, div. d. sou. RPR-UDF, m. de La Nouaille, 558.
François Chatoux, PS, m. de Faus-la-Montagne, 520.

Le Grand-Bourg
Réélu : Guy Moutaud, PS, m. de Saint-Priest-la-Plaine, 1 257.
Pierre Moreau, div. d. sou. RPR, m. de Grand-Bourg, 844.

Guéret-Sud-Est
Élu : Guy Avizou, PS, adj. m. de Guéret, 1 939.
Jacques Viennois, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1 285.

HAUTE-VIENNE (21)

1^{er} tour : 5 élus
(2 CAP, 2 PS, 1 app. PS)

Déjà réduite à la portion congrue dans la précédente assemblée, la droite perd encore deux sièges et ne conserve que de justesse le canton de Limoges-Emalleurs. L'ancien député Jacques-Michel Faure (RPR) n'a pas réussi à conquérir le canton de Bellac, la ville dont il est pourtant le maire. La participation a été généralement forte, même dans les cantons acquis d'avance, comme Eymoutiers et Saint-Sulpice-les-Feuilles, où les candidats de la Convention pour une alternative progressive (CAP) étaient seuls en piste au second tour. Dans le canton sensible de Limoges-La Bastide, où restaient face à face Guy Cuisinier, conseiller sortant (PS), et Antoine Orabona, conseiller régional FN, ce dernier n'a recueilli qu'une partie des voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur le candidat RPR.

NOUVEAU CONSEIL : 11 CAP et app., 1 MDC, 25 PS et app., 1 div. g., 1 UDF, 3 RPR.
CONSEIL SORTANT : 11 CAP, 1 MDC, 24 PS, 2 UDF, 4 RPR (prés. : Jean-Claude Ayrout, PS, sén.).

Abzac-sur-Vienne
Élu : Patrick Servaud, PS, 4 912.
Jean-Louis Rabinovich, RPR, 2 256.
René Denis, PS, n.s.r.p.

Ambazac
Réélu : André Gagnade, PS, m. d'Ambazac, 2 874.
Bernard Dupin, div. g., m. de Saint-Priest-Taurion, 1 961.

Tous les nouveaux élus

Le Guide du Pouvoir

Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels...

Organigrammes, biographies et photos
126 éditions (13 volumes) 990 fr. cc

Éditions Jean-François Doumau
Tel. 01 42 46 58 10

Joël Chassard, RPR, 1 259.
Philippe Couderc, PC, m. des Billanges, s'est retiré.

Bellicac
Élu : Jean-François Perrin, PS, 2 043.
Jacques-Michel Faure, RPR, m. de Bellac, 1 802.
Colette Gadioux, PS, d., n.s.r.p.

Eymoutiers
Élu : Michel Pouchou, CAP, 2 238.
Daniel Perducat, PS, m. d'Eymoutiers, s'est retiré.
André Lecœur, CAP, m. de Nèdède, n.s.r.p.

Limoges-Carnot
Élu : Jacques Rousseau, app. PS, 1 486.
Gérard Janicot, RPR, s., 952.

Limoges-Couzeix
Élu : Gérard Terrier, PS, 2 180.
Jean-Marc Gabouy, UDF-rad., s., m. de Couzeix, 2 101.

Limoges-Emalleurs
Élu : Raymond Archer, RPR, c.r., m. de Limoges, 2 205.

LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE (21 + 4)

1^{er} tour : 2 élus
(1 PC, 1 PS)

La Meurthe-et-Moselle passe à gauche. La victoire au premier tour de Michel Dinet, maire PS de Vauxelles-le-Châtel, était un signe avant-coureur de son succès, puisque six des vingt-cinq cantons renouvelables basculent à gauche. Au final, celle-ci disposera de vingt-quatre sièges contre vingt et un à la droite. La grosse surprise du second tour est la défaite du sénateur Jean Bernadoux, maire (UDF-FD) de Villers-lès-Nancy, qui perd de douze voix face au socialiste Pascal Jacquemin. Un autre des quatre nouveaux cantons créés par l'ancienne majorité est gagné par la gauche, celui de Vandœuvre-lès-Nancy-Est, où le maire RPR, François Nicolas, s'incline devant un des jeunes conseillers municipaux d'opposition, Stéphane Hablot (PS). Il faut aussi noter l'arrivée de Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Briey-Pont-à-Mousson, qui emporte Nancy-Nord. Au Nord, Couffins-en-Jarnisy, où le sortant, Philippe Nachbar, sénateur et maire de la ville, ne se représentait pas, est gagné par le PC. A Audun-le-Roman et Herserange, les deux candidats communistes, Michel Mariuzzo et Laurent Righi, seuls en lice, étaient assurés de la victoire.

NOUVEAU CONSEIL : 7 PC, 1 MDC, 14 PS, 1 div. g., 1 UDF, 13 UDF, 2 MDC, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 0 PC, 10 PS, 1 div. g., 15 UDF, 1 RPR, 7 div. d., 1 div. (prés. : Jacques Baudot, UDF-FD, sén.).

Arracourt
Élu : Gérard Husson, div. d., 410.
Michel Marchal, div. d., 385.
Jacques Marchal, UDF-AD, n.s.r.p.

Audun-le-Roman
Élu : Michel Mariuzzo, PC diss., 3 425.
Christian Eckert, PS, s'est retiré.
Hubert Devèze, PC, m. d'Audun-le-Roman, n.s.r.p.

Badonviller
Élu : Bernard Muller, UDF, 975.
Claude Stock, PS, 550.
Louis Kindelberger, div. d., s'est retiré.
Bernard Martin, div. d., n.s.r.p.

Blaumont
Réélu : Claude Bourra, UDF-DL, m. de Youssé, 1 303.
Gérard Houillon, div. d., 732.
Régis Abdou-Lorite, PS, 598.

Conflans-en-Jarnisy
Élu : Evelyne Didier, PC, 4 487.
Françoise Leroy, UDF-rad., 2 478.
Gérard André, PS, s'est retiré.
Philippe Nachbar, UDF-DL, sén., n.s.r.p.

Haron
Élu : André Barbier, RPR, 2 247.
Alain Delhot, PS, m. de Xirocourt, 1 553.
Jean Enel, UDF-FD, n.s.r.p.

Herserange
Réélu : Laurent Righi, PC, m. de Husigny-Godbrange, 2 865.
Jacques Marteau, PS, s'est retiré.

Jacqueline Chevalier, PS, adj. m. de Limoges, 2 122.
Pierre Baillet d'Estrovaux, RPR diss., s., c.m. de Limoges, a été éliminé.

Limoges-Isle
Réélu : Marcel Faucher, PS, m. d'Isle, 3 266.
Marc Landrin, RPR, 1 491.

Limoges-La-Bastide
Réélu : Guy Cuisinier, PS, c.m. de Limoges, 2 281.
Antoine Orabona, FN, c.r., 803.

Limoges-Le-Palais
Réélu : Jean-Claude Cruveilhier, PS, m. du Palais-sur-Vienne, 3 040.
Daniel Moreau, RPR, 1 135.

Limoges-Puy-les-Rodas
Réélu : Jean-Paul Bonnet, PS, 1 932.
Rémy Viroulaud, RPR, 1 111.

Limoges-Vigenal
Élu : Pierre Lefort, PS, adj. m. de Limoges, 1 987.
Jacques Cassagnolle, RPR, 775.
Georges Fréneau, PS, n.s.r.p.

Nexon
Élu : Daniel Faucher, PS, adj. m. de Nexon, 2 005.
Patrick Piquet, RPR, 960.
Georges Darzacq, div. g. sou. PC, m. de Saint-Maurice-les-Brousses, s'est retiré.
René Rebière, PS, n.s.r.p.

Saint-Laurent-sur-Gorre
Réélu : Alain Blond, RPR, m. de Saint-Laurent-sur-Gorre, 1 249.
Patrick Vaudou, div. g., 1 113.
Michèle Barnoux, PS, s'est retiré.

Saint-Léonard-de-Noblat
Réélu : Jean-Paul Baridon, PS, m. de Saint-Léonard-de-Noblat, 3 066.
Hervé Coulaud, app. UDF, 1 204.
Emile Legris, PC, s'est retiré.

Saint-Sulpice-les-Feuilles
Élu : Jean-Pierre Drieux, CAP, m. d'Arnac-la-Poste, 1 360.
Hervé Bernard, app. PS, s'est retiré.
René Buseraud, CAP, m. de Mailhoc-sur-Benac, n.s.r.p.



Jarville-la-Malgrange
Élu : Roger Gautier, div. d., 4 039.
Jacky Charpentier, PS, 3 931.
Charles Chéné, UDF-FD, s., m. de Ludres, s'est retiré.

LANOU
Élu : Claude Guillerme, UDF-DL, m. de Lanou, 3 157.
Pierre Baumann, PS, m. de Varangeville, 2 417.

Liméville-Nord
Réélu : Alain Verdern, div. d., 2 408.
Claude Bainville, PS, 1 689.

Nancy-Est
Élu : Jean-Marie Schleret, UDF-rad., adj. m. de Nancy, 2 078.
Stéphane Nicot, PS, 1 893.

Nancy-Nord
Élu : Jean-Yves Le Déaut, PS, d., 2 498.
François Werner, RPR, 2 316.
Claude Huriet, UDF, sén., m. de Vrécourt, n.s.r.p.

Nancy-Sud
Réélu : Jacques Baudot, UDF-FD, sén., p.r., 3 991.
Jean-Louis Thiébert, PS, c.m. de Nancy, 2 188.

Nomeny
Élu : Bernard Leclerc, PS, 1 888.
Roland Menré, div. d., s., 1 827.

Pont-à-Mousson
Élu : Henry Lemoine, div. d., 3 012.
Noël Guérard, PS, 2 791.
Jeannine Massart, FN, 1 073.
Robert Portelance, div. d., n.s.r.p.

Saint-Nicolas-de-Port
Réélu : Robert Blaise, PS, m. de Dombsaie-sur-Meurthe, 5 689.
Denis Craus, RPR, 3 084.

Selchamps
Élu : Gérard Royer, UDF-rad., 3 575.
Henri Chauvin, PS, 2 394.

Thiaucourt-Regniéville
Réélu : Jean-Louis Cossin, UDF, m. de Thiaucourt-Regniéville, 1 115.
Didier Fririon, Verts, 564.

Tomblaine
Élu : Hervé Féron, MDC, 4 591.
Serge Bouly, RPR, 3 399.
Claude Baumann, PC, s'est retiré.
Frédéric Jehl, UDF-DL, n.s.r.p.

Toul-Sud
Réélu : Aloys Geoffroy, UDF-rad., 2 611.
Jean Féidi, PS, c.m. de Toul, 1 573.

Vandœuvre-lès-Nancy-Est
Élu : Stéphane Hablot, PS, c.m. de Vandœuvre, 1 968.
Françoise Nicolas, RPR, m. de Vandœuvre, 1 162.
Marc Néguiral, FN, 709.

Villers-lès-Nancy
Élu : Pascal Jacquemin, PS, 4 133.
Jean Bernadoux, UDF-FD, s., m. de Villers-lès-Nancy, 4 121.
Henri Bégorre, UDF-rad., m. de Maxéville, s'est retiré.

Villurupt
Réélu : Alain Casoni, PC, 2 866.
Christiane Witwicki, PS, m. de Villurupt, 1 792.
François Boudot, UDF-FD, 1 280.

MEUSE (15 + [2])

1er tour : 5 élus (1 RPR, 4 div. d.) Dans la foulée de son élection au conseil régional de Lorraine, vendredi 20 mars, Gérard Longuet est élu à Fresnes-en-Woëvre. La droite conserve une large majorité dans l'assemblée départementale, et la gauche ne réalise pas de poussée. Deux cantons ont changé de couleur politique. A Spincourt, le Parti communiste a perdu le seul siège qu'il détenait dans la Meuse. Eric Benardi (PC), qui tentait de prendre la succession de Daniel Mayer, a été battu par Jean-Marie Missler (divers droite). Dans la circonscription de Gondrecourt, Alain Céréda (UDF-DL) a été battu par Daniel Lhuillier (gauche républicaine). A Vaincourt, Didier Herment (divers droite), a été battu par un nouveau, Jean-Jacques Poette (divers droite), soutenu implicitement par un tract du Front national.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 3 div. g., 11 UDF, 3 RPR, 12 div. d. CONSEIL SORTANT : 1 PC, 2 PS, 2 div. g., 12 UDF, 2 RPR, 12 div. d. (prés. : Rémi Herment, UDF, s.c.).

Ancerville Réélu : Yvon Vanerot, div. d., m. d'An-cerville, 1.696. Pascal Guillaume, PS, 1.307. Jeannine Juvigny, FN, 698.

Bar-le-Duc-Nord Réélu : Bertrand Pancher, UDF-DL, m. de Bar-le-Duc, 2.324. Roland Corrier, PS, c.m. de Bar-le-Duc, 1.989.

Commercy Élu : Alain Verneau, PS, adj. m. de Commercy, 2.418. Jacques Dodi, div. g., m. de Larouville, 2.507. François Duse, PS, d., m. de Commercy, s'est démis de son mandat.

Fresnes-en-Woëvre Élu : Gérard Longuet, UDF-DL, adj. m. c.r., 1.392. Henri Graf, div. g., 908. Jean Discors, RPR, s'est retiré. Louis Mourat, UDF-FD, s'est démis de son mandat.

Gondrecourt-le-Château Élu : Daniel Lhuillier, div. g., m. d'Abainville, 1.231. Alain Céréda, UDF-DL, s., 1.131.

Pierrefitte-sur-Aire Réélu : Christian Namy, UDF, 1.252. Richard Eberhart, div. d., m. de Sampigny, 554.

Saint-Mihiel Réélu : Roger Dumetz, div. d., m. de Saint-Mihiel, 1.231. Daniel Mussot, div. d., 1.104. Olivier Audeoud, PS, 768. Yves Thidon, FN, 424.

ARS-SUR-MOSELLE

Réélu : Marie-Louise Diebold, UDF-DL, m. de Rozérieulles, 3.644. Bruno Valdevin, PS, adj. m. d'Ar-sur-Moselle, 3.114.

Château-salins Élu : Claude Cornet, div. d., m. de Château-Voué, 1.628. Jean-Pierre Bourquin, UDF, 1.275. Pierre Boulton, RPR, n.s.r.p.

Châtillon-sur-Meuse Réélu : Brice Lerond, app. RPR, m. de Malancourt, 1.247. Roland Geis, div. d., m. de Delme, 637. Jacques Nolte, PS, 462.

Fameck Réélu : Michel Liebgott, PS, d., m. de Fameck, 3.328. Jean Scharré, RPR, 2.475.

Forbach Réélu : Denis Schütz, div. d., m. de Tres-sange, 3.870. Jacky Aliventi, PS, 3.501. Lucien Schaefer, PC, m. de Audun-le-Tiche, s'est retiré.

Freyring-Marlebach Réélu : Arthur Albert, RPR, m. de Béné-lès-Saint-Avold, 5.408. Laurent Kleinheutz, PS, m. de Farebers-viller, 4.665.

Marange-Sivange Élu : Marcel Klammer, PS, m. de Sainte-Marie-aux-Chênes, 2.939. Bernard Deramaix, UDF-DL, s., m. de Saint-Privat, 2.396. Daniel Pierre, PRG, 1.838.

Metz-1 Élu : Dominique Gros, PS, c.m. de Metz, 3.444. Thierry Goulot, FN, c.r., m. de Metz, 1.719. Pierre Ferrari, UDF-FD, n.s.r.p.

Metz-2 Réélu : Denis Jacquat, UDF-DL, c.m. de Metz, 3.166. Pierre Bernhardt, PS, 2.263.

Montigny-lès-Metz Élu : Jean-Luc Bohl, div. d., c.m. de Montigny-lès-Metz, 4.349. Raymond Doeringler, UDF-FD, s., m. de Montigny-lès-Metz, 3.727.

Saint-Avold-2 Élu : André Wojciechowski, RPR, m. de Macheren, 4.539. Jean-Marie Proth, FN, c.r., 2.561. Armand Nau, div. d., s., m. de Carling, a été éliminé.

Sarrebouurg Élu : Alain Marty, RPR, m. de Sacrebourg, 5.078. Jacqueline Warhouer, div. d., 3.037. Bernard Brion, FN, 2.001. Aloys Warouwer, div. g., d., m. de Zaou-ronge, n.s.r.p.

Sarreguemines-Campagne Élu : Jean Karmann, div. g., m. de Rabling, 3.975. Pierre Schoendorff, FN, 2.843. Hubert Roth, app. RPR, m. de Hambach, n.s.r.p.

Sarreguemines Réélu : Robert Pax, div. d., 2.694. Armand Hennard, RPR, 2.631.

Strating-Wendel Élu : Jean-Claude Holtz, div. d., c.m. de Strating-Wendel, 4.286. Paul Fellinger, div. d., 3.896. Rémy Botz, app. UDF, m. de Strating-Wendel, n.s.r.p.

Woippy Réélu : Jean-Claude Théobald, div. d., m. de Moulins-lès-Metz, 8.409. Jérôme Prache, PS, m. de Woippy, 5.193. Jacques Petit, FN, 3.045.

Yutz Élu : Patrick Weiten, div. d., m. de Yutz, 4.098. Alfred Mescolini, PS, adj. m. de Terville, 2.325. Jean-Pierre Heitz, UDF-DL, s., a été éliminé.

VOVGES (15) 1er tour : 2 élus (1 div. g., 1 RPR) Le PS avait quatre représentants au conseil général, il en a désormais dix. Si l'on ajoute les trois divers gauche, la gauche occupe plus d'un tiers des trente et un sièges du département présidé par le RPR Christian Poncelet. Christian Pierret ne s'en plaindra pas, c'est son secteur de la Dôdonne, la montagne vosgienne, qui a basculé à gauche : Saint-Dié-Est, Gérardmer, Fraize, Brouvelieures, cantons jusqu'à présent tenus par la droite. Le PCF perd le seul canton qu'il détenait.

MAI-LES-VOSGES Réélu : René Baryga, PS, m. de Rodemack, 3.774. Claude Godfroy, app. RPR, 2.324. Grégoire Hesse, UDF-FD, n.s.r.p.

Brûligny Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Château-sur-Meuse Élu : Raymond Dégéard, div. d., m. de Thion-Vosges, 4.637. François Thomas, PS, 2.884. Robert Bresson, PC, c.r., m. de Chavelot, n.s.r.p.

Châtillon-sur-Meuse Réélu : Jean-Pierre Florentin, RPR, m. de Châtillon, 1.724. Christian Prévot, PS, 1.479.

Dompierre Élu : François Bazard, RPR, m. de Dom-pierre, 1.448. Michel Mathieu, div. d., m. de Henne-cour, 608. Francis Paas, PS, 603. Guy Lecroy, RPR, n.s.r.p.

Épinal-Est Élu : François-Xavier Huguenoit, PS, 4.192.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.

Épinal-Est Réélu : Michel Langlois, RPR, c.g., 3.606. Alain Thillon, div. g., m. de Brûligny, 2.502.



MIDI-PYRÉNÉES

ARIÈGE (11)

1er tour : 5 élus (5 PS) Déjà largement majoritaire avant les élections, la gauche renforce encore sa domination en ne laissant qu'un seul siège à la droite au lieu de trois précédemment. Le seul conseiller général de droite démissionnaire à l'assemblée est le président départemental de UDF, Louis Maréchal, élu du canton non renouvelable de Savernin. A Lavellanet, Bernard Marty (RPR) maire de la commune et conseiller sortant, est battu de quelques voix par Jean-Pierre Bel (PS), alors qu'à Saint-Girons, Bernard Goudran, autre sortant de droite, qui était soutenu par le RPR et l'UDF, est largement distancé par le député socialiste Henri Nayrou. Opposé dans un duel au communisme José Navarro, le président socialiste du conseil général sortant, Robert Naudé, ne l'a emporté que de 38 voix.

NOUVEAU CONSEIL : 21 PS, 1 UDF, CONSEIL SORTANT : 19 PS, 1 UDF-DL, 2 RPR (prés. : Robert Naudé, PS, m. de Tarascon-sur-Ariège).

Lavelanet Élu : Jean-Pierre Bel, PS, 3.405. Bernard Marty, UDF, s., m. de Lavelanet, 3.319.

Ouest Réélu : Julien Souquet, PS, m. de Erce, 973. Vincent Rozes, RPR, 772. Roger Barrau, PS, c.r., m. de Seize, n.s.r.p.

Pamiers-Est Élu : André Montane, PS, 2.775. Roger Ribaut, UDF-rad., adj. m. de Pamiers, 1.713. Jean-Paul Pelloussat, PC, s'est retiré. Jean Vignerot, PS, n.s.r.p.

Pamiers-Ouest Réélu : François-Bernard Soula, PS, 2.485. Gérard Legrand, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Pamiers, 1.351.

Saint-Girons Élu : Henri Nayrou, PS, d., m. de La Bastide-de-Serou, 3.122. Bernard Goudran, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Saint-Girons, 2.068.

Tarascon-sur-Ariège Réélu : Robert Naudé, PS, p.c.g., m. de Tarascon-sur-Ariège, 1.973. José Navarro, PC, 1.767.

AVEYRON (22) 1er tour : 6 élus (1 div. g., 1 UDF-FD, 3 UDF-DL, 1 RPR) Seul département de Midi-Pyrénées à majorité de droite, l'Aveyron a sensiblement cédé du terrain à la gauche. La majorité départementale, conduite par l'ancien ministre Jean Puech (UDF-DL), a perdu six sièges au deuxième tour. A Rodez, ville dont le maire est aussi le président sortant du conseil régional - Marc Censi, qui depuis une semaine hésite à accepter les voix du FN pour conserver sa présidence -, Dominique Costes (UDF-DL), qui bénéficiait de son soutien, n'a gardé

Toulouse-4 Réélu : Jean-Claude Paix, UDF-FD, c.m. de Toulouse, 3.677. Michel Vanhove, Verts, 3.513.

Toulouse-7 Élu : Jean-Jacques Mirassou, PS, c.m. de Toulouse, 4.038. Robert Huguenard, RPR, s., 3.310.

Toulouse-12 Élu : Claude Touchefeu, PS, 4.578. Françoise de Veirinas, UDF-FD, s., adj. m. c.m. de Toulouse, 4.097.

Toulouse-13 Élu : Bernard Sicard, PS, adj. m. de Colomiers, 7.767. Patrick Anstaud, UDF, 3.740. Jean Voucheire, PS, n.s.r.p.

Toulouse-14 Élu : Sandrine Flourousses, PS, 6.330. Raymond Stramare, PS diss., 4.193. Christian Raoust, UDF-DL, 3.588. Guy Lagouyette, PS, s.c., m. de Lanta-guet, n.s.r.p.

Tournefeuille Élu : Claude Raynal, PS, m. de Tournefeuille, 8.937. Michel Aujoulat, RPR, c.r., m. de Cir-gnoux, 5.460.

HAUTE-GARONNE (25 + 3) 1er tour : 9 élus (8 PS, 1 UDF) Le département du premier ministre, Lionel Jospin, réélu au premier tour avec plus de 60 % des voix, renforcé de façon spectaculaire la majorité socialiste du président Pierre Izard. Le PS gagne sept nouveaux cantons dont deux des trois cantons créés dans l'agglomération toulousaine. Ses alliés du Parti radical de gauche conservent deux sièges à la faveur de la création d'un nouveau canton autour de Blagnac. Si la défaite de l'ancien adjoint RPR du maire de Toulouse, Robert Huguenard, était attendue, celle de l'ancienne secrétaire d'Etat à la ville, Françoise de Veirinas (UDF-FD) est plus symbolique. M^{me} de Veirinas, qui est l'une des principales adjointes de Dominique Baudis à la mairie de Toulouse, est battue par une militante de base de la Gauche socialiste dans un canton appartenant à la circonscription dont elle fut députée. Son adversaire a bénéficié d'un excellent report des voix du PC et des Verts et d'un succès de mobilisation. En revanche, dans le canton de M^{me} de Veirinas, comme dans celui de Tournefeuille où se présentait Michel Aujoulat RPR, une partie des électeurs est restée sourde aux appels du Front national qui avait appelé à faire barrage à la gauche.

NOUVEAU CONSEIL : 38 PS, 2 PRG, 6 UDF, 3 RPR, 4 div. d. CONSEIL SORTANT : 29 PS, 2 PRG, 6 UDF, 6 RPR, 7 div. d. (prés. : Pierre Izard, PS, m. de Villefranche-de-Lauragais).

Aurignac Réélu : Jacques Durieux, PS, m. de Bous-san, 1.446. Claude Brunet, div. g., m. d'Aurignac, 912.

Blagnac Élu : Bernard Keller, PRG, m. de Blagnac, 6.576. Philippe Humery, RPR, c.m. de Blagnac, 3.013.

Boulogne-sur-Gesse Élu : Pierre Medevielle, UDF, m. de Boulogne-sur-Gesse, 1.274. Jacques Lederey, PS, 1.190. Yves Pechaud, PRG, 600. Pierre Monastour, div. d., c.r., n.s.r.p.

Castanet-Tolosan Élu : Louis Bardou, app. PS, m. de Castanet-Tolosan, 8.034. Etienne Lourme, UDF-DL, s., adj. m. de Saint-Orens-de-Gamerville, 5.468.

Lanta Élu : Daniel Ruffat, PS, 1.757. Marc Mengaud, div. g., m. de Lanta, 1.623. Pierre Sirey, PRG, m. de Sainte-Foy-d'Al-gre-Jeulle, n.s.r.p.

Montastruc-la-Conseillère Élu : André Laur, PS, m. de Montastruc-la-Conseillère, 2.135. Jean-Paul Séguela, RPR, s., m. de Bes-sières, 1.986. Alain Bailles, div. g., m. de Montjoire, 1.727.

Muret Élu : Alain Bertrand, PS, m. de Frouzins, 8.295. Alain Barrès, UDF, s., m. de Muret, 6.195. Alain Rauna, PS, s'est retiré.

Portet-sur-Garonne Élu : François Peraki, PS, m. du Portet-sur-Garonne, 3.267. Bernard Dassier, UDF-PPDF, c.r., c.m. du Portet-sur-Garonne, 4.167.

Riesmes Réélu : Bernard Vignaux, PS, 1.813. Jean-Pierre Deffoux, div. g., m. de Berat, 1.470.

Saint-Gaudens Élu : Jean-Raymond Lepinay, PS, adj. m. de Saint-Gaudens, 5.082. Bernard Batlle, RPR, s., c.r., c.m. de Saint-Gaudens, 4.025. Philippe Perrot, UDF, s'est retiré.

Saint-Mary Élu : Robert Darmond, PS, 1.009. Robert Bernadet, UDF, 833. Alexis Marrot, PS, n.s.r.p.

Toulouse-1 Réélu : Michèle Clax, UDF, c.m. de Toulouse, 3.540. Marie-Christine Laforgue, PS, 2.573.

Toulouse-5 Réélu : Jean Diébold, RPR, c.m. de Tou-louse, 4.806. Martine Martinel, PS, 4.451.

Toulouse-6 Réélu : Régis Soubabère, div. d. sou. RPR-UDF, 1.374. Jean Izac, div. g., m. de Plaisance, 1.027. Pierre Lascombes, PS, s'est retiré.

Riscle Élu : Jean-Claude Engène, div. d., m. de Riscle, 2.221. André Dehez, PS, m. de Barcelonne, 1.894. Gilles Galibert, PS, n.s.r.p.

Valence-sur-Baïse Élu : Philippe Martin, PS, 1.318. Guy Philip, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1.294. Paul Capéran, PC, s'est retiré.

الجمهورية الجزائرية



Béthune-Sud

Élu : Alain Delannoy, div. g., m. de Lappugnoy, 4 532.
Charles Duby, RPR, adj. m. de Labevrière, 2 198.
Henri Tabu, PC, adj. m. de Béthune, s'est retiré.
Bernard Saux, PS, d. m. de Béthune, n.s.r.p.

Boulogne-sur-Mer-Nord-Ouest

Réélu : Dominique Dupilet, PS, d. m. de Boulogne-sur-Mer, 3 757.
Emmanuel Migné, RPR, c.m. du Portel, 1 643.

Boulogne-sur-Mer-Sud

Réélu : Alain Ogner, PS, m. de Saint-Martin-Boulogne, 5 195.
Jean-Jacques Varjaques, UDF-DI, c.m. de Saint-Martin-Boulogne, 2 320.

Calais-Centre

Élu : Philippe Vasseur, PS, 4 582.
Christian Niemann, UDF-FD, s. c.m. de Calais, 3 941.

Calais-Est

Élu : Serge Peron, PS, m. de Marck, 4 260.
Jacky Herin, PC, c.m. de Calais, s'est retiré.
Jacques Gallet, RPR, s. c.m. de Marck, a été éliminé.

Calais-Nord-Ouest

Élu : Gisèle Cocquerelle, PC, adj. m. de Calais, 4 871.
René Lapoutre, RPR, s. m. de Saugatte, 3 621.

Calais-Sud-Est

Élu : Marcel Levaillant, PC, adj. m. de Calais, 3 571.
Charles François, PS, adj. m. de Calais, s'est retiré.
Roland Penin, div. g., s. a été éliminé.

Cambria

Réélu : Jean-Marie Dealet, PC, m. de Vermelles, 4 027.
Alain Huchette, RPR, c.m. de Vermelles, 2 323.
Léon Copin, PS, m. de Noyelles-lès-Vermelles, s'est retiré.

Campagne-lès-Hesdin

Élu : Ghislain Tétard, UDF-DI, c.m. de Beaurainville, 3 155.
Joël Pentier, PS, m. de Campagne-lès-Hesdin, 3 051.
Christian Thuillon, div. d., s. s'est retiré.

Carvin

Réélu : Odette Carvin, PC, m. de Carvin, 5 534.
André Devallet, FN, 2 657.
Philippe Kemel, PS, c.m. de Carvin, s'est retiré.

Dainville

Élu : Françoise Rossignol, PS, adj. m. de Dainville, 4 385.
Jean-Marie Truffier, UDF-FD, s. m. de Marceuil, 4 061.

Desvres

Élu : Michel Sergent, PS, sén. m. de Desvres, 3 748.
Brigitte de Prémont, RPR, s. m. de Bellebrune, 3 656.

Douvrin

Réélu : Rémy Aucheddé, PC, c.m. de Billy-Berclau, 4 474.
Daniel Delcroix, PS, m. de Billy-Berclau, s'est retiré.

BASSE-NORMANDIE



Jean-Claude Duchêne, div. d., m. du Bény-Bocage, s'est retiré.
André Lerebours, div. d., n.s.r.p.

Bourgthébaud

Réélu : Jean-Claude Carabeuf, PS, m. de Saint-André-sur-Orne, 4 498.
Agnes Zaragoza, div. d. sou. RPR-UDF, 2 675.

Bretteville-sur-Laize

Réélu : Jean-Jacques Lacoste, PS, m. de Bretteville-sur-Laize, 2 991.
Xavier de la Provost, div. d. sou. RPR-UDF, 2 572.

Caen-1

Réélu : Simone Danguet, RPR diss., c.m. de Caen, 2 912.
Jean Lemaré, PS, 2 425.

Caen-2

Élu : Philippe Durou, PS, d. m. de Louvigny, 3 648.
Dominique Bannier, UDF-DI, m. de Saint-Coutest, 2 749.
Serge Maillard, PS, m. de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, est décedé.

Caen-3

Élu : Jean Notari, PRG, 2 739.
François Solignac-Lecomte, div. d. sou. RPR-UDF, s. adj. m. de Caen, 2 502.

Caen-4

Élu : Antoine Castin, PS, 1 863.
Luc Duncombe, div. d. sou. UDF, adj. m. de Caen, 1 669.
Brigitte Le Brethon, RPR, n.s.r.p.

Caen-5

Élu : Philippe Bernard, PS diss., 1 566.
Serge Lézament, MDC, s. c.m. d'Hérouville-Saint-Clair, 1 513.

Caen-10

Réélu : Jean Moulin, PS, m. d'Ils, 3 115.
Philippe Lallier, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Caen, 3 029.

Caumont-Evremont

Élu : Sylvie Lenourriche, div. d., m. de La Lande-sur-Drôme, 1 268.
Jean-Jacques Viart, UDF-DI, s. m. de Caumont-Evremont, 1 095.
Credully

Réélu : Michel Leparquier, RPR, 3 587.

Fauquembergues

Réélu : Michel Caron, UDF-FD, m. de Merck-Saint-Lévin, 2 796.
Alain Méguignon, PS, c.m. de Fauquembergues, 2 223.

Houdain

Réélu : Marcel Wachet, PS, adj. m. de Bruay-Bussière, 4 957.
Daniel Mouton, RPR, 2 088.
Daniel Dewalle, PC, c.m. d'Houdain, s'est retiré.

Lez-Nord-Est

Réélu : Jean-Claude Bois, PS, d. adj. m. de Lez, 5 267.
Janick Fontaine, FN, 2 090.

Lillers

Réélu : André Flajolat, RPR, c.m. de Saint-Venant, 5 579.
Claude Galametz, PS, c.m. de Lillers, s'est retiré.
Lucien Andrieu, PC, m. de Lillers, s'est retiré.

Montigny-en-Gohelle

Réélu : Jean-Marie Piqueur, PS, m. de Montigny-en-Gohelle, 5 159.
Steeve Briolis, FN, c.m. de 2 094.

Le Parcq

Réélu : Joseph Morgant, UDF, 2 380.
Louis Magré, div. g., m. du Parcq, 1 517.
Claude Regnier, PS, adj. m. d'Auchy-lès-Hesdin, s'est retiré.

Le Portel

Élu : Laurent Feutry, UDF-FD, m. du Portel, 3 375.
Yvon Ducron, PS, s. m. de 3 116.

Saint-Pol-sur-Ternoise

Réélu : Georges Debret, UDF-DI, m. d'Hermicourt, 3 542.
Maurice Louf, PS, 3 342.

Vimy

Réélu : Lionel Lancy, RPR, m. de Vimy, 5 650.
Robert Mieloch, PS, m. de Givency-en-Gohelle, 4 128.

Vitry-en-Artois

Réélu : Martial Stienne, PC, c.m. de Vitry-en-Artois, 7 356.
Stéphane Dacquet, UDF-FD, m. de Fresnes-lès-Montauban, 3 747.
Pierre Georget, PRG, m. de Vitry-en-Artois, s'est retiré.

MANCHE (26 + [1])

1^{er} tour: 11 élus
(2 UDF-FD, 1 UDF-DI, 2 RPR, 6 div. d.)
Département solidement ancré à droite, la Manche ne connaît pas de bouleversement. L'opposition conserve en effet localement une écrasante majorité, puisqu'elle détiend encore quarante-trois cantons sur cinquante-deux. Mais la gauche améliore ses positions : les candidats socialistes, qui retrouvent leurs sièges, sont rejoints par trois élus divers gauches. Toutefois, l'analyse des résultats semble indiquer que le report des voix écologistes sur les candidats socialistes s'est souvent mal effectué, notamment dans le Nord-Cotentin. Au sein de l'assemblée départementale, le Front national garde un seul représentant, en l'un canton qui n'était pas renouvelable. Le grand perdant de ce scrutin est le maire divers droite du Mont-Saint-Michel, Eric Vanier, qui, après avoir perdu son siège de conseiller régional le 15 mars, cède cette fois son fauteuil de conseiller général. Seul véritable enjeu désormais : l'élection du président du conseil général.

Pierre Aguirot, (UDF-DI), âgé de 71 ans, ne se représentant pas, sa succession est ouverte le sénateur (RPR) Jean-François Legend, qui a annoncé sa candidature depuis plusieurs semaines, sera en compétition avec Michel Thiery, maire UDF-FD de Saint-James.

NOUVEAU CONSEIL: 5 PS, 3 div. g., 8 UDF, 13 RPR, 22 div. d., 1 FN.
CONSEIL SORTANT: 5 PS, 10 UDF, 16 RPR, 2 CNRP, 18 div. d., 1 FN (prés. : Pierre Aguirot, UDF-DI, c.m.)

Barneville-Carteret

Élu : Dieudonné Renaux, div. g., sou. PS, m. de Moitiers-d'Allonne, 1 903.
Henri Valéry, div. d., sou. UDF, m. de Portball, 1 796.

Jean Pezet, div. d., adj. m. de Barneville, s'est retiré.
André Viel, UDF, n.s.r.p.

Briquebec

Réélu : Henri-Louis Védie, RPR, c.m. de Briquebec, 2 118.
Jean-Pierre Krawczyk, PS, c.m. de Briquebec, 1 379.

Valognes

Réélu : Claude Gatignol, UDF-DI, d., 2 463.
Michel Beussaron, PS, 2 148.

Le Monde des livres sur Internet
Retrouvez chaque semaine le supplément littéraire du Monde
... également des dossiers spéciaux et la possibilité d'accéder à notre librairie électronique
www.lemonde.fr
sur Minitel 3615 LEMONDE (2,35 F/mn)

ORNE (20)

1^{er} tour: 8 élus
(1 UDF-FD, 1 UDF-DI, 2 RPR, 4 div. d.)

La gauche enregistre une progression sensible dans le département, à l'issue de ce second tour des élections cantonales. Elle a décroché trois nouveaux sièges à Alençon, Fiers et Mortrée. Cette victoire, qui est avant tout celle du PS, confirme l'implantation durable de la gauche dans les villes ornaises où, d'élection en élection, elle devance la droite UDF-RPR. A Alençon, le maire adjoint Bruno Charuel, divers droite, a été battu par Hervé Ozezar, conseiller municipal socialiste. Dans les cantons de Fiers-Nord et Fiers-Sud, François-Xavier Guittier, le conseiller général sortant divers droite, et Pierre Leverrier (RPR) ont été battus par les socialistes Yves Goasdoué et Gérard Collin. Si la gauche progresse, elle reste encore très minoritaire, la droite conservant treize et un cantons sur quarante.

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 6 PS, 2 div. g., 1 div., 4 UDF, 8 RPR, 18 div. d.
CONSEIL SORTANT: 1 PC, 3 PS, 1 PRG, 1 div. g., 3 UDF, 9 RPR, 18 div. d., 2 div. (prés. : Gérard Bural, RPR, m. de Messe).

L'Aigle-Ouest

Élu : Jean-Pierre Yvon, RPR, c.m. de Chaulieu, 1 934.
Bernadette Merchez, PS, 1 607.
Thierry Pinot, div. g., adj. m. de l'Aigle, s'est retiré.

Alençon-3

Élu : Hervé Ozezar, PS, c.m. d'Alençon, 2 501.
Bruno Charuel, div. d., sou. RPR-UDF, s. adj. m. d'Alençon, 2 485.

Argentan-Ouest

Élu : Pierre Pavis, PS, adj. m. d'Argentan, 2 032.
François Mauvais, div. d., c.m. d'Argentan, 1 759.
François Doubin, PRG, a.m. m. d'Argentan, n.s.r.p.

Bellême

Élu : Luc de Romanet, div. d., c.m. de Bellême, 1 122.
Michel Offret, PS, 918.
Francis Genz, UDF-FD, s. m. de Bellême, 918.

Briouais

Élu : Jenny Corbeau, div. d., d., 1 507.
André Villain, div. d., m. de Briouze, 666.

Périers

Élu : Léon Courty, div. g., c.m. de Marchésieux, 1 618.
Didier Lecroix, div. d., s. m. de Périers, 1 403.

Pontorson

Élu : Patrick Lavière, div. g. sou. PS-PC, c.m. de Pontorson, 1 501.
Eric Vanier, div. d., s. c.m. du Mont-Saint-Michel, 1 213.
André Guyon, UDF-FD, m. d'huissiers-sur-Mer, 958.

Saint-Jean-de-Daye

Réélu : Pierre Dron, UDF-FD, c.m. de Graignes, 1 597.
Michel Vigot, PS, c.m. de Pont-Hébert, 1 016.

Saint-Lô-Ouest

Réélu : Edmond Piedagnel, RPR, m. d'Agneaux, 2 610.
Thierry Baodrillart, PS, c.m. d'Agneaux, 2 390.

Saint-Malo-de-la-Lande

Élu : Eric Beaufils, div. d., m. de Couvilles-sur-Mer, 2 376.
Michel Desbriens, div. d. sou. UDF, m. d'Agon-Coutainville, 1 488.
Claude Asselin, RPR, n.s.r.p.

Saint-Pierre-Eglise

Élu : Jean-Mazie Leboulléier, div. d. sou. UDF, m. de Saint-Pierre-Eglise, 1 293.
Jean-Louis Mathiot, div. d., m. de Réthoville, 1 067.

Sourdeval

Réélu : Albert Bazire, RPR, m. de Sourdeval, 1 610.
Jean-Louis Morvan, UDF-DI, 1 287.

Valognes

Réélu : Claude Gatignol, UDF-DI, d., 2 463.
Michel Beussaron, PS, 2 148.

Jacques de Malglaive, RPR, s., a été éliminé.

Carrouges

Élu : Eugène-Loïc Ermessent, div. d., 1 088.
Alice Izquierdo, div. g., m. de Carrouges, 706.
Jean-Luc Troussard, div. d., 668.
Guy Babin, Verts, m. de Fontenai-les-Louvets, s'est retiré.
Hubert d'Andigné, RPR, n.s.r.p.

Fiers-Nord

Élu : Gérard Collin, div. g. sou. PS, 2 643.
Pierre Leverrier, RPR, adj. m. de Saint-Georges-des-Groiselliers, 2 432.
Jean Coujeon, div. m. de Mantilly-sur-Noireau, n.s.r.p.

Fiers-Sud

Élu : Yves Goasdoué, PS, adj. m. de Fiers, 3 217.
François-Xavier Guittier, div. d. sou. RPR-UDF, s. c.m. de Fiers, 1 965.

Le Merlerault

Réélu : Pierre Granlin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de La Genevrière, 1 004.
Jacky Dufray, div. d., m. de Nonant-le-Pin, 968.

Mortrée

Élu : Claude Duval, div. g., m. de Montmerci, 1 016.
Antoine Karcher, div. d., m. de Médavy, 949.
Paul Vinet, div. d., m. d'Almenèches, s'est retiré.
Paul Jarraud, div. d., m. de Mortrée, n.s.r.p.

Passais

Élu : Christophe Gallienne, div. d., 833.
Claude Lecherbonnier, div. d., c.m. de Passais-le-Conception, 792.
Clandine Mangin, div. g., m. de Mantilly, 597.
Bertrand Quentin, app. RPR, adj. m. de Saint-Murs-d'Égrenne, s'est retiré.
Charles Bancourt, div. d., m. de Passais-le-Conception, n.s.r.p.

Vimouliers

Élu : Guy Romah, div. d., c.m. de Vimouliers, 1 543.
Maxime Mésery, UDF, m. du Sap, 1 212.
Jean Gaulin, div. d., m. de Vimouliers, 774.
Jean Duménil, RPR, n.s.r.p.

HAUTE-NORMANDIE

Bernay-Ouest
Réélu : Joël Bourdin, UDF-AD, sén. m. de Bernay, 1 716.
Edith Buzet, Verts, 1 382.

Beuzeville

Élu : Jean-Pierre Flambar, div. d., 2 231.
Yves Bouché, UDF-DI, m. de Saint-Macou, 1 676.
Joseph Métré, UDF-rad., m. de Beuzeville, n.s.r.p.

Bosnythoraille-Infreville

Élu : Pierre-Louis Brau, div. d., m. de Saint-Ouen-du-Tilleul, 2 577.
Bruno Questel, PRG, 2 492.
Jean Guenier, UDF-DI, m. du Bosc-Roger-en-Roumois, n.s.r.p.

Bretteville

Réélu : Pierre Vittori, PS, m. de Bémécourt, 1 836.
Catherine Autfret, RPR, 975.
Jean Heurtebise, div. d., m. de Saint-Nicolas-d'Attez, 625.

Conches-en-Ouche

Réélu : Alfred Recours, PS, d. m. de Conches-en-Ouche, 3 161.
Philippe Emmanuel, RPR, 1 487.
Christian Ganin, FN, 1 021.

Etrépagny

Élu : Pierre Beaufils, div. d., m. d'Etrépagny, 1 837.
Perinne Rossy, UDF-AD, m. de Gamaches-en-Vexin, 1 670.
Michel Quillet, UDF-rad., n.s.r.p.

Evreux-Nord

Élu : Claude Behar, PRG, 3 734.
Bernard Blois, UDF-DI, s. c.m. d'Evreux, 2 798.
Yves Dupont, FN, c.m. d'Evreux, 1 603.

Evreux-Ouest

Élu : Gérard Sighini, PS, 2 963.
Catherine Nicolas, RPR, s. c.m. d'Evreux, 2 201.
Jean-Claude Pelissier, FN, 1 024.

Gailion

Élu : Jean-Luc Recher, div. g., m. d'Aubevoye, 1 857.
Paul Chauvelin, FN, 1 042.
Jacques Benoni, RPR, s. c.m. de Gailion, 673.

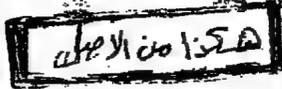
Louviers-Nord

Élu : Leslie Cleret, PS, 1 918.
Jean-Marc Moglia, div. d., m. d'Andé, 1 880.
Daniel Savy, FN, 922.
Jean Recher, PS, n.s.r.p.

Pont-de-l'Arche

Élu : Gaëtan Levitre, PC, m. d'Alizay, 2 814.
Gérard Sallot, div. d., s. m. d'Igouville, 2 465.
Paullette Lecureux, PS, m. de Pont-de-l'Arche, s'est retiré.

Handwritten signature or scribble at the bottom of the page.



SEINE-MARITIME (34 + 1)

1er tour : 10 élus (2 PC, 1 PS, 2 div. g., 1 UDF-rad., 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 RPR, 1 div. d.) A la veille de l'élection du nouveau président du conseil régional de Haute-Normandie...

Élu : Pierre-Marie Duhamel, div. d., m. d'Aumale, 1.516. Elisabeth Torrent, PS, c.m. d'Aumale, 1.191. Chantal Benoit, div. d., m. du Cautel-Saint-Beuve, 1.040.

PAYS DE LA LOIRE

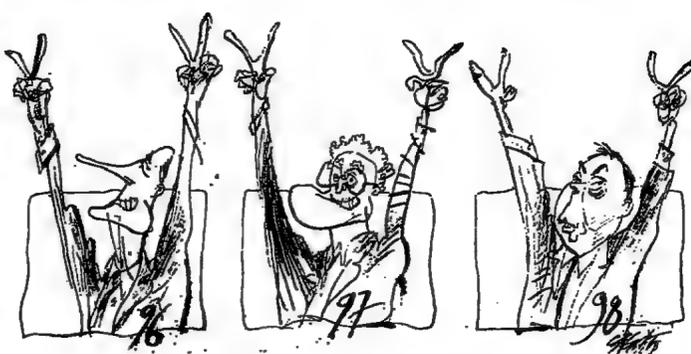
LOIRE-ATLANTIQUE (30)

1er tour : 6 élus (2 PS, 1 UDF-FD, 1 UDF, 2 div. d.) La Loire-Atlantique reste à droite. Mais, s'il ne bascule pas, le conseil général subit une forte poussée de gauche...

Duclos Réélu : Bernard Leger, PS, m. de Saint-Pierre-de-Varangeville, 6.316. Hubert Saint, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Martin-de-Boscherville, 3.041. Roland Paris, PC, m. du Trait, s'est retiré.



Extrême droite et qui, pour cette raison, a été exclue du RPR. NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 1 MDC, 21 PS, 1 div. g., 11 UDF, 10 RPR, 1 CNRP, 13 div. d.



MAÏNE-ET-LOIRE (20)

1er tour : 8 élus (4 UDF-FD, 3 RPR, 1 div. d.) La gauche remporte le second tour des cantonales dans le Maine-et-Loire. Sur les douze sièges en jeu, elle en emporte sept.

Élu : Hervé Carré, PS, adj. m. d'Angers, 4.839. Philippe Lucas, RPR, 3.176. Jean Turc, UDF, n.s.r.p.

Beaumont-sur-Sarthe Réélu : Roger de Neuville, RPR, m. de Saint-Christophe-du-Jambert, 1.483. Jean-Pierre Rossard, div. g., 1.399.

La Chartre-sur-le-Loir Réélu : Armand de Malherbe, UDF-DL, m. de Marçon, 1.965. Gérard Brault, PC, m. de Lhomme, 1.684.

Le Mans-Nord-Ouest Élu : Marietta Karamanli, PS, c.m. du Mans, 3.346. Claude Pichereau, RPR, 4.449. Daniel Cabaret, div. d., n.s.r.p.

1er tour : 8 élus (1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 2 UDF, 1 RPR, 1 div. d., 3 MPP) Les résultats de ce second tour sont mauvais pour le MPP, le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers...

Élu : Hervé Turbé, div. d., 1.467. Marc Ricolleau, div. d., 775. Jean-Claude Bernard, div. d., n.s.r.p.

1er tour : 10 élus (1 div. g., 1 UDF-AD, 2 UDF-DL, 3 RPR, 3 div. d.) Malgré un gain de quatre sièges pour la gauche (trois pour le PS, un pour le PCI), le nouveau conseil reste majoritairement à droite...

Tous les nouveaux élus Le Guide du Pouvoir. Conseil régional et généraux, parlementaires, cabinets ministériels... Organigrammes, biographies et photos. 12e édition (3 volumes) 990 francs.

ANGERS-ORLÉANS

Angers-Ouest Élu : Hervé Carré, PS, adj. m. d'Angers, 4.839. Philippe Lucas, RPR, 3.176.

Angers-Sud Réélu : André Lardoux, RPR, 3.603. Frédéric Beausse, PS, c.m. d'Angers, 3.091.

Angers-Tréziac Élu : Marc Coua, PS, m. de Tréziac, 3.710. Dominique Richard, UDF-FD, c.m., 2.663.

Angers-Candé Élu : Gérard Delamany, UDF-DL, adj. m. de Candé, 1.467. Henri Vallière, RPR, adj. m. de Candé, 1.255.

Cholet-1 Élu : Amoiné Mouly, div. g. sou. PS, c.m. de Cholet, 3.930. Germaine Heulin, RPR, s. adj. m. de Cholet, 3.557.

Durtal Réélu : Charles Jobbois, UDF, sén., m. d'Erché, 2.183. Jean Tardif, div. g., m. de Durtal, 1.276.

CHARENTAISE

Charente-Maritime Réélu : Louis Derouault, div. d., m. de Charente-Maritime, 1.401. Dominique Collet, div. d., m. d'Ambrères, 1.190.

Charente-Poitaine Réélu : Bernard Petiot, div. d., m. de Charente-Poitaine, 2.180. Patrick Reboussin, UDF-DL, m. d'Arconay, 1.403.

Charente-Nord Réélu : Jean-Claude Lebossé, PS, c.m. d'Orvault, 5.983. André Louisy, UDF-DL, s. m. d'Orvault, 5.886.

Charente-Ouest Réélu : Philippe Bozennec, RPR, m. de Pornic, 4.590. Loïc Maillard, PS, c.m. de Pornic, 3.355.

Charente-Mer Réélu : Philippe Bozennec, RPR, m. de Pornic, 4.590. Loïc Maillard, PS, c.m. de Pornic, 3.355.

Mayenne (17) 1er tour : 6 élus (1 div. g., 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 RPR, 2 div. d.) La gauche sort gagnante de ces cantonales, mais l'équilibre du département se s'en trouve pas modifié.

VIENNE (19)

1er tour: 5 élus (2 UDF-FD, 1 RPR, 2 div. d.) La majorité départementale de René Monory (UDF-FD), président du Sénat, n'aura pas vraiment souffert de ces cantonales. Même approuvée de deux sièges gagnés par le PS (à Poitiers-4 et à Saint-Julien-Fars), la majorité de droite reste solide avec vingt-trois sièges sur un total de trente-huit. La légère poussée de la gauche ne lui aura toutefois pas permis de l'emporter à Châtelleraut-sud et à Civray, où, respectivement, Ghislain Delarochette (UDF-FD) et Jean-Olivier Geoffroy (div. d.) l'emportent. Joël Tondusson, maire (PS) de Châtelleraut, et « poulain » d'Edith Cresson, sort vainqueur d'une triangulaire à Châtelleraut-Ouest face à un divers gauche et à un RPR. NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 11 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 11 div. d. CONSEIL SORTANT: 3 PC, 9 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 13 div. d. (prés.: René Monory, UDF-FD, a. min. prés. du Sénat, m. de Loudun).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16) 1er tour: 3 élus (1 PS, 1 RPR, 1 div. d.) Au soir du premier tour, l'ancien ministre socialiste Jean-Louis Bianco pourrait espérer conquérir enfin le conseil général. Au terme du second tour, il manque d'un rien son objectif. Certes la gauche l'emporte nettement dans le canton de Castellane et surtout dans celui de Forcalquier, où le candidat divers gauche, soutenu par le PS, bat Pierre Delmar (RPR), conseiller sortant, maire de la ville et ancien député. Mais cela parvient tout juste à mettre droite et gauche en position de stricte égalité, avec quinze sièges chacune. Ce département est familier d'une telle situation de parité qu'il a déjà connue en trois occasions au cours des quinze dernières années. Attribuée au bénéfice de l'âge, la présidence était revenue les deux premières fois, en 1983 et 1985, à un socialiste, puis en 1988 à un divers droite. Vendredi 27 mars, elle devrait échoir au conseiller UDF du canton de Riez, Lucien Villecroze qui, à soixante-seize ans, est le doyen de l'Assemblée départementale. Seule une défection parmi les divers droite pourrait permettre à la gauche de l'emporter. Une seule chose reste acquise: ce scrutin coûte son fauteuil de président à Pierre Rinaldi (RPR). NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 8 PS, 4 div. g., 4 UDF, 7 RPR, 4 div. d. CONSEIL SORTANT: 4 PC, 6 PS, 1 PRG, 2 div. g., 4 UDF, 8 RPR, 5 div. d. (prés.: Pierre Rinaldi, RPR).

Tous les nouveaux élus Le Guide du Pouvoir. Conseil régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels... Organigrammes, biographies et photos 128 pages (3 volumes) 960 francs TTC. Editions Jean-François Delmas. Tel. 01 42 46 56 10

HAUTES-ALPES (15)

1er tour: 2 élus (1 PS, 1 UDF) Bénéficiant d'une forte participation (jusqu'à 84 % à Savines-le-Lac, et près de 70 % sur le département), la gauche confirme la progression qu'elle avait enregistrée au premier tour et conquiert quatre sièges supplémentaires, dont trois pour le PS. Avec douze sièges de conseillers au total, elle est cependant loin de menacer la majorité de droite qui conserve dix-huit élus sur les trente que compte l'Assemblée départementale. Il lui faudra être un nouveau président du conseil général puisque le sénateur Marcel Lesbros ne se représentait pas. Le principal prétendant est le maire de Briançon, Alain Bayrou (UDF-DL), à moins que celui-ci ne soit handicapé par ses prises de position en faveur d'une alliance entre la droite et le FN au niveau régional. NOUVEAU CONSEIL: 11 PS, 1 PRG, 8 UDF, 2 RPR, 8 div. d. CONSEIL SORTANT: 8 PS, 7 UDF, 5 RPR, 10 div. d. (prés.: Marcel Lesbros, UDF-FD, sén. m. de La Saulce).

BOUCHES-DU-RHÔNE (27)

La gauche renforce sa position au conseil général, sept des vingt-sept cantons renouvelables ayant basculé: le PS en remporte six et, à La Ciotat, le maire communiste l'emporte sur le candidat sortant RPR. A Marseille, la droite perd cinq cantons; dans certains, elle était historiquement ancrée, tel le 10e canton que Roland Blum (UDF-DL) détenait depuis 1979. Seul Guy Teissier (UDF), dans les quartiers sud de Marseille (canton 20 B), et Thérèse Aillaud (RPR), à Tarascon, sont parvenus à endiguer la poussée du parti de gauche. La droite marseillaise sort très affaiblie de ce scrutin puisque trois adjoints de Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-DL) de la ville, sont battus, emportés par un vote-sanction qui pourrait s'expliquer par les tractations des derniers jours entre une frange de la droite et le Front national en vue de l'élection du président du conseil régional. Si l'abstention est quasiment identique à celle du premier tour, les électeurs de gauche se sont mobilisés alors que ceux de droite semblent avoir boudé les urnes. Il n'est pas impossible que certains d'entre eux aient même apporté leur voix à un candidat de gauche. Le Front national, qui craignait que sa stratégie aux régionales ne soit pas comprise par ses électeurs, est resté stable d'un tour à l'autre. Sans surprise, Daniel Simonpiéri, maire (FN) de Marignane, fait entrer le parti lésiné à l'Assemblée départementale. En revanche, dans le fief de Bruno Mégret, le PS conserve le canton de Vitrolles dans lequel le candidat FN était largement en tête au premier tour. NOUVEAU CONSEIL: 12 PC, 27 PS, 1 app. PS, 2 PRG, 11 UDF-DL, 7 RPR, 1 div. d. (prés.: Lucien Weygand, P.C., c.m. de Marseille).

1er tour: 2 élus (1 PS, 1 UDF) Bénéficiant d'une forte participation (jusqu'à 84 % à Savines-le-Lac, et près de 70 % sur le département), la gauche confirme la progression qu'elle avait enregistrée au premier tour et conquiert quatre sièges supplémentaires, dont trois pour le PS. Avec douze sièges de conseillers au total, elle est cependant loin de menacer la majorité de droite qui conserve dix-huit élus sur les trente que compte l'Assemblée départementale. Il lui faudra être un nouveau président du conseil général puisque le sénateur Marcel Lesbros ne se représentait pas. Le principal prétendant est le maire de Briançon, Alain Bayrou (UDF-DL), à moins que celui-ci ne soit handicapé par ses prises de position en faveur d'une alliance entre la droite et le FN au niveau régional. NOUVEAU CONSEIL: 11 PS, 1 PRG, 8 UDF, 2 RPR, 8 div. d. CONSEIL SORTANT: 8 PS, 7 UDF, 5 RPR, 10 div. d. (prés.: Marcel Lesbros, UDF-FD, sén. m. de La Saulce).

1er tour: 1 élu (1 UDF-DL) Malgré un effritement de ses positions, la majorité de droite garde la haute main sur le département avec vingt-huit conseillers sur quarante-trois. Hubert Falco (UDF-DL), le président sortant du conseil général, réélu dès le premier tour, devrait conserver la présidence de l'Assemblée départementale. Ce second tour de scrutin constitue cependant un avertissement. Sur les vingt et un cantons qui restaient à renouveler, la gauche en a emporté neuf (quatre pour le PS, quatre pour le PCF, un div. g.), gagnant six sièges par rapport à la précédente assemblée départementale et disposant désormais de treize conseillers. En position d'arbitre dans quinze triangulaires, le FN a favorisé l'échec de six conseillers généraux de droite. Dans les duels où il était face à la gauche, le FN n'aura pas bénéficié du report des voix de la droite libérale, sauf à Toulon-5. Dans ce canton, le FN obtient, en effet, son deuxième siège de conseiller général. Son candidat, Dominique Michel, obtient 51,87 % des suffrages alors que le précédent postulant FN, Jean-Marie Le Chevaller, maire de Toulon, avait réuni 40,03 % des voix en 1992 et 36,67 % aux municipales de 1995. NOUVEAU CONSEIL: 6 PC, 6 PS, 1 div. g., 9 UDF, 10 RPR, 9 div. d., 2 FN. CONSEIL SORTANT: 3 PC, 4 PS, 13 UDF, 13 RPR, 7 div. d., 1 FN (prés.: Hubert Falco, UDF-DL, sén. m. de Pignans).

1er tour: 5 élus (2 UDF-FD, 1 RPR, 2 div. d.) La majorité départementale de René Monory (UDF-FD), président du Sénat, n'aura pas vraiment souffert de ces cantonales. Même approuvée de deux sièges gagnés par le PS (à Poitiers-4 et à Saint-Julien-Fars), la majorité de droite reste solide avec vingt-trois sièges sur un total de trente-huit. La légère poussée de la gauche ne lui aura toutefois pas permis de l'emporter à Châtelleraut-sud et à Civray, où, respectivement, Ghislain Delarochette (UDF-FD) et Jean-Olivier Geoffroy (div. d.) l'emportent. Joël Tondusson, maire (PS) de Châtelleraut, et « poulain » d'Edith Cresson, sort vainqueur d'une triangulaire à Châtelleraut-Ouest face à un divers gauche et à un RPR. NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 11 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 11 div. d. CONSEIL SORTANT: 3 PC, 9 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 13 div. d. (prés.: René Monory, UDF-FD, a. min. prés. du Sénat, m. de Loudun).

1er tour: 1 élu (1 UDF-DL) Malgré un effritement de ses positions, la majorité de droite garde la haute main sur le département avec vingt-huit conseillers sur quarante-trois. Hubert Falco (UDF-DL), le président sortant du conseil général, réélu dès le premier tour, devrait conserver la présidence de l'Assemblée départementale. Ce second tour de scrutin constitue cependant un avertissement. Sur les vingt et un cantons qui restaient à renouveler, la gauche en a emporté neuf (quatre pour le PS, quatre pour le PCF, un div. g.), gagnant six sièges par rapport à la précédente assemblée départementale et disposant désormais de treize conseillers. En position d'arbitre dans quinze triangulaires, le FN a favorisé l'échec de six conseillers généraux de droite. Dans les duels où il était face à la gauche, le FN n'aura pas bénéficié du report des voix de la droite libérale, sauf à Toulon-5. Dans ce canton, le FN obtient, en effet, son deuxième siège de conseiller général. Son candidat, Dominique Michel, obtient 51,87 % des suffrages alors que le précédent postulant FN, Jean-Marie Le Chevaller, maire de Toulon, avait réuni 40,03 % des voix en 1992 et 36,67 % aux municipales de 1995. NOUVEAU CONSEIL: 6 PC, 6 PS, 1 div. g., 9 UDF, 10 RPR, 9 div. d., 2 FN. CONSEIL SORTANT: 3 PC, 4 PS, 13 UDF, 13 RPR, 7 div. d., 1 FN (prés.: Hubert Falco, UDF-DL, sén. m. de Pignans).

URS

Brignoles
Élu : Claude Gilard, PC, adj. m. de Brignoles, 3 630.

Callas
Réélu : Pierre-Yves Collombat, div. g. sou. PS, m. de Figanères, 1 350.

Fréjus
Élu : Elie Brun, UDF-DL, c.r., m. de Fréjus, 7 025.

La Garde
Élu : Yvon Robert, PC, m. de La Garde, 2 786.

Hyères-Est
Élu : Gilbert Werde, RPR, 4 046.

Hyères-Ouest
Élu : Léopold Rhoades, UDF-DL, c.r., m. d'Hyères, 4 707.

Orgues
Élu : Barthélémy Mariani, PS, m. de Orgues, 3 269.

Le Luc
Élu : Jean-Yves Gosse, PS, 3 250.

Le Muy
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Ollioules
Réélu : Ferdinand Bernard, UDF-DL, m. de Sanary, 6 303.

Rians
Élu : Guy Lombard, PS, m. de Ginasservis, 2 498.

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Élu : Horace Lanfranchi, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Maximin, 3 796.

Saint-Raphaël
Élu : Georges Ginesta, RPR, m. de Saint-Raphaël, 4 141.

Saint-Tropez
Réélu : Jean-Michel Couve, RPR, d. m. de Saint-Tropez, 3 973.

La Seyne-sur-Mer
Réélu : Maurice Paul, PC, m. de La Seyne, 6 594.

Sis-Fours-les-Plages
Élu : Jean-Sébastien Vialatte, RPR, m. de Sis-Fours, 7 032.

Toulon-1
Élu : Dominique Michel, FN, adj. m. de Toulon, 1 361.

Toulon-2
Élu : Bruno Marazzana, PS, 4 040.

Toulon-3
Élu : Jean-Bernard, MDC, 1 263.

Toulon-4
Élu : Jean-Bernard, MDC, 1 263.

Toulon-5
Élu : Jean-Bernard, MDC, 1 263.

Toulon-6
Élu : Jean-Bernard, MDC, 1 263.

Toulon-7
Élu : Jean-Bernard, MDC, 1 263.

Toulon-8
Élu : Jean-Bernard, MDC, 1 263.

Toulon-9
Élu : Jean-Bernard, MDC, 1 263.

VAUCLUSE (12)

1er tour : 6 élus (1 UDF-DL)

Avec douze conseillers chacune, la gauche et la droite se retrouvent à égalité au conseil général de Vaucluse.

Avignon-Sud
Élu : Michèle Fournier-Armand, PS, 3 078.

Bédarrides
Réélu : Alain Millon, RPR, c.r., m. de Bédarrides, 5 654.

Bonnieux
Élu : Roger Fénelon, PS, m. de Bonnieux, 1 114.

Cadenet
Élu : Michel Tamisier, div. g., 2 510.

Carpentras-Nord
Élu : Michel Bayet, PS, c.m. de Carpentras, 3 720.

L'Isle-sur-la-Sorgue
Élu : Michel Fullet, PS, 6 094.

Malaucène
Réélu : Xavier Bernard, PS, m. d'Entrechaux, 1 205.

Mormolon
Réélu : Michel Maurin, div. g., m. de Mormolon, 2 456.

Orange-Est
Réélu : Jacques Béard, RPR, 5 625.

Avignon-Est
Élu : André Castelli, PC, 4 476.

Avignon-Nord
Réélu : Pierre Boyer, PS, m. d'Apt, 4 126.

Avignon-Ouest
Réélu : Pierre-Philippe Deloy, div. d., 2 632.

Avignon-Sud-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Centre
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Nord-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Sud-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Centre-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Nord-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Sud-Est-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Sud-Ouest-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Centre-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Nord-Est-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

Avignon-Sud-Ouest-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

plus industriels comme Viviers, La Vouhe, Annonay-Sud et Annonay-Nord où, à droite, les conflits de personnes ont coûté cher au sortant.

Châtillon-en-Diois
Réélu : Gérard Vétrines, div. g., 606.

Grignan
Réélu : Jean-François Sliand, div. g. sou. PS, m. de Taulignan, 1 947.

Montélimar-1
Élu : Jean-Luc Vincent, PS, 2 868.

Montélimar-2
Élu : Jean-René Latazche, PS, m. de Montboucher-sur-Jabron, 3 787.

Nyons
Réélu : Michel Faure, RPR, m. de Nyons, 2 656.

Pierrelatte
Réélu : Jean Mouton, UDF-FD, pr. c.g., m. de Pierrelatte, 3 413.

Saint-Jean-en-Royans
Élu : Danièle Pic, div. g. sou. PS, 1 853.

Tain-Hermitage
Réélu : Gilbert Bouchet, RPR, m. de Tain, 4 260.

Valence-1
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-2
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-3
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-4
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-5
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-6
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-7
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-8
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-9
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-10
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-11
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-12
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-13
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-14
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-15
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Valence-16
Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.

Fontaine-Sassenage
Élu : Alain Chaplais, PS, m. de Sassenage, 4 657.

Grenoble-1
Élu : Jean-Paul Girard, PS, adj. m. de Grenoble, 4 005.

Grenoble-2
Réélu : Denis Pimot, PS, 3 328.

Grenoble-3
Réélu : Denis Pimot, PS, 3 328.

Grenoble-4
Réélu : Denis Pimot, PS, 3 328.

Grenoble-5
Réélu : Denis Pimot, PS, 3 328.

Grenoble-6
Réélu : Denis Pimot, PS, 3 328.

Heyrieux
Réélu : Bernard Saugay, UDF-DL, 5 216.

La Grande-Lemps
Élu : Didier Ramouard, PS, adj. m. de Chabous, 2 319.

Monestier-de-Clermont
Réélu : Roger Pellat-Finot, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Truffort, 1 066.

Morestel
Élu : Christian Rival, RPR, m. de Morestel, 3 942.

La Mure
Élu : Charles Galvin, PS, c.r., m. de La Mure, 3 012.

Roussillon
Élu : Daniel Rigaudi, PC, adj. m. de Roussillon, 7 334.

Saint-Egrève
Élu : Pierre Ribaud, PS, 4 191.

Saint-Martin-d'Hères-Nord
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Sud
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Est
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Ouest
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Centre
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Nord-Est
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Nord-Ouest
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Sud-Est
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Sud-Ouest
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Centre-Est
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Centre-Ouest
Élu : René Proby, PC, 2 029.

Saint-Martin-d'Hères-Nord-Centre
Élu : René Proby, PC, 2 029.



RHÔNE-ALPES

AIN (22)

1er tour : 6 élus (1 UDF-rad, 1 UDF-FD, 2 UDF-DL, 1 UDF, 1 RPR)

L'élection de Charles Millon (UDF-DL) à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes avec les voix des élus Front national a pesé sur le deuxième tour dans l'ain.

Hauterive-Lompnes
Élu : Philippe Virard, MDC, adj. m. de Hauterive-Lompnes, 1 220.

Miribel
Élu : Jacques Berthou, div. g., m. de Miribel, 3 540.

Montluel
Élu : Jacky Bernard, div. g., c.m. de Montluel, 2 162.

Poncin
Élu : Jean Chabry, div. g. sou. PS, m. de Jurigneux, 1 437.

Pont-d'Ain
Réélu : Serge Fontaz, div. g., m. de Certines, 2 167.

Thoissey
Réélu : Pierre Montagnier, UDF-FD, m. de Saint-Dizier-sur-Chalaronne, 1 993.

Trévoux
Élu : Patrick Roussel, div. g. sou. PS, m. de Saint-Dizier-sur-Chalaronne, 2 111.

Villars-les-Dombes
Élu : Lucien Berger, div. g. sou. PS, 1 261.

Viriât
Réélu : Pierre Fromont, div. g. sou. PS, m. de Viriât, 2 849.

Virieu-le-Grand
Réélu : André Lamaison, PS, m. de Virieu-le-Grand, 1 037.

Virieu-le-Grand-Est
Réélu : Jean-Pierre Dufour, RPR, adj. m. de Virieu-le-Grand, 681.

Virieu-le-Grand-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Dufour, RPR, adj. m. de Virieu-le-Grand, 681.

Virieu-le-Grand-Centre
Réélu : Jean-Pierre Dufour, RPR, adj. m. de Virieu-le-Grand, 681.

DRÔME (18)

1er tour : 4 élus (1 PC, 1 PS, 1 UDF, 1 div. d.)

En emportant quatre sièges à la droite, la gauche a marqué son avantage dans le Drôme, mais elle aura sans doute du mal à traduire ce progrès lors de l'élection du président du conseil général.

Bourg-les-Valence
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Est
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Ouest
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Centre
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Nord
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Sud
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Nord-Est
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Nord-Ouest
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Sud-Est
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Sud-Ouest
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Centre-Est
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

Bourg-les-Valence-Centre-Ouest
Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-les-Valence, 4 037.

ISÈRE (29)

1er tour : 6 élus (1 PS, 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 2 div. d.)

La gauche amplifiée sa progression : sur les vingt-neuf cantons renouvelables, elle en a gardé deux au premier tour, et conquis neuf au second.

La Bourgneul
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Centre
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Nord
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Sud
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Nord-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Nord-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Sud-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Sud-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Centre-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Centre-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Nord-Est-Est
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

La Bourgneul-Nord-Est-Ouest
Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.

النتائج الانتخابية

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 8 PS, 5 div. g., 8 UDF, 3 RPR, 13 div. d.
CONSEIL SORTANT: 3 PC, 3 PS, 3 div. g., 1 GE, 13 UDF, 7 RPR, 10 div. d. (prés.: Pascal Clément, UDF-DL, a. m. d., m. de Saint-Marcel-de-Félines).

Belmont-de-la-Loire
 élu: Jean-Paul Defaye, div. d., m. d'Écoche, 1 032.
 René Parry, div. d., m. de Belmont-de-la-Loire, 949.
 Liliane Vagnin, div. d., m. de Savelingues, s'est retirée.
 Jean-Baptiste Chabrier, UDF, n.s.r.p.

Boury-Argental
 élu: Bernard Bonne, UDF-DL, m. de Boury-Argental, 1 717.
 Jean Mourot, PS, 1 519.

Chazelles-sur-Lyon
 élu: Maurice Desfarges, UDF-DL, m. de Grammond, 1 849.
 Jean Bouthou, div. d., m. de Chazelles-sur-Lyon, 1 597.
 Jean-Paul Blanchard, div. g. sou. PS, 678.

Feurs
 élu: Jean-Claude Frecon, PS, m. de Feurs, 4 375.
 Serge Palmier, div. d., adj. m. de Feurs, 3 475.

Montbrison
 élu: Philippe Weyne, div. d., m. de Montbrison, 4 389.
 Gilbert Marguerit, PS, 3 370.
 Charles Bouniard, div. d. sou. RPR-UDF, s'est retiré.

Perreux
 élu: Jean-Baptiste Girard, div. d., m. de Perreux, 2 957.
 Pascale Vialle-Dutel, div. g. sou. PS, 2 028.

Rive-de-Gier
 élu: Jean-Claude Charvin, div. d., m. de Rive-de-Gier, 4 143.
 André Géry, PC, c.m. de Rive-de-Gier, 3 230.
 Christian Grangis, FN, 1 377.

Roanne-Nord
 élu: Alain Guillemant, PS, adj. m. de Roanne, 5 806.
 Yves Nicolin, UDF-DL, s., d., c.m. de Roanne, 4 877.

Saint-Chamond-Nord
 élu: François Rocheblaine, UDF-FD, c., adj. m. de Saint-Chamond, 2 341.
 André Perrière, FN, 1 663.
 Marie-Ange Traima, FN, c.m. de Saint-Chamond, 1 046.

Saint-Chamond-Sud
 élu: Marc Lassahière, PS, c.m. de Saint-Chamond, 2 750.
 José-François Simon, RPR, s., 2 304.
 Jean Paz, FN, 1 340.

Saint-Étienne-Nord-Est-1
 élu: Guy Laforce, div. g. sou. PS, c.m. de Saint-Étienne, 2 809.
 Gilles Artigues, UDF-FD, adj. m. de Saint-Étienne, 1 536.
 Gérard Tomassier, FN, c., c.m. de Saint-Étienne, 1 284.

Saint-Étienne-Sud-Est-3
 élu: Jean-Louis Gagnaire, PS, c., 3 077.
 Marianne Fontanilles, UDF-rad., adj. m. de Saint-Étienne, 2 015.
 Michèle Bracciano, FN, c.m. de Saint-Étienne, 1 746.
 Michel Thiolière, UDF-rad., m. de Saint-Étienne, n.s.r.p.

Saint-Étienne-Sud-Ouest-1
 élu: Jean-Claude Bertrand, PS, c.m. de Saint-Étienne, 1 542.
 Albert Paulinot, RPR, c.m. de Saint-Étienne, 1 152.
 Jean-Charles Moucadin, FN, 744.
 Lucien Neuwirth, RPR, s., n.s.r.p.

Saint-Étienne-Sud-Ouest-2
 élu: Christine Calet, PS, c.m. de Saint-Étienne, 1 624.
 Guy Girard, RPR, s., adj. m. de Saint-Étienne, 1 494.
 Frédéric Granjon, FN, c., c.m. de Saint-Étienne, 1 192.

Saint-Georges-en-Couzan
 élu: François Combes, div. d., 1 326.
 Ludovic Brisson, PS, 740.
 Joël Epinat, div. d., s'est retiré.
 Barthélémy Moutin, UDF-DL, n.s.r.p.

Saint-Haon-le-Châtel
 élu: Jean Bartholin, div. g. sou. PS, 2 362.
 Jean-Claude Saïy, UDF-DL, m. de Renaison, 2 165.
 Robert Barathon, RPR, n.s.r.p.

Saint-Héand
 élu: Bernard Philibert, UDF, m. de Saint-Héand, 4 799.
 Pascal Garrido, div. g. sou. PS, m. de La Talandière, 4 017.
 Marc de Peyrecave, FN, 1 808.

Joué du succès de ce maire socialiste, vice-président de la communauté urbaine de Lyon. M. Barre a expliqué la « très forte poussée de la gauche » dans le Rhône par « les événements récents »: l'élection de Charles Millon (UDF-DL) à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes avec les voix des élus FN.

NOUVEAU CONSEIL: 3 PC, 13 PS, 2 div. g., 1 Verts, 19 UDF, 9 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT: 2 PC, 10 PS, 2 div. g., 1 Verts, 17 UDF, 10 RPR, 1 app. RPR, 8 div. d. (prés.: Michel Mercier, UDF-FD, s., m. de Thizy).

Anse
 élu: Daniel Fomeret, UDF, m. d'Anse, 2 823.
 Jean-Paul Gasquet, RPR, s., m. de Liernens, 2 661.
 Louis Boulanger, PRG, 2 149.

L'Arbresle
 élu: François Baraduc, UDF-FD, m. de Fleurius-sur-Arbresle, 5 392.
 Yvon Olivier, div. g. sou. PS, m. de Saint-Pierre-Lapud, 4 853.
 André Rollet, UDF-DL, n.s.r.p.

Beaujeu
 élu: Bernard Mera, UDF-FD, m. de Marchamp, 4 957.
 André-Jean Gauthier, PRG, 1 183.
 Claude Joubert, div. d., 1 081.
 Marc Bonin, div. d., m. de Fleurie, n.s.r.p.

Le Bois-d'Oingt
 élu: Charles Brechard, UDF-FD, m. de Chamaret, 3 105.
 Jean-Noël Benois, div. g. sou. PS, 1 840.
 Bruno Charvet, UDF-DL, m. du Bois-d'Oingt, s'est retiré.
 Claude Rouet, div. d., n.s.r.p.

Givors
 élu: Martial Passi, PC, m. de Givors, 5 733.
 Jean-Claude Bahu, RPR, s., c.m. de Givors, 3 917.
 Jean-Philippe Siroux, FN, 1 907.

Lyons-2
 élu: Denis Broliquet, UDF-DL, 952.
 Jacques Defosse, Verts, 504.
 Anne Forest, RPR, s'est retirée.
 Roger Fenech, UDF-FD, n.s.r.p.

Lyon-4
 élu: Gabriel Callet, RPR, c.m. de Lyon, 4 762.
 Dominique Boffet, PS, 4 132.
 Jean-Paul Bonnet, app. RPR, n.s.r.p.

Lyon-6
 élue: Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD, c., 5 366.
 Alexandrine Pesson, PS, c.m. de Lyon, 5 314.

Lyon-7
 élu: André Bourgoise, RPR, adj. m. de Lyon, 3 970.
 Claude Gracien, FN, 1 497.
 Erick Roux de Bezieux, UDF, s'est retiré.

Lyon-9
 élu: Christian Philip, UDF-FD, adj. m. de Lyon, 2 849.
 Jean-Bernard Suchel, PS, c.m. de Lyon, 2 382.
 Bruno Gollmisch, FN, d.e., c., c.m. de Lyon, 1 483.
 Simone André, UDF-DL, n.s.r.p.

Lyon-12
 élu: Christian Coulon, PS, 5 024.
 Robert Batailly, UDF-rad., s., 3 918.
 Philippe Dumex, FN, c.m. de Lyon, 2 256.

Meyzieu
 élue: Odette Garbacht, PS, adj. m. de Meyzieu, 6 365.
 Lucien Borge, RPR, m. de Jonage, 4 774.
 Guillaume Queyrat, FN, 4 403.
 Jean-Marc Barthes, RPR, n.s.r.p.

Oullins
 élu: Jean-Louis Ubard, PS, 3 754.
 Gilles Lavache, UDF-FD, s., adj. m. d'Oullins, 3 744.

Rillieux-la-Pape
 élu: Renaud Ganquelin, PS, m. de Sathonay-Camp, 4 554.
 Denis de Bouteiller, FN, c., c.m. de Rillieux-la-Pape, 2 679.
 Alain Duperré, UDF-rad., c.m. de Rillieux-la-Pape, 1 961.

Saint-Fons
 élue: Jacqueline Vottero, PS, adj. m. de Saint-Fons, 4 423.
 André D'Ameunier, FN, 2 504.
 André Sardat, RPR, m. de Corbas, 2 460.

Saint-Laurent-de-Chommoset
 élu: René Trépoignat, RPR, s., adj. m. de Saint-Laurent-de-Chommoset, 2 177.
 Michelle Brun, PS, 1 576.

Saint-Priest
 élu: Bruno Polga, PS, m. de Saint-Priest, 6 796.
 Alain Breuil, FN, c., c.m. de Saint-Priest, 5 568.

Vaulx-en-Velin
 élu: Maurice Charrier, div. g. sou. PC, m. de Vaulx-en-Velin, 4 626.
 Thierry Dénocles, FN, c., c.m. de Vaulx-en-Velin, 2 403.

Villeurbanne-Centre
 élu: Raymond Terracher, PS, 6 990.
 Evelyne Granger, FN, 3 079.

Villeurbanne-Nord
 élu: Bernard Rivaïta, PS, c.m. de Villeurbanne, 6 465.
 Michèle Morel, FN, 3 157.

Villeurbanne-Sud
 élue: Nathalie Gaubier, PS, c.m. de Villeurbanne, 5 266.
 Pierre Vial, FN, c., c.m. de Villeurbanne, 2 567.
 Hubert Joubert-Laurençin, UDF-FD, 1 924.

SAVOIE (19)

1^{er} tour: 5 élus (1 PS, 1 RPR, 3 div. d.)

La gauche gagne trois cantons: deux à Chambéry et un à Albertville. Deux adjoints au maire de Chambéry - ville dont Louis Besson, secrétaire d'État au logement est premier adjoint - sont élus dans les cantons Nord et Sud-Ouest. A Albertville-Nord, le PS remporte également un canton détenu par le RPR.

Ces trois succès ne modifient que faiblement l'équilibre politique du conseil général de Savoie qui reste majoritairement à droite. Son président, l'ancien ministre Michel Barnier (RPR), en ballottage à l'issue du premier tour, retrouve très facilement son siège et devrait conserver la présidence de l'Assemblée départementale. Au sein de la droite, le RPR perd trois sièges et l'UDF en gagne un.

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC, 10 PS, 1 div. g., 6 UDF, 9 RPR, 10 div. d.
CONSEIL SORTANT: 1 PC, 5 PS, 2 app. PS, 1 div. g., 5 UDF, 12 RPR, 11 div. d. (prés.: Michel Barnier, RPR, a. m. d., s.).

Aix-les-Bains-Centre
 élu: Dominique Dard, UDF-DL, d., 2 917.
 Fabrice Maucot, PS, c.m. d'Aix-les-Bains, 1 462.
 Jacques Moucot, div. d., n.s.r.p.

Aix-les-Bains-Nord-Grésy
 élu: Robert Clerc, div. d., m. de Grésy-sur-Aix, 2 881.
 Georges Daviet, PS, c.m. d'Aix-les-Bains, 1 737.
 Jean-Marc Vial, RPR, adj. m. d'Aix-les-Bains, s'est retiré.
 Maurice Adam, RPR, n.s.r.p.

Aix-les-Bains-Sud
 élu: Jean-Paul Caloud, app. PS, 3 000.
 Renaud Baret, RPR, 1 286.

Albertville-Nord
 élu: François Klein, PS, 2 186.
 Lucie Tazéjat, app. RPR, adj. m. d'Albertville, 2 068.
 Michel Bailly, RPR, adj. m. d'Albertville, n.s.r.p.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

GUADELOUPE (22)

1^{er} tour: 12 élus (1 PCG, 2 PPDG, 1 PS, 3 div. g., 1 UDF, 2 RPR, 2 div. d.)

NOUVEAU CONSEIL: 1 ind., 3 PCG, 6 PPDG, 8 PS, 11 div. g., 1 UDF, 8 RPR, 2 div. d.

CONSEIL SORTANT: 3 PCG, 6 PPDG, 7 PS, 12 div. g., 1 UDF, 4 RPR, 9 div. d., 1 ind. (prés.: Dominique Larifia, div. g. m. de Petit-Boire).

Anse-Bertrand
 élu: Alfred Dona-Erie, ind., m. d'Anse-Bertrand, 2 341.
 José Marthe, RPR, 1 560.
 Victor Arthé, PCG diss., 1 543.
 Jean-Marie Hubert, ind., s'est retiré.
 Jean Borjeux, ind., m. de Port-Louis, n.s.r.p.

Castepère-Belle-Eau-1
 élu: Jean-Yves Ramassay, RPR, c.m. de Castepère-Belle-Eau, 2 093.
 Léo Andry, div. g., s., d., 991.

Goyave
 élu: Jean-Emmanuel Laguerre, div. d., 1 316.
 Franck Ségot, div. g., s., c.m. de Goyave, 1 215.

Morne-à-l'Eau-2
 élu: Raviot Davrain, PS, c., 1 705.
 Jean Bardail, div. g., c., 1 606.
 Franck Garin, div. d., c., c.m. de Morne-à-l'Eau, s'est retiré.

Le Moule-2
 élu: Jean Anzala, div. d., 1 349.
 Christian Coucuy, PS, 721.
 Guy Beauvois, div. g., n.s.r.p.

Petit-Boire
 élu: Dominique Larifia, div. g., s., pr. c.g., m. de Petit-Boire, 2 507.
 Ary Bronsillon, ind., 2 289.

Pointe-à-Pitre-1
 élu: Lucien Faurie, PPDG, c.m. de Pointe-à-Pitre, 1 207.
 Eric René, div. d., 996.

Saint-Martin-1
 élu: Louis Messingnot, div. g., 1 250.
 Louis-Constant Fleming, RPR, s., 1 225.

Abbreviations

MIM: Mouvement indépendantiste martiniquais
 PCG: Parti communiste de Guadeloupe
 PCM: Parti communiste de Martinique
 PCR: Parti communiste réunionnais
 PMS: Parti martiniquais socialiste (PS diss., 1992)
 PPDG: Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PC, 1992)
 PPM: Parti progressiste martiniquais
 PSLG: Parti socialiste guyanais
 UPLG: Union pour la libération de la Guadeloupe
 Wal: Walwari (Guyane).

Albertville-Sud
 élu: Albert Gibello, RPR, m. d'Albertville, 2 756.
 Denis Muraz, PS, adj. m. de La Barbie, 2 704.

Boury-Saint-Maurice
 élu: Michel Barnier, RPR, s., pr. c.g., 2 789.
 Daniel Jaglaret, div. d., 1 404.

Bozel
 élu: Vincent Rolland, RPR, adj. m. de Pralognan, 2 024.
 Régis Ruffier des Almes, PS, m. de Champagny-en-Valnoise, 1 259.
 Corinne Chedat, div. d., n.s.r.p.

Chambéry-Nord
 élu: Thierry Repentin, PS, adj. m. de Chambéry, 1 903.
 Michel Darin, app. RPR, s., c.m. de Chambéry, 1 454.

Chambéry-Sud-Ouest
 élue: Colette Bonifis, div. g. sou. PS, adj. m. de Chambéry, 2 229.
 François Rodriguez, RPR, 1 954.
 Claude Bossier, RPR, n.s.r.p.

La Chambre
 élu: Daniel Dufrenoy, div. d., m. de La Chambre, 1 614.
 Joseph Blanc, app. PC, m. de Saint-Étienne-de-Curtes, 1 182.

Le Port-de-Beauvoisin
 élu: Pierre Courvoisier, div. d., m. de Saint-Béron, 1 824.
 Gilbert Guigé, div. d., m. de Domessin, 1 074.

Montmélan
 élu: Roger Richeat, PS, s., m. de Montmélan, 2 955.
 Maurice Meunier, div. g., 2 892.
 Jean Blanc, UDF-FD, n.s.r.p.

La Ravoire
 élu: Patrick Mignola, UDF-DL, adj. m. de La Ravoire, 3 328.
 Maurice Meunier, div. g., 2 892.
 Jean Blanc, UDF-FD, n.s.r.p.

Saint-Michel-de-Maurienne
 élu: Bernard Juliard, div. d., 1 414.
 Félix Anselme, PS, m. de Saint-Michel-de-Maurienne, 1 314.

Saint-Martin-2
 élu: Guillaume Arnell, div. g., 1 520.
 Aline Hanson, div. d., 933.
 Robert Wehrum, div. d., n.s.r.p.

Trois-Rivières
 élu: Eugenio Jean-Louis, div. d., c., 2 106.
 Albert Dorville, div. g., s., m. des Trois-Rivières, 2 038.

MARTINIQUE (23)

1^{er} tour: 12 élus (1 PCM, 2 PPM, 1 MDM, 2 div. g., 3 RPR, 1 div. d.)

La majorité de gauche de l'Assemblée départementale est renforcée, passant de vingt-deux à vingt-neuf sièges. La droite perd quatre cantons mais en gagne un autre, passant de dix-sept à quatorze élus. Les indépendantistes sont stables avec deux élus. La gauche consolide donc ses positions au prix d'une reconstitution interne, puisque le nombre des élus appartenant à des mouvements locaux de gauche progresse de neuf à dix-sept. Le parti progressiste martiniquais conserve aussi son dernier mandat. A Roura, Claude Polony prend sa revanche: candidat malheureux contre Raoul Roura aux municipales puis aux cantonales partielles, il réussit cette fois à s'imposer. A vingt-sept ans Gérard Amayota, S, originaire de Maripasoula sur le fleuve Maroni, est le plus jeune conseiller général du département. Enfin, à Saint-Georges-de-Foyopoc, le vétéran Louis-Roland Bierge bat d'une courte tête le sortant Georges Eifort. Il sera le seul élu de droite à siéger au département. En effet le député maire RPR de Saint-Laurent, Léon Bertrand, récemment élu à la Région, a annoncé qu'il démissionnerait du conseil général pour éviter le cumul des mandats.

NOUVEAU CONSEIL: 5 PSG, 1 Wal, 4 div. g., 7 div. g., 1 RPR, 1 div. d. CONSEIL SORTANT: 7 PSG, 6 div. g., 1 Wal, 3 div. d., 1 div. d. (prés.: Stéphane Pinares-Horth, PSG).

Cayenne-Sud-Ouest
 élu: Alain Tien-Long, div. g., 369.
 Hugues Edwige, PSG, c., s'est retiré.
 Gérard Holder, PSG, n.s.r.p.

Kourou
 élu: Robert Puteha, div. g., c., 795.
 Serge Patient, UDF, s., 738.

Mana
 élu: Joseph Pavaot, div. g., 293.
 Albéric Benth, div. d., 278.
 Jean Jean-Ebe, div. g., c., 182.
 André Berthiaut, div. g., adj. m. de Mana, s'est retiré.
 Georges Patient, div. g., m. de Mana, n.s.r.p.

Maripasoula
 élu: Gérard Amayota, div. g., 505.
 Jocelyn Agélas, div. adj. m. de Maripasoula, c., 291.
 François Déhon, div. d., 291.
 Toudine Bouari, RPR, 62.
 Antoine Abierso, div. g., n.s.r.p.

Rémire-Montjoly
 élu: Joseph Ho Ten You, div. g., 1 072.
 Maryze Zulémaro-Gauthier, div. g., 816.

Roura
 élu: Claude Polony, div. g., 305.
 Raoul Roura, div. g., 301.

Saint-Georges-de-Foyopoc
 élu: Louis-Roland Bierge, div. d., 485.
 Georges Eifort, div. g., s., m. de Saint-Georges-de-Foyopoc, 443.

HAUTE-SAVOIE (17 + 1)

1^{er} tour: 3 élus (1 div. g., 2 div. d.)

L'entrée d'un socialiste au conseil général est l'événement de ce deuxième tour: Frédéric Zory, élu dans le nouveau canton de Thonon-Est, rejoint une assemblée où les élus divers gauches ont toujours voté avec les élus de droite majoritaires. Les sortants, à une seule exception, sont reconduits, bien que les reports de voix n'aient pas été tous satisfaisants. Deux élus UDF échappent de justesse à la défaite: Alain Veyret à Amcey-Nord-Ouest et Jean Denis, proche de Charles Millon, à Thonon-Ouest. On peut voir une réaction à la réélection du président de la Région Rhône-Alpes avec les voix du FN. Bernard Pellier, président (UDF) du conseil général depuis dix-neuf ans, ne devrait pas briguer de nouveau mandat. L'un de ses proches, Ernest Nycolin, devrait lui succéder.

NOUVEAU CONSEIL: 1 PS, 3 div. g., 14 UDF, 6 RPR, 10 div. d. CONSEIL SORTANT: 3 div. g., 13 UDF, 7 RPR, 9 div. d., 1 div. d. (prés.: Bernard Pellier, UDF-rad.).

Alby-sur-Chéran
 élu: Fernand Peilloud, div. g., m. d'Alby-sur-Alby, 1 470.
 Nicolas Luin, PS, 524.
 Jean-Luc Mesnager, FN, c.m. de Seynod, 365.

Amcey-Centre
 élue: Yvette Martinet, UDF-FD, adj. m. d'Amcey, 1 954.
 Laurent Bouvier, PS, 1 482.
 Jean-Louis Carouaud, UDF-FD, s. a été éliminé.

Amcey-Nord-Ouest
 élu: Alain Veyret, UDF-FD, 5 212.
 Sylvie Gillet de Thorey, PS, c.m. de Meythet, 5 025.

Amcey-le-Vieux
 élu: Antoine de Meunhon, UDF-DL, m. de Meunhon-Saint-Bernard, 6 325.
 Alain Pitte, PS, 3 934.

Les Trois-Ilets
 élu: Serge Pain, div. g., c.m. des Trois-Ilets, 1 010.
 Alex Allard-Saint-Albin, div. g., adj. m. des Trois-Ilets, 675.

GUYANE (9)

1^{er} tour: 2 élus (1 PSG, 1 div.)

Sept candidats élus dans les neuf cantons de Guyane à renouveler sont de nouveaux venus dans le département. A Cayenne, Alain Tien Long, S, mais sympathisant du mouvement indépendantiste, était seul en lice. Il a bénéficié du désistement du candidat PSG Hugues Edwige qui a jeté l'éponge au second tour à la demande de son parti. A Kourou, le candidat UDF Serge Patient, indéterminable depuis 1973, cède la place. Après une défaite aux municipales en 1995, il lâche ainsi son dernier mandat. A Roura, Claude Polony prend sa revanche: candidat malheureux contre Raoul Roura aux municipales puis aux cantonales partielles, il réussit cette fois à s'imposer. A vingt-sept ans Gérard Amayota, S, originaire de Maripasoula sur le fleuve Maroni, est le plus jeune conseiller général du département. Enfin, à Saint-Georges-de-Foyopoc, le vétéran Louis-Roland Bierge bat d'une courte tête le sortant Georges Eifort. Il sera le seul élu de droite à siéger au département. En effet le député maire RPR de Saint-Laurent, Léon Bertrand, récemment élu à la Région, a annoncé qu'il démissionnerait du conseil général pour éviter le cumul des mandats.

NOUVEAU CONSEIL: 10 PCR, 10 PS, 2 div. g., 8 UDF, 6 RPR, 13 div. d. CONSEIL SORTANT: 11 PCR, 12 PS, 1 UDF, 6 RPR, 15 div. d., 7 sièges vacants (prés.: Christophe Payet, PS, m. de Petite-Ile).

Saint-Denis-2
 élu: René-Paul Victoria, RPR, c., c.m. de Saint-Denis, 2 425.
 Alain Annonat, PS, adj. m. de Saint-Denis, 2 298.
 Michel Chané-Liat, PS, n.s.r.p.

Saint-Joseph-1
 élu: Suger Hoarou, RPR, adj. m. de Saint-Joseph, 3 132.
 Michel Vergoz, PS, c., m. de Sainte-Rose, 2 857.
 Guy Eshève, PCR, m. de Saint-Louis, s'est retiré.
 Jacqueline Payet, RPR, n.s.r.p.

Saint-Paul-1
 élu: Alain Bénard, RPR, 2 153.
 Jean-François Bosviel, div. d., c., 1 267.
 Harry Mardenaon, PS, 796.

Saint-Paul-3
 élu: Clovis Pavaye, UDF, c.m. de Saint-Paul, 2 865.
 Hugues Bello, PCR, d., 2 694.
 Georges Moré, div. d., n.s.r.p.

Saint-Paul-4
 élu: Julien Ramin, PCR, s. du canton Saint-Pierre-1, adj. m. de Saint-Pierre, 2 566.
 Christian Felicité, div. g., c.m. de Saint-Paul, 2 327.
 Jean-Edmond Amalou, div. d., s. a été éliminé.

Saint-Paul-5
 élu: Rico Florian, div. d., 2 936.
 Gérard Loupy, div. d., 1 746.
 Karl Bellon, div. g., s., c.m. de Saint-Paul, a été éliminé.

Saint-Philippe
 élu: Hugues Salvain, UDF, 1 419.
 Wilfrid Berté, PS, s., 1 398.

Sainte-Marie
 élu: Axel Kichenin, div. g., 4 336.
 Jean-Louis Lagourge, div. d., s., m. de Sainte-Marie, 4 276.

Sainte-Rose
 élu: Stéphane Fouassin, div. d., 2 698.
 Filaire Mallot, RPR diss., s., m. de Sainte-Rose, 987.

REUNION (24 + 2)

1^{er} tour: 17 élus (5 PCR, 2 PS, 1 UDF-FD, 2 UDF, 3 RPR, 4 div. d.)

La gauche escomptée un nouveau revers aux cantonales après celui enregistré aux régionales. Au début de l'année, l'objectif affiché par le sénateur Paul Vergès, président du Parti communiste réunionnais, était pourtant de rattraper une large majorité dans les deux Assemblées, grâce à un bloc politique qui comptait dans ses rangs seize maires sur les vingt-quatre de l'île, dont deux RPR, ainsi que six parlementaires. Ce « rassemblement » n'a obtenu que dix-neuf élus, le 13 mars, au conseil régional, contre vingt et un pour les différents listes de droite. Au conseil général, le deuxième tour a fait basculer la majorité au profit de la gauche. Celle-ci compte désormais vingt-sept élus contre vingt-deux à la gauche.

Pour autant, l'arithmétique électorale peut encore être chamboulée. Cela avait déjà été le cas en 1994, lorsque plusieurs élus de droite avaient rejoint les socialistes et les communistes pour former une majorité de gestion à l'Assemblée départementale. Dans ces conditions, il ne paraissait pas impossible, dimanche, que le président sortant du conseil général, Christophe Payet (PS), puisse conserver son fauteuil.

NOUVEAU CONSEIL: 10 PCR, 10 PS, 2 div. g., 8 UDF, 6 RPR, 13 div. d. CONSEIL SORTANT: 11 PCR, 12 PS, 1 UDF, 6 RPR, 15 div. d., 7 sièges vacants (prés.: Christophe Payet, PS, m. de Petite-Ile).

Saint-Denis-1
 élu: René-Paul Victoria, RPR, c., c.m. de Saint-Denis, 2 425.
 Alain Annonat, PS, adj. m. de Saint-Denis, 2 298.
 Michel Chané-Liat, PS, n.s.r.p.

Saint-Joseph-1
 élu: Suger Hoarou, RPR, adj. m. de Saint-Joseph, 3 132.
 Michel Vergoz, PS, c., m. de Sainte-Rose, 2 857.
 Guy Eshève, PCR, m. de Saint-Louis, s'est retiré.
 Jacqueline Payet, RPR, n.s.r.p.

Saint-Paul-1
 élu: Alain Bénard, RPR, 2 153.
 Jean-François Bosviel, div. d., c., 1 267.
 Harry Mardenaon, PS, 796.

Saint-Paul-3
 élu: Clovis Pavaye, UDF, c.m. de Saint-Paul, 2 865.
 Hugues Bello, PCR, d., 2 694.
 Georges Moré, div. d., n.s.r.p.

Saint-Paul-4
 élu: Julien Ramin, PCR, s. du canton Saint-Pierre-1, adj. m. de Saint-Pierre, 2 566.
 Christian Felicité, div. g., c.m. de Saint-Paul, 2 327.
 Jean-Edmond Amalou, div. d., s. a été éliminé.

Saint-Paul-5
 élu: Rico Florian, div. d., 2 936.
 Gérard Loupy, div. d., 1 746.
 Karl Bellon, div. g., s., c.m. de Saint-Paul, a été éliminé.

Saint-Philippe
 élu: Hugues Salvain, UDF, 1 419.
 Wilfrid Berté, PS, s., 1 398.

Sainte-Marie
 élu: Axel Kichenin, div. g., 4 336.
 Jean-Louis Lagourge, div. d., s., m. de Sainte-Marie, 4 276.

Sainte-Rose
 élu: Stéphane Fouassin, div. d., 2 698.
 Filaire Mallot, RPR diss., s., m. de Sainte-Rose, 987.

Nouvelle-Calédonie : Paris ajourne l'expulsion des boat people chinois

L'assaut des gendarmes, dimanche, a fait neuf blessés, dont deux graves

LE GOUVERNEMENT a renoncé in extremis, dimanche 22 mars, à expulser vers la Chine les cent dix boat people chinois maintenus en rétention dans des baraquements près de l'aéroport de Nouméa depuis novembre 1997, date de leur arrivée en Nouvelle-Calédonie. Cette décision a été prise après de violents affrontements survenus dimanche et une forte mobilisation des associations caritatives et de soutien aux étrangers (*Le Monde* daté 22-23 mars). Lundi 23 mars, Odile Hary, présidente du comité de défense des réfugiés chinois et des droits de l'homme, déclarait prudemment : « Nous avons franchi une étape importante, qui conditionne les autres. »

Cette décision du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, laisse entière la question de l'avenir de ces réfugiés chinois. Dans un communiqué rendu public dimanche soir, M. Queyranne rappelle que, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, les boat people sont « des irréguliers » dont « la grande majorité ne peut bénéficier du droit d'asile ». Le communiqué précise que la décision d'ajourner l'expulsion a été prise « compte tenu des tensions qui se sont manifestées localement ».

C'est en effet un violent assaut des forces de gendarmerie, di-

manche à trois heures du matin, heure locale, qui a tout fait basculer. Outre des grenades lacrymogènes, des balles en caoutchouc ont été tirées pour déloger des toits du centre de rétention les réfugiés, qui jetaient des pierres sous le regard impuissant des membres du comité de soutien, maintenus à distance. Ces tirs ont blessé neuf boat people, tous des hommes, dont deux grièvement, qui ont été évacués en hélicoptère vers Nouméa. Vendredi, une centaine de policiers de la direction centrale pour le contrôle de l'immigration et la lutte contre l'emploi clandestin (Dicilec) étaient arrivés de Paris, tandis que le gouvernement affrétait un avion-charter.

MOBILISATION

L'assaut des forces de l'ordre a provoqué une vive émotion et une forte mobilisation en Nouvelle-Calédonie et en métropole. Sur place, une manifestation se tenait devant l'aéroport. Plusieurs associations, dont la Ligue des droits de l'homme, le Gisti, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, France Terre d'asile, en appelaient dans un communiqué commun au premier ministre pour « éviter » le « crime » du renvoi en Chine des réfugiés. De son côté, le Secours catholique propo-

sait d'accueillir en Nouvelle-Calédonie et en France métropolitaine les cent dix boat people. En visite à Paris, le dissident chinois Wei Jingsheng jugeait « tout à fait inappropriée et tout à fait inhumaine » une expulsion.

Lundi 23 mars, l'ensemble des boat people, moins les blessés et une femme hospitalisée après s'être ouvert les poignets, ont quitté la caserne désaffectée où ils étaient consignés depuis plus de quatre mois. Conduits à Nouméa, ils ont été accueillis temporairement dans un centre de formation de la police. C'est là, en milieu de journée, que leur a été officiellement notifié l'arrêt du haut-commissaire de République mettant fin à sa décision de novembre de les placer en rétention administrative. La situation des boat people reste illégale, mais ils sont désormais libres de leurs mouvements. En attendant que le sursis décidé dimanche ne vienne à expiration.

Franck Madecou
Lire aussi notre éditorial page 14

Boris Eltsine renvoie le gouvernement et limoge son premier ministre

Le président russe assurera l'intérim de Viktor Tchernomyrdine

MOSCOU

de notre correspondant
Revenu au Kremlin, lundi 23 mars, après dix jours d'absence pour maladie, Boris Eltsine a pris une décision inattendue, qui a immédiatement provoqué une chute de 6 % à la Bourse de Moscou. Le président a limogé son premier ministre Viktor Tchernomyrdine, au pouvoir depuis 1992, et a pris la décision de diriger lui-même le gouvernement par intérim. Par une série de dépêches de l'agence officielle Interfax, citant le service de presse du président, Boris Eltsine a annoncé d'abord le limogement de Viktor Tchernomyrdine, puis ceux des deux premiers vice-premiers ministres, Anatoli Tchoubais, en charge des finances, et Anatoli Koulikov, responsable du ministère de l'Intérieur. Anatoli Tchoubais pourrait retrouver un poste, selon certains observateurs. L'un des adjoints de M. Koulikov, le général Pavel Masslov, nommé à sa place, a fait savoir qu'il « a appris sa nomination par les médias » et ne peut donner aucun commentaire, car il « ne maîtrise pas la situation à

ce propos ». L'agence de presse a annoncé que le gouvernement était renvoyé dans sa totalité. Boris Eltsine a signé le décret correspondant.

Le jeune Boris Nemtsov, un des premiers vice-premiers ministres, a réagi le premier, affirmant qu'il s'agit « d'une décision personnelle du président ». « Ce qui va se passer maintenant ? Il y aura un nouveau gouvernement, quant à sa composition, c'est au président de décider », a-t-il ajouté. Une réunion extraordinaire du gouvernement avait commencé lundi matin, au cours de laquelle ses membres devaient être informés des décisions « prises à l'issue d'une réunion, lundi matin au Kremlin, entre le président et le premier ministre », selon Interfax. Viktor Tchernomyrdine était, dans la foulée, décoré de « l'ordre du mérite devant la nation de deuxième degré ».

Mis à part l'habituel regain d'activité qui accompagne souvent les retours au travail de Boris Eltsine après ses absences, rien ne laissait prévoir de tels développements. En fin de semaine dernière, le Comité

des statistiques avait toutefois annoncé que les retards de versements des salaires et des retraites avaient repris. Le président avait promis de « limoger le gouvernement » s'il ne parvenait pas à remplir ses engagements en la matière, ce qui n'avait guère impressionné l'opinion, habituée à de telles menaces non suivies d'effet.

Dimanche, cependant, les commentaires politiques hebdomadaires des émissions télévisées soulignaient la « mauvaise tournure » de la situation dans le pays avec la chute des prix du pétrole qui affecte profondément la Russie. Pour la première fois, la chaîne NTV avait affirmé qu'une nouvelle candidature de Boris Eltsine à la prochaine présidentielle, prévue pour l'an 2000, n'était pas envisageable, en raison du mauvais état de santé du président, devenu une « constante » de la vie politique. NTV soulignait en outre que les « élites financières » du pays n'étaient pas unies autour d'un candidat de rechange.

Sophie Stihab

La BNP et le CCF sont exclus de la privatisation du CIC

SUR LES CINQ OFFRES déposées par les candidats au rachat du Crédit industriel et commercial (CIC), en cours de privatisation, trois seulement ont été jugées recevables par la Commission de la privatisation : celles de la banque néerlandaise ABN Amro, du Crédit mutuel et de la Société générale. La BNP et le CCF sont écartées de la procédure, qui doit aboutir à la désignation d'un nouvel actionnaire pour le CIC (21 000 salariés), actuellement filiale du GAN, à la mi-avril. Le ministère de l'économie et des finances a rappelé dans un communiqué, lundi 23 mars, sa volonté de « doter le CIC d'un actionnaire à même d'assurer son développement à long terme ». Il semble que la Commission ait été non seulement sensible au prix offert par les différents candidats, mais aussi à leurs projets d'investissement (5 milliards de francs sur cinq ans pour ABN Amro ou, pour le Crédit mutuel, 2 milliards de francs sur cinq ans pour ouvrir de nouveaux points de vente).

M. Strauss-Kahn saisi de la crise à EDF

EDMOND ALPHANDÉRY, président d'EDF, devait être reçu à sa demande avec le directeur général, Pierre Daurès, lundi 23 mars dans la matinée, par le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, afin de chercher une issue à la crise qui oppose les deux dirigeants de l'entreprise publique depuis plus d'un an et demi. Les cinq principaux directeurs d'EDF ont écrit le 18 mars à Dominique Strauss-Kahn et au secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, pour « solliciter directement » leur intervention. Soutenant M. Daurès, ces « barons » ont fait relayer leur initiative par une pétition interne qui a recueilli les signatures des quelque soixante directeurs d'EDF.

M. Trichet estime que l'euro permettra de créer davantage d'emplois

INTERROGÉ dimanche 22 mars au « Grand Jury » RTL-*Le Monde*-LCI, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé que la monnaie unique permettrait d'améliorer la situation de l'emploi en Europe : « Je crois qu'à partir du moment où on a un plus grand marché, achevé - puisque nous étions déjà dans un marché unique -, nous aurons une économie qui fonctionnera mieux et (...) on aura effectivement plus de croissance et plus de créations d'emplois. »

Meurtre de Ludivine :

un suspect mis en examen

LE MEURTRE PRÉSUMÉ de Ludivine, douze ans, retrouvée morte vendredi 20 mars au matin dans un centre de vacances, à Albiez-Montrond (Savoie), a été mis en examen, dimanche 22 mars, pour « agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans et meurtre » par un juge d'instruction de Chambéry, et placé en détention provisoire. L'autopsie pratiquée samedi 21 mars sur le corps de Ludivine, retrouvée sans vie dans le cabinet de toilette de la chambre qu'elle partageait avec trois autres camarades, avait permis d'établir que l'enfant avait été étranglée, mais pas violée. Laurent Glass, vingt-sept ans, cuisinier du centre de vacances, aurait avoué s'être livré à des attouchements sur « plusieurs » autres pensionnaires. Ses avocats, M^{rs} Laurent Boguet et Pierre Alford, ont réclamé l'ouverture d'une « enquête administrative ».

DÉPÊCHE

■ ÉDUCATION : environ trois mille enseignants, parents et élèves de Seine-Saint-Denis ont manifesté, samedi 21 mars à Paris, pour la troisième fois en deux semaines, afin d'obtenir un plan d'urgence pour l'école dans ce département.

Ce soir-là, à la " Old Jameson Distillery " de Bow Street, Dublin...

Par Saint Patrick...
Distillé 3 fois !!...

Et par des Irlandais...

JAMESON
WHISKY

WAREHOUSE

JAMESON L'IRLANDAIS...

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.